This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ANNEX

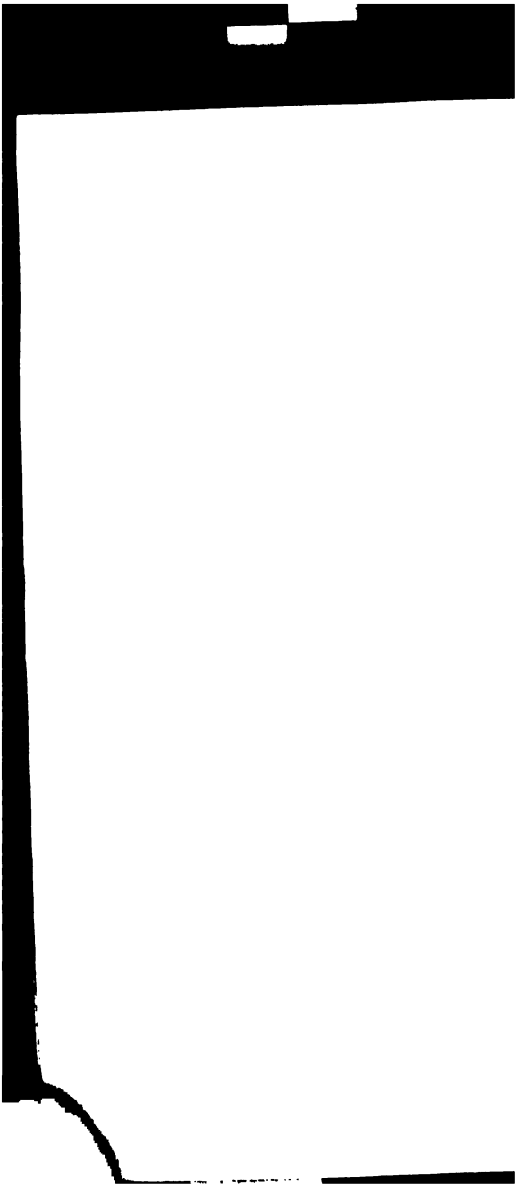

Paris. Bibliothèque Nat
Leprince

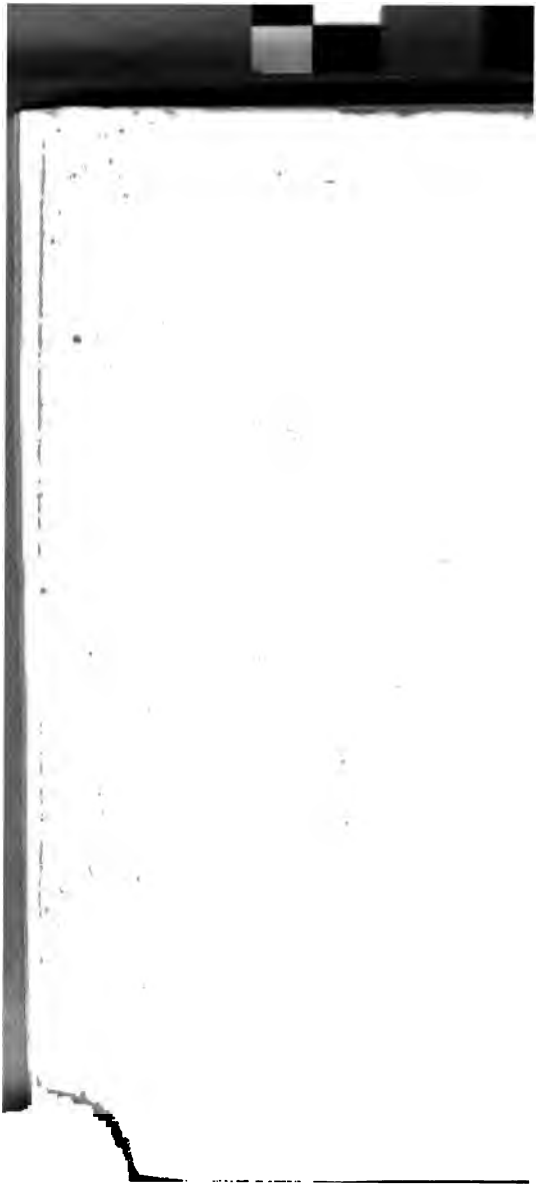

# ESSAI HISTORIQUE

*SUR*

# LA BIBLIOTHEQUE DU ROI,

*Et ſur chacun des dépôts qui la compoſent, avec la Deſcription des Bâtimens, & des objets les plus curieux à voir dans ces différens dépôts.*

Nos Rois ne poſſedent rien pour eux-mêmes; la France eſt leur Famille, leurs Palais ſont l'aſyle d'un Peuple nombreux, leur Tréſor coule dans les veines de leurs Sujets; & c'eſt dans ce ſyſtême de bienfaiſance, que la Bibliotheque du Roi eſt devenue celle de la Nation, & commune aux Étrangers.

*Eloge de l'Abbé Sallier, tom. XXXI de l'Hiſt. de l'Acad. des Belles-Lettres.*

*Prix 2 liv. 8 ſ. br. & 3 liv. relié.*

*A PARIS,*

Chez BELIN, Libraire, rue Saint-Jacques.

Et ſe trouve à la Bibliotheque du Roi, chez le Suiſſe de la Porte-Royale, rue de Richelieu.

M. DCC. LXXXII.

*Avec Approbation & Privilége du Roi.*

ARTOR LIBRARY

# TABLEAU
## HISTORIQUE
## DE LA BIBLIOTHEQUE
# DU ROI,
## ET DES DIFFÉRENS DÉPÔTS QUI LA COMPOSENT.

*On y a joint une Liste historique des Bibliotheques publiques et particulieres de Paris, l'Indication du jour et des heures ou elles sont ouvertes, &c.*

# AVERTISSEMENT.

PARMI les Curieux, soit François, soit Etrangers, qui viennent en foule admirer la Bibliotheque du Roi, il n'en est aucun qui ne paroisse désirer de la connoître en détail, & d'avoir une idée des richesses qu'elle renferme, l'œil étonné ne saisissant que l'ensemble, & ne pouvant distinguer les différentes parties qui la composent.

C'est pour satisfaire à ce desir, que j'ai entrepris cet Essai Historique sur la Bibliotheque du Roi en général, & sur les dépôts particuliers qui constituent l'ensemble de ce riche trésor.

Je comptois, en commençant ce petit ouvrage, ne donner qu'une simple & courte description de chacun de ces dépôts; mais la richesse & l'intérêt de la matiere m'ont fait passer bien au-delà des premieres bornes que je m'étois prescrites moi-même : toujours animé par le desir d'être utile, encouragé au travail, & soutenu par ce motif, que jamais je n'ai perdu de vue, j'ai peut-être oublié que j'entreprenois au-delà de mes forces; mais qui pourra jamais m'en faire le reproche, quand j'avoue moi-même ma foi-

bleſſe, en donnant à connoître ce qui m'a porté à l'entreprendre.

Cet Eſſai doit être regardé comme un ſimple guide que l'on prend en entrant dans la Bibliotheque du Roi, pour annoncer les détails, les richeſſes & les beautés qui échapperoient à l'œil le plus attentif, & que perſonne n'a encore cherché à faire connoître.

A la deſcription locale de chaque dépôt, j'ai toujours joint l'hiſtorique de ſon origine & de ſes divers accroiſſemens.

J'ai extrait d'un grand nombre d'ouvrages tout ce qu'on a écrit d'intéreſſant ſur cette immenſe Bibliotheque, ſoit en général, ſoit ſur quelques-unes de ſes parties : je l'ai réuni ſous un ſeul point de vue, pour que l'Etranger, le Curieux ou l'Homme de Lettres pût ſe former ſur le champ une idée claire & préciſe de toutes les richeſſes, ſoit en manuſcrit ſoit en Livres imprimés, Eſtampes, Planches gravées, Titres, Généalogies, Médailles & Antiques raſſemblés dans ſuperbe Muſée.

Si parmi les faits que je rapporte il s'étoit que quelque erreur ſe fût gliſſée prie le Public de ne pas m'en imputer faute, il n'a pas toujours été en mon pouvoir de vérifier tout ce que je cit

mais je puis assurer que jamais je n'ai cité que d'après des Auteurs connus ; & pour ma justification, j'ai fait imprimer à la p. xi de cet Avertissement la liste des Ouvrages dans lesquels j'ai puisé, afin de mettre le Lecteur en état d'apprécier lui-même d'où peut partir l'erreur, qu'il eût été en droit de me reprocher sans cette précaution ; car ; je le répete encore, cet Essai n'est qu'un rapprochement de divers morceaux épars çà & là, & qui rassemblés ne peuvent qu'offrir un ensemble intéressant, très-propre à justifier l'idée que les Étrangers & les Nationaux se forment de la Bibliotheque du Roi.

Le mémoire historique qui se trouve à la tête du premier volume du Catalogue des Livres imprimés de cette superbe Bibliotheque, m'a été du plus grand secours : je l'ai toujours eu sous les yeux comme un guide certain, & comme un excellent modele. J'ai également profité des Mémoires donnés à Messieurs Blondel & Mariette par Monsieur l'Abbé Barthelemy, Garde du Cabinet des Médailles, & de celui que Monsieur Joly, Garde des Estampes, a communiqué à Monsieur l'Abbé de Luberſac : car les Savans à qui la Garde des différens dépôts est confiée, loin de repousser de leurs cabinets

les Étrangers & les Curieux qui vien
y chercher des lumieres, ſe font tou
un plaiſir & un devoir de les aider
leurs recherches, & de leur ouvrir
tréſors, ſecondant en cela les vues
rées de Monſieur Bignon, qui ſait qu
de richeſſes ſeroient perdues & inu
ſi elles n'étoient publiques.

J'ai diviſé cet ouvrage en deux pa
dans la premiere j'offre au Public un
Hiſtorique ſur l'origine, l'établiſſe
& l'accroiſſement des différens d
qui forment la Bibliotheque du
cette premiere partie eſt ſuivie
notice des Arrêts du Conſeil, Dé
tions du Roi, Ordonnances &
mens de Librairie relatifs aux Livr
doivent être fournis à la Bibliothe
Roi, par les Auteurs, Imprimeurs
braires.

La ſeconde partie contient la de
tion de chaque dépôt en particulie
l'ordre ſuivant.

*Dépôt des Livres imprimés, p.* 1

La deſcription des Bâtimens, l'
qu'on a ſuivi dans l'arrangement d
vres, le plan bibliographique, la de
tion du Salon qu'on prépare pour les
ſuperbes globes de Coronelli, &c.

*Dépôt des Manuscrits*, *p.* 151.

Description des Bâtimens, arrangement des Manuscrits, Essai historique sur les différens fonds qui composent ce dépôt, une notice de quelques Manuscrits rares & précieux.

*Cabinet des Estampes*, *p.* 225.

L'historique de ce Cabinet & de ses différens accroissemens depuis son origine jusqu'à nos jours.

L'ordre observé dans l'arrangement des Estampes & des planches gravées.

Une Notice des objets les plus curieux à voir dans ce dépôt.

*Cabinet des Titres & Généalogies*, *p.* 257.

L'Histoire de ce Cabinet, l'ordre observé dans l'arrangement des Titres & Généalogies, la Notice des Pieces les plus curieuses.

*Cabinet des Médailles & Antiques*, *page* 265.

Description de ce Cabinet, l'Histoire de ses accroissemens, arrangement des Médailles & Antiques.

Deſcription de pluſieurs moi
curieux, comme Vaſes, Boucliers
dailles, Médaillons, Jettons, &c.

L'Ouvrage eſt terminé par un S
ment à la Notice des Chartes des
rentes Egliſes de France, & par
des Bibliotheques de Paris : j'ai cru
le faire précéder d'une courte deſcr
des reliures employées ſous dif
Regnes depuis François I.er juſqu'
jours, & d'un avis ſur les marque
quelles on peut connoître les Livi
la Bibliotheque du Roi.

J'ai cherché à mettre dans ces d
tions le plus de clarté qu'il m'a é
ſible ; perſuadé que l'exactitude &
ciſion ſont tout ce qu'on peut exig
un Ouvrage de ce genre.

Mon ſeul deſſein, en le comp
a été de mettre le Public en état
noître & d'apprécier les différe
cheſſes de cet immenſe & ſuperb
que nous devons à la magnifi
nos Rois, à leur goût pour les
& les Arts, & qui perpétuera
leurs bienfaits & leur gloire.

*Liſte des Ouvrages qui ont ſervi à la compoſition de l'Eſſai Hiſtorique ſur la Bibliotheque du Roi.*

---

Mémoire hiſtorique ſur la Bibliotheque du Roi, qui ſe trouve à la tête du premier vol. du Catalogue des Livres imprimés, *in-fol.*

L'Architecture Françoiſe, par Blondel, *in-fol.* 4 vol. *le ſecond vol. contient la deſcription des Bâtimens de la Bibliotheque, un abrégé hiſtorique ſur le dépôt des Livres imprimés, le Cabinet des Eſtampes, & ſur le Cabinet des Médailles; ce dernier article a été donné à M. Blondel par M. l'Abbé Barthelemy, Garde.*

Deſcription de Paris, par Piganiol, *in-12*, 10 vol. *pour tous les dépôts.*

Deſcription de Paris, par Felibien, *in-fol. ibid.*

Dictionnaires, recherches & autres Ouvrages ſur Paris, tant *in-fol. in-4°. in-8°.* qu'*in-12*, *ibid.*

Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, *in-4°.* 42 vol. *aux éloges de Meſſieurs les Bibliothécaires & Gardes de la Bibliotheque; diſſertations qui y ſont relatives, ſoit pour tous les dépôts en général, ou pour chaque dépôt en particulier; deſcriptions des Médailles, Médaill. &c.* Voyez *les Tables, aux mots Bibl. Médailles & Antiques, &c.*

Nécrologe des hommes célebres, *in*-12, *Et de Meſſieurs les Bibliothécaires & Gard*

Diſcours ſur les Monumens publics, par M. l'A de Lubersac, *in-fol. ſur le dépôt des primés, ſur celui des Eſtampes (ar donné à l'Auteur par M. Joly, Garde ſur celui des Médailles, article pris l'Architecture Françoiſe.*

Dictionnaire Encyclopédique, *in-fol.* 35 *aux mots Bibl. Médailles, Eſtampes,*

Dictionnaire de Moreri, *in-fol.* 10 vol. *mots Bibl. Parnaſſe françois, & aux n de Meſſieurs les Bibliothécaires & Garc*

Dictionnaire de l'Homme d'État, par M. binet, Cenſeur-Royal, *in*-4°. *au mo bliotheque (cet article a été copié dans l' cyclopédie).*

Journal des Savans, *in*-4°. Voyez *la T aux mots Bibl. Médailles, Globes, Eſt pes, Livres & Manuſcrits, Catalogue noms propres, &c.*

Le Mercure de France, *in*-12.
Le Journal de Trévoux, *in*-12. } à différe
Le Journal de Verdun, *in*-12. } époque
La Gazettte de France, *in*-4°.

Traité des Bibliotheques par Louis Jacob, *in* 2 vol.

Remarques ſur le premier vol. de la Biblio que du Roi, par M. Saas, *in*-12.

Diſcours ſur les Bibliotheques, ſervant de face au Catalogue des Livres de M. de Tl

Traité des plus belles Bibliotheques de l'Europe, par M. Gallois, *in*-12.

Traité ſingulier des plus belles Bibliotheques *in*-12.

Hiſtoire des plus fameuſes Bibliotheques, par J. D. Morhof dans ſon Polyhiſtor.

Hiſtoire des plus fameuſes Bibliotheques, par Grævius.

Recherches ſur Paris, par Jaillot, *in*-8°. Quartier du Palais-Royal.

Curioſités de Fontainebleau, *in*-4°. 2 vol.

Un Manuſc. intitulé État des principales Bibl. de Paris, Extrait de divers Auteurs, *in-fol.*

Voyages de Paul Lucas, *in*-12.

Voyages de Dalmatie, *in*-12.

---

Code de la Librairie *in*-12.

Collection des Procès-verbaux des Aſſemblées générales du Clergé de France, tome 7, page 221.

---

Deſcription du Parnaſſe François, par du Tillet, *in-fol.*

Deſcription des Globes de Coronelli, par Lahire 1704. *in*-8°. *Il n'a été tiré que quelques exemplaires de cet Ouvrage compoſé par ordre de Louis XIV & pour ce Monarque.*

---

Traité de Diplomatique, par les Bénédictins, *in*-4°. 6 vol.

Catalogue des Manuſc. de Baluze, *in*-12.

Catalogue des Livres de Goutard, *in*-8°.

Bibliotheque de la France, édit. donnée par M. de Fontette, *in-fol.* 5 vol.

Bibliotheca Bibliothecarum, *in-fol.* 2 vol.

Extrait d'un Journal de Hollande, *in*-12. 2 vol.

Notice des Manuſcrits de Cangé, *in*-12.

Bibliographie inſtructive, par M. de Bure, *in*-8°. 7 vol.

---

Mémoire ſur le Manuſcrit des Statuts de l'Ordre du St. Eſprit au droit deſir ou du nœud, inſtitué à Naples en 1352, *in*-8°.

---

Traité des Pierres gravées, par M. Mariette, *in-fol.* 2 vol. *pour le Cabinet des Médailles.*

Hiſtoire du Cabinet des Médailles du Roi, par le P. Dumoulinet. *Voy.* Mercure de France, Mai 1719, p. 46.

Sciences des Médailles, *in-fol.*

Hiſtoire abrégée des Empereurs, par M. Beauvais, *in*-12, 3 vol.

Les Monumens de la Monarchie Françoiſe, par le P. Montfaucon, *in-fol.* 5 vol.

Telle eſt à-peu-près la Liſte des Ouvrages d'après leſquels j'ai compoſé celui que j'offre aujourd'hui au Public : je l'ai placée ici avec d'autant plus de confiance, qu'il ſera par-là en état de juger ſi j'ai réuni dans ce petit vol. tout ce qu'on a pu écrire d'in-

téreſſant ſur la Bibliotheque du Roi, & qui ſe trouvoit comme noyé dans un ſi grand nombre d'Ouvrages, d'après leſquels j'ai extrait tout ce qui m'a paru le plus propre à remplir mon objet : j'ai en conſéquence raſſemblé du mieux qu'il m'a été poſſible ces différens matériaux, pour en former un enſemble capable d'offrir aux Curieux un tableau varié, & de donner une juſte idée des richeſſes qui compoſent toutes les parties de cette immenſe Bibliotheque.

Célebre depuis plus d'un ſiécle, & citée comme la plus riche & la plus belle Bibliotheque du monde, j'ai toujours vu avec peine, (je le répete) qu'il ne reſtoit aux Amateurs, ſoit Etrangers ou Nationaux qui viennent viſiter cet auguſte Monument, qu'une connoiſſance imparfaite des richeſſes en tout genre qu'il renferme; je les ai toujours vu regretter, & même marquer quelque ſurpriſe, de ce qu'il n'exiſtoit aucun Ouvrage qui pût leur en indiquer les richeſſes, leur en expliquer les beautés de détail, & leur en apprendre l'hiſtorique.

En effet, de tous les Auteurs qui ont écrit ſur la Bibliotheque du Roi, aucun n'a cherché à la faire connoître dans ſon entier; il n'en a été fait mention qu'en paſ-

ſant, & dans divers grands recueils: il n'y a donc, à proprement parler, d'Ouvrage compoſés exprès ſur cette Bibliotheque que le Mémoire qui ſe trouve à la tête du premier vol. du Catalogue des Livres imprimés, & quelques diſſertations hiſtoriques ſur ſon origine, compoſées par M. Boivin, qui ſe liſent dans les premiers vol. des Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres.

Mais, outre que de pareils Ouvrages ne peuvent pas toujours être entre les mains du Public, puiqu'ils ne ſe trouvent que dans les vol. que je viens de citer, c'eſt qu'ils ne peuvent convenir à tout le monde, ſur-tout aux perſonnes que la curioſité attire les jours publics dans cette magnifique Bibl. & qui deſirent de trouver dans un Livre, non une diſſertation hiſtorique ſur le dépôt qu'elles viennent voir mais la deſcription & l'explication pure & ſimple des objets propres à piquer leur curioſité.

Il eſt aiſé de voir, par ce que j'ai déja dit & par ce que je viens de dire, quels ſont les motifs qui m'ont engagé à entreprendre ce petit Ouvrage, & combien je me trouverois récompenſé de mon travail, ſi le ſuccès pouvoit répondre au deſir que j'ai eu de le rendre utile & agréable au Public.

# ÉTAT
## OU
# TABLEAU
## DE LA BIBLIOTHEQUE DU ROI.
Année 1781.

*Bibliothécaire & Grand-Maître de la Librairie de la chambre du Cabinet du Roi.*

M. Bignon, Conseiller d'État, Conseiller d'honneur du Parlement, Académicien Honoraire de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, à l'Hotel de la Bibliotheque.

*Garde du Cabinet des Médailles & Antiques.*

M. l'Abbé Barthelemy, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, des Académies de Londres, de Madrid, Censeur-Royal, rue Colbert.

M. l'Abbé Barthelemy de Courcay, Adjoint, même demeure.

*Garde du dépôt des Manuſcrits.*

M. Bejot, de l'Académie des Inſcriptions & B
les-Lettres, Profeſſeur-Royal en Éloque
latine, Cenſeur-Royal, à la Bibliotheque

*Garde du dépôt des Livres imprime*

M. l'Abbé Deſaulnais, Cenſeur-Royal,
neuve des Petits-Champs, vis-à-vis celle
Chabanois, ou à la Bibliotheque.

*Garde du Cabinet des Titres & Gén*

M. l'Abbé de Gevigney, de l'Académie
Sciences & Belles-Lettres de Beſançon
la Bibliotheque, ou Quai de la Mégiſſeri

*Garde du Cabinet des Planches grav*
*& des Eſtampes.*

M. Joly, rue Colbert.

*Garde de la Bibliotheque du Roi à V*
*ſailles, & du Cabinet des Livres à*
*ſuite de la Cour.*

M. de Sancy, Secrétaire-général de la

brairie, Cenſeur-Royal, à Verſailles, ou à Paris, rue neuve St. Roch.

*Garde des Livres du Cabinet du Roi à Choiſy.*

M. de la Miniere, Secrétaire-général des Dragons, rue St. Nicaiſe.

*Secrétaire de la Bibliotheque.*

M. l'Abbé Martin, à la Bibliotheque.
M. Dufour, Adjoint, rue Colbert.

*Concierge & Tréſorier.*

M. de Villeneuve, à la Bibliotheque.

*Inſpecteur chargé de veiller au recouvrement des Exemplaires dûs à la Bibl.*

M. le Prince aîné, Inſpecteur de la Librairie près la Chambre Syndicale de Paris, rue des Moulins B. St. Roch, ou à la Bibliotheque.

*Interprêtes pour les Langues Orientales.*

M. Cardonne, Profeſſeur-Royal en Arabe,

Cenſeur-Royal, Inſpecteur de la I près la Chambre Syndicale de Pa Collége Royal, Place de Cambrai.

M. Anquetil, de l'Académie des Inſc & Belles-Lettres, Chauſſée d'Antin vis la rue de Provence.

M. le Roux Deshauterayes, Profeſſeur en Arabe, au Collége Royal.

M. de Guignes, Profeſſeur Véteran lege-Royal de l'Académie des Inſc & Belles-Lettres, Cenſeur-Royal, Moulins Butte St. Roch.

M. Rufin, à la Bibliotheque du Roi Verſailles.

M. Venture, rue du Petit Pont.

---

*Pour les Langues Allemande, ſe, Suedoiſe, Flamande & Ang*

M. Tobieſen Duby, à la Bibliothec rue des Moulins Butte St. Roch.

---

*Pour les Langues Italienne, Eſp & Angloiſe.*

M. l'Abbé Blanchet, Cenſeur Royal, r pl·ine, à l'Hôtel de Flandres, o Germain-en-Laye.

*Graveur en Taille-douce attaché à la Bibliotheque.*

M. St. Aubin.

*Imprimeur en Taille-douce du Cabinet des Eſtampes.*

M. Lercullier, Imprimeur en Taille-douce de la Ville, à la Bibliotheque.

*Relieur des Livres de la Bibliotheque.*

M. Durand, Relieur du Clergé de France, rue du Mont-Saint-Hilaire vis-à-vis le Puy-certain.

## APPROBATION.

J'AI lu par Ordre de Monſeigneur le Garde des Sceau un Ouvrage intitulé, *Tableau Hiſtorique des p belles Bibliotheques de Paris*, &c. dans lequel je n rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion.

A Paris le 3 Mai 1780.

*BEJOT.*

## PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de Fran & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeille les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres d Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſei Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutena Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendr SALUT. Notre bien-amé le ſieur LE P... Nous a f expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner public *Le Tableau Hiſtorique & critique des plus bel Bibliotheques de Paris, tant publiques que particulieres* ou *Voyage Bibliographique de Paris & de la France général, de ſa compoſition*, s'il Nous plaiſoit lui a corder nos Lettres de Privilége à ce néceſſaires. A c CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſan nous lui avons permis & permettons de faire imprim ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemble & de le vendre, faire vendre par-tout notre Roya me. Voulons qu'il jouiſſe de l'effet du préſent Privilé pour lui & ſes hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne rétrocede à perſonne ; & ſi cependant il jugeoit à pr

l'en faire une ceſſion, l'Acte qui la contiendra ſera giſtré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de ité, tant du Privilége que de la ceſſion; & alors le fait ſeul de la ceſſion enregiſtrée, la durée du nt Privilége ſera réduite à celle de la vie de l'Exnt, ou à celle de dix années à compter de ce jour, Expoſant décede avant l'expiration deſdites dix an. Le tout conformément aux articles IV & V de rêt du Conſeil du trente Août 1777, portant Réglet ſur la durée des Priviléges en Librairie. Fais défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres onnes, de quelque qualité & condition qu'elles nt, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans in lieu de notre obéiſſance; comme auſſi d'impriou faire imprimer, vendre, faire vendre, débini contrefaire leſdits ouvrages ſous quelque prétexte ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par : dudit Expoſant, ou de celui qui le repréſentera, ine de ſaiſie & de confiſcation des exemplaires conits, de ſix mille livres d'amende, qui ne pourra modérée, pour la premiere fois, de pareille nde & de déchéance d'état en cas de récidive, & de dépens, dommages & intérêts, conformément à rêt du Conſeil du 30 Août 1777, concernant les re-façons. A la charge que ces Préſentes ſeront enſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois la date d'icelles, que l'impreſſion dudit Ouvrage faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau er & beau caractere, conformément aux Réglet de la Librairie, à peine de déchéance du nt Privilége; qu'avant de l'expoſer en vente, manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit rage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très- & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, ſieur Hue de Miroménil; qu'il en ſera enſuite

remis deux Exemplaires dans notre Biblio
blique, un dans celle de notre Château d
un dans celle de notre très-cher & féal Chev
cellier de France, le Sieur DE MAUPEOU, i
celle dudit Sieur HUE DE MIROMÉNIL,
peine de nullité des Préſentes. Du con
quelles vous mandons & enjoignons de
ledit Expoſant & ſes hoirs, pleinement
ment, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait au
ble ou empêchement. VOULONS que la cop
ſentes, qui ſera imprimée tout au long au
cement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit
duement ſignifiée, & qu'aux copies collati
l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Sec
ſoit ajoutée comme à l'original. COMMANDO
mier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis
pour l'exécution d'icelles tous Actes requis &
ſans demander autre permiſſion, & nonob
meur de Haro, Charte Normande & Lettre
traires : Car tel eſt notre plaiſir. Donné
trentieme jour d'Août l'an de grace mil ſept
tre-vingt, & de notre regne le ſeptieme. P
en ſon Conſeil.

LE BE

*Regiſtré ſur le Regiſtre XXI. de la Cham*
*& Syndicale des Libraires & Imprimeurs*
*Numéro* 2029, *fol.* 324, *conformément a*
*tions énoncées dans le préſent Privilége ; & à*
*de remettre à ladite Chambre les huit Exemp*
*crits par l'Article CVIII du Réglement de* 172
*ce* 13 *Octobre* 1780.

FOURNIER, *Ad*

# ESSAI
## HISTORIQUE
### SUR
## *LA BIBLIOTHEQUE*
## DU ROI.

LA Bibliotheque du Roi, foible dans ſes commencemens, aujourd'hui parvenue à ce degré de magnificence, & à cette immenſité de volumes, qui la rendent la plus belle & la plus riche Bibliotheque du Monde, reſſemble à ces grands établiſſemens dont l'origine eſt ſouvent obſcure & incertaine. Formée d'abord d'un nombre peu conſidérable de volumes, il n'eſt pas aiſé de déterminer auquel de nos Rois elle eſt redevable de ſa fondation. Ce n'eſt donc qu'après de médiocres accroiſſemens & une longue ſuite d'années, de même qu'après diverſes révolutions, qu'elle eſt devenue ce qu'on la voit aujourd'hui.

Pluſieurs de nos Rois, avant le quatorziem ſiecle (1), ont eu des Bibliotheques; mais paroît qu'elles ne ſubſiſtoient que pendant l vie de ces Princes, qui en diſpoſoient à leu

(1) Les Sciences & les Arts que l'Empereu Charlemagne avoit appellés en France, n'y firen pas des progrès auſſi rapides qu'on avoit lieu d l'eſpérer; ils ſemblerent renaître & s'éclipſer tour-à tour dans les ſiecles ſuivans, avec les Savans qui le profeſſoient. Les guerres inteſtines & étrangeres, l goût des Croiſades, l'avidité des Seigneurs, unique ment occupés du ſoin d'aggrandir leurs domaine & de conſerver ceux qu'ils avoient uſurpés; le géni même des François, vif, léger & naturellement plu porté à la galanterie & à l'exercice des armes, qu' l'étude & à la méditation, furent ſans doute la cauſ de la décadence des Lettres & de la léthargie dan laquelle les Sciences parurent plongées pendant troi ſiècles. On ſe tromperoit cependant, ſi l'on s'imaginoi qu'elles furent abſolument négligées; chaque Cathé drale avoit ſes Ecoles, les Monaſteres avoient auſſ les leurs; mais à quoi ſe réduiſoient les leçons qu l'on donnoit alors aux Clercs, les ſeuls qui s'adonnaſ ſent à l'étude? Quelques principes de Grammaire, d Dialectique, de Théologie & de Muſique, faiſoien toute la ſcience des Profeſſeurs. On ne liſoit poin ſans permiſſion les Ouvrages des Grecs, ni ceux de Romains, on les regardoit comme auſſi profanes qu leurs Auteurs; des copies de la Bible, quelques traités des Peres de l'Egliſe, des Canons, des Miſſels & des Livres Liturgiques & de Plein-chant, formoient dans ces tems-là toutes les Bibliotheques: on peut juger qu'elles n'étoient pas conſidérables. *Voy.* Rech. ſur Paris, *par Jaillot*, quart. Montmartre, p. 53; *Dubreul*, tom. 1. p. 157.

gré, & en faveur de qui ils jugeoient à propos. Preſque toujours diſſipées après leur mort, il n'en paſſoit guere à leurs ſucceſſeurs que les livres qui avoient été à l'uſage de leur Chapelle (1). C'eſt ce qu'on vit arriver ſous S. Louis. Ce

(1) L'Hiſtoire nous apprend que Charlemagne, à qui les Sciences ne doivent pas moins que la Religion, avoit amaſſé une Bibliotheque, & ordonna par ſon teſtament qu'elle ſeroit vendue & l'argent diſtribué aux pauvres. *Voy.* la Vie de ce Prince par *Eginhard*, citée par *Lambecius*, *Bib. Cæſ. Vindob.* tom. 2, p. 264, lequel nous donne la notice d'un des plus beaux livres de la Bibliotheque de ce Prince; il ajoute qu'il ne ſait comment il eſt paſſé dans celle de l'Empereur: ce vol. eſt un recueil de lettres que les Papes Grégoire III, Etienne III, Zacharie I, Paul I, Etienne V, Adrien I, & l'Anti-Pape Conſtantin, écrivirent à Charles Martel, à Pépin & à Charlemagne. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt qu'on lit dans le titre, qu'il a été écrit par les ordres & par les ſoins de Charlemagne. Louis le Débonnaire, Charles-le-chauve & ſes ſucceſſeurs ont eu auſſi des Bibliotheques. On voit parmi les ſubſcriptions d'un Concile tenu l'an 876, que Hilduin, Abbé de Saint Denis, étoit Bibliothécaire de Charles-le-chauve; Ebon, Archevêque de Reims, l'avoit été auſſi de cet Empereur, comme on le voit par une de ſes lettres au Pape Nicolas, où il dit qu'Ebon avoit reçu cet emploi de ſon pere Louis le Débonnaire. *Voy. Morhoff. Polyhiſt.* tom. 1, liv. 1, cap. 6, 8.

On voit par-là combien la place de Bibliothécaire de nos Rois étoit dès-lors honorable, puiſqu'on ne la donnoit qu'à des Archevêques ou à autres perſonnages de ce rang.

Prince protégea les Lettres, & chercha tc
moyens de ſe rendre utile au petit nomt
ſes Sujets & autres, qui les cultivoient
ſon regne. Etant en Orient, il entendi
ler d'un Seigneur Sarraſin d'Egypte, qi
ſoit tranſcrire les meilleurs livres de I
ſophie qui ſe pouvoient trouver, pour l
des jeunes gens du Pays. Cet exemple le
à ſon retour en France, à faire la même c
l'égard des S^tes Ecritures, & des Ouvrag
S^cs Peres, dont il fit copier un grand nc
ſur les manuſcrits qu'il avoit trouvés e
verſes Abbayes: il fit conſtruire exprès à
au Tréſor de la Sainte Chappelle, un lieu
mode & sûr, où il renferma ſa nouvelle E
theque, & laiſſa aux Gens de Lettres
berté d'aller conſulter ces ſources de la S
Doctrine; lui-même s'y enfermoit ſo
pour y étudier dans ſes heures de loiſ
l'on a remarqué qu'il liſoit bien plus v
tiers les Ouvrages des Peres, que
les Ecrits des meilleurs Ecrivains de ſon
Cette Bibliotheque étoit auſſi nombreuſe c
pouvoit l'être, dans un tems où l'ignoranc
ſiecles précédens commençoit à peine
diſſiper. Ce Prince ne la laiſſa pas à ſe
fans: il en fit quatre portions égales, non
pris les livres de ſa Chappelle, & la
par ſon Teſtament aux quatre Maiſons
gieuſes qu'il affectionnoit le plus, ſa
aux Jacobins, aux Cordeliers de Paris, à

baye de Royaumont, & aux Jacobins de Compiegne. Philippe-le-Bel donna les livres qui lui avoient appartenu, à divers Particuliers, & ſes trois fils en firent autant. Philippe de Valois n'eut que de l'indifférence pour les Lettres & pour les Savans.

Ce n'eſt donc que ſous les regnes ſuivans que l'on doit chercher l'époque du premier établiſſement d'une Bibliotheque Royale, fixe & permanente, deſtinée à l'uſage du Public, regardée comme inaliénable, & comme une des plus précieuſes portions des meubles de la Couronne, à l'enrichiſſement de laquelle nos Rois ont contribué, ſuivant le plus ou moins d'inclination qu'ils ont eu pour les Lettres.

Le goût pour l'étude, qui s'étoit renouvellé quelque tems avant S. Louis, ſe fortifia inſenſiblement, & prit une nouvelle vigueur par la protection dont le Roi Jean honora les Lettres; il les cultiva lui-même, & aima par conſéquent les livres. Ce Prince n'en avoit cependant qu'un petit nombre, le tout ſe réduiſant à-peu-près à huit ou dix vol. parmi leſquels on comptoit: 1.° la traduction du livre *de la Moralité des Echecs*, qui lui fut préſentée par *Jean de Vignay*, Religieux Hoſpitalier de S Jacques du Haut-Pas; 2.° *un Dialogue* Latin, touchant les ſubſtances (1); 3.° la Traduction

(1) Il exiſte dans la Bibliotheque de S. M. un exemplaire de cet Ouvrage qu'on croit unique. Ce Livre

Françoiſe *des trois Décades de Tite-Live*, que Pierre Berceure, *Bénédictin*, Prieur de S. Eloi, avoit entrepriſe par l'ordre du Roi ; 4.° des Fragmens d'une Verſion Françoiſe *de la Bible*, commencée par Maître *Jean de Sy*, & qui vraiſemblablement n'a pas été achevée ; 5.° un volume *des Guerres de la Terre Sainte* ; 6.° trois ou quatre Livres de Dévotion. C'étoient-là, ou peu s'en faut, toutes les richeſſes littéraires de ce Roi, leſquelles ayant paſſé à ſon Succeſſeur, furent le premier fonds de la Bibliotheque que Charles V fonda dans la ſuite, & que l'on peut regarder comme l'origine de la Bibliotheque du Roi telle qu'elle eſt aujourd'hui.

Charles V profita, pour la culture des Lettres, de la paix qu'il rendit à ſes Etats. Il étoit Savant pour ſon tems, & aimoit paſſionnément la lecture & les livres : ſon principal ſoin étoit d'en faire copier continuellement, & il les faiſoit orner de belles miniatures. Jean de Bruge auquel il accorda le titre de ſon Peintre, paroît être celui que ce Prince avoit choiſi pour cela. Pour lui plaire, les Princes, les Grands de ſa Cour & les Officiers de ſa Maiſon s'empreſſoient à lui en offrir. Les Savans animés par les récompenſes dont il payoit leurs travaux, enrichirent & augmenterent conſidéra-

fait honneur au Roi Jean ; ce Prince y eſt interlocuteur avec l'Auteur, homme de grands ſens, verſé dans la lecture des bons livres.

blement & en peu de tems la Bibliotheque de ce Prince, de leurs productions & d'un grand nombre de Traductions Françoiſes ; genre de travail qui étoit devenu à la mode ſous le regne de ce ſage Monarque (1).

La protection qu'il ſe fit gloire d'accorder aux Savans, & ſon amour pour les Lettres, le porterent à mettre ſes Sujets en état de profiter d'un ſi riche tréſor, qu'il n'avoit amaſſé que pour ſa propre inſtruction. Il le logea à Paris, dans une des tours du Louvre, que l'on appella *Tour de la Librairie* : les livres y occupoient trois étages, & y étoient rangés avec autant de ſoin que de propreté (2). La garde en fut donnée à Gilles Mallet, pour lors Valet de Chambre, & enſuite Maître d'Hôtel du Roi.

(1) Tous ces Ouvrages ajoutés à l'ancien fonds & à ceux que ce Prince avoit acquis d'ailleurs, augmenterent beaucoup & en peu de tems, & formerent une collection d'environ 900 vol. nombre remarquable dans un tems où les Lettres n'avoient fait que de médiocres progrès en France.

(2) Pour les conſerver précieuſement, Charles V, [rapportent Sauval & Félibien], voulut qu'on fermât de barreaux de fer, de fil de laiton & de vitres peintes, toutes les fenêtres de ſa Bibliotheque : les lambris des murs étoient de bois d'Irlande, la voûte étoit lambriſſée de bois de cyprès, & tous ces lambris étoient embellis de ſculptures en bas relief. On y mit par ſon ordre trente petits chandeliers & une lampe d'argent qui étoient allumés toutes les nuits, afin que l'on pût y travailler à toute heure.

Mallet en dreſſa lui-même l'inventaire (1) en 1373. lequel fait connoître les livres dont cette Bibliotheque étoit compoſée. Ce Catalogue eſt diviſé en trois chapitres, le premier nous apprend que la premiere Chambre de la Librairie contenoit 269 vol. la ſeconde 260, & la troiſieme 381, ce qui fait en tout 910 vol.

Quelque mal rédigé que ſoit ce Catalogue, & quoique les livres y ſoient énoncés ſans ordre, on ne peut nier qu'il ne ſoit un morceau précieux pour l'Hiſtoire Littéraire: il y eſt fait mention d'Auteurs & d'Ouvrages François, inconnus à nos Bibliographes. Gilles Mallet a encore eu ſoin d'y obſerver à quelle occaſion ces livres avoient été compoſés, par qui ils avoient été donnés au Roi, & à qui ils avoient été prêtés ou remis par ordre de ce Prince. Cet inventaire, comme nous

(1) Il eſt intitulé [*Inventoire des Livres du Roy, noſtre Sire, eſtans en ſon Chaſtel du Louvre.*] Cet inventaire exiſte à la Bibliotheque du Roi, fonds de Colbert (ou *de Baluſe*); on a tâché d'en effacer la ſignature de François I, à qui il avoit appartenu.

Le premier feuillet eſt en blanc; on lit ſur le ſecond, *cy-après en ce papier ſont écrits les livres de très-ſouverain & très-excellent Prince Charles-le-Quint de ce nom, par la grace de Dieu, Roi de France, eſtans en ſon Chaſtel du Louvre, en trois Chambres l'une ſur l'autre, l'an de Grace 1373, enregiſtrés de ſon commandement par moi Gilles Mallet, ſon Varlet de Chambre.*

l'avons déja dit, contient 910 vol. On y trouve des Bibles Lat. des Verſions Franç. faites par différens Traduct. des Miſſels, des Pſeautiers ou Breviaires, des Heures, des Offices particuliers, & autres livres d'Egliſe, preſque tous enluminés avec ſoin, couverts de riches étoffes, & garnis de fermoirs d'or & d'argent. La plupart de ces livres venoient des prédéceſſeurs de Charles V, & pluſieurs avoient appartenu à S. Louis. On y voyoit auſſi des livres de Dévotion d'un autre genre, tels que la Légende dorée, l'Hiſtoire particuliere des Miracles & les Vies particulieres de Saints & de Saintes: les Ouvrages des Saints Peres y étoient en petit nombre, mais il y avoit beaucoup de Traités d'Aſtrologie, de Géomancie & de Chiromancie, ſciences vaines & mépriſables, *le ſcandale de la Philoſophie*, & que l'on regardoit alors comme les plus ſublimes des connoiſſances humaines. Charles V partageoit l'erreur de ſon ſiecle; le crédule Monarque fit traduire tous les livres qui avoient rapport à ces ſortes de Sciences. Les Ouvrages de Juriſprudence ſe réduiſoient aux Décrétales, au Code & au Digeſte, avec quelques livres de Politique, & les Coutumes de quelques Provinces de France: ceux de Medecine, à quelques Ouvrages d'Hippocrate, un d'Avicenne, divers ouvrages d'Auteurs Arabes, traduits en Latin ou en François, & quelques Ecrits compoſés par des Auteurs du tems. La Phyſique & la Philoſophie paroiſſent avoir été les plus

négligées : l'Hiſtoire y étoit très-abondante
y en avoit pluſieurs tant générales que p
ticulieres, ſur-tout de la Vie de S. Louis &
guerres d'outre-mer. Cette partie de l'Hiſto
& les Romans, ſoit en rime, ſoit en pro
étoient les deux parties dominantes, & peut-
les plus curieuſes, de la Bibliotheque du Lou

Il paroît par le catalogue de *Gilles Mal*
& par un autre inventaire général, que Cl
les V. avoit encore des livres ailleurs que d
le Louvre, & qu'il en faiſoit mettre de tem
tems dans ſes différentes Maiſons Royales
ſembleroit, (*ait l'Auteur au Mém. Hiſt. ſu*
*Bibl. du R. p.* 5.) que ce Prince, en divi
ainſi ſa Bibliotheque, prévît quelle en ſeroi
deſtinée après ſa mort, & qu'il voulût, par
précaution ſi ſage, préparer quelques reſſou
pour ſon rétabliſſement.

Tel étoit à-peu-près l'état de cette Bibliothec
qu'on ne connoîtroit plus ſans le catalogue
nous en a été conſervé, lequel nous apprenc
quelles ſortes de livres la Biblioth. du Lou
étoit compoſée, & nous met à portée
juger quel étoit le goût de ce ſiecle pour
Sciences & pour la Littérature.

Après la mort de Charles V, un des prem
ſoins de Charles VI, lorſqu'il fut monté ſu
Trône, (en 1380), fut de faire faire dans
formes, par un de ſes Secrétaires, le reco
ment des livres du Louvre, ſur l'inventaire
en avoit été fait par Gilles Mallet : il ne s'y tro

de manque que ceux qui avoient été donnés ou prêtés à divers Particuliers par le feu Roi.

Ce Prince ne conſerva pas ces livres avec le même ſoin ; il en tira même de ſa Bibliotheque pluſieurs, qui n'y rentrerent plus. Le Duc d'Anjou, Régent du Royaume, & quelques autres Princes s'approprierent ceux qu'on leur avoit prêtés ; les Officiers de la Cour en emporterent beaucoup qui ne furent pas rendus ; mais le Roi réparoit en quelque ſorte ces pertes par de nouvelles acquiſitions qu'il faiſoit de tems en tems. « Il ſemble, ( dit M Boivin ), (1) que la » Bibliotheque du Roi étoit alors comme un » Magaſin public, ouvert à tout le monde, & » une eſpece de Tréſor Royal, d'où il ſortoit » autant de richeſſes qu'il y en entroit. » Le Duc de Guyenne ſon fils aîné augmenta, en 1409, le nombre des livres du Louvre d'une vingtaine de volumes. G. Mallet les reçut & en fit l'état, ou plutôt il les inſéra à la ſuite de ſon catalogue (2).

A Gilles Mallet, mort en 1410 ſuccéda pour la garde de la Librairie Antoine des Eſſarts, Garde des deniers de l'Epargne. On

(1) Mém. de l'Acad. des Inſcrip. tom. 1.

(2) Il eut ſoin de mettre à la tête de cette liſte, ce petit avertiſſement : Ce ſont les livres que noble & puiſſant Prince, Monſeigneur le Duc de Guyenne, aîné fils du Roy Charles VI de ce nom, Roy de France, a envoyez en la Librairie du Roy noſtre

voit par l'inventaire (1) que firent alors d
Officiers & le Greffier de la Chambre
Comptes, mais avec beaucoup plus de for
lités qu'auparavant, que ces livres, tant c
qui étoient dans le premier inventaire
dont on trouve de manque environ 200 v
mes, que ceux qui n'avoient point encore
inſcrits, n'alloient point, en 1411, au-del
onze cens, dont il faut retrancher ceux
ne ſe trouvoient plus. Jean Maulin, C
du Roi en ſa Chambre des Comptes, & C
nier de Saint-Yon, (2) Échevin de Paris,
roiſſent avoir ſuccédé l'un après l'autre à
toine des Eſſarts, dans l'Office de Garde d
Bibliotheque du Roi.

L'an 1423, peu de tems après la mort
Charles VI, les livres de la Tour du Lou
furent de nouveau inventoriés par trois Co
miſſaires de la Chambre des Comptes, qui
querent pendant cinq jours à dreſſer un nou
inventaire, & on en fit faire en même te

---

Seigneur, au Louvre, par Maiſtre Jean d'Arſon
Confeſſeur & Maiſtre d'Ecole de mondit Seig
de Guyenne, & leſquels ont été reçus & mis en l
Librairie par moi Gilles Mallet, Maiſtre d'Hoſte
Roy notredit Seigneur, & Garde de ladite Librai
le 7 de Janvier 1409.

(1) Cet inventaire ſe conſerve à la Bibliotheque
Roi.

(2) La Garde de la Bibliotheque lui fut donné
11 du mois de Mai 1412.

r trois Libraires, la priſée, qui ſe montoit leux mille trois cent vingt trois livres quatre s, ſomme conſidérable pour ce tems-là. Le mbre des livres ne fut pas augmenté depuis décès de Gilles Mallet ; au contraire, ne s'en trouva alors qu'environ huit cens iquante.

Les Anglois, appellés à Paris par Iſabeau Baviere, s'étoient rendus les maîtres de te Capitale : le Duc de Betfort, qui prenoit ors le titre de Régent du Royaume de France, fit repréſenter, le 22 Juin 1425, par Gar- r de Saint-Yon, les livres dont celui-ci avoit garde, & qui étoient contenus dans l'inven- re de 1423 ; il en rendit bon compte, continua de les avoir juſqu'en 1429, qu'il fut pleinement déchargé par le même Duc Betfort, qui lui en fit donner quittance. Ces res furent achetés 1200 liv. par ce Duc, & te ſomme fut comptée à Pierre Thyery, trepreneur du mauſolée de Charles VI & de Reine Iſabeau ſon Epouſe. Il y a toute appa- ice qu'il ne les acquit que pour les faire paſ- en Angleterre.

C'eſt ainſi que les malheurs dont le Royaume France fut accablé au commencement du ne de Charles VII, furent cauſe que la liotheque du Roi fut entiérement diſſipée. Ce nce ne ſongea point à en réparer la ruine, s ſoins plus importans l'en empêcherent ; il ſe tenta ſeulement du petit nombre de livres

qui lui furent dédiés par des Auteurs
Traducteurs de ſon tems.

Louis XI, Prince ſtudieux & habile, c
Regne fut aſſez tranquille, ſe fit un devoir
maſſer les débris de la Librairie du Lo
épars dans les Maiſons Royales, où Cha
avoit fait remettre un nombre de volum
y joignit les livres de ſon pere & les ſie
s'en forma (vers l'an 1475), une Biblioth
qui, à la faveur de l'Imprimerie inventée
paravant, s'accrut de beaucoup. Il l'augmei
ſuite des livres de Charles de France ſon
(1) &, ſelon toutes les apparences, de ce
Ducs de Bourgogne, dont il réunit le D
la Couronne. La Bibliotheque de Louis
un Garde particulier, nommé *Laurent*
*mier ;* il y avoit auſſi un Enlumineur en
nommé *Jean Fouquet, de Tours*, dont l'h
ſe fait remarquer dans le manuſcrit des A
tés judaïques de Joſeph, qui exiſte dans
bliotheque du Roi. Pour Robert Gaguin
n'eſt pas certain qu'il ait été Bibliothécaire

(1) On reconnoît encore aujourd'hui les l
Charles de France, parce qu'ils ſont marqués
propre main : pour ceux de Louis XI, except
ques-uns, ce n'eſt que par conjecture qu'on p
reconnoître.

(1) Selon Dubreuil, la grande ſcience que
Gaguin avoit dans les bons livres, lui fit mé
dignité de Bibliothécaire de Louis XI. *Voy.*
Paris, page 10 & 49, liv. 3.

Charles VIII ajouta aux livres que Louis XI avoit raſſemblés, ceux qui furent compoſés en ſon honneur & à ſon uſage. En 1495, il y joignit encore ceux qu'il fit apporter de Naples, après la conquête de ce Royaume : ces livres étoient d'autant plus précieux, qu'ils venoient d'une Bibliotheque formée dans les X V & XV ſiecles, par des Princes que leur ſavoir & leur amour pour les Lettres avoient rendus également recommandables. Robert, de la Maiſon d'Anjou, l'avoit commencée; Alphonſe & Ferdinand d'Arragon, Rois de Naples, après Robert, s'étoient appliqués à l'enrichir : Ferdinand ſur-tout l'avoit beaucoup augmentée par l'acquiſition des livres confiſqués ſur les Grands du Royaume, qui, ayant conſpiré contre lui, furent condamnés au ſupplice. Il eſt encore facile de diſtinguer, dans la Bibliotheque du Roi, ceux des Rois de Naples & de Seigneurs Napolitains, par les armories, les ſouſcriptions, les ſignatures & autres marques.

Pendant que Louis XI & Charles VIII s'empreſſoient ainſi de raſſembler le plus de livres qu'ils pouvoient, les deux Princes de la Maiſon d'Orléans, Charles & Jean Comte d'Angoulême ſon frere, revenus d'Angleterre après plus de 25 ans de priſon jettoient, le premier à Blois, & le ſecond à Angoulême, les fondemens de deux Bibliotheques qui devinrent bientôt Royales : ces deux Princes rapporterent d'Angleterre pluſieurs livres qu'ils y acheterent

parmi leſquels il s'en trouva pluſieurs de ceux qu le Duc de Betfort avoit enlevés de la Tour de l Librairie. Cet achat conſiſtoit en ſoixante vo qui, au retour de ces Princes (1), furent appor tés d'abord à Saint-Omer, & delà envoyés Blois (2). Le premier fonds de cette Bibliothe que venoit également des livres de la Tour d la Librairie du Louvre, qui en avoient été t rés par Louis d'Orléans, fils de Charles l Sage, aſſaſſiné à Blois, en 1407 : ces livre conſiſtoient en cinq vol. ſavoir, *les Voyage de Marc Paul, Vénitien*; *le Gouvernement d Rois*; une *Bible* très belle & très-richemer ornée; une autre *Bible* & un *Miſſel* : ce pet nombre de vol. fut, comme on le voit, le pr mier fonds de la Bibliotheque de Blois, de mê me que ceux du Roi Jean l'avoient été de cell de Charles V.

Louis XII, fils de Charles Duc d'Orléan étant parvenu à la Couronne, réunit la B

(1) Charles d'Angoulême aimoit beaucoup l'étude on remarque ſur la plûpart des livres qui lui ont a partenu, ſa ſignature écrite d'une main exercée plus ſavante que ne l'étoit ordinairement celle d Grands Seigneurs. Il eſt encore facile de reconnoît une partie des livres de Blois, parce qu'ils portent l'é d'Angoulême.

(2) Le Catalogue original exiſte encore aujourd'h dans le tréſor de la Chambre des Comptes de Blois il y en a une copie à la Bibliotheque du Roi.

bliotheque de Blois à celle du Louvre, ou plutôt il fit tranſporter à Blois les livres de ſes deux prédéceſſeurs, Louis XI & Charles VIII: il eut un ſoin particulier pendant ſon regne d'augmenter ce tréſor, qui devint encore bien plus conſidérable, lorſque ce Prince y eut fait entrer la Bibliotheque que les Viſcomti & les Sforce, Ducs de Milan, avoient établie à Pavie; elle n'étoit guere d'un moindre prix que celle des Rois de Naples, dont Charles VIII s'étoit emparé quelque tems auparavant. Louis XII y ajouta encore les livres qui avoient appartenu au célebre *Petrarque*, & ceux du cabinet de *Louis de la Gruthuſe*, Seigneur Flamand, qui avoit fait une grande figure à la Cour des derniers Ducs de Bourgogne (1). La Bibliotheque des Ducs de Milan, ſelon quelques Auteurs de ce tems-là, étoit l'admiration non-ſeulement de la France, mais encore de l'Italie; elle étoit compoſée de ce que nous avons

(1) La plûpart des manuſcrits qui ont appartenu à ce Seigneur, & qui ont paſſé dans la Bibliotheque Royale, étoient preſque tous décorés de ſes armes; mais on les a grattées pour y ſubſtituer celles du Roi, ce qui ſe remarque aiſément, pour le peu qu'on y faſſe attention; il eſt aiſé par-là de reconnoître encore la plus grande partie des livres qui ont appartenu au Seigneur de la Gruthuſe, dont les armes ſont à la croix de ſable, écartelée d'argent, au ſautoir. La déviſe eſt *plus en vous*, que l'on lit encore ſur ces différens manuſcrits, & qui a été effacée ſur pluſieurs. On trouve auſſi dans différentes Bibliotheques [ dans celle de M. le

de meilleurs Auteurs Latins, ſacrés & profanes outre quelques anciens Auteurs Grecs (1).

François premier fit, à l'égard des livres Blois, dont il avoit lui-même augmenté le nombre de tems en tems, ce que Louis XII avoit fait à l'égard de ceux des Rois Louis XI Charles VIII: il ſe détermina, en 1544, à l incorporer à la Bibliotheque qu'il avoit commencé d'établir au Château de Fontainebleau Mellin de Saint-Gelais porta à Blois les ordres du Roi, & en conſéquence deux Maîtres d

---

Duc de la Valliere, ] pluſieurs manuſcrits qui ont appartenu au Seigneur de la Gruthuſe. Ces manuſcrits ſont de la plus parfaite conſervation, tous en velin écrits ſupérieurement, & ornés de belles miniatures & vignettes en or. Parmi ceux que le Roi poſſede dans ſa Bibliotheque, & dont quelques-uns portent encore les armes de la Gruthuſe, on en diſtingue d'une grande beauté, ſavoir, *la Somme Rurale*, in-f 2 volumes avec de belles miniatures & de riches ornemens, n.° 6857; la *Conſolation de Boëce*, d'une execution parfaite, & d'une magnificence ſans exemple n.° 6810; un autre exemplaire du même Ouvrage a de la plus grande beauté. M. le Duc de la Valliere poſſede auſſi un de ces manuſcrits, lequel eſt parfaitement beau; il a pour titre *la Forteresſe de la Foi*, in-f 3 vol. décorés de belles & grandes miniatures; ſuperbe exemplaire eſt le même que celui dont pa *Duverdier*.

(1) Il eſt encore facile de reconnoître parmi livres manuſcrits de la Bibliotheque du Roi, l'origi de la plûpart de ces anciennes acquiſitions, par marques particulieres qui les diſtinguent.

Comptes, commis par la Chambre de cette Ville, dreſſerent l'inventaire des livres, ſpheres, globes, &c. Saint-Gelais donna ſon récépiſſé, & accompagné d'un des deux Maîtres des Comptes, il fit conduire les ballots à Fontainebleau, où ils furent remis entre les mains de *Mathieu la Biſſe*, qui en donna ſon reçu le 22 Juin 1544, comme Garde de la Librairie de ce Château. Cet inventaire fut fait en préſence de Mellin de Saint-Gelais & de Jean de la Barre, commis à la Garde de la Librairie du Château de Blois; on le conſerve à la Bibliotheque du Roi, il eſt de cent & vingt-huit feuillets, & commence par une eſpece de procès-verbal. Il réſulte de cet inventaire, que la Bibliotheque de Blois n'étoit que d'environ 1890 volumes, parmi leſquels on ne compte pas plus de 109 vol. imprimés, & 38 ou 39 manuſcrits grecs, qui avoient été apportés de Naples, & remis à Blois par le célébre Laſcaris. Cette augmentation donna un grand luſtre à la Bibliotheque de Fontainebleau, qui par elle-même étoit déja aſſez riche, & qui devoit ce qu'elle étoit à François premier (1).

Ce Prince, ami des Lettres & des Savans, fit

(1) Outre l'inventaire que l'on poſſéde des livres de Blois transférés à Fontainebleau, il eſt encore très-facile de les reconnoître, puiſqu'on lit ſur la plus grande partie de ces livres, cette inſcription, *de Camera Computorum Bleſens.*

chercher par tout des manuſcrits grecs, & en obtint un grand nombre, dont il enrichit ſa Bibliothéque. *Jerôme Fondule* fut chargé le premier de faire dans les pays étrangers la recherche des manuſcrits grecs; il en rapporta environ ſoixante, qui lui avoient couté douze cens écus, & le Roi lui donna pour ſes voyages quatre mille écus d'or; c'étoit vers l'an 1519. Dans la ſuite, Jean de *Pins*, Evêque de Lavaur, George d'*Armagnac* & *Guillaume Pelliciers*, Evêque de Montpellier, qui furent ſucceſſivement Ambaſſadeurs de France à Rome ou à Veniſe, eurent ordre d'acheter tous les livres grecs qu'ils pourroient trouver, & de faire copier ceux qu'ils ne pourroient obtenir par argent. Pendant que ces Miniſtres exécutoient les ordres du Roi, divers particuliers envoyoient auſſi d'Italie de quoi enrichir la Bibliothéque de Fontainebleau. On compte parmi eux *Antoine Eparque*, ſavant grec de l'Iſle de Corfou *Jean Gadde*, *François Aſulan*, habile Imprimeur de Veniſe, & beau-frere d'Alde Manuce. Les livres, tant manuſcrits qu'imprimés, envoyés à la Bibliothéque de Fontainebleau par ces différens particuliers, ſont la plûpart ſignés & par conſéquent aiſés à reconnoître.

Le Catalogue de ces manuſcrits qui, en 1544 n'alloit pas au delà de deux cens ſoixante, fut dreſſé par *Ange Vegece* ou *Vergece*, ce copiſte grec, dont l'écriture eſt ſi belle (1), & qui

(1) Il eſt très-aiſé de ſe convaincre de la beauté d

François I fit venir en France. On trouve dans ce Catalogue les noms de ceux qui avoient ou donné ou procuré ces différens manuſcrits. Pluſieurs Auteurs aſſurent que *Pierre-Gilles, Guillaume Poſtel & Juſte Tenelle* voyagerent auſſi au Levant aux dépens du Roi, avec ordre d'y acheter des livres pour ſa Bibliothéque; & l'on croit que c'eſt de-là que viennent les manuſcrits grecs qui ſont entrés dans la Bibliothéque de Fontainebleau les trois dernieres années de la vie de François I. Le nombre des manuſcrits apportés par Pierre Gilles, Guillaume Poſtel & Juſte Tenelle, n'alloit pas au-delà de quatre cens volumes, avec une quarantaine de manuſcrits orientaux. La paſſion de ce Prince pour ce genre de manuſcrits, lui fit un peu négliger les latins, & même les ouvrages en langues vulgaires étrangeres: à l'égard des livres françois, il n'en mit guère dans ſa Bibliothé-

---

l'écriture de Vergece, par un Oppien qui exiſte à la Bibliotheque du Roi, écrit par ordre de Henri II, pour Diane de Poitiers ſa Maîtreſſe; il eſt de toute beauté, & orné de figures ſupérieurement peintes. L'écriture de ce manuſcrit eſt ſi belle, que c'eſt ſur ce modele que les beaux caracteres Grecs dont s'eſt ſervi Robert Etienne pour ſes magnifiques éditions, ont été gravés. La relieure de ce manuſcrit eſt très-curieuſe; d'un côté ſont les armes de Henri II, de l'autre on voit Diane de Poitiers repréſentée avec les attributs de la divinité dont elle portoit le nom, &c.

que que ſoixante-dix volumes, dont ur
tie avoient été écrits avant ſon regne;
étoit compoſée des ouvrages qui lui avoie
dédiés ou qui avoient été faits pour ſon uſa
de ceux qui lui avoient été donnés par Lo
Savoye, ſa mere, & par Marguerite de V
ſa ſœur.

En 1527, la Bibliotheque de Fontain
fut enrichie des livres des Princes de la
de Bourbon, en conſéquence de la confi
des biens, meubles & immeubles du Co
table de Bourbon (1). Cette collection n

(1) De quelque maniere que les livres qui
ſoient la Bibliotheque de ce Connétable ſoient
nus dans celle de Fontainebleau, il eſt certair
reçut ſon plus riche accroiſſement de cette confi
Ces livres ne ſe ſont reconnoître que par l'
Bourbon. On y remarque auſſi ceux qui avoient
tenu à Jean Duc de Berry, lequel avoit eu pour l
le même goût que le Roi Charles V, ſon frere. Ce
s'étoit formé une Bibliotheque beaucoup moins
breuſe que celle de la Tour du Louvre, mais p
mieux choiſie. Le Laboureur en a publié l'inve
le Roi en poſsède 23 vol. qu'il eſt aiſé de reco
à la ſignature de ce Duc, ou à celle de Flamel
cretaire. Il y a encore de ces livres dans q
Bibliotheques particulieres, puiſque le Laboureu
l'inventaire qu'il nous en a donné avec la vi
Prince, en fait monter le nombre à 81 vol Il e
auſſi pluſieurs vol. à la Bibliotheque du Roi,
Laboureur ne fait aucune mention dans ledit
taire; ce qui fait croire que cet Auteur, no
ment n'eſt point exact, mais que cette Bibl
étoit beaucoup plus conſidérable qu'il ne l'an

tribua pas peu à relever encore le luſtre de cette Bibliothéque; mais tandis que François I. rempliſſoit ainſi ce tréſor de manuſcrits grecs & latins, ce Prince ne fut pas également curieux de l'enrichir des livres qui furent imprimés de ſon tems en France ou ailleurs. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que la Bibliothéque de Fontainebleau ne contenoit pas plus de deux cens volumes imprimés, en y comprenant même ceux qui venoient de la librairie de Blois.

Juſqu'à François I, il n'y avoit eu pour prendre ſoin de la Bibliotheque Royale, qu'un ſimple Garde en titre, quelques Ecrivains, & un Enlumineur. François I, pour donner plus de relief à ſa Bibliotheque, & ſans doute pour avoir dans ſa maiſon une charge diſtinguée qui fût particulierement la récompenſe du ſavoir, en créa une de Bibliothécaire en chef, qu'on appella long-tems, & qui dans les proviſions s'appelle encore, *Maître de la Librairie du Roi.* Guillaume Budé fut pourvu le premier de cette charge vers 1522, & ce choix fit également honneur au Prince & à l'homme de Lettres.

Pierre Duchaſtel ou Chaſtelain, Evêque de Tulle, qui s'acquit une grande réputation par ſon habileté dans les langues Grecque & Latine, ſuccéda à Guillaume Budé, mort en 1540, dont on a l'éloge écrit par Pierre Galland, & publié par le ſavant Baluze. Duchaſtel eut pour le ſeconder dans ſon emploi le célebre poëte Mellin de Saint-Gelais. Ce Prélat ſe ſervit uti-

lement de ſon crédit pour l'avancement
tres, & ce fut ſous ſa maîtriſe que la Bi
que reçut ſes augmentations les plus re
bles pendant le regne de François I. Il
en moins de cinq ans les manuſcrits
*laume Pellicier*, d'*Antoine Eparque*
*Gaddi*, du Cardinal d'*Armagnac*; & ce
doute lui qui porta François I à fair
tous les livres de la Bibliothéque de Blo
celle de Fontainebleau, en 1544.

Après la mort de ce Prince, Duchaſte
le même emploi & ne fut pas moins er
auprès de Henri II, qui, preſque à ſ
nement à la Couronne, le fit Grand Ar
de France, & le nomma enſuite à
d'Orléans, il mourut ſubitement, en
dans cette derniere Ville, en 1552.

Ce Prélat ne ſe contenta pas d'avoir
ſon temps la Bibliotheque de Fontain
ſongea encore à pourvoir à ſa con
ſoit en faiſant relier les livres qui éto
en blanc des Pays étrangers, & ce
cien fonds qui avoient beſoin de no
vertures; ſoit, ce qui n'étoit pas m
tant, en faiſant dreſſer des Catalo
mêmes livres, pour en conſtater l'

Avant le regne de François
part des livres de la Bibliothéq
étoient couverts de velours ou d
précieuſes, de toutes façons &
leurs; les couvertures de cuir

ſimples & différentes ſelon les divers pays où les Livres avoient été reliés.

De pluſieurs Catalogues qu'on peut ſuppoſer que Pierre du Chaſtel fit faire des Livres de Fontainebleau, il n'en eſt reſté à la Bibliotheque que deux des manuſcrits Grecs, l'un, par ordre alphabétique, & l'autre, par ordre des matieres. Le premier paroît être celui qui avoit été écrit de la main de Vergece, non pas avec ſoin, mais à la hâte, & d'une écriture fort négligée; il contient les titres & les principales indications d'environ 540 volumes. Le ſecond Catalogue eſt de la main de Palæocappa, autre Grec, qui fut aſſocié à Vergece pour ce travail; celui-ci eſt mieux écrit, & fut relié du tems de Henri ſecond, le chiffre 1552, ajouté d'une main étrangere au commencement du Catalogue de Palæocappa, ſemble déſigner l'année où il fut achevé.

Pierre du Chaſtel étant mort cette même année, la place de Maître de la Librairie fut remplie par Pierre de Montdorré, Conſeiller au Grand Conſeil, homme très-ſavant, ſur-tout dans les mathématiques: on a de lui une traduction du dixieme Livre d'Euclide, dédiée au Cardinal du Bellay: & il y a toute apparence que cet ouvrage valut à Montdorré la charge de Bibliothécaire du Roi, car à peine eut-il montré, par cet eſſai, de quoi il étoit capable, qu'elle lui fut donnée par Henri ſecond,

près de qui le Cardinal du Bellay étoit en grand crédit.

En 1556, Henri ſecond rendit une Ordonnance, dont l'exécution ne pouvoit tourner qu'à l'avantage des Lettres : il y étoit enjoint aux Libraires *de fournir aux Bibliotheques Royales un exemplaire en velin & relié de tous les Livres qu'ils imprimeroient par Privilége.* Ce nouveau tribut apporta de nouvelles richeſſes dans la Bibliotheque du Roi, & en augmenta de beaucoup le nombre des Livres imprimés, dont on avoit juſqu'alors trop négligé l'acquiſition ; mais malheureuſement cette Ordonnance ſi ſage & ſi juſte, qu'on a été aſſez ſouvent obligé de renouveller dans la ſuite avec quelques modifications, n'a pas toujours été obſervée avec autant d'exactitude qu'elle méritoit de l'être. Cette utile précaution avoit été imaginée par *Raoul Spifame ;* qui en donna l'idée dans un ouvrage qu'il publia cette même année, ſous le titre de *Dicœarchiæ Henrici gis Chriſtianiſſimi Progymnaſmata* (1).

Si on en juge ſeulement par les Livres que l'on peut reconnoître, ſoit par l'empreinte des reliures, ou par quelqu'autres marques, la Bibliotheque de Fontainebleau ne reçut que de médiocres accroiſſemens ſous les regnes

(1) Hiſt. de l'Acad. des B. Let. & Inſcr. 23, p. 276.

trois fils de Henri ſecond; les troubles & les diviſions que le prétexte de la Religion excita alors dans le Royaume, furent cauſe qu'elle ne fut augmentée que des livres imprimés par Privilége.

On ne voit guere plus de quinze vol. manuſcrits du tems de François ſecond; ſous Charles IX, le nombre en fut porté juſqu'à cent quarante, ſans les imprimés. Comme on ne diſtingue preſque tous ces volumes que par l'empreinte des reliures, il n'eſt pas certain qu'ils ayent tous été mis dans la Bibliotheque de Fontainebleau, du tems de Charles IX, ſi ce n'eſt l'Hiſtoire de France de du Tillet, exemplaire original offert à Charles par l'Auteur. Cependant, comme dans pluſieurs de ces volumes on remarque la ſignature ou l'écriture d'Aimar de Ranconnet, Préſident du Parlement de Paris, qui mourut priſonnier à la Baſtille en 1559. Il y a toute apparence qu'une partie de la Bibliotheque de ce Magiſtrat eſt entrée dans celle du Roi, & que cette acquiſition eſt la plus importante qui ait été faite pendant que Pierre de Montdorré en étoit Bibliothécaire.

Ce Savant ſoupçonné & accuſé de donner dans les opinions nouvelles en matiere de religion, s'enfuit de Paris en 1567, & ſe retira à Sancerre en Berry: il y mourut de chagrin trois ans après, éloigné de ſa famille qui étoit reſtée à Orléans, d'où il étoit originaire.

Jacques Amiot, qui avoit été Précepteur de

Charles IX, & des Princes ses freres, fut vû, après l'évasion de Montdoré, de la de Maître de la Librairie : le tems pend quel il la posséda, ne fut rien moins que ble aux arts & aux sciences ; & l'on ne cr que durant sa maîtrise la Bib. R. ait été augr d'autres Livres que de ceux de Privilég cepté quelques vol. qui furent donnés à He Tout ce que put faire Amiot, ce fut d'y ner entrée aux Savans, & de leur commun avec facilité, l'usage des manuscrits d avoient besoin. Il mourut en 1593, & la l rie de Fontainebleau, qui resta dans ce teau à peine deux ans après lui, passa de ses en celles du célebre Jacques-Auguste de

Henri IV ne pouvoit faire un choix pl norable aux Lettres ; mais les commencem son regne ne furent pas assez paisibles pc permettre de leur rendre, comme il l souhaité, le lustre qu'elles avoient perdu p les guerres civiles. Aussi-tôt que ce Prince occupé du soin de réparer les malheurs de & d'en assurer la tranquillité sur des fond durables, eut un peu rétabli le calme, il férieusement aux moyens de procurer l'a ment des Lettres, & sa Bibliotheque fut l mier objet sur lequel il jetta les yeux ; elle ressentie des troubles de la Ligue, penda quels une partie des Livres avoit été dissip

(1) Parmi les Livres distraits de la Bibliothe

Jean Goſſelin, qui avoit ſuccédé à Mathieu la Biſſe, étoit alors Garde de la Librairie de Fontainebleau : comme il le dit lui-même dans une note qui ſe lit ſur le côté intérieur de la

---

Roi pendant les troubles de la Ligue, étoit le beau manuſcrit intitulé *Statuts & Livre Armorial des Eſcripts & Blaſons des Armes des Chevaliers, Commandeurs de l'Ordre & Milice du St. Eſprit, inſtitué par Henri III, en 1578.*

Ce manuſcrit fut fait par ordre du Roi Henri III, lorſqu'il eut formé le deſſein d'inſtituer un nouvel Ordre du Saint-Eſprit. On rapporte à ce ſujet, que ce Prince revenant de Pologne, & paſſant par *Veniſe* pour aller prendre poſſeſſion du Trône qui lui étoit échu par la mort de Charles IX, la République lui remit, comme le plus beau préſent qu'elle lui pût faire, le manuſcrit original *des Statuts de l'Ordre du St. Eſprit, au droit deſir ou du nœud inſtitué par Louis d'Anjou premier du nom, Roi de Naples & de Sicile, l'an de grace 1352.* Ce manuſcrit précieux à tous égards, & que les curieux regardent comme un des plus beaux monumens littéraires de la Nation Françoiſe, exiſte à Paris, dans le magnifique cabinet de M. le *Duc de la Valliere*, qui l'a eu de M. *Gaignat.*

Il y a dans la Bibliotheque du Roi pluſieurs copies de ce manuſcrit, une parmi les manuſcrits du fonds de Dupuy, un autre entre ceux du fonds de Gaignieres, cette derniere eſt très-précieuſe, elle eſt ſur velin, & reliée en maroquin rouge, aux armes de France. L'*Abbé Lefebvre*, Prêtre de la Doctrine Chrétienne, qui a fait imprimer, en 1764, un Mémoire ſur le manuſcrit *des Statuts de l'Ordre du St. Eſprit, au droit deſir ou du nœud inſtitué à Naples, en 1352*, s'eſt avancé trop légérement, quand il a dit, à la page 5 de ſon Mémoire, que la fameuſe copie de ces

couverture d'un manuſcrit intitulé : *Les . guerites Hiſtoriales, par Jean Maſſüe*, d manuſcrit on avoit ôté le premier cahier : cette même note il rapporte que le Préſ

---

Statuts peinte ſur velin & conforme à l'original près lequel M. de *Gaignieres* l'avoit fait faire ſon cabinet, riche ſur-tout en monumens de toire de France, étoit déja perdue lorſque l Sallier ſuccéda à M. Boivin en qualité de Gar Livres de la Bibliotheque du Roi.

Un peu plus d'attention auroit inſtruit ce cri & lui auroit appris que ſitôt que la Bibliotheque put jouir du legs que M. de Gaignieres venoit d de ſon cabinet au Roi, M. l'Abbé Bignon, l chécaire du Roi, jugea qu'il falloit claſſer les m de ce vaſte cabinet, & placer chacune à ſon il fit donc réunir les imprimés aux imprimés, l nuſcrits au dépôt des manuſcrits, les titres & l moiries au cabinet de généalogie ; le coſtume monumens, par figures, au cabinet des eſtam

M. l'Abbé Lefebvre n'auroit pas dû, avant bien inſtruit du fait, annoncer gratuitement, d ouvrage imprimé, la perte d'un morceau auſſi i ſant pour l'Hiſtoire que pour les arts : M. de G ſes avoit pris tout le ſoin poſſible pour que la de cette copie pût égaler celle de l'original, qui me on le ſait, fut ſauvé des flammes par le Cha de Henri III, ( Philippe Hurault de Chiverni ) ce Prince confia le deſſein qu'il avoit de créer u vel Ordre du St. Eſprit, ſur le modele de ce avoit été inſtitué en 1352 par un de ſes a ( Louis d'Anjou ), & dont le manuſcrit, ( nous venons de le dire ), lui avoit été donné ſent par la République de Veniſe.

Henri III fit extraire de ces anciens *Statuts*,

de *Nully*, durant la Ligue, s'étoit ſaiſi de la Librairie du Roi, en ayant fait rompre les murailles, & qu'il la garda juſqu'à la fin de Mars 1594, environ l'eſpace de ſix mois, « du-

---

étoit le plus conforme aux uſages de ſon tems, & à ſes vues particulieres; enſuite après avoir expliqué ſes intentions au Chancelier de Chiverni, il lui commanda de brûler le manuſcrit original qu'il lui remettoit, de maniere qu'il n'en reſtât pas le moindre veſtige. Ce Miniſtre exécuta en partie les ordres de ſon Souverain, en faiſant faire le nouveau manuſcrit dont il eſt ici queſtion; mais il ne put ſe réſoudre à exécuter celui qui lui enjoignoit de priver le Public d'un des plus beaux monumens littéraires de la Nation, que des circonſtances heureuſes & ineſpérées avoient conſervé pendant plus de deux cents ans pour être remis entre ſes mains; il ſe contenta de dire ſimplement à Henri III, (en lui remettant le nouveau manuſcrit), que ſes ordres étoient exécutés; & ce Prince n'ayant pas demandé d'autre éclairciſſement, le manuſcrit fut conſervé. Ce Miniſtre aima mieux le condamner à ne lui laiſſer jamais voir le jour; & quand il donna ſa Bibliotheque à ſon fils l'Evêque de Chartres, celui-ci étoit déja inſtruit du ſecret qu'il avoit à garder. L'alliance de la Maiſon de Chiverni avec celle de Nicolaï fit paſſer ce manuſcrit dans cette derniere, qui le perdit, on ne ſait ni quand ni comment: mais un heureux haſard l'avoit placé dans le riche cabinet de M. Gaignat, &c.

M. Lefebvre, à la page 7 du même Mémoire, dit que c'eſt un malheur que le P. de *Mont-Faucon* n'ait pu ſe procurer l'original pour ſon ouvrage *des Monumens de la Monarchie Françoiſe*, réduit néceſſairement (ajoute ce critique) « à ſe ſervir de cette copie, puiſ» que l'original lui a été caché, il nous l'a donnée » avec toutes les fautes dont elle fourmille.

» rant lequel tems on a coupé & emporté le » premier cahier du préſent Livre, auquel » cahier étoient contenues choſes remarqua- » bles; il dit enſuite que *Guillaume Roſe*, Evê-

---

C'eſt ſans doute pour rendre la prétendue perte de cette copie moins ſenſible, que M. Lefebvre la ſuppoſe inexacte & pleine de fautes, comment ce Savant a-t-il pu auſſi légérement conjecturer qu'il falloit qu'elle fût plutôt fautive que l'ouvrage du P. Mont-Faucon, il ne devoit pas ignorer que les copies perdent toujours quelque attention qu'on apporte à les faire. M. Lefebvre dans ſon Mémoire compte 114 fautes d'après les monumens de la Monarchie Françoiſe, & ſuppoſe qu'elles doivent toutes exiſter dans le manuſcrit du Roi dont s'eſt ſervi le P. Mont-Faucon.

Après avoir examiné cette précieuſe copie, nous n'en avons trouvé que 17, ce qui eſt bien éloigné de 114. Voici les numeros des Variantes du Mémoire de M. Lefebvre, où ſe trouvent ces fautes, n.° 1, 10, 20, 22, 27, 30, 31, 36, 45, 47, 48, 54, 56, 64, 65, 93 & 102, c'eſt à quoi elles ſe réduiſent, ſi toutefois M. Lefebvre ne s'eſt pas trompé lui-même. Nous avons encore remarqué que cette copie differe en quelques endroits du texte original rapporté par ce Savant. Ce qui prouve que le P. de Mont-Faucon n'a pas toujours été exact à ſe conformer, ſoit aux originaux, ſoit aux copies qu'il avoit devant les yeux, ces fautes au nombre de 10 à 12, ne ſont pas plus eſſentielles que les 17 autres, & ſont conſéquemment de plus dans l'ouvrage du Savant Bénédictin.

Le manuſcrit que nous indiquons doit être regardé comme un autre original, très-précieux dans ſon genre, puiſqu'il a été fait à l'occaſion de la nouvelle inſtitution. Il a été remis premiérement dans la Bi-

que de Senlis, & *Pegenat*, Docteur de Sorbonne, fameux Ligueurs, firent dans un autre tems, pour envahir la Bibliotheque Royale, pluſieurs tentatives, & qu'ils en furent empê-

---

bliotheque de Henri III, mais on rapporte qu'il en fut diſtrait en 1589, durant les troubles de la Ligue, & qu'il fut vendu à l'encan devant l'Hôtel de Ville, avec d'autres meubles & effets de ce Prince, depuis, il eſt reſté dans l'oubli pendant un aſſez long-tems, & il eſt enfin tombé entre les mains de feu M. *Guyon de Sardiere*, qui le conſerva juſqu'à ſa mort dans ſa Bibliotheque. M. *le Duc de la Valliere* ayant acheté depuis cette Bibliotheque, eſt devenu le propriétaire de ce manuſcrit, après en avoir joui quelque tems, il le céda au Roi avec pluſieurs autres manuſcrits très-précieux, ſans parler d'une collection de plus de deux cents volumes d'Hiſtoire Naturelle très-bien enluminés. Cette acquiſition ſe fit vers l'année 1771.

Voici la deſcription abrégée qui a été faite de ce précieux manuſcrit, dans le Catalogue de feu M. Guyon de Sardiere.

» Ce beau & précieux manuſcrit ; qu'on peut dire » unique, & comme la matrice de l'Ordre du St. Eſ» prit, fut fait par ordre de Henri III, par Martin » Courtigier, ſieur de la Fontaine, Héraut du titre » de Provence. On voit au commencement une grande » miniature qui repréſente la diſpoſition de la Chapelle » où ce Prince fit la cerémonie de la premiere pro» motion de l'Ordre du St. Eſprit. Le Roi eſt aſſis » dans un fauteuil, & tous les Chevaliers ſont en » cercle ; Courtigier eſt derriere le Roi ; le portrait » d'Henri III en pied, eſt ſur le ſecond feuillet ; & » ſur les ſuivans, on voit les blaſons, les noms &

chés par le Préſident Briſſon, & à la *ſollicitation de lui Geſſelin.*

Afin de prévenir d'autres diſſipations qu'on pouvoit encore craindre, Henri IV, en 1595, fit tranſporter à Paris la Bibliotheque de Fontainebleau, & mit par là les Gens de Lettres à portée de profiter d'un tréſor, dont l'éloignement ne leur permettoit pas de jouir.

Louis XIII avoit conçu le deſſein de rétablir une Bibliotheque Royale à Fontainebleau; mais ayant changé de ſentiment, il fit ſeulement revivre le titre de Garde de cette Bibliotheque, en faveur d'*Abel de Sainte Marthe*, qui en fut pourvu dès l'an 1627; Abel ſon fils l'eut après lui, & fit ce qu'il put pour engager Louis XIV à exécuter le deſſein qu'avoit eu Louis XIII, ce fut inutilement: il mourut en 1706, & la charge de Garde de la Bibliotheque de Fontainebleau demeura vacante pendant 14 ans, au bout deſquels elle fut réunie par

» qualités des Chevaliers des trois premieres promo-
» tions; l'écriture en eſt belle, les portraits, les
» vignettes & les armes en miniature ſont bien deſ-
» ſinées & bien peintes. Courtigier reçut, pour le paye-
» ment de ce manuſcrit, cent écus d'or de M. Ni-
» colas de Neufville, Marquis de Villeroy. Tréſo-
» rier de l'Ordre du St. Eſprit, ſuivant l'Ordonnance
» de Philippe Hurault, Comte de Chiverni, Chan-
» celier & Sur-Intendant des deniers dudit Ordre ».
» Ce manuſcrit étoit de la Bib. d'Henri III, il en fut
» diſtrait en 1589, lorſque la Ligue, qui faiſoit l'in-
» vent. des meubles du cabinet de S. M. & de ſes Li-

Edit du mois de mars 1720 à celle de Bibliothécaire du Roi.

Les Livres de Fontainebleau ne furent pas plutôt arrivés à Paris, & placés dans le Collége de Clermont, devenu libre par l'expulsion des Jéſuites, qu'on y joignit le beau manuſcrit de la grande Bible de Charles-le-Chauve (1).

---

» vres, le vendit à l'encan, devant l'Hôtel de Ville, » avec les autres effets.

*Ce manuſcrit de forme in-fol. eſt relié en maroquin bleu.*

(1) Cet exemplaire, l'un des plus précieux monumens littéraires du zele de nos Rois de la ſeconde race, pour la Religion, avoit été conſervé depuis le regne de cet Empereur, dans l'Abbaie de St. Denis, & leur avoit été donné par Charles V. Sur ce qu'il fut repréſenté au Roi, que les Religieux ſongeoient à s'en défaire, il y eut un Arrêt du Parlement du 20 Aout 1595, qui ordonna que cette Bible ſeroit miſe dans la Bibliotheque Royale; en conſéquence elle y fut apportée le 23 Octobre ſuivant, & remiſe entre les mains de M. de Thou, par *Edme* de *Velu*, Religieux & Garde des Archives de cette Abbaye.

Le commencement de chaque livre de l'Ecriture-Sainte, & même des Prologues de St. Jérôme eſt en or, il y a même des pages entieres en lettres d'or fort brillantes, telles ſont les deux ou trois premieres pages de la Geneſe. On y remarque cinq ſortes d'écritures; la premiere eſt la capitale ruſtique ou aiguë, pointue & oblique, c'eſt celle des vers écrits ſur les colonnes de pourpre en lettres d'or; elle domine dans les petits titres; la ſeconde écriture capitale eſt fort nette, à proportion elle a plus de largeur que de hauteur: l'une & l'autre ſervent alternativement pour commencer les vers. La premiere eſt conſacrée

Le Préſident de Thou ſignala ſon en
dans l'exercice de la place de Bibliothéc
du Roi, en propoſant à Henri IV, d'unir
Bibliotheque de Sa Majeſté, celle de Cathe
de Médicis, compoſée de plus de huit c
Manuſcrits, la plupart Grecs, rares, anci
& d'un grand prix. Depuis la mort de c
Princeſſe, ces Livres étoient reſtés en d
chez *Jean-Baptiſte Benciveni, Abbé de l
lebranche*, premier Aumonier, & Biblio
caire de la feue Reine. Mais en vertu de l
tres-Patentes, que le nouveau Bibliothec
fit dreſſer par Pierre Pithou, ſon ami, &
furent expédiées le 14 Juin 1594, le Roi

---

aux hexametres, & la ſeconde aux pentametres. ( (
piece de Vers eſt adreſſée à Charles-le-Chauve )
troiſieme eſt l'onciale, très-propre, d'un tour har
tranchant, dans le goût du huitieme ou neuviem
cle; la quatrieme un peu quarrée, a un coup
Saxon, & porte quelquefois des perles enchaſſées
les lettres; elle ne ſe trouve qu'au premier mot de l'
vrage. La cinquieme écriture n'eſt autre choſe qu
minuſcule, & cette minuſcule eſt très-reſſemblar
la plus commune du neuvieme ſiecle, depuis l'an
les titres ſont marqués au haut des Livres de l'I
ture-Sainte, les mots ſont de tems en tems ſép
ſans points. Ce précieux manuſcrit eſt ſur velin
eſt de forme in-folio-max. relié en maroquin rou
du tems de Henri IV, aux armes de France d'un
de la couverture avec la lettre H couronnée, empr
en or, placée aux quatre coins, & accompagné
fleurs de lys d'or auſſi couronnées; de l'autre côté i
auſſi la même lettre & les fleurs de lys d'or avec
légende au milieu, *H. IIII Patris Patriæ virtu
Reſtitutoris.*

donna que tous les Livres anciens, Hébreux, Grecs, Latins, Arabes, François, Italiens, & autres, nommés entre les meubles de la feue Reine, ſeroient joints à la Bibliotheque Royale; & il étoit ordonné à l'Abbé de Bellebranche, à qui les Livres avoient été donnés en garde, de les remettre entre les mains de J. A. de Thou, Maître de la Librairie, pour demeurer toujours à l'avenir, meubles de la Couronne, & ne pouvoir être jamais aliénés. Les créanciers de cette Princeſſe, qui étoit extrêmement endettée, ayant fait mettre le ſcellé ſur les Livres comme ſur les autres effets, & les ayant compris dans un inventaire dreſſé en 1589, par deux Maîtres des Comptes, s'oppoſerent à l'exécution de ces Lettres. L'ordre du Roi n'eut lieu que cinq ans après: dans cet intervalle, trois Commiſſaires, l'un deſquels étoit François Pithou, frere de Pierre, firent au mois de Mars 1597, la priſée des livres de cette Princeſſe, & la porterent en argent comptant, à la ſomme de cinq mille quatre cents écus, » encore, ajoutent-ils, » qu'ils ne ſe puiſſent aſſez eſtimer, tant par la » rarité & bonté deſdits Livres, qui ne ſe » pourroient trouver ailleurs, que pour être » une bonne partie d'iceux, non-imprimez, & » leſdis Livres originaux, & non copies, di- » gnes d'être réſervez en France, pour la poſ- » térité, conſervation des bonnes Lettres, & » pour l'honneur du Royaume & impoſſibilité

» de pouvoir colliger & aſſembler à préſe
» une telle Bibliotheque, pour quelque prix
» & en quelque pays que ce ſoit. »

Malgré les meſures que M. de Thou avo priſes, les choſes reſterent dans le même état juſqu'au commencement de 1599, que le Pa lement rendit deux Arrêts; l'un du 25 Jan vier, & l'autre du dernier jour d'Avril, e verru deſquels *Denis de Here*, Conſeiller Commis à l'exécution de ces deux Arrêts ſe fit repréſenter les Livres de la Reine Ca therine, par Pierre-Dominique Benciveni neveu de l'Abbé de Bellebranche, qui éto mort, & les fit tranſporter au Collége d Clermont; ils furent remis par le même Com miſſaire, à Jean Goſſelin, Garde de la B bliotheque du Roi, & placés dans une Chan bre attenante la ſalle haute, où étoit cette B bliotheque. Cet fut ainſi que la Bibliothequ de Catherine de Médicis, fut incorporée celle du Roi, par les ſoins du Préſident d Thou.

Catherine de Médicis avoit laiſſé cette ra collection de Manuſcrits, dans l'état où el étoit du tems qu'elle appartenoit au Maréch Strozzi, tué au ſiége de Thionville, & do elle étoit proche parente. Cette princeſſe, pe ſcrupuleuſe ſur les moyens de ſatisfaire ſ paſſion pour les Livres, prit un prétexte pl ſpécieux que réel, pour s'approprier la Bibli theque de ce Maréchal, qui l'avoit acheté

après la mort du Cardinal Ridolfi, neveu du Pape Leon X, arrivée en 1550 ; elle la regardoit comme un démembrement de la Bibliotheque des Médicis, ſur laquelle elle croyoit avoir des prétentions fondées.

On ne voit guere plus de trois ou quatre vol. reliés du tems de cette Reine, & à ſes armes ; une grande partie des autres, c'eſt-à-dire environ trois cens cinquante, furent reliés magnifiquement, ſous le regne de Henri IV, avec les armes & le chiffre de ce Prince. Ce ſont tous des Manuſcrits Grecs, à la réſerve de trois ou quatre Hébreux, & de ſept ou huit Latins : ce qu'il y a de ſingulier & digne de remarque, c'eſt que la dépenſe qui fut faite pour la reliure de ces Manuſcrits, fut priſe ſur quelques rentes qui appartenoient aux Jéſuites, deſquelles le Roi jouiſſoit pendant leur expulſion du Royaume. Les autres Manuſcrits, ſoit Grecs, Latins ou autres, furent reliés du tems de Louis XIII & de Louis XIV, ou depuis.

Les Jéſuites ayant obtenu leur rappel en 1604, la Bibliotheque Royale paſſa du Collége de Clermont chez les Cordeliers, où elle demeura quelques années en dépôt, dans une grande Salle du Cloître : ſous la garde d'*Iſaac Caſaubon*, que le Roi avoit attiré depuis quelques années à Paris, & qu'il avoit déſigné dès 1601, pour ſuccéder à Goſſelin qui exerçoit la charge de Garde de la Librairie depuis 1560.

& qui étoit mort en 1603, peu de te
que ce changement arrivât.

Après la mort de Henri IV, Caſaul
qu'il n'étoit pas sûr pour lui de dem
France; il ſe retira en Angleterre, o
moins il conſerva toute ſa vie le titre
de la Bibliotheque du Roi, avec ſes a
mens, & avec la penſion dont Sa M
voit gratifié. Ce Savant acquit plus de
tion perſonnelle étant Garde de la B
que Royale, ſoit par les Éditions ex
qu'il donna de pluſieurs Auteurs anc
par d'autres Ouvrages qu'il publia; ſ
commerce qu'il entretint avec les pl
hommes de l'Europe, que la Biblioth
Roi ne reçut d'augmentation pendant
eut la garde: il mourut en Angl
1614.

Nicolas Rigault, connu par les di
vrages qu'il a donné au Public, fut
en 1615, à la place de Garde de la B
que du Roi, que la mort de Caſaubor
avoit laiſſée vacante, & qu'il rempliſſ
ravant, comme par commiſſion, en
du Titulaire. Il y avoit déja près de
que Rigault étoit en poſſeſſion de cet
lorſque le Préſident de Thou mouru
la Charge de Maître de la Librairie d
donnée à François de Thou ſon fils
n'avoit que neuf ans. Pendant la mi
jeune Bibliothécaire, Nicolas Ri

ul la direction entiere de la Bibliotheque oyale.

Les orages qui s'éleverent pendant la mino-té de Louis XIII, l'épuiſement des finances andonnées au pillage des étrangers, ne per-irent pas de ſe livrer alors à la recherche des ivres, pour enrichir ce tréſor. Outre que ce rince étoit d'un caractere triſte & mélancolique, ne parut pas avoir un goût décidé pour les ettres, il ſe trouva d'ailleurs tellement embar-aſſé par les guerres qu'il eut à ſoutenir, qu'il e lui fut guere poſſible pendant ſon regne 'augmenter beaucoup ſa Bibliotheque.

Ce Monarque ne négligea cependant pas les ccaſions de le faire, ſur ce qu'il lui fut repré-enté qu'entre les Livres de feu Philippe Hu-ault, Evêque de Chartres, fils de Philippe Hu-ault, Comte de Chiverni, Chancelier de 'rance, il y avoit un grand nombre de ma-uſcrits Grecs, Latins & autres; il fut rendu n Arrêt du Conſeil, le 8 Mars 1622, par equel Meſſieurs Pierre Dupuy & Nicolas Ri-ault furent nommés avec deux autres perſon-es pour en faire l'eſtimation : ils la firent nonter à la ſomme de douze mille livres, que e Roi fit payer à l'épargne, aux héritiers dudit Evêque. Ces manuſcrits conſiſtoient en quatre ens dix-huit vol. environ, dont cent étoient les manuſcrits Grecs, venant pour la plûpart le Jean Hurault ſieur de Boiſtaillé, Conſeiller l'Etat ſous le Roi Charles IX, & ſon Ambaſſa-

deur d'abord à Veniſe, & enſuite à C
tinople, qui les avoit acquis pendant c
ambaſſades.

Ce Prince, quelque tems avant cett
ſition, avoit encore fait acheter, des
de M. de Breves, qui avoit été Ambal
Conſtantinople, plus de cent huit be
nuſcrits Syriaques, Arabes, Turcs &
Antoine Vitré avoit été chargé de cette
ſion; il ſe rendit adjudicataire de ces
auſſi bien que des caracteres Syriaque
bes & Perſans, avec les matrices toutes f
que le même M. de Breves avoit fait
Levant: le tout fut payé des deniers
Ces manuſcrits furent remis dans la
theque du Cardinal de Richelieu, où
tranſportée la Bibliotheque publique d
chelle, après la priſe de cette Ville; ces
manuſcrits & autres ſont maintenant p
la belle Bibliotheque léguée par cette É
à la maiſon de Sorbonne.

Les manuſcrits de Philippe Hurault a
gmenté le nombre des Livres qui étoi
dans la Bibliotheque Royale, Rigault f
faire un nouveau Catalogue, & il fut
Saumaiſe & Hautain; ce Catalogue ſe c
encore aujourd'hui dans la Bibliotheque
Majeſté, il eſt relié en deux volumes in
maroquin rouge, à la tête de chacun
on lit l'inſcription ſuivante en l'hon
Louis XIII.

*Ludovicus. Rex. Chriſtianiſſ.*
*Pius. Felix. ſemperaug.*
*Inter. Graves. Belli. Civilis. Curas.*
*Scriptorum. Veterum. Bibliothecam*
*Ab. Ludovico XII. Franciſco I.*
*Henrico. II. Carolo. IX.*
*Henrico. magno. Congeſtam*
*Inſtauravit*
*- Atq. ad uſus. publicos*
*Sede. commodiſſima. conlocatam.*
*Codicib. exquiſitiſſimis. complurib.*
*Amplificari*
*Regia. Munificentia. juſſit.*

Cette inſcription fait aſſez connoître que ce fut ſous Louis XIII que les Livres du Roi furent tranſportés du Cloître des Cordeliers dans une grande maiſon de la rue de la Harpe, au-deſſus de St. Come, appartenant à ces Religieux. On y logea les Livres, partie dans l'étage d'en-haut, & partie dans celui d'en-bas, qu'on appelloit la baſſe & la haute Librairie. Rigault y eut ſon logement qu'il conſerva juſqu'en 1635, qu'il fut Conſeiller au Parlement

de Metz ; il mourut dans cette Ville en 16
dans un âge très-avancé (1). La place de G
fut donnée aux Doctes Freres *Pierre & ques Dupuy*, parens de M. de Thou, qui ils demeuroient alors, & dont la Bib theque avoit été confiée à Pierre Dupuy l'a dès 1617, par le teſtament du Préſiden Thou. Les deux Freres ne vinrent occuper logement à la Bibliotheque du Roi que dix après, vers la fin de Juin 1645.

François de Thou ayant été décapité en 1 l'Illuſtre Jérôme Bignon, dont le nom ſeul l'éloge (2), lui ſuccéda dans la charge de

(1) La Bibliotheque du Roi poſſede pluſieurs L notés de ſa main, dans quelques-uns deſquels il des commentaires entiers de ſa façon.

(2) La nomination du célebre Jérôme Bignon place de Bibliothécaire, ſe fit de la maniere du m la plus honorable pour lui ; le Roi étant à Saint-main-en-Laye, fit dire à M. Bignon de venir lui ler : auſſi-tot qu'il parut, le Roi lui dit avec un a bonté qui le charma : *J'ai un préſent à vous fair eſt digne de vous, je vous donne la place de Gr Maître de ma Bibliotheque.* M. Bignon commença remerciment, mais le Roi l'interompit pour lui que ſouvent on avoit voulu lui perſuader qu'il n'étoi dans ſes intérêts, mais qu'on n'y avoit jamais r *Je ſais que vous m'aimez*, ajouta ce Prince, *& fer le Freſne ne ceſſoit de me dire que je priſſe confian vous à cauſe de votre exacte probité :* M. B. répo à ce compliment comme il le devoit. Les provi pour cette place furent conçues dans les termes les

de la Librairie. M. Bignon perſuadé que Bibliotheque ne pouvoit être en de meil-rs mains qu'en celles de Meſſieurs Dupuy, conſerva, & ne jugea pas à propos de les trou-r dans l'eſpece d'indépendance où ils étoient; ie voulut point, par conſidération pour eux, prévaloir de ſes droits. En 1651 il obtint ur ſon fils aîné, nommé Jérôme comme lui, ſurvivance de la charge de Maître de la Li-irie; & le nouveau Bibiothécaire, âgé de gt-ſix ans, eut les mêmes égards que ſon :e pour les Gardes de la Bibliotheque. Pierre ipuy étant mort en 1651, ſon frere Jacques ta ſeul en poſſeſſion de la charge de Garde, continua de l'exercer juſqu'au 17 Novembre 57, qu'il mourut, en rendant ſa mémoire mortelle dans la Bibliotheque Royale, par le s qu'il fit des Livres *que lui & ſon frere avoient ſemblés.*

Après la mort de Jacques Dupuy, M. Col-t, qui méditoit déja de grands projets pour ancement des Lettres, fit donner à ſon frere *colas Colbert* la place vacante de Garde de la rairie; les proviſions lui en furent expédiées 20 Novembre 1656, & il prêta, entre les ins de Jérôme Bignon, Maître de la Librai-

---

ntageux & les plus honorables pour M. Bignon : elles nt expédiées le 25 Octobre 1642, & M. B. prêta ment le 8 Mai 1643, entre les mains du Chance-Seguier.

rie, le ſerment *en tel cas requis & a*
aux termes des mêmes proviſions.

A peu-près dans le même tems, F
Comte de Bethune ; touché peut-être
ple de Jacques Dupuy, fit préſent au
ample collection de manuſcrits mode
priſe en 192 volumes, dont plus d
remplis de Lettres & de pieces ori
l'Hiſtoire de France.

En ſupputant ces diverſes augmen
Bibliotheque du Roi dans la rue de
ne conſiſtoit à peu-près qu'en 1674
manuſcrits qu'imprimés, lorſque l'Abb
nommé à l'Évêché de Luçon en 16
donna l'exercice de ſa charge de G
Librairie : il n'en retint que le titre
à M. Colbert ſon frere, le principal ſo
tiere direction de cette Bibliotheque,
ci n'eut pas de peine enſuite à mett
ment dans ſa dépendance, comme
dant des Bâtimens du Roi.

Ce fut un grand avantage pour cet
theque d'avoir un pareil Directeur:
également vif pour le progrès des S
pour la gloire de ſon Maître, M. C
gnoit une paſſion extraordinaire pour l
il en avoit déja un grand nombre, & co
à fonder cette célebre Bibliotheque,
celle du Roi, quand l'inſpection de
niere lui fut confiée. L'attention qu'
intérêts de l'une, ne l'empêcha pas

à ceux de l'autre, & c'eſt aux ſoins de ce
and Miniſtre que la Bibliotheque Royale eſt
aiment redevable des acquiſitions les plus im-
rtantes dont elle a été enrichie.

La premiere qui fut faite alors par ce Miniſ-
, eſt celle des *manuſcrits de Brienne*, ou
ce vaſte recueil de pieces concernant les af-
res de l'État, qu'Antoine de Lomenie de
ienne, Secrétaire d'État, avoit raſſemblées
c beaucoup de ſoin. Cette acquiſition qui ſe
en 1661 ou 1662, après la mort du Cardi-
l Mazarin, ne pouvoit paſſer que comme une
titution faite au Roi, puiſque ce recueil lui
partenoit dès long-tems auparavant.

Quelque tems après, M. Colbert propoſa au
i (en 1662) une autre acquiſition, il s'a-
ſoit de la curieuſe & nombreuſe Bibliothe-
e de Raphaël Trichet ſieur Dufreſne, fils
n Avocat de Bordeaux; l'homme de ſon
ns qui entendoit le mieux la Librairie: il
oit fait pluſieurs voyages en Italie & en Eſpa-
e, pour viſiter les Cabinets & les Bibliothe-
es des curieux; il s'en étoit formé une lui-même
npoſée de neuf à dix mille vol. imprimés,
c leſquels il y avoit auſſi une quarantaine
manuſcrits Grecs, & environ cent manuſcrits
tins & Italiens: il avoit entr'autres une collec-
n de Livres ſur l'Hiſtoire d'Italie, que M.
uquet avoit achetée de lui 14000 livres; &
n avoit deux autres, l'une ſur l'Hiſtoire d'Eſ-
gne, l'autre ſur celle des Indes Orientales,

rie, le ſerment *en tel cas requis & ac* aux termes des mêmes proviſions.

A peu-près dans le même tems, Hi Comte de Bethune ; touché peut-être ple de Jacques Dupuy, fit préſent au l ample collection de manuſcrits moder priſe en 192 volumes, dont plus de remplis de Lettres & de pieces orig l'Hiſtoire de France.

En ſupputant ces diverſes augmenta Bibliotheque du Roi dans la rue de ne conſiſtoit à peu-près qu'en 16746 manuſcrits qu'imprimés, lorſque l'Abbé nommé à l'Évêché de Luçon en 166 donna l'exercice de ſa charge de Ga Librairie : il n'en retint que le titre, à M. Colbert ſon frere, le principal ſoi tiere direction de cette Bibliotheque, c ci n'eut pas de peine enſuite à mettre ment dans ſa dépendance, comme S dant des Bâtimens du Roi.

Ce fut un grand avantage pour cett theque d'avoir un pareil Directeur : à également vif pour le progrès des Sci pour la gloire de ſon Maître, M. Col gnoit une paſſion extraordinaire pour le il en avoit déja un grand nombre, & con à fonder cette célebre Bibliotheque, celle du Roi, quand l'inſpection de c niere lui fut confiée. L'attention qu'il intérêts de l'une, ne l'empêcha pas

ler à ceux de l'autre, & c'eſt aux ſoins de ce grand Miniſtre que la Bibliotheque Royale eſt vraiment redevable des acquiſitions les plus importantes dont elle a été enrichie.

La premiere qui fut faite alors par ce Miniſtre, eſt celle des *manuſcrits de Brienne*, ou de ce vaſte recueil de pieces concernant les affaires de l'État, qu'Antoine de Lomenie de Brienne, Secrétaire d'État, avoit raſſemblées avec beaucoup de ſoin. Cette acquiſition qui ſe fit en 1661 ou 1662, après la mort du Cardinal Mazarin, ne pouvoit paſſer que comme une reſtitution faite au Roi, puiſque ce recueil lui appartenoit dès long-tems auparavant.

Quelque tems après, M. Colbert propoſa au Roi (en 1662) une autre acquiſition, il s'agiſſoit de la curieuſe & nombreuſe Bibliotheque de Raphaël Trichet ſieur Dufreſne, fils d'un Avocat de Bordeaux; l'homme de ſon tems qui entendoit le mieux la Librairie: il avoit fait pluſieurs voyages en Italie & en Eſpagne, pour viſiter les Cabinets & les Bibliotheques des curieux; il s'en étoit formé une lui-même compoſée de neuf à dix mille vol. imprimés, avec leſquels il y avoit auſſi une quarantaine de manuſcrits Grecs, & environ cent manuſcrits Latins & Italiens: il avoit entr'autres une collection de Livres ſur l'Hiſtoire d'Italie, que M. Fouquet avoit achetée de lui 14000 livres; & il en avoit deux autres, l'une ſur l'Hiſtoire d'Eſpagne, l'autre ſur celle des Indes Orientales,

la premiere étoit compoſée de 499 v
& la ſeconde de 135 ; outre un Atl
vol. qui étoit alors unique en ſon eſpe
ſa mort M. Colbert ayant appris que
étoit ſur le point de vendre cette pré
bliotheque, fit traiter avec elle, &
pour la Bibliotheque de Sa Majeſté
conſerve encore un exemplaire du C
que la veuve fit imprimer, à la tête d
lit cette note de la main de Pierre Car
*talogue des Livres que le Roi a acheté d*
*de M. Dufreſne.*

M. Carcavi, après avoir quitté un
qu'il avoit de Conſeiller au Grand
s'étoit livré à la recherche des Livres
étoit devenu le plus habile homme en
qu'il y eut à Paris ; M. Colbert ſe l'éto
pour ſa Bibliotheque, où M. de Carc
ordre & fit copier, dans l'eſpace de
cet immenſe recueil des Mémoires du
Mazarin, en 536 vol. outre les copie
moires de Brienne : le Miniſtre, pou
penſer ſon zele, le commit, en 16
Garde de la Bibliotheque du Roi :
de Luçon conſervant toujours le titre
de la Librairie, avant M. de Carcavi,
eut le même emploi dans la Bibliothequ
dès le tems de Meſſieurs Dupuy : il y
logement, & l'abbé Colbert l'y avoit l
tinuer ſes travaux ; mais il en ſortit à
1663, pour faire place au nouveau

M. Colbert, qui étoit tout à la fois Contrôleur-Général des Finances & Sur Intendant des Bâtimens, ſongeoit à placer ailleurs la Bibliotheque du Roi, trop nombreuſe alors pour reſter commodément dans la maiſon de la rue de la Harpe: il lui importoit d'ailleurs d'avoir ce dépôt ſous ſes yeux, & il jugea à propos de le faire tranſporter dans deux maiſons de la rue Vivienne qui lui appartenoient, & qui étoient contiguës à ſon Hôtel (1): ce qui fut exécuté dans le courant de 1666, année également remarquable par cette tranſlation & par l'établiſſement de l'Académie Royale des Sciences, qui tint fort long-tems ſes ſéances dans cette Bibliotheque. M. Colbert ſatisfait de voir ce précieux dépôt ſous ſes yeux, redoubla d'ardeur pour le rendre digne de la Grandeur & de la Magnificence du Roi, ſinon par la beauté des bâtimens où il venoit de le loger, du moins par les divers tréſors dont il ſe propoſa encore de l'enrichir.

Au mois de Novembre de la même année, l'Abbé Bruneau Garde du Cabinet des Médailles, ayant été aſſaſſiné dans le Louvre par

(1) Ces deux maiſons appartenoient à M. de Bautru qui les avoit fait bâtir, & après ſa mort elles furent vendues à M. Colbert qui les fit ornerer, pour y placer (comme on vient de le dire,) la Bibliotheque du Roi. En 1720. Le Régent acheta ces deux maiſons avec l'Hôtel Colbert, pour y loger ſes Écuyers & placer ſes écuries.

un voleur, l'intendance de ce cabinet fut join à la charge de Garde de la Librairie, & l clefs en furent remiſes à M. de Carcavi, ſo l'inſpection & en la perſonne de Nicolas Co bert, qui de l'Evêché de Luçon avoit paſſé celui d'Auxerre. Ce cabinet, qui étoit connu d le tems de Charles IX, lequel contribua beau coup à l'augmenter, paſſoit *pour une merveil du monde, pour ſes raretés & antiquités, outr ſes pierreries* (1). Antoine de Raſcas ſieur d Bagarris en avoit en 1611. l'intendance, ſou le titre de Maître des cabinet, médailles & an tiquités de Sa Majeſté : elle fut donnée depui à Jean de Chaumont Conſeiller d Etat, qu avoit en même tems la garde de la Bibliothequ particuliere du Roi, qu'on appelloit les Livre du *cabinet du Louvre.*

Le don que fit au Roi J. B. Gaſton, Du d'Orléans, oncle de Sa Majeſté, du cabinet qu'i s'étoit fait un plaiſir de former pendant ſa vie enrichit de beaucoup celui du Louvre : il étoi compoſé non-ſeulement de Médailles, mais en core de Livres, tant imprimés, que manuſcrits de Miniatures, d'Eſtampes & de toutes ſortes d raretés. Ce Prince mourut vers la fin du mois d Février 1660. M le Tellier écrivit auſſi-tôt à l'Abbé Bruneau Bibliothécaire du Duc d'Orléans, pour lui ordonner de la part du Roi

(1) *Voy.* Traité des Bibliotheques par le P. L. Jacob, 1644 *in-8°.*

de veiller ſoigneuſement à la conſervation de tout ce qu'il avoit en ſa garde & d'en envoyer un inventaire exact : l'empreſſement & la fidélité avec leſquels l'Abbé Bruneau exécuta les ordres de S. M. lui mériterent l'intendance du cabinet des Médailles & antiques, vacante en 1664, par la mort de Jean de Chaumont.

M. de Carcavi perſuadé, d'après le genre de mort de l'Abbé Bruneau, que le cabinet des Médailles n'étoit point en ſûreté où il étoit, & qu'il ſeroit mieux dans la Bibliotheque du Roi nouvellement transférée dans la rue Vivienne, en écrivit à M. Colbert qui en parla pluſieurs fois au Roi, en conſéquence les Médailles avec quelques autres raretés qui étoient au Louvre furent tranſportées à la Bibl. en 1667. Celles de Gaſton avec ſes Livres & ſes manuſcrits y entrerent auſſi dans le même tems (1), on ajouta aux

(1) Les manuſcrits de ce Prince étoient au nombre de 52. parmi leſquels étoit le beau manuſcrit de l'Hiſtoire des Rois de France, préſenté à Charles IX par du Tillet qui en étoit l'Auteur, (ainſi que nous l'avons déja dit.) Il eſt écrit ſur de très-beau velin ; on y voit les portraits de nos Rois depuis Clovis juſqu'à François I, tous ces portraits peints en miniature de la hauteur de cinq a ſix pouces, ſont d'une belle exécution & renfermés dans des bordures chargées d'ornemens très-bien peints. Ce manuſcrit eſt un des plus beaux en ce genre qui exiſtent à la Bibliotheque du Roi. Les Livres de Gaſton ſont preſque tous reliés en veau fauve, & ont ſur le dos le double G empreint en or, & quelquefois ſurmonté d'une couronne.

Médailles, raretés, &c. qu'on tira du Louvre pour être remiſes à la Bibliotheque Royale, le grand recueil des Eſtampes de l'Abbé de Marolles, contenant 224 vol. in fol. que le Roi venoit d'acheter, & que Sa Majeſté avoit fait mettre d'abord dans ſon cabinet, le tombeau de Childeric paſſa auſſi dans ce même tems du cabinet du Louvre dans la Bibliotheque de Sa Majeſté.

Toutes ces différentes richeſſes littéraires ainſi tirées du cabinet du Louvre ne furent pas les ſeules qui augmenterent la Bibliotheque du Roi, en 1667. elle fut encore enrichie des Livres que M. de Carcavi avoit amaſſé avant que d'y être attaché, & qu'il vendit au Roi. M. Colbert en faiſoit auſſi acheter de tems en tems à divers inventaires; il en venoit auſſi quelques-uns des pays étrangers, & l'autorité du Miniſtre rendit ſur-tout les Libraires plus exacts à fournir les exemplaires des Livres de privilége.

Après la diſgrace de M. Fouquet, arrêté à Nantes le 7 Septemb. 1661. ſes créanciers firent ſaiſir tous les effets & la bibliotheque qu'il avoit dans ſa maiſon de Saint-Mandé; elle étoit compoſée de près de trente mille vol. la plûpart rares & précieux, parmi leſquels étoit un recueil de Livres imprimés & manuſcrits concernant l'Hiſtoire d'Italie, qui avoit été acheté de Raphaël Trichet ſieur du Freſne, dont nous avons déja parlé. Cette Bibliotheque ne fut miſe en vente qu'en 1667: M. de Carcavi fut

alors chargé de dreſſer des mémoires des Livres qui pouvoient convenir au Roi, & on en acheta, outre le recueil de l'Hiſtoire d'Italie, un peu plus de 1300 vol. le tout montant à 729 *in*-fol. & 1588 *in*-4°. la plupart marqués aux armes de M. Fouquet (l'Ecureuil) & au chiffre de ce Miniſtre, figuré par ces deux lettres grecques entrelaſſées Φ Φ.

Comme tant d'acquiſitions multiplioient néceſſairement les doubles, le Roi par Arrêt du Conſeil du 12 Janvier 1668. ordonna qu'il ſeroit dreſſé un état des manuſcrits & des imprimés qui étoient dans la Bibliotheque de Sa Majeſté & dans celle du Cardinal Mazarin, propres à être échangés, & qu'enſuite des Libraires nommés d'Office procédaſſent à l'eſtimation de ces livres: en conſéquence de cet Arrêt on fit trois Catalogues que l'on conſerve encore, & que ſignerent doubles M. de Carcavi, & M. de la Poterie Garde de la Bibliotheque Mazarine.

Le premier de ces Catalogues contenoit les manuſcrits de la Bibliotheque du Cardinal Mazarin, que l'on deſiroit prendre tous pour celle du Roi, ſans choix ni diſtinction; le ſecond étoit celui des Livres imprimés, que M. de Carcavi choiſit ſur le Catalogue de la même Bibliotheque Mazarine, & qui n'étoient pas dans celle du Roi; le troiſieme comprenoit les livres imprimés qui furent triés parmi les dou-

es de la Bibliotheque du Roi, pour être donés en échange à la Bibliotheque Mazarine. Ce fut ſur ces trois inventaires que Leonard & Cramoiſy, Libraires, firent leur eſtimation le 4 Mars ſuivant, en commençant par les manuſcrits.

Ils en trouverent deux mille cent cinquante-ſix de toutes grandeurs, compris dans le Catalogue ſeulement en deux mille vingt-ſix articles numérotés; parmi ce nombre, cent deux étoient en langue Hébraïque, 343 en Arabe, Samaritain, Perſan, Turc & autres langues orientales 229 en langue Grecque, & 1422 en langues Latine, Italienne, Françoiſe, Eſpanole, &c. les Livres imprimés étoient au nombre de 3678 pour leſquels la Bibliotheque du Roi en devoit donner 2341. ſuivant la priſée que les mêmes Libraires avoient faite des uns & des autres. Un ſecond Arrêt du Conſeil du 25 Juin de la même année, ordonna que l'échange ſeroit fait ſur le pied de cette eſtimation, & les Livres furent tranſportés de part & d'autre dès le lendemain.

Il s'offrit preſqu'en même tems deux occaſions favorables d'augmenter conſidérablement les Livres en langues orientales, que la Bibliotheque R. venoit de tirer de celle du Cardinal Mazarin. L'une étoit la vente qui ſe fit à Leyde des Livres du Savant J. Golius, dont on acheta une petite partie; l'autre étoit celle de Gilb. Gaulmin, Doyen des Maîtres de

quêtes, qui s'étoit particuliérement appliqué à l'étude & à la recherche des Livres orientaux; cette Bibliotheque contenoit environ 1100 manuſcrits tant Hébreux qu'Arabes, Turcs, Perſans, Grecs, Latins, François, Eſclavons & autres, avec près de 600 vol. imprimés dans ces différentes langues.

Les manuſcrits de Gaulmin, ainſi que ceux du Cardinal Mazarin, ſe reconnoiſſent dans le Catalogue général des manuſcrits de la Bibliotheque Royale, par le ſoin que l'on a pris de mettre en marge à côté du titre de chaque vol. le nom ou les premieres lettres du nom de l'ancien Poſſeſſeur.

Ce n'étoit pas ſeulement à Paris & chez nos voiſins que M^r de Colbert faiſoit faire des achats de Livres pour le Roi; Meſſieurs de Monceaux & Laiſné, qui voyageoient au Levant, ayant reçu les inſtructions qui leur furent envoyées en 1667. ſe mirent en devoir de s'y conformer: on y prioit M. de Monceaux de rechercher pendant ſes voyages les meilleurs manuſcrits anciens en Grec, en Arabe, en Perſan & autres langues orientales, excepté en Hébreu, parce que diſoit-on, on en avoit ſuffiſamment. On leur recommandoit auſſi de faire emplette de Médailles & Pierres gravées antiques, pour le Cabinet de Sa Majeſté; mais un article ſur lequel on n'inſiſta pas moins, c'étoit de choiſir de belles peaux de maroquin dans le Levant, pour couvrir les Livres de la

Bibliotheque du Roi. M. de Monceaux s'acquitta de ſa commiſſion à l'égard des manuſcrits Grecs, dont il envoya 62 vol. à la Bibliotheque en 1669 leſquels ſont énoncés dans un Catalogue de M. Cotelier ; il ne négligea pas ce qui regardoit les peaux de maroquin, & il en envoya cette même année & les ſuivantes une grande quantité du Levant & de la Manufacture de Marſeille. Ce fut là le premier établiſſement du fonds des peaux de maroquin deſtinées aux magnifiques reliures des Livres du Roi. Cette proviſion a toujours été renouvellée au beſoin, par les ordres du Secrétaire d'Etat ayant le département de la Marine.

Cette même année 1669. M. de Carcavi prit des meſures, & entama une négociation avec M. de Thou pour faire acheter au Roi la fameuſe Bibliotheque formée par Meſſieurs de Thou, rien n'eût été plus avantageux pour celle du Roi ; M. l'Abbé de Thou écrivit en conſéquence au ſous-Bibliothécaire (1), mais, ſoit

(1) Nous apprenons par la lettre de M. de Thou à M. de Carcavi, que la Bibliotheque Royale étoit alors de trente mille vol. Voici comme s'exprime M. de Thou : » Je vous envoie, M. l'extrait du Catalogue » qu'il vous a plu de me communiquer, & ſuis ſurpris que dans les 30000 vol. à quoi monte la Bibliotheque de Sa Majeſté, à préſent, il en manque » encore ce nombre, &c. » on voit par le calcul que nous avons fait plus haut, qu'en moins de huit ans la Bibliotheque du Roi fut preſque augmentée du double.

que le Roi ou le Miniſtre trouvaſſent que M. de Thou mettoit cette collection à trop haut prix, l'affaire n'eut pas d'autre ſuite. Cette Bibliotheque étoit recommandable par la beauté des reliures & la bonté des éditions (1).

L'année ſuivante le fonds de la Bibliotheque Royale augmenta de beaucoup par l'achat de la nombreuſe collection des Livres de Jacques Mentel Médecin (2), né à Château-Thierry & originaire de Strasbourg: elle étoit nombreuſe, bien choiſie & compoſée de Livres non-ſeulement de ſa profeſſion, mais encore de Théologie, de Juriſprudence, de Philoſophie, d'Hiſtoire & de Belles-Lettres, parmi leſquels il y en avoit pluſieurs que Naudé Bibliothécaire du Cardinal Mazarin, avoit légués à Mentel ſon ami.

Dans le même tems M. Vërjus Ambaſſadeur de France en Portugal, fit un envoi de deux cents quarante ſix vol. imprimés avec quatre manuſcrits, tous concernant l'Hiſtoire d'A-

(1) Cette belle collection paſſa au Préſident de Menars, & enſuite fut incorporée dans la Bib. de feu M. le Cardinal de Soubiſe, dont elle fait encore aujourd'hui le principal ornement.

(2) Cette Bibliotheque, quoiqu'inférieure à celle de M. de Thou, procura néanmoins à celle du Roi une infinité d'ouvrages qui manquoient, & une cinquantaine de manuſcrits, dont ſix ſeulement étoient Grecs. Elle étoit compoſée d'environ 10000 vol. comme on le peut voir par le Catalogue qui exiſte encore à la Bibliotheque du Roi.

ſie, d'Afrique, d'Amérique, d'Eſpagne & de Portugal; cet Ambaſſadeur avoit fait acheter ces Livres à Lisbonne. Chaque année on recevoit d'Angleterre, de Hollande, d'Allemagne, d'Italie, &c. les différens ouvrages qui s'imprimoient dans ces Pays, & on envoyoit ſouvent, ſur-tout d'Italie, des copies des manuſcrits les plus rares. C'eſt ainſi que le célebre Colbert ſe plaiſoit à perfectionner la Bibliotheque du Roi; il ſembloit que toutes les Nations ſe diſputoient entr'elles la gloire de ſatisfaire les vues de ce Miniſtre, & de ſeconder l'heureuſe inclination de Louis le Grand, en enrichiſſant ainſi la Bibliotheque de ce Monarque

L'attention de M. Colbert à procurer tout ce qui pouvoit augmenter & enrichir la Bibl. de ſon Maître ne ſe borna pas à faire chercher chez l'étranger ce qu'il y avoit de plus rare, ce vigilant miniſtre n'avoit garde de négliger les richeſſes littéraires que devoit fournir l'intérieur du Royaume il avoit conçu le deſſein de faire tirer des copies authentiques des titres & des autres monumens hiſtoriques conſervés dans les archives des Provinces; il chargea des ordres du Roi les ſieurs Doat, Alland, Godefroy & autres, de faire faire des copies des titres conſervés dans les Chambres des Comptes & Abbayes, Maiſons Religieuſes de toutes les Provinces du Royaume, particuliérement des Chambres des Comptes de Navarre, de Dauphiné dans les Archives de Flandres & dans les différentes Ab-

bayes, Maiſons Religieuſes & autres de ces Provinces, & l'on vit arriver en 1670 quarante-quatre ballots de copies envoyées de Béarn & Languedoc, que l'on fit relier en maroquin & diſtribuer en 340 vol. in fol. Cette abondante récolte qui fut encore augmentée par la ſuite, fait aujourd'hui un des plus importans recueils de manuſcrits modernes de la Bibliotheque de Sa Majeſté, d'autant plus précieux pour les Familles Nobles & pour les Communautés de ces Provinces, que dans le cas où les originaux viendroient à ſe perdre, ces copies faites & collationnées en vertu de Lettres-Patentes ne ſeroient pas moins authentiques.

La même année 1670. vit établir dans la Bibliotheque Royale un fonds d'un autre genre, mais bien capable de la décorer & d'éterniſer la magnificence de Louis XIV, on commença alors à graver pour Sa Majeſté avec une dépenſe vraiment royale, ces belles planches dont les Eſtampes ſervent encore aujourd'hui aux préſens que le Roi fait aux Princes & aux Miniſtres étrangers, ou aux perſonnes de diſtinction qu'il plaît à Sa Majeſté d'en gratifier.

En 1671. M. Colbert fit renouveller ce qu'il avoit déja fait du tems de M. de Monceaux, ce fut lui-même qui fit entreprendre au P. Michel Vanſleb Dominicain, Savant dans les langues orientales, le voyage d'Egypte aux dépens du Roi & ſous les ordres du miniſtre; ce Religieux enrichit, durant l'eſpace d'environ cinq

ıs que dura ſon voyage (1), la Bibliotheque u Roi de près de ſix cent trente manuſcrits, es uns Hébreux, Syriaques & Coptes, les au-:res Arabes, Turcs & Perſans, avec une trentaine de manuſcrits Grecs. Jean Petis de la Croix & Antoine Galland, tous deux Interpretes du Roi & Profeſſeurs Royaux en langue Arabe, qui voyageoient également au Levant, étoient auſſi chargés de ſemblables commiſſions. Ant. Galland, qui avoit ſuivi M. de Nointel Ambaſſadeur de France à Conſtantinople, fut de plus occcupé à traduire les Confeſſions de Foi des Egliſes Grecques, que M. de Nointel ſuivant les intentions du Roi, fit aſſembler à Jéruſalem en 1672. 1673. pour déclarer quelle étoit leur croyance ſur les articles qui diviſoient les Sectaires d'avec l'Egliſe Catholique, ſur-tout au ſujet de l'Euchariſtie (2).

(1) Nous avons la relation de ſon voyage, imprimé à Paris en 1677.

(2) L'original des actes de ce Concile, traduits p M. Galland, & pluſieurs autres confeſſions de foi qu étoient conformes, furent envoyées au Roi Louis XI par Madame Nointel: mais au lieu de les faire m tre dans ſa Bibliotheque, ce Prince jugea à propos les faire communiquer par M. de Pompone, à M. naud, qui travailloit alors à ſon grand Ouvrage *la Perpétuité de la Foi*; & qui ne manqua pas faire un bon uſage de ces actes, en les donnan public: ce célebre Docteur ne ſe ſervit point traduction qu'en avoit donné M. Galland, il p celle du P. Fouqueret de la Congrégation de St. Ces Actes avec les Confeſſions de Foi reſteren M. Arnaud juſqu'à ſa mort, & ce ne fut qu'en

En 1672. le Roi fit l'acquiſition de quelques manuſcrits Latins & de quelques imprimés d'anciennes éditions, qui furent tirés de la Bibliotheque des Carmes de la place Maubert; les premiers étoient au nombre de 67, & les ſeconds au nombre de 18 ſeulement, ſelon le reçu original de M. Carcavi, qui ſe lit ſur la liſte de ces Livres, datée du 29 Octobre (1).

Durant l'eſpace de pluſieurs années le nombre des Livres ne s'accrut que de quelques manuſcrits envoyés de tems en tems par M. Vanſleb, & d'environ 7 à 8 cents vol. preſque tous imprimés, concernant ſur-tout l'Aſtronomie & les Mathématiques, remis gratuitement à la Bibl. R. par le célebre Caſſini.

En 1676. Nicolas Colbert Evêque d'Auxerre, étant mort, & ayant laiſſé vacante la charge de Garde de la Bibliotheque du Roi, à laquelle étoit unie celle d'Intendant & Garde du Cabinet des Médailles, le Miniſtre en fit pourvoir *Louis Colbert* ſon fils, alors Prieur de Nogent-le-Rotrou, & connu depuis ſous le nom de Comte de Linieres.

L'année 1681. ſera à jamais remarquable

qu'ils furent reſtitués & remis par le P. Quenel, au Commis à la Garde de la Bibliotheque du Roi.

(1) Cette liſte exiſte a la Bibliotheque du Roi : parmi les Livres manuſcrits cédés au Roi par ces Religieux, il y en avoit un des œuvres de St. Auguſtin, de près de 800 ans d'antiquité. Le Roi donna en échange à cette maiſon ſix minots de ſel par an à perpétuité. Leur Bible de Mayence de 1462 paſſa dans la Bibliotheque de M. Colbert.

par la viſite dont Louis XIV. daigna h
ſa Bibl. ; M. de Colbert ſe flatoit alors
voir miſe dans une état digne de la grand
Roi ; Sa Majeſté y vint accompagnée de
ſeigneur, de Monſieur, de M. le Prince
plus grands Seigneurs de la Cour. Après
Miniſtre eut montré tout ce qui y étoit
capable d'attirer l'attention, le Roi f
l'honneur à l'Académie de Sciences, d
à une de ſes Aſſemblées qu'elle tenoit
dans la Bibliotheque.

Au mois de Septembre 1683. la Bib
que du Roi perdit M. Colbert, ſa mor
porta d'aſſez grands changemens. M. L
comme Surintendant des Bâtimens, y
la même autorité que ſon Prédéceſſeur
de Carcavi s'étant retiré à cauſe de ſoi
âge, le Miniſtre mit en ſa place
*Gillois*, qui reçut en qualité de Comi
Garde le 18 Octobre ſuivant, de M. G
Lieutenant Civil, les papiers & mar
qui avoient été trouvés dans le Cabinet
Mezerai, mort quelques mois auparav
qui par ordre du Roi furent remis dans
bliotheque de Sa Majeſté.

M. de Louvois s'étant chargé de la dir
immédiate de la Bibliotheque Royale
de la charge de Maître de la Librairi
M. Bignon Conſeiller d'Etat & de celle de
avec Mrs. Colbert, qui vinrent d'eux
lui offrir la démiſſion de la charge de G

la Librairie, & de celle d'Intendant du Cabinet des Médailles, dont Louis Colbert avoit été revêtu après la mort de l'Evêque d'Auxere ſon Oncle. Ces deux charges ainſi réunies ſur la démiſſion volontaire de Mrs Bignon & Colbert, les proviſions en furent expediées au mois d'Avril 1684. en faveur de Camille le Tellier, appellé depuis l'Abbé de Louvois, qui n'avoit alors que neuf ans.

L'Abbé Gallois qui ne garda pas long-tems ſon emploi, ayant remis les clefs de la Bibliotheque, elles furent données à l'Abbé de *Varès*, que M. de Maux avoit employé autrefois à faire des Extraits & des Collections pour le Dauphin, & qui fit les fonctions de Garde ſous les ordres de M. de Louvois Pere, attendu que le nouveau Bibliothécaire n'étoit pas en âge d'exercer par lui même; la commiſſion de Garde du Cabinet des Médailles, qu'avoit eu M. de Carcavi ſous Mrs. Colbert, fut donnée à M. Raiſſant Médecin & Antiquaire.

Le récollement de la Bibl. R. qui ſe trouvoit prodigieuſement augmentée, devenoit après ces mutations un objet eſſentiel; & c'eſt à quoi l'on s'occupa ſérieuſement: les manuſcrits étoient alors au nombre de 10542. ſans compter ceux de Brienne & de Mezerai; les imprimés montoient environ à 40000. à quoi il faut ajouter les Planches gravées & les ſtampes du Roi, les eſtampes de l'Abbé de Marolles, celles de Privilége, & les Cartes de

Géographie. Toutes ces différentes parties mandoient un récollement particulier, l'Abbé de Varés prit pour l'aider dans c pénible opération, M. Clément de Tôul avoit travaillé ſous M. de Carcavi à la Bib theque de M. Colbert, ce fut à quoi ſe t mina l'adminiſtration de l'Abbé de Varés, morut au mois de Septembre 1684.

Le 4 Décembre ſuivant, *Melchiſedech T venoſt*, ſi connu par ſes voyages, fut comm la Garde de la Bibliotheque, & M. Clém qui l'étoit déja depuis 1670 à la Garde Eſtampes & des Planches gravées, continua ſ M. Thevenot de travailler à la compoſition Catalogues qu'il avoit entrepriſe.

M. de Louvois fit pour procurer à la l bliotheque du Roi de nouvelles richeſſes, qu'avoit fait M. de Colbert; il y employa Miniſtres dans les Cours étrangeres, & l' reçut des Livres manuſcrits & imprimés pc des ſommes conſidérables, envoyés de H lande par les ſoins de Meſſieurs d'Avaux d'Alencé, d'Angleterre par ceux de M. d' beil, de Suede par M. Piquetiere. Il en vi auſſi de Madrid & de Lisbonne. Le Pere M billon qui voyageoit alors en Italie, fut au chargé de raſſembler tout ce qu'il pourroit Livres: ce Savant s'acquitta de cette commiſſi avec tant de zele & d'exactitude, qu'en moi de deux ans il procura à la Bibliotheque Roya près de 4000 vol. imprimés & pluſieurs manu

crits achetés à Rome, Naples, Florence, à Veniſe, à Milan & à Lyon.

Afin d'obliger les Libraires à exécuter plus ponctuellement les Ordonnances de Henri II. au ſujet de la fourniture des Livres imprimés par privilége. M. de Louvois obtint le 31 Janvier 1689 un Arrêt du Conſeil à ce ſujet: par ce moyen la Bibliotheque recouvra une bonne partie des Livres dont la négligence ou la mauvaiſe foi l'avoient fruſtrée juſques-là: (il ſeroit à deſirer qu'on renouvellât de tems en tems un pareil Réglement).

Les précautions que prenoit M. de Louvois pour pourvoir la Bibliotheque du Roi des Livres imprimés, tant en France que dans les pays étrangers, ne lui firent pas négliger les manuſcrits. M. le Pelletier Contrôleur-général des Finances, fit porter à la Bibliotheque au mois de Juin 1685. deux vol. magnifiquement reliés, contenant les titres & actes tirés du tréſor des Chartes du Château de Nantes. On acquit cette même année les manuſcrits de Chantereau-le-Fevre, qui avoit été Intendant de Lorraine. Ce recueil conſiſtoit en pluſieurs porte-feuilles, où Chantereau-le-Fevre avoit ſur-tout ramaſſé beaucoup de choſes ſur la Lorraine & le Duché de Bar, ce qui devoit lui ſervir à continuer un ouvrage dont il avoit publié le premier vol. en 1642. ſous le titre de *Mémoires ſur l'origine des Maiſons & Duchés de Lorraine & de Bar.*

On continuoit au Levant, par ordre du Mi-

niſtre, les recherches que M. Colbert y av
fait commencer, & on vit venir à la Bibliotl
qué, pendant les années 1688. & 1689., en
ron une cinquantaine de manuſcrits Grecs a
quelques manuſcrits orientaux, dont pluſie
ſemblent être ſortis de la Bibliotheque du Gra
Seigneur; on s'étoit flatté de recueillir plus
fruit de ce voyage, mais la guerre que le F
déclara à l'Empereur fit ceſſer pour quelque te
les acquiſitions littéraires; elle n'interrom
cependant pas les travaux qu'on avoit entrep
pour mettre la Bibliotheque du Roi dans
ordre qui en facilita l'uſage, & qui en fit co
noître les richeſſes. Pendant que M. Clém
travailloit ſans relâche, & que les ſieurs Co
piegne Juifs de nation, Dipy, Petis de-
Croix, d'Herbelot, Ducange, Cotelier,
P. Mabillon, Placide, l'Abbé Renaudot & a
tres Savans travailloient à faire les notic
des manuſcrits Hébreux, Arabes, Turcs, P
ſans, Grecs & autres. M. l'Abbé de Louv
ſongeoit à les loger à la Place Vendôme q
l'on bâtiſſoit en 1691. mais la mort de ce M
niſtre, arrivée au mois de Juillet de la mê
année, fit évanouir ce magnifique projet, &
en même tems changer de forme à la Bi
Royale, du moins quant à l'adminiſtration.

La charge de Maître de la Librairie avoit é
juſqu'alors ſous l'autorité & la direction du S
Intendant des bâtimens; mais le Roi, en fix
par un Réglement du 25 Juillet 1691. les fo

; de cette charge, ſe réſerva de donner à
:nir ſes ordres ſur tout ce qui concernoit ſa
iotheque & le cabinet des Médailles. Par un
:t du Conſeil du 21 Août ſuivant, il fut or-
ié qu'en conſéquence de ce Réglement, M.
ɔé de Louvois jouiroit & feroit les fonctions
*laître de la Librairie, Intendant & Garde*
*abinet des Livres, Manuſcrits, Médailles*
*reiés antiques & modernes, & Garde de la*
*iotheque de Sa Majeſté, ſous l'autorité de*
*Majeſté ſeulement; nonobſtant qu'il ſoit porté*
*es Proviſions du mois d'Avril 1684. qu'il*
*it l'exercer ſous l'autorité & direction du*
*intendant des bâtimens dont Sa Majeſté le*
*arge & diſpenſe, lui & ſes ſucceſſeurs en*
*:e charge*: & *ſeront*, ajoute l'Arrêt, *les*
*nſes qu'il couviendra faire pour la Biblio-*
*ue, le cabinet des Manuſcrits, Médailles,*
*'és & autres concernant les fonctions &*
*:ice de ladite charge, ordonnées par Sa*
*eſté, & les Eſtats & Ordonnances, ſignées*
*r, & contreſignées par le Secrétaire d'Eſtat*
*:s Commandemens ayant le département de*
*ſaiſon.*

'indépendance que cet Arrêt aſſuroit à la
otheque du Roi, donnoit un nouveau luſ-
à la charge de Bibliothécaire : mais M.
ɔé de Louvois étoit encore trop jeune pour
mer par lui-même, & l'Archevêque de
ms ſon oncle, continua d'exercer dans la

Bibliotheque de Sa Majeſté, le même
qu'il avoit eu pendant la vie de M. de L

Melchiſedech Thevenot s'étant
M. Clément fut propoſé au Roi
remplacer, & ſur les témoignages avan
que l'Archevêque de Rheims rendit
Sa Majeſté l'agréa. La place de Com
ſecond à la garde de la Bibliothèque éta
nue à vaquer, M. *J. Boivin* qui, com
taché au jeune Abbé de Louvois, av
logement à la Bibliotheque depuis 168
nommé pour remplir ce poſte (1).

(1) M. Boivin montra d'abord combien il
gne de la place dont on venoit de l'honorer,
ſitant de ce tréſor littéraire & en y puiſant
noiſſances très-étendues. Ce Savant fit en 169
couverte d'un ancien manuſcrit que l'on avoi
long tems dans la Bibliotheque du Roi, ſans
noſtre. Ce manuſcrit qui eſt devenu célebre p
Savans, ne paroiſſoit contenir autre choſe qu'
grec de St. Ephrem écrit vers le commence
quatorzieme ſiecle : M. Boivin, en le liſant, a
ſous cette écriture un autre texte à demi-effac
il reconnut cependant que les caracteres éto
*lettres onciales* : il s'attacha à en déchiffrer
mots, & les premieres qu'il lut ſe trouvant
nouveau teſtament, il eut d'autant plus de curi
feuilleter tout le vol. que la couleur de l'encr
à la forme des lettres, dénotoit une antiquité d
à treize cents ans : il remarqua dans toutes les
ſemblables veſtiges d'ancienne écriture, plus ou
apparens, & demeura convaincu que ce vol.

1694. on échangea les Livres doubles de liotheque contre les Livres nouveaux qui imoient dans les Pays étrangers, cette le commerce autoriſé par les Ordres exlu Roi, & qui dura quelques années, ne pas de fournir une aſſez grande quantité ns Livres, ſur-tout d'Angleterre & d'Alne. En 1697 le P. Bouvet, Miſſionnaire, ta 49 vol. Chinois que l'Empereur de la envoyoit en préſent au Roi; c'eſt ce petit re de vol. (joint aux quatre en cette lanie le Roi poſſédoit déja, leſquels venoient Bibliotheque Mazarine), qui a donné ıce aux progrès que ce genre de littérafait depuis en France; mais ces Livres t par la ſuite ſi conſidérablement multique la Bibliotheque eſt ſans contredit es plus riches de l'Europe en ce genre. Roi fit remettre en échange aux Miſſion-

---

ne partie de la bible écrite dès les premiers tems iiſe.

précieux manuſcrit vient de la Bibliotheque de le Medicis; qui, comme nous l'avons déja dit, autre que celle que cette Princeſſe s'étoit approprès la mort du Maréchal Strozzi, il eſt de forme relié en maroq. aux Armes de France du tems de V, avec le chif. de ce Prince: voici ce qu'on lit remier feuillet *In Catalogo cod. Græcorum Nicodulphi Cardinalis.*

loivin ayant fait une étude particuliere des maı Grecs de la Bibliotheque du Roi, en a écrit loire Latine, qui eſt reſtée entre les mains de la

naires, un recueil de toutes ſes Eſtampes r
magnifiquement, pour le préſenter de ſa p
à l'Empereur de la Chine.

En 1699. les Planches gravées de la Bibl
theque furent tout-à-coup augmentées d
grand nombre d'autres, repréſentans les évé
mens militaires du regne de Louis XIV, g
vées par le Chevalier de Baulieu & autres. Ce
même année Sa Majeſté ayant accordé un
gement au Louvre à l'Académie des Scienc
cette illuſtre Compagnie ceſſa de tenir ſes
ſemblées dans la Bibliotheque du Roi.

Vers le milieu de l'année 1700. un cert
Noſrallah Gildé, Médecin Arabe de la Vi
de Damas, préſenta au Roi un rouleau où t
le Pentateuque étoit écrit en Hébreu, & tr
manuſcrits Arabes contenant l'Hiſtoire
Druſes; Louis XIV fit donner au Méde
une gratification conſidérable. A la fin de c
même année M. l'Archevêque de Rheims
de ſa riche Bibliotheque cinq cents manuſ
pour être remis en pur don dans celle du
ils conſiſtoient en 306 vol. Latins, 111 G
53 François, 16 Ital. & 14 Hébreux; ces m
crits, parmi leſquels il y en avoit quel
uns de très-anciens, avoient appartenu
Fouquet, & venoient la plupart de M. de
chal Archevêque de Toulouſe. En 171
auquel mourut l'Archevêque de Rheim
remit encore 58 autres manuſcrits de L
Lithurgie, comme Miſſels, Bréviair

il s'étoit réservés, & que M. l'Abbé de Lou-
s revendiqua, persuadé que l'intention de
oncle avoit été qu'ils fussent réunis à ceux
il avoit donnés auparavant au Roi.

Au mois de Septembre 1700. on acheta pour
somme assez forte trente-cinq vol. manus-
s uniformes, reliés aux Armes de Brétonvil-
s; dont 23 ne regardent que la Lorraine.
mois d'Octobre suivant le P. de Fonte-
nouvellement revenu de la Chine, remit
Roi 12 gros vol. les uns Chinois, les autres
tares qui furent par Ordre du Roi appor-
à sa Bibliotheque par le Concierge de Ver-
es.

M. Faur Docteur de Sorbonne l'un des
célebres de son tems, légua sa nombreuse
elle Bibl. à l'Intendant de M. l'Archevêque
Rheims, celui-ci en fit distraire les manus-
& les fit acheter au Roi en 1701. ils étoient
nombre de 275. presque tous modernes
ins & François. Tandis que l'oncle profi-
de toutes les occasions d'acquérir pour en-
ir la Bibliotheque du Roi pendant l'absence
on neveu; ce dernier ne la perdoit pas de
dans ses voyages, & il eut soin à son re-
, d'y remettre tous les Livres qu il avoit
mblés à Rome, Naples, Florence & au-
Villes.

urant l'espace de cinq années il n'entra rien
remarquable dans ce vaste dépôt, que le
nt que M. de Sparwenfeld Maître de cé-

rémonies de la Cour de Suede fit à la I
theque Royale, de deux manuſcrits rares
l'un eſt un Miſſel Romain d'une grande
quité, & l'autre une relation de voya
langue Ruſſe; ce dernier étoit le ſeul er
langue que poſſédât la Bibliotheque, lorſ
Czar Pierre I. la vint voir le 28 Mai 17
l'Abbé de Louvois l'avoit fait magnifiqu
relier aux Armes du Roi, & le montr
Prince qui prit plaiſir à en parcourir pl
endroits: Il faut encore ajouter à ce préſ
manuſcrit de Pétrone (1) acheté à Rom

(1) C'eſt de ce manuſcrit qu'on a tiré le famet
ment de Pétrone, contenant le Feſtin de T
cion, & communément appellé *Fragmentum*
*rianum*: outre ce Fragment & pluſieurs autre
ceaux de Pétrone, on y voit Tibulle, Prop
Catulle en entier, l'Epitre de Sapho & de
& le petit Poëme de Claudien touchant le P
cette derniere piece eſt écrite d'une main plus
que le reſte: ce manuſcrit avoit été, dit-on,
à *Traw* en Dalmatie, c'eſt un petit vol. in-fol. en
de 137 pag. écrit vers le commencement du qui
ſiecle.

Selon l'Auteur du Dictionnaire des Homme
bres, la découverte de ce précieux manuſcrit
à Pierre Petit: voici ce qu'il en dit,

» Pierre Petit déterra à *Traw* en Dalmati
» 1665, un Fragment conſidérable, qui con
» ſuite du *Feſtin de Trimalcion*. Ce Fragment,
» cet Auteur, imprimé l'année ſuivante à Pa
» à Paris, excita une guerre parmi les Littér
» Les uns ſoutenoient qu'il étoit de *Pétrone*, &
» tres le lui enlevoient. *Petit* défendit ſa déc

qu

quelques autres pour la Bibl. du Roi, par le P. de la Parre, Procureur-général de la Congrégation de St. Maur, & envoyés à Paris en 1703.

François de Camps, Abbé de Signy, connu par les ſervices qu'il aimoit à rendre aux Gens-de-Lettres, étoit dans l'uſage de donner tous les ans au Roi des Etrennes ſingulieres ; c'étoit pour l'ordinaire quelques Médailles, qui pouvoient convenir au Cabinet de Sa Majeſté ; au lieu de médailles il préſenta en 1706, un manuſcrit Grec très-ancien, des quatre Evangiles, en parchemin & en lettres onciales. Il y a une choſe particuliere dans ce manuſcrit, c'eſt qu'il eſt tout noté entre les lignes, de notes de muſique en rouge (1).

---

» & envoya le manuſcrit à Rome, où il fut reconnu » pour être du quinzieme ſiecle. Les critiques de » France qui en avoient attaqué l'authenticité, ſe » turent lorſqu'on l'eut dépoſé dans la Biblioth. du » Roi ; on l'attribue généralement aujourd'hui à *Pé-* » *trone*, & on le trouve à la ſuite de toutes les édi- » tions qu'on a données de ce voluptueux délicat. *Voy.* *ſur ce manuſcrit le Voyage de Dalmatie, tom. 1er. p.* 33, 34.

(1) Quelques Critiques ont pris ces Notes pour une marque certaine que ce manuſcrit n'étoit pas auſſi ancien qu'on le prétendoit ; il ne laiſſe cependant pas d'être regardé parmi les Savans comme l'un des plus précieux manuſcrits Grecs du Nouveau Teſtament qui ſoient dans la Bibliotheque du Roi : ce n'eſt pas le ſeul que M. l'Abbé de Camps y ait remis.

Parmi les manuſcrits d'Emeri Bigot, ac
par le Roi cette même année (1706.)
trouva un manuſcrit des quatre Evangéliſte
peu-près pareil au précédent, en lettres
ciales & d'une conſervation merveilleuſe

Vers le tems de cette derniere acquiſit
arriva dans la Bibl. le vol qui fit tant de bru
qui cauſa tant de chagrin à M. Clement.
eſpece d'aventurier, nommé Jean Aym
Prêtre du Dauphiné, ayant changé de relig
s'étoit retiré à La Haye, où il avoit été d
du titre de Miniſtre réfugié, & il s'y étoit
rié. Cet homme d'un eſprit inquiet &
gant, las ſans doute de ſon état, forn
deſſein de revenir en France; il ſe forge
projets chimériques, ſoit par rapport à l
ligion, ſoit par rapport à l'état, à la faveu
quels il eſpéra non ſeulement d'obtenir
plus de facilité ſa rentrée dans le Royat

(1) Emery Bigot, qu'on peut appeller le plu
dieux des Savans du dernier ſiecle, & que ceux-c
ſultoient comme un oracle, mourut à Rouen en
il avoit une Bib. riche en manuſcrits & en impr
qui lui venoit de ſes peres, & qu'il avoit augn
lui-même d'un grand nombre de Livres, la p
notés, & quelques-uns écrits de ſa main; il
ſubſtituée dans ſa famille, mais 15 ou 16 ans
ſon héritier ſe détermina à s'en défaire, & il la
à quelques Libraires de Paris. Ceux-ci céderei
Bibl. du Roi, pour le prix qu'en voulut donn
l'Abbé de Louvois, la partie des manuſcrits don
Bibl. étoit compoſée, au nombre de plus de 4

mais encore de s'y faire valoir comme un homme important. Il s'étoit ſervi, ſur la fin de l'année 1705, du prétexte d'offrir au Roi un Livre qu'il diſoit avoir acheté, pour écrire à M. Clement, dont il n'étoit nullement connu: il ne lui parla d'abord que d'une maniere énigmatique de ſes vues pour ſon changement de religion, & pour la découverte de certaines choſes qu'il prétendoit être du ſervice du Roi: il ne pouvoit les communiquer, diſoit-il, que lorſqu'il ſeroit en lieu de ſûreté; il lui falloit, avant toutes choſes, obtenir un Paſſeport: le trop facile Sous-Bibliothécaire, charmé peut-être de faire un Proſélite, ou perſuadé du bien de l'Etat, donna dans les viſions du Miniſtre réfugié, obtint pour lui un Paſſeport de M. le Comte de Pont-Chartrain, & juſqu'à ſon arrivée en France, il entretint avec lui un commerce de Lettres où il entroit du myſtere, comme lorſqu'on traite des plus grandes affaires.

Aymont étant venu à Paris au mois d'Avril 1706. M. Clement lui procura tous les ſecours qui dépendoient de lui; il le préſenta au Miniſtre, & enſuite au Cardinal de Noailles, qui pour s'aſſurer de la converſion de cet Apoſtat, le fit entrer au Séminaire des Miſſions étrangeres. Ce malheureux ayant, par de fréquentes viſites, eu l'adreſſe de gagner la confiance de M. Clement, en abuſa; & comme il avoit la liberté de reſter ſouvent ſeul dans la Bibliothe-

que, il lui fut facile d'enlever ce qu'il j
propos.

Après avoir conſommé ſon crime, il s'
à M. de Chamillard, Miniſtre de la M
dont il eut un Paſſeport, avec lequel il
au mois de Mai 1707, ſans qu'on penſât
& ſe rendit à La Haye. Là, ſans doute
ſe préparer des moyens de ſe juſtifier, il
pour cauſe de ſon abſence & de ſon voy
France, le pieux deſſein qu'il avoit eu
chercher des pieces qui ſerviſſent à la
de la Religion proteſtante; il fit troph
manuſcrits qu'il avoit rapportés, & ce
que par la voix publique que M. Clement
en 1707, que la Bibl. du Roi avoit été

Le manuſcrit que le Miniſtre réfugi
affecté le plus de montrer en Hollande
le fameux *Concile de Jéruſalem*. M. Cl
pénétré de douleur d'avoir été dupe de
pocrite, envoya promptement ſa procur
La Haye pour le pourſuivre en Juſtice,
demander nommément la reſtitution de
lume & celle des autres qu'il pouvoit
& qu'on reconnoîtroit avoir appartenu
Malheureuſement depuis qu'on avoit r
Concile de Jéruſalem à la Bibliotheque en
on s'étoit contenté de le tenir ſous la c
on avoit négligé d'y appoſer la marque
tampille aux Armes de France, avec ce
autour, *Bibliotheca Regia*. Aymont ſu
profiter de cette circonſtance; il cria à

lomnie, & dans une lettre qu'il fit imprimer alors, il eut l'effronterie de ſoutenir que ce manuſcrit n'avoit jamais appartenu à la Bibliotheque Royale, qu'il étoit de celle de St. Germain-des-Prez, & qu'il le tenoit d'un Religieux de cette Abbaye, proteſtant dans le cœur. Rien n'étoit plus groſſier que les menſonges répandus dans cette lettre; mais pour prouver le contraire, il eut fallu que l'eſtampille eût été au volume, & c'eſt ce qui rendoit Aymont ſi hardi: d'ailleurs, en aſſurant, comme il faiſoit, que ce Livre dont il ignoroit qu'il eût été publié une édition plus de trente ans auparavant, étoit propre à renverſer tout ce que M. Arnaud avoit avancé contre le Miniſtre Claude, au ſujet de la croyance des Orientaux ſur l'Euchariſtie, il s'étoit fait des protecteurs parmi les Dévots. Enfin, malgré tous les mouvemens que M. l'Abbé de Louvois & M. Clement ſe donnerent, malgré les inſtances & les ſollicitations que firent M. de Torci & M. le Comte de Pontchartrain, par ordre du Roi, auprès des Magiſtrats qui devoient prendre connoiſſance de cette affaire, il ne fut pas poſſible d'avoir juſtice; le manuſcrit du Concile de Jéruſalem reſta entre les mains du voleur, juſqu'à ce qu'en 1709. les Etats-Généraux l'obligerent de s'en défaire; ils le reſtituerent au Roi par les mains du Chevalier de Croiſſy, qui le rapporta la même année dans la Bibliotheque de Sa Majeſté.

nistre, les recherches que M. Colbert y fait commencer, & on vit venir à la Bibli que, pendant les années 1688. & 1689., ron une cinquantaine de manuscrits Grecs quelques manuscrits orientaux, dont plu semblent être sortis de la Bibliotheque du C Seigneur; on s'étoit flatté de recueillir pl fruit de ce voyage, mais la guerre que l déclara à l'Empereur fit cesser pour quelque les acquisitions littéraires; elle n'interre cependant pas les travaux qu'on avoit entr pour mettre la Bibliotheque du Roi dan ordre qui en facilita l'usage, & qui en fit noître les richesses. Pendant que M. Clé travailloit sans relâche, & que les sieurs C piegne Juifs de nation, Dipy, Petis Croix, d'Herbelot, Ducange, Cotelier P. Mabillon, Placide, l'Abbé Renaudot & tres Savans travailloient à faire les no des manuscrits Hébreux, Arabes, Turcs, sans, Grecs & autres. M. l'Abbé de Lo songeoit à les loger à la Place Vendôme l'on bâtissoit en 1691. mais la mort de ce nistre, arrivée au mois de Juillet de la n année, fit évanouir ce magnifique projet, en même tems changer de forme à la Royale, du moins quant à l'administratio

La charge de Maître de la Librairie avo jusqu'alors sous l'autorité & la direction du Intendant des bâtimens; mais le Roi, en par un Réglement du 25 Juillet 1691. les

du Roi, par le
ral de la Con-
yés à Paris en

Signy, connu
dre aux Gens
de donner tous
culieres ; c'étoit
filles, qui pou-
Sa Majesté ; au
1706, un ma-
natre Evangiles,
ales. Il y a une
écrit, c'est qu'il
notes de musique

où il fut reconnu
Les critiques de
l'authenticité, se
ans la Biblioth. du
aujourd'hui à *Pé-*
de toutes les édi-
eux délicat. *Voy.*
*Almanach*, *tom.* 1er.

es Notes pour une
n'étoit pas aussi an-
isse cependant pas
nme l'un des plus
eau Testament qui
ce n'est pas le seul
pas.

niſtre, les recherches que M. Colbert y av
fait commencer, & on vit venir à la Bibliotl
qué, pendant les années 1688. & 1689., en
ron une cinquantaine de manuſcrits Grecs a
quelques manuſcrits orientaux, dont pluſie
ſemblent être ſortis de la Bibliotheque du Gra
Seigneur; on s'étoit flatté de recueillir plus
fruit de ce voyage, mais la guerre que le F
déclara à l'Empereur fit ceſſer pour quelque te
les acquiſitions littéraires; elle n'interrom
cependant pas les travaux qu'on avoit entrep
pour mettre la Bibliotheque du Roi dans
ordre qui en facilita l'uſage, & qui en fit co
noître les richeſſes. Pendant que M. Clém
travailloit ſans relâche, & que les ſieurs Co
piegue Juifs de nation, Dipy, Petis de
Croix, d'Herbelot, Ducange, Cotelier,
P. Mabillon, Placide, l'Abbé Renaudot & a
tres Savans travailloient à faire les notic
des manuſcrits Hébreux, Arabes, Turcs, P
ſans, Grecs & autres. M. l'Abbé de Louv
ſongeoit à les loger à la Place Vendôme q
l'on bâtiſſoit en 1691. mais la mort de ce M
niſtre, arrivée au mois de Juillet de la mê
année, fit évanouir ce magnifique projet, &
en même tems changer de forme à la Bi
Royale, du moins quant à l'adminiſtration.

La charge de Maître de la Librairie avoit
juſqu'alors ſous l'autorité & la direction du S
Intendant des bâtimens; mais le Roi, en fix
par un Réglement du 25 Juillet 1691. les fo

is de cette charge, ſe réſerva de donner à enir ſes ordres ſur tout ce qui concernoit ſa bliotheque & le cabinet des Médailles. Par un êt du Conſeil du 21 Août ſuivant, il fut or- iné qu'en conſéquence de ce Réglement, M. bbé de Louvois jouiroit & feroit les fonctions *Maître de la Librairie, Intendant & Garde cabinet des Livres, Manuſcrits, Médailles ailles antiques & modernes, & Garde de la bliotheque de Sa Majeſté, ſous l'autorité de Majeſté ſeulement; nonobſtant qu'il ſoit porté ſes Proviſions du mois d'Avril 1684. qu'il oit l'exercer ſous l'autorité & direction du -intendant des bâtimens dont Sa Majeſté le harge & diſpenſe, lui & ſes ſucceſſeurs en ite charge: & ſeront*, ajoute l'Arrêt, *les enſes qu'il conviendra faire pour la Biblio- que, le cabinet des Manuſcrits, Médailles, etés & autres concernant les fonctions & rcice de ladite charge, ordonnées par Sa jeſté, & les Eſtats & Ordonnances, ſignées lle, & contreſignées par le Secrétaire d'Eſtat les Commandemens ayant le département de Maiſon.*

L'indépendance que cet Arrêt aſſuroit à la liotheque du Roi, donnoit un nouveau luſ- à la charge de Bibliothécaire: mais M. bbé de Louvois étoit encore trop jeune pour onner par lui-même, & l'Archevêque de eims ſon oncle, continua d'exercer dans la

Bibliotheque de Sa Majeſté, le même p
qu'il avoit eu pendant la vie de M. de Lo

Melchiſedech Thevenot s'étant r
M. Clément fut propoſé au Roi p
remplacer, & ſur les témoignages avant
que l'Archevêque de Rheims rendit d
Sa Majeſté l'agréa. La place de Com
ſecond à la garde de la Bibliotheque étar
nue à vaquer, M. *J. Boivin* qui, com
taché au jeune Abbé de Louvois, avo
logement à la Bibliotheque depuis 168
nommé pour remplir ce poſte (1).

(1) M. Boivin montra d'abord combien il ét
gne de la place dont on venoit de l'honorer,
ſitant de ce tréſor littéraire & en y puiſant d
noiſſances très-étendues. Ce Savant fit en 1692
couverte d'un ancien manuſcrit que l'on avoit
long tems dans la Bibliotheque du Roi, ſans
noſtre. Ce manuſcrit qui eſt devenu célebre pa
Savans, ne paroiſſoit contenir autre choſe qu'u
grec de St. Ephrem écrit vers le commencem
quatorzieme ſiecle : M. Boivin, en le liſant, ap
ſous cette écriture un autre texte à demi-effacé
il reconnut cependant que les caracteres étoi
*lettres onciales* : il s'attacha à en déchiffrer q
mots, & les premieres qu'il lut ſe trouvant
nouveau teſtament, il eut d'autant plus de curio
feuilleter tout le vol. que la couleur de l'encre
à la forme des lettres, dénotoit une antiquité de
à treize cents ans : il remarqua dans toutes les p
ſemblables veſtiges d'ancienne écriture, plus ou
apparens, & demeura convaincu que ce vol.

n 1694. on échangea les Livres doubles de ibliotheque contre les Livres nouveaux qui primoient dans les Pays étrangers, cette e de commerce autoriſé par les Ordres ex- du Roi, & qui dura quelques années, ne à pas de fournir une aſſez grande quantité ons Livres, ſur-tout d'Angleterre & d'Allagne. En 1697 le P. Bouvet, Miſſionnaire, orta 49 vol. Chinois que l'Empereur de la ne envoyoit en préſent au Roi; c'eſt ce petit bre de vol. (joint aux quatre en cette lanque le Roi poſſédoit déja, leſquels venoient la Bibliotheque Mazarine), qui a donné ſance aux progrès que ce genre de littéra- a fait depuis en France; mais ces Livres nt par la ſuite ſi conſidérablement multis, que la Bibliotheque eſt ſans contredit des plus riches de l'Europe en ce genre.

e Roi fit remettre en échange aux Miſſion-

---

une partie de la bible écrite dès les premiers tems Egliſe.

précieux manuſcrit vient de la Bibliotheque de . de Medicis; qui, comme nous l'avons déja dit, it autre que celle que cette Princeſſe s'étoit appro- après la mort du Maréchal Strozzi, il eſt de forme l. relié en maroq. aux Armes de France du tems de ri IV, avec le chif. de ce Prince: voici ce qu'on lit premier feuillet. *In Catalogo cod. Græcorum Ni-Rodulphi Cardinalis.*

Boivin ayant fait une étude particuliere des maris Grecs de la Bibliotheque du Roi, en a écrit Hiſtoire Latine, qui eſt reſtée entre les mains de ive.

naires, un recueil de toutes ſes Eſtampes r magnifiquement, pour le préſenter de ſa à l'Empereur de la Chine.

En 1699. les Planches gravées de la Bib theque furent tout-à-coup augmentées grand nombre d'autres, repréſentans les évé mens militaires du regne de Louis XIV, vées par le Chevalier de Baulieu & autres. C même année Sa Majeſté ayant accordé un gement au Louvre à l'Académie des Scienc cette illuſtre Compagnie ceſſa de tenir ſes ſemblées dans la Bibliotheque du Roi.

Vers le milieu de l'année 1700. un cer Noſrallah Gildé, Médecin Arabe de la V de Damas, préſenta au Roi un rouleau où l le Pentateuque étoit écrit en Hébreu, & t manuſcrits Arabes contenant l'Hiſtoire Druſes; Louis XIV fit donner au Méd une gratification conſidérable. A la fin de c même année M. l'Archevêque de Rheims de ſa riche Bibliotheque cinq cents manuſc pour être remis en pur don dans celle du R ils conſiſtoient en 306 vol. Latins, 111 Gre 53 François, 16 Ital. & 14 Hébreux; ces mar crits, parmi leſquels il y en avoit quelq uns de très-anciens, avoient appartenu à Fouquet, & venoient la plupart de M. de M chal Archevêque de Toulouſe. En 1710. te auquel mourut l'Archevêque de Rheims, o remit encore 58 autres manuſcrits de Livre Lithurgie, comme Miſſels, Bréviaires

qu'il s'étoit réſervés, & que M. l'Abbé de Louvois revendiqua, perſuadé que l'intention de ſon oncle avoit été qu'ils fuſſent réunis à ceux qu'il avoit donnés auparavant au Roi.

Au mois de Septembre 1700. on acheta pour une ſomme aſſez forte trente-cinq vol. manuſcrits uniformes, reliés aux Armes de Brétonvilliers; dont 23 ne regardent que la Lorraine. Au mois d'Octobre ſuivant le P. de Fontenay nouvellement revenu de la Chine, remit au Roi 12 gros vol. les uns Chinois, les autres Tartares qui furent par Ordre du Roi apportés à ſa Bibliotheque par le Concierge de Verſailles.

M. Faur Docteur de Sorbonne l'un des plus célebres de ſon tems, légua ſa nombreuſe & belle Bibl. à l'Intendant de M. l'Archevêque de Rheims, celui-ci en fit diſtraire les manuſcrits & les fit acheter au Roi en 1701. ils étoient au nombre de 275. preſque tous modernes Latins & François. Tandis que l'oncle profitoit de toutes les occaſions d'acquérir pour enrichir la Bibliotheque du Roi pendant l'abſence de ſon neveu; ce dernier ne la perdoit pas de vue dans ſes voyages, & il eut ſoin à ſon retour, d'y remettre tous les Livres qu'il avoit raſſemblés à Rome, Naples, Florence & autres Villes.

Durant l'eſpace de cinq années il n'entra rien de remarquable dans ce vaſte dépôt, que le préſent que M. de Sparwenfeld Maître de cé-

rémonies de la Cour de Suede fit à l
theque Royale, de deux manuſcrits rar
l'un eſt un Miſſel Romain d'une gran
quité, & l'autre une relation de voy
langue Ruſſe; ce dernier étoit le ſeul
langue que poſſédât la Bibliotheque, le
Czar Pierre I. la vint voir le 28 Mai 1
l'Abbé de Louvois l'avoit fait magnifi
relier aux Armes du Roi, & le mon
Prince qui prit plaiſir à en parcourir
endroits: Il faut encore ajouter à ce pr
manuſcrit de Pétrone (1) acheté à Rc

(1) C'eſt de ce manuſcrit qu'on a tiré le fan
ment de Pétrone, contenant le Feſtin de
cion, & communément appellé *Fragmentu*
*rianum*: outre ce Fragment & pluſieurs au
ceaux de Pétrone, on y voit Tibulle, Pr
Catulle en entier, l'Epître de Sapho & d
& le petit Poëme de Claudien touchant le
cette derniere piece eſt écrite d'une main pl
que le reſte: ce manuſcrit avoit été, dit-on
à *Traw* en Dalmatie, c'eſt un petit vol. in-fol.
de 137 pag. écrit vers le commencement du
ſiecle.

Selon l'Auteur du Dictionnaire des Hom
bres, la découverte de ce précieux manuſcr
à Pierre Petit: voici ce qu'il en dit,

» Pierre Petit déterra à *Traw* en Dalm
» 1665, un Fragment conſidérable, qui c
» ſuite du *Feſtin de Trimalcion*. Ce Fragmer
» cet Auteur, imprimé l'année ſuivante à
» à Paris, excita une guerre parmi les Lit
» Les uns ſoutenoient qu'il étoit de *Pétrone*,
» tres le lui enlevoient. *Petit* défendit ſa

quelques autres pour la Bibl. du Roi, par le P. de la Parre, Procureur-général de la Congrégation de St. Maur, & envoyés à Paris en 1703.

François de Camps, Abbé de Signy, connu par les ſervices qu'il aimoit à rendre aux Gens-de-Lettres, étoit dans l'uſage de donner tous les ans au Roi des Etrennes ſingulieres ; c'étoit pour l'ordinaire quelques Médailles, qui pouvoient convenir au Cabinet de Sa Majeſté ; au lieu de médailles il préſenta en 1706, un manuſcrit Grec très-ancien, des quatre Evangiles, en parchemin & en lettres onciales. Il y a une choſe particuliere dans ce manuſcrit, c'eſt qu'il eſt tout noté entre les lignes, de notes de muſique en rouge (1).

» & envoya le manuſcrit à Rome, où il fut reconnu » pour être du quinzieme ſiecle. Les critiques de » France qui en avoient attaqué l'authenticité, ſe » turent lorſqu'on l'eut dépoſé dans la Biblioth. du » Roi ; on l'attribue généralement aujourd'hui à *Pé-* » *trone*, & on le trouve à la ſuite de toutes les édi- » tions qu'on a données de ce voluptueux délicat. *Voy.* *ſur ce manuſcrit le Voyage de Dalmatie, tom. 1er. p.* 33, 34.

(1) Quelques Critiques ont pris ces Notes pour une marque certaine que ce manuſcrit n'étoit pas auſſi ancien qu'on le prétendoit ; il ne laiſſe cependant pas d'être regardé parmi les Savans comme l'un des plus précieux manuſcrits Grecs du Nouveau Teſtament qui ſoient dans la Bibliotheque du Roi : ce n'eſt pas le ſeul que M. l'Abbé de Camps y ait remis.

Parmi les manuſcrits d'Emeri Bigot, a
par le Roi cette même année (1706.)
trouva un manuſcrit des quatre Evangéliſt
peu-près pareil au précédent, en lettre
ciales & d'une conſervation merveilleuſ

Vers le tems de cette derniere acquiſi
arriva dans la Bibl. le vol qui fit tant de bru
qui cauſa tant de chagrin à M. Clement.
eſpece d'aventurier, nommé Jean Ayn
Prêtre du Dauphiné, ayant changé de reli
s'étoit retiré à La Haye, où il avoit été d
du titre de Miniſtre réfugié, & il s'y étoi
rié. Cet homme d'un eſprit inquiet &
gant, las ſans doute de ſon état, for
deſſein de revenir en France; il ſe forg
projets chimériques, ſoit par rapport à
ligion, ſoit par rapport à l'état, à la faveu
quels il eſpéra non ſeulement d'obtenir
plus de facilité ſa rentrée dans le Roya

---

(1) Emery Bigot, qu'on peut appeller le pl
dieux des Savans du dernier ſiecle, & que ceux-
fultoient comme un oracle, mourut à Rouen er
Il avoit une Bib. riche en manuſcrits & en imp
qui lui venoit de ſes peres, & qu'il avoit aug
lui-même d'un grand nombre de Livres, la
notés, & quelques-uns écrits de ſa main; il
ſubſtituée dans ſa famille, mais 15 ou 16 ans
ſon héritier ſe détermina à s'en défaire, & il la
à quelques Libraires de Paris. Ceux-ci cédere
Bibl. du Roi, pour le prix qu'en voulut donn
l'Abbé de Louvois, la partie des manuſcrits do
Bibl. étoit compoſée, au nombre de plus de 4

is encore de s'y faire valoir comme un hom-
important. Il s'étoit ſervi, ſur la fin de
née 1705, du prétexte d'offrir au Roi un
re qu'il diſoit avoir acheté, pour écrire à
Clement, dont il n'étoit nullement connu :
ie lui parla d'abord que d'une maniere énig-
tique de ſes vues pour ſon changement de
igion, & pour la découverte de certaines
ſes qu'il prétendoit être du ſervice du Roi :
ie pouvoit les communiquer, diſoit-il, que
ſqu'il ſeroit en lieu de ſûreté ; il lui falloit,
nt toutes choſes, obtenir un Paſſeport : le
p facile Sous-Bibliothécaire, charmé peut-
e de faire un Proſélite, ou perſuadé du
n de l'Etat, donna dans les viſions du Miniſ-
réfugié, obtint pour lui un Paſſeport de
le Comte de Pont-Chartrain, & juſqu'à ſon
ivée en France, il entretint avec lui un com-
rce de Lettres où il entroit du myſtere,
mme lorſqu'on traite des plus grandes af-
res.

Aymont étant venu à Paris au mois d'Avril
06. M. Clement lui procura tous les ſecours
i dépendoient de lui ; il le préſenta au Mi-
ſtre, & enſuite au Cardinal de Noailles, qui
ur s'aſſurer de la converſion de cet Apoſtat,
fit entrer au Séminaire des Miſſions étrange-
s. Ce malheureux ayant, par de fréquentes
ites, eu l'adreſſe de gagner la confiance de
. Clement, en abuſa ; & comme il avoit la
erté de reſter ſouvent ſeul dans la Bibliothe-

que, il lui fut facile d'enlever ce qu'il ju
propos.

Après avoir conſommé ſon crime, il s'a
à M. de Chamillard, Miniſtre de la Ma
dont il eut un Paſſeport, avec lequel il s
au mois de Mai 1707, ſans qu'on pensât
& ſe rendit à La Haye. Là, ſans doute
ſe préparer des moyens de ſe juſtifier, il
pour cauſe de ſon abſence & de ſon voya
France, le pieux deſſein qu'il avoit eu d
chercher des pieces qui ſerviſſent à la d
de la Religion proteſtante; il fit trophé
manuſcrits qu'il avoit rapportés, & ce
que par la voix publique que M. Clement
en 1707, que la Bibl. du Roi avoit été
Le manuſcrit que le Miniſtre réfugié
affecté le plus de montrer en Hollande
le fameux *Concile de Jéruſalem*. M. Cle
pénétré de douleur d'avoir été dupe de c
pocrite, envoya promptement ſa procur
La Haye pour le pourſuivre en Juſtice, &
demander nommément la reſtitution de
lume & celle des autres qu'il pouvoit
& qu'on reconnoîtroit avoir appartenu a
Malheureuſement depuis qu'on avoit re
Concile de Jéruſalem à la Bibliotheque en
on s'étoit contenté de le tenir ſous la cl
on avoit négligé d'y appoſer la marque o
tampille aux Armes de France, avec ces
autour, *Bibliotheca Regia*. Aymont ſut
profiter de cette circonſtance; il cria à

lomnie, & dans une lettre qu'il fit imprimer alors, il eut l'effronterie de ſoutenir que ce manuſcrit n'avoit jamais appartenu à la Bibliotheque Royale, qu'il étoit de celle de St. Germain-des-Prez, & qu'il le tenoit d'un Religieux de cette Abbaye, proteſtant dans le cœur. Rien n'étoit plus groſſier que les menſonges répandus dans cette lettre; mais pour prouver le contraire, il eut fallu que l'eſtampille eût été au volume, & c'eſt ce qui rendoit Aymont ſi hardi: d'ailleurs, en aſſurant, comme il faiſoit, que ce Livre dont il ignoroit qu'il eût été publié une édition plus de trente ans auparavant, étoit propre à renverſer tout ce que M. Arnaud avoit avancé contre le Miniſtre Claude, au ſujet de la croyance des Orientaux ſur l'Euchariſtie, il s'étoit fait des protecteurs parmi les Dévots. Enfin, malgré tous les mouvemens que M. l'Abbé de Louvois & M. Clement ſe donnerent, malgré les inſtances & les ſollicitations que firent M. de Torci & M. le Comte de Pontchartrain, par ordre du Roi, auprès des Magiſtrats qui devoient prendre connoiſſance de cette affaire, il ne fut pas poſſible d'avoir juſtice; le manuſcrit du Concile de Jéruſalem reſta entre les mains du voleur, juſqu'à ce qu'en 1709. les Etats-Généraux l'obligerent de s'en défaire; ils le reſtituerent au Roi par les mains du Chevalier de Croiſſy, qui le rapporta la même année dans la Bibliotheque de Sa Majeſté.

Pour conſtater en quoi conſiſtoit p
ment le vol d'Aymont, M. Clément fit
viſion exacte de tous les manuſcrits du
& il marqua ſur un mémoire qu'il env
Hollande, ceux qui avoient été enlevés
Bibliotheque, & qu'il ne trouva plus
place. En voici la liſte :

1. Epîtres de Saint Paul, les Epîtres
niques & l'Apocalypſe en latin, écrit
lin en lettres majuſcules, petit *in-fol.* n°

2. Les Evangiles en latin, écrits ſur
en lettres majuſcules, petit *in*-4°. n°. 4

3. Les Evangiles en latin, écrits ſur
en lettres Saxones fort anciennes, *in*
4583.

4. Lettres Italiennes du ſieur Viſconti,
du Pape au Concile de Trente, écrites e
manuſcrit de Béthune, n°. 10042, le ſec
ſeulement.

5. Lettres Italiennes écrites par Proſpe
ta Croce, Nonce du Pape Pie IV. en F
depuis 1561 ; M. de Béthune, n°. 867

6. Ambaſſade de M. l'Evêque d'Ang
à Rome, depuis 1560, juſqu'en 1564, m
de Béthune, n°. 8630. le ſecond vol. ſeu

7. Regiſtre des Taxes de la Char
Romaine, *in-fol.* n°. 10056.

8. Dialogo politico ſoprai tumulti
cia dell'anno 1632, e altri diſcorſi. n°.

9. Deux Livres Chinois; l'un intitu
tretiens familiers de Confucius, & l'autre
métique Chinoiſe.

On avoit mandé à Paris qu'Aymont avoit encore emporté d'autres Livres en Hollande, entr'autres un manuſc. eſpagnol, contenant des Extraits de Lettres d'un Dom Diego, Ambaſſadeur de Charles-Quint à Rome; un vol. de Lettres Miſſives de Catherine de Medicis, de Charles IX, & de Henri III à leurs Ambaſſadeurs à Rome, & un troiſieme qu'Aymont diſoit être le Chiffre du Cabinet de France pour les Affaires Eccléſiaſtiques au Concile de Trente; mais M. Clement aſſure dans ſon mémoire, qu'il n'a pas trouvé que ces manuſcrits euſſent appartenu à la Bibliotheque du Roi.

En faiſant cette recherche, M. Clement n'avoit jugé du vol que par l'extérieur des Livres, & n'avoit pas ſongé au ravage qu'Aymont pouvoit avoir fait dans l'intérieur de pluſieurs. Il fut auſſi ſurpris qu'affligé, lorſqu'on lui fit remarquer, quelques mois apres, les feuillets qui avoient été arrachés ou coupés dans différens manuſcrits, ſur tout dans celui qui paſſe pour le plus rare & de l'antiquité la plus vénérable, *les Epîtres de Saint Paul en grec & en latin*, écrites ſur velin en lettres d'or, & qu'on croit des premiers ſiecles de l'Egliſe: il y manquoit trente-cinq feuillets. *La Bible manuſcrite de Charles-le-Chauve*, d'où on avoit ôté avec le canif quatorze feuillets; ſans parler de quelques autres manuſcrits de Bethune, où l'on découvrit dans la ſuite de ſemblables preuves de larcin.

Tout ce qu'on a pu recouvrer de ce
ainſi enlevés de ces deux manuſcrits
bord un feuillet du vol. des Epîtres
Paul, & un autre feuillet de la Bible
les-le-Chauve. Un Particulier écriv
Haye en 1720, qu'il avoit acheté l'
tre d'Aymont lui-même, avec un
Arabe, pour la ſomme de cent flori
fut rembourſé après avoir envoyé le
Bibliotheque du Roi.

D'un autre côté, Mylord Oxford
mer, dans la Bibliotheque de qui l
quatre autres feuillets du vol. des E
Saint Paul étoient entrés, eut la gén
renvoyer, en 1729, à la priere de l
Bignon, ces précieux débris.

M. Clement fut inconſolable d'av
cauſe, bien que très-innocente de c
ment; ſa ſanté s'en altéra ſenſiblem
traîna toujours depuis une vie langu

On gardoit à la douanne, depu
quinze ans, une caiſſe que perſon
encore réclamée; les Fermiers-Géné
rent porter chez M. Deſmaretz, C
Général: on y trouva 14 Porte-feui
nant des Livres Tartares, leſquels
voyés à la Bibliotheque par Ordre d
qui M. Deſmaretz en avoit parlé. C
Tartares remis à la Bibliotheque en
rent augmentés de quelques autres
reils, que Sa Majeſté fit tirer de ſe

meuble, où elle s'étoit ſouvenu à cette occaſion qu'ils étoient reſtés.

Ces Porte-feuilles de Livres Tartares furent bientôt ſuivis d'un grand nombre d'autres, qui n'avoient, avec les premiers, rien de commun que le nom. Jean Haudiquer de Blancour, gendre de François Ducheſne, ſuivant l'exemple de ſon beau-pere, s'étoit appliqué à l'étude des Généalogies; il fut accuſé d'avoir fabriqué & contrefait d'anciens titres de Nobleſſe, & condamné en 1701 à une priſon perpétuelle; ſes biens, ſes Portefeuilles remplis de titres & papiers furent confiſqués ainſi que ſes Livres, & le Roi, par Arrêt du 10 Juillet 1708, en diſpoſa en faveur de ſa Bibliotheque.

En 1709, M. le Comte de Pontchartrain envoya à la Bibliotheque 23 manuſcrits Grecs, Arabes, Turcs & Perſans, que le célebre Paul Lucas avoit apportés au retour d'un de ſes voyages; il en eſt toujours revenu chargé de quelques nouveautés pour la Bibliotheque & le Cabinet de Sa Majeſté. Cette même année M. de Valincourt fit préſent à la Bibliotheque du Roi de plus de trois cents Cartes manuſcrites, formant deux vol. *in-fol.* max. obl. de la Typographie d'Irlande; ce précieux recueil eſt unique dans ſon genre (1).

(1) Mylord Petti, Comte de Sherburne, de la Société R. de Londres, envoyé en Irlande par le Roi Jean II. avec autorité, & en qualité d'Inſpecteur-

L'année 1712 termina les travaux de Clement, il mourut dans l'Hôtel de la Bi theque du Roi, le 16 Janvier, âgé de soi cinq ans; il légua à la Bibliotheque un re de Portraits gravés au nombre de dix-huit m distribués dans un bel ordre, & renfermés plus de cent Porte-feuilles. Le Roi nomm

---

général, pour faire une description exacte de t pays, en avoit levé le plan, & en avoit fait l dans un détail si exact, qu'il avoit distingué jus héritages des particuliers; ce travail achevé, il mis ses cartes en ordre, & en avoit composé vol. En 1707, environ 20 ans après sa mort Armateurs François prirent le vaisseau *l'Unit* partenant à Mylord Sherburne, fils de l'Auteu repassoit de Dublin à Londres: parmi plusieurs qui étoient dans le vaisseau, se trouverent le vol. de cartes faites à la main, avec un troisie mêmes cartes gravées en petit; & cette partie du fut envoyée à M. de Valincourt, Secrétaire-g de la Marine, qui crut qu'un tel ouvrage étoit d'avoir place dans la Bibl. de Sa Majesté.

Ce recueil demeura long-tems égaré, & on l même perdu: on savoit bien que M. l'Abbé de L l'avoit fait porter en 1718, au Palais Royal, l'Abbé Dubois, qui a été depuis Cardinal; m ne l'avoit pas retrouvé à sa mort en 1723. On dessus plusieurs conjectures assez mal-fondées: rité étoit que le Cardinal l'avoit communiqué Delisle, le Géographe, & que celui-ci, comr Livres n'étoient pas estampillés, ne sachant à appartenoient, les avoit gardés jusqu'à sa mort s'embarrasser de les remettre aux héritiers du Car ce fut un bonheur, car ces deux vol. auroien même sort que les autres Livres de cette Emin

même M. l'Abbé de Targny à la Place que M. Clement laiſſoit vacante. Cette même année la Bibliotheque du Roi acquit les manuſcrits orientaux & autres de Melchiſedec Thevenot, ci-devant commis à la garde de cette Bibl. mort depuis vingt ans. Elle avoit auſſi acheté quelques mois auparavant huit cents vol. du Cabinet de M. Charles Bulteau, Doyen des Secrétaires du Roi.

La paix publiée en 1713, procura à la Bibl. du Roi de nouvelles richeſſes; les Savans & Libraires d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre, de Hollande & des pays les plus éloignés, ſe firent un plaiſir & un honneur d'envoyer de tems en tems tout ce qu'ils croyoient de plus propre à l'enrichir. Cette même année & les ſuivantes, la Bibl. reçut le legs que lui fit M. Caillé du Fourny, d'un inventaire des titres conſervés dans la Chambre des Comptes de Lorraine & de Bar; celui de M. Galland de l'Académie des Belles-Lettres, mort le 17 Février 1715, conſiſtant environ en 100 vol. ou Portefeuillles de manuſcrits Arabes, Turcs, Perſans & autres,

---

& auroient été vendus à l'étranger. La veuve de M. Deliſle, ayant enfin découvert par hazard qu'ils étoient au Roi, les remit elle même à la fin de l'année 1727, à Sa Majeſté, qui les fit reporter à ſa Bibliotheque où ils ſont actuellement.

L'Abbé de Louvois, alors Bibliothécaire du Roi, fit donner à Milord Petti, par compenſation, une ſuite entiere des Eſtampes du Roi.

dont pluſieurs étoient des Extraits de ſa main ; & un grand nombre de Livres amaſſés par M. l'abbé Sévin, pendant le voyage qu'il fit en Italie, par Ordre du Roi.

Mais la donation que François de Gaignieres avoit faite en 1711, de ſon Cabinet au Roi, & dont la Bibliotheque ne commença d'entrer en poſſeſſion que cette année 1715, étoit d'une toute autre importance que le legs de Meſſieurs Galland & du Fourny ; auſſi eſt il regardé comme un des fonds les plus précieux que l'on y conſerve : cette acquiſition fut la derniere qui ſe fit ſous le regne de Louis XIV.

La magnificence de ce Prince, la protection qu'il ſe fit gloire d'accorder aux beaux Arts & aux Sciences, contribuerent le plus à rendre ſa Bibliotheque une des plus nombreuſes de l'Europe, puiſqu'à ſon avénement à la Couronne elle étoit au plus de cinq mille vol., & qu'à ſa mort il s'y en trouva plus de ſoixante-dix mille, ſans compter le fonds des Planches gravées & des Eſtampes, accroiſſement immenſe, & qui étonneroit, ſi l'on n'avoit vu depuis la même Bibl. recevoir des augmentations encore plus conſidérables à proportion.

Sous la minorité de Louis XV, M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, n'épargna rien pour enrichir encore la Bibl. de Sa Majeſté par des acquiſitions immenſes.

La façon dont M. de Gaignieres avoit été ré-

compenſé du don de ſon riche Cabinet, engagea Charles d'Hozier, Généalogiſte de la Maiſon du Roi, à diſpoſer du ſien à peu près de la même maniere: c'étoit en ſon genre le plus curieux qui fût en Europe. Ce fut cette même année que M. l'Abbé de Louvois entreprit de faire entrer à la Bibliotheque le recueil de Plantes, venant du cabinet de Gaſton d'Orléans, légué au Roi en 1660, lequel avoit été porté à Verſailles.

Tant de richeſſes firent bientôt connoître que les deux maiſons de la rue Vivienne ne ſuffiſoient plus pour contenir cette Bibliotheque; M. l'Abbé de Louvois ſe propoſoit alors de la tranſporter dans la grande Gallerie du Louvre; mais l'arrivée de l'Infante d'Eſpagne, qui devoit demeurer dans ce Palais, derangea ce projet.

C'eſt ainſi que l'illuſtre Bibliothécaire s'occupoit à ajouter au dépôt qui lui étoit confié, de quoi en augmenter la ſplendeur, lorſqu'une mort prématurée l'empêcha d'exécuter d'autres projets qu'il avoit formés, & qui auroient été de nouvelles preuves de ſon zele. Tourmenté cruellement des douleurs de la pierre, il ſe réſolut à ſouffrir l'opération de la taille, dont il mourut peu de jours après, le 5 Novembre 1718, âgé de 43 ans.

Si quelque choſe put alors conſoler la Bibl. du Roi d'une telle perte, ce fut le choix que le Régent fit de M. l'abbé Bignon, pour ſuccéder à M. l'Abbé de Louvois. Les Sciences & les Lettres ne virent pas ſans applaudiſſement

un de leurs plus éclairés Protecteurs, au poſte le plus brillant de la Littératu occuper une place qui étoit en quelque héréditaire dans la famille. Il n'entra en ſion que vers la fin de l'année ſuivan n'eut ſes proviſions que le 15 Septembr

Il reçut d'abord en cette qualité les manuſcrits & imprimés que feu M. l'Ab Louvois avoit légués par ſon teſtament à bliotheque Royale, au nombre de troi vol. manuſcrits, beaucoup de Porte-fe de boîtes & de Livres.

M. l'Abbé Bignon ſe défit lui-même d bliotheque, pour ne s'occuper que de c Sa Majeſté, & n'en réſerva qu'une coll aſſez ample de Livres Chinois, Tarta Indiens, qu'il donna au Roi pour être aux autres Livres écrits dans les mêmes la que la Bibliotheque avoit déja.

Le premier ſoin du célebre Biblioth fut de prendre une connoiſſance bien des différentes parties qui compoſoien bliotheque du Roi, à quoi il ne pouvo venir que par un inventaire général ou collement dans les formes. Cette op autoriſée par Arrêt du Conſeil, du 2 tembre 1719, dura 15 mois, & fut l'o d'un nouveau partage des richeſſes qu' noit de reconnoître.

Ce partage étoit un objet qu'il n'av eu moins à cœur que l'inventaire : plus

noiſſance de l'intérieur de la Bibliotheque, s il demeura perſuadé qu'un ſeul homme, ou me deux, ne ſuffiſoient pas, comme aupa- ant, pour veiller à la conſervation de tant choſes d'une nature ſi différente; il crut donc 'il étoit plus convenable de les ſéparer en atre portions, ſavoir, les manuſcrits, les res imprimés, les titres & généalogies, & planches gravées avec tous les recueils d'Eſ- pes. Il prit là-deſſus les ordres du Régent, i nomma M. Boivin en particulier pour la de desmanuſcrits, M. l'Abbé de Targny pour l des imprimés, les titres & généalogies ent confiés à M. Guiblet, & le ſieur le Hay chargé des Eſtampes & des planches gra- s: ce ſont là les quatre Commis à la garde la Bibliotheque Royale, qui ont ſigné, cha- pour la partie qui le regardoit, au procès- bal du récolement ou inventaire.

Le Duc d'Orléans trouva bon que dans le me tems M. l'Abbé Bignon attachât encore aucoup d'autres perſonnes à la Bibliotheque, nme pouvant y rendre quelques ſervices, les pour la recherche des Livres, les autres nme interpretes des langues orientales & de ſque toutes les langues vivantes de l'Eu- pe.

Tandis que par ces arrangemens l'adminiſ- tion de la Bibliotheque du Roi prenoit une me nouvelle, M l'Abbé Bignon, pour nir ſous la direction d'un ſeul chef tous les

tréſors littéraires que peut poſſéder Sa M
dans ſes différentes Maiſons Royales, t
du Brevet de Garde des Livres du Cabi
Louvre, avec M. Dacier qui en étoit po
& de celui de Bibliothécaire de Fontaine
avec les héritiers de M. de Sainte-Marthe
nier Titulaire.

Non content d'avoir donné à la char
Bibliothécaire du Roi tout le relief qu'ell
voit recevoir par ces différentes union
l'Abbé Bignon, à l'exemple de ſon a
prit des meſures pour la perpétuer da
famille : il en propoſa au Régent la ſurvi
en faveur de M. Bignon ſon neveu, Maît
Requêtes & Intendant de Soiſſons. Les
viſions en furent expédiées telles qu'il l
mandoit, le premier ſeptembre 1722.

Ces diverſes négociations ne dimin
rien de l'activité du Bibliothécaire, ſoit
décorer, enrichir & perfectionner le
dont il ſe trouvoit chargé, ſoit pour e
la police intérieure. Dès les premiers jo
ſon exercice, il ſignala ſon zele pour cont
à la perfection de la Bibliotheque du Ro
l'acquiſition des manuſcrits de M. de la
deſceux de Baluze, & d'environ huit cen
Chinois, qu'avoient rapportés M^rs. des Mi
étrangeres. M. l'Abbé Bignon crut que
collection n'étoit pas ſuffiſante pour une
theque comme celle du Roi ; en conſéqu
il ſollicita encore le Régent, & obtint de

adreſſés aux Directeurs de la Compagnie
Indes, pour faire venir de la Chine tous
Livres qu'on y pourroit acheter, & dont on
oya alors des mémoires. S. A. R. fut ponc-
ement obéie, & l'on vit arriver, en 1723, à
bl. pluſieurs caiſſes remplies de Livres Chi-
, au nombre de plus de dix-huit cents. Tous
vol. avec ceux que Sa Majeſté avoit déja,
uxquels on en a joint beaucoup d'autres,
oyés dans la ſuite par le R. P. de Premare,
en Miſſionnaire Jéſuite, furent remis à
Fourmont l'aîné, pour en faire le Cata-
ie, qui a été imprimé dans le premier vol.
manuſcrits orientaux du Roi.

n recevant les Livres nouvellement arri-
de la Chine, la Bibl. R. faiſoit deux ré-
es également capables d'y jetter beaucoup
Livres imprimés, & pluſieurs manuſcrits. Ce
:n y incorporant les Livres du cabinet du
ivre, en vertu de l'union de la charge de
de du cabinet du Louvre à celle de Bi-
thécaire de Sa Majeſté, & ceux que M.
ier, mort en 1723, légua au Roi par ſon
ament.

I. l'Abbé Bignon, qui en 1721, étoit venu
ndre ſon logement dans les maiſons de la
Vivienne, où étoit encore la Bibl. Royale,
ant l'état de ces deux maiſons, le grand
ibre de Livres dont la Bibliotheque étoit
poſée, & l'impoſſibilité de continuer les
rtions & les autres opérations ordinaires,

craignant d'ailleurs que toutes l
remplies de Livres & embarraſſées
ne s'écroulaſſent ſous le poids éno
de volumes, profita de la décad
qu'on appelloit alors le ſyſtême,
ger le Duc d'Orléans à ordonner
du Roi fut placée à l'Hôtel de N
de Richelieu, où avoit été la Bi
conſéquence des ordres du Prince
porta, ſans différer, le plus que
Livres, leſquels furent placés dan
chambres, & rangés ſur des tablet
hâte. En 1722, on y mit les deux
Globes de Coronelli, préſentés à
par le Cardinal d'Eſtrées en 1683
ques années auparavant avoient été
Marly dans une ſalle du Louvre ;
les intentions & les ordres du R
préſenta dans la ſuite, pour conſerv
ſion qu'on venoit de prendre de l'
vers, des difficultés preſque inſu
M. l'Abbé Bignon ſoutenu & ap
le Comte de Maurepas, qui ne pr
intérêt moins vif au ſuccès de c
vint à bout, en 1724, d'obtenir de
tentes enrégiſtrées au Parlement
& à la Chambre des Comptes le
même année, par leſquelles Sa M
à perpétuité cet Hôtel au logem
bliotheque.

On s'occupa alors à faire dans

iſon des dépenſes vraiment royales, pour
nner à cette Bibliotheque, par rapport à la
nmodité & aux embelliſſemens extérieurs,
ıtes les décorations qu'elle méritoit.

M. l'Abbé Bignon ſatisfait d'avoir placé dans
lieu ſûr ce magnifique dépôt confié à ſes ſoins
ſongea plus qu'à en augmenter la ſplen-
ır, conjointement avec M. le Comte de Mau-
›as, (dont la mémoire ſera toujours chere à la
›lioth.). On vit venir de toutes parts des
heſſes immenſes, entr'autres les trente-trois
. *in-folio* des copies des manuſcrits du Con-
: de Baſle, les planches gravées des différens
leaux de Vander-Meulen, qui regardent
iſtoire du regne de Louis XIV, au nom-
: de cent vingt-neuf; les Livres de Muſique
ués au Roi par le ſieur Broſſard, Chanoine
Meaux, & auparavant Maître de Muſique
ne grande réputation; un recueil d'environ
rante mille pieces fugitives, que M. Morel
Thoiſy, Lieutenant-Général à Troyes, céda
tuitement au Roi en 1718, & une grande
ntité de Livres envoyés de Lisbonne, &
nés à la Biblioth. du Roi par Meſſieurs les
mtes d'Ericeira; il en vint auſſi des Foires
Leipſic & de Francfort, pour une ſomme
ſidérable.

Le 29 Octobre 1726, la Bibliotheque du
i perdit Monſieur Boivin, Commis à la
de des manuſcrits; M. l'Abbé Bignon pro-
à au Roi M. l'Abbé Sallier, que Sa Majeſté

agréa ; M l'Abbé de Targny, chargé garde des Livres imprimés, voulut avoir des manuſcrits, qui lui fut accordée.

M. l'Abbé Bignon, à l'exemple de Me Colbert & de Louvois, ſignala de nouve zele pour la Bibliotheque Royale, en faire au Levant de nouvelles recherches.

L'établiſſement d'une Imprimerie Tu Conſtantinople lui fit naître, en 1727, de s'adreſſer pour avoir les Livres qui roient de cette Imprimerie, à Zaïd Ag quel, diſoit-on, en avoit été nommé recteur, & pour obtenir auſſi le Catalog manuſcrits grecs & autres qui pourroier dans la Bibliotheque du Grand Seigneu l'Abbé Bignon l'avoit connu en 1721, pe qu'il étoit à Paris à la ſuite de Meheme fendi ſon pere, Ambaſſadeur de la Porte. Aga promit les Livres qui étoient act ment ſous preſſe ; mais il s'excuſa ſur l du Catalogue, en aſſurant qu'il n'y avoi ſonne à Conſtantinople d'aſſez habile p faire. M. l'Abbé Bignon communiqua réponſe à M. le Comte de Maurepas, qu noit trop à cœur les intérêts de la Bibl que du Roi, pour ne pas ſaiſir avec emp ment & avec zele cette occaſion de la ſ il fut arrêté que la difficulté d'envoyer le talogue demandé n'étant fondée que ſur puiſſance de trouver des Sujets capables compoſer, on feroit paſſer à Conſtantinople

ques Savans, qui, en ſe chargeant de le faire, pourroient voir & examiner de près cette Bibl.

Ce n'eſt pas qu'on fût perſuadé à la Cour que la Bibliotheque tant vantée des Empereurs Grecs exiſtât encore; mais on vouloit s'aſſurer de la vérité ou de la fauſſeté du fait. D'ailleurs, le voyage qu'on projettoit, avoit un objet qui paroiſſoit moins incertain; c'étoit de recueillir tout ce qui pouvoit reſter des monumens de l'antiquité dans le Levant, en manuſcrits, en médailles, en inſcriptions, &c.

M. l'Abbé Sevin & M. l'Abbé Fourmont, tous deux de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, furent chargés de cette commiſſion. Ils arriverent au mois de Décembre 1728, à Conſtantinople; mais ils ne purent obtenir l'entrée de la Bibliotheque du Grand Seigneur; ils apprirent ſeulement, par des gens dignes de foi, qu'elle ne renfermoit que des Livres Turcs & Arabes, & nul manuſcrit Grec ou Latin, & ils ſe bornerent à l'autre objet de leur voyage. M. l'Abbé Fourmont parcourut la Grece, pour y déterrer des inſcriptions & des médailles; M. l'Abbé Sevin fixa ſon ſéjour à Conſtantinople: là, ſecondé de tout le pouvoir de M. le Marquis de Villeneuve, Ambaſſadeur de France, il mit en mouvement les Conſuls & ceux des Echelles qui avoient le plus de capacité, & les excita à faire chacun dans ſon diſtrict quelques découvertes importantes. Avec tous ces ſecours & les ſoins par-

ticuliers qu'il ſe donna, il parvint à raſ
en moins de deux ans plus de ſix cents
en langues orientales; mais il perdit l'eſ
de rien trouver des ouvrages des ancien
dont on déplore encore aujourd'hui la pe
l'Abbé Sevin revint en France, après av
bli les correſpondances néceſſaires pou
nuer ce qu'il avoit commencé; & en
Bibliotheque du Roi reçut pluſieurs en
manuſcrits, ſoit grecs, ſoit orientaux.
auſſi redevable à M. le Comte de Maure
l établiſſement des enfans ou jeunes g
langues, qu'on éleve à Conſtantinople
pens du Roi; ils ont ordre de copier &
duire les Livres Turcs, Arabes & Perſa
copies & ces traductions ſont adreſſées
niſtre, qui, après s en être fait rendre cc
les envoie à la Bibl. du Roi: les tradı
ainſi jointes aux textes originaux, forme
un recueil conſidérable.

M. l'Abbé Bignon, non content de
ſors dont la Bibliotheque s'enrichiſſoit
les meſures les plus ſages pour faire
des Indes les Livres qui pouvoient
en France plus de connoiſſance qu'or
a de ces pays éloignés, où les Scien
laiſſent pas d'être cultivées. Les Directe
la Compagnie des Indes ſe prêterent av
tel empreſſement à ſes vues, que depui
juſqu'en 1737, chaque année fut marqu
des envois aſſez conſidérables de Livres in
pour former dans la Bibliotheque de S

é un recueil en ce genre, peut-être unique Europe, & qui s'eſt encore accru depuis. Dans les années ſuivantes (1729, 1730, ) la Bibl. du Roi s'accrut encore par la rée d'un manuſcrit précieux qui intéreſſe la narchie, (intiulé, *Régiſtre de Philippe-guſte*), qu'avoit légué au Roi M. Rouillé Coudray, Conſeiller d'État ; & par diſes acquiſitions conſidérables : telles ſont les des manuſcrits de Saint-Martial de moges (1), des Man. du Préſident de Mêmes, cabinet d'Eſtampes de M. le Marquis de Beghen, du fameux recueil des manuſcrits an-

1) Ces manuſcrits, au nombre de 204, ſont diviſ en quatre parties dans le Catalogue qui en a paru rimé ; la premiere contient des Bibles, des Gloſes des Commentaires ſur l'Ecriture Sainte ; la ſeconde, Miſſels, des Antiphoniers, des Rituels, des Marologes & autres Livres liturgiques ; la troiſieme, Ouvrages des SS. Peres, des Auteurs Eccléſiaſtis, & quelques Conciles ; la quatrieme enfin renme quelques Livres de Droit canonique & civil, de loſophie, de Médecine, d'Hiſtoire, &c.
Ces manuſcrits, d'une antiquité vénérable, étoient s le plus mauvais état ; & ils ſe ſeroient totalent gâtés ou détruits, ſi Meſſieurs de St. Martial voient pas ſongé à s'en defaire. Combien exiſte-l encore en France de tréſors en ce genre épars çà là dans les Provinces, & qui courent les mes riſques ! Il eſt à craindre, ſi on n'y met re, qu'inſenſiblement on ne ſoit privé de pluſieurs monumens, dont l'Egliſe, l'Etat & les Lettres pourent tirer les plus grands avantages.

ciens & modernes de la Bibliotheque de Colbert, la plus riche de l'Europe, ſi l'on excepte celles du Roi & du Vatican; du c net de M. de Cangé, collection infiniment p cieuſe; & quantité d'autres acquiſitions en vres, tant manuſcrits qu'imprimés faites d les différentes ventes.

Tant de richeſſes mériterent au Roi, d part des Savans, la plus grande reconnoiſſar & la France en particulier lui donna les grands éloges. L'Acad. R. des Inſc. & Bel Lettres ſe fit honneur de célébrer cet évé ment, par une Médaille frappée en 1732, p en éterniſer la mémoire: d'un côté eſt le buſt Roi avec la légende ordinaire, *Lud. XV. Chriſtianiſſ.* & le revers porte cette Inſcr tion, dans une couronne de Laurier & d livier.

*Quod*
*Bono Reipublicæ*
*Liter. conſuluit,*
*Bibliotheca Regia*
*X. millib. Codd.*
*Mſſ. aucta.*
M. DCC. XXXII.

A peine cette Illuſtre Académie venoit-el par ce témoignage immortel, de prouver feu Roi ſa juſte reconnoiſſance, que M. l'A

Bi

Bignon, toujours animé du même zele, & perſuadé que la Bibl. ne pouvoit aſſez acquérir, enrichit encore dans les années ſuivantes ce vaſte dépôt, d'un recueil eſtimable, donné au Roi par M. Lancelot, lequel renfermoit environ 200 manuſcrits, & plus de 500 portefeuilles remplis de pieces détachées concernant les droits du Roi ; de cinquante manuſcrits de M. l'Abbé Drouin, Docteur de Sorbonne, concernant l'Hiſtoire & la Théologie ; d'environ quatre cents Chartes acquiſes par M. l'Abbé Sallier, au mois de Mai 1734. Elles regardent différens Seigneurs, des Abbayes, des Prieurés, des Commanderies, & quelques Villes ou Communautés du Royaume ; quelques-unes ſont du onzieme & du douzieme ſiecle, il y en a un plus grand nombre du treizieme ; les autres ſont du quatorzieme & du quinzieme. L'autorité de M. le Comte de Maurepas avoit donné à M. l'Abbé Bignon autant de correſpondans qu'il y avoit de Conſuls dans les différentes Villes du monde, ils furent chargés de faire la recherche & l'achat des Livres imprimés & manuſcrits qui pourroient convenir à la Bibliotheque de Sa Majeſté, & c'eſt à cette attention qu'elle eſt redevable d'un nombre conſidérable de Livres précieux reçus de Lisbonne, de Madrid, de Londres, de la Haye, de Pétersbourg, de Veniſe, &c. &c.

Les Ambaſſadeurs & Envoyés de France

dans les différentes Cours, persuad
toit plaire au Roi que de contrib
croissement de sa Bibliotheque, ét
tr'eux & l'illustre Bibliothécaire
respondance littéraire ; de-là vinre
mensité de volumes tant imprimés c
crits; d'Italie, par les soins de M. d
de Venise, par M. le Comte de F
Constantinople, par M. le Marqui
neuve, (c'étoient des manuscrits Pe
bes & Arméniens) ; de Suisse, par
quis de Bonnac, (il s'y trouvoit aus
Livres qu'il avoit rapportés de Cons
& les Lettres originales en Turc,
son ambassade dans cette Cour) ;
marck, environ sept cents vol. par
nois & Suédois, partie en Finois &
avec des copies de quelques manu
portans, envoyés par le Comte d

Le 3 Mai 1737. M. l'Abbé de Ta
mort, M. l'Abbé Sevin, qui, à son
Constantinople, lui avoit été donné
joint, & qui logeoit en cette quali
bliotheque, lui succéda ; celui-ci éta
1741, fut remplacé par M. Melot,
démie des Inscriptions & Belles-Lett
travailla beaucoup au Catalogue de
que renferment ces immenses arch
littérature. Les Livres imprimés &
provenans de la succession de M.
Targny, furent acquis pour la Bibl. du

ıation qui en fut faite par M. l'Abbé
:onſiſtoient en cent vingt-huit manuſ.
quarante vol. imp. qui n'étoient
ı Bibliotheque de Sa Majeſté.
là les principales ſources dont s'eſt
te immenſe collection, devenue, par
ſemens qu'elle reçut, moyennant les
M. l'Abbé Bignon, la plus riche &
:lle de l'Europe.

1. M. l'Abbé Bignon, qui étoit près
ans ſa 80e. année, & qui ſentoit que
'altéroit de jour en jour, ſe retira à
au de l'Iſle-Belle, près de Meulan, &
l. Bignon ſon neveu l'exercice de ſa
lont celui-ci avoit obtenu la ſurvi-
1722.

nmencement de l'année 1743, M.
gnon fut attaqué d'un rhume violent ac-
é d'une fievre continue, dont il mourut
s ſuivant, ayant conſervé juſqu'au der-
ent, non ſeulement toute ſa raiſon,
re la douceur & l'égalité d'eſprit qu'il
ours fait paroître. La perte que la Bibl.
M. l'Abbé Bignon, avoit été précédée
de M Bignon ſon neveu, arrivée ſix
aravant: la Bibliotheque & les Lettres
truire, par cette mort prématurée, les
érances qu'elles avoient conçues, mais
ment pour elles, le Roi voulut bien lui
our ſucceſſeur M. ſon frere, Maître
uêtes, qui, ayant été élevé ſous les

yeux, & formé, pour ainſi dire, par de M. l'Abbé Bignon, remplit les en que contracte avec les Lettres & avec tout ce qui porte cet illuſtre nom.

L'heureuſe inclination de M. Big les Lettres fit préſumer qu'il ne f moins pour la Bibliotheque que ſo prédéceſſeur ; en effet, malgré les pl le Roi honora ſon zele, & récompen pectueux attachement, il n'épargna procurer à la Bibliotheque de Sa Maje cheſſes immenſes, tirées de tous le monde. L'Académie Françoiſe s'em lui offrir la place qui venoit de vaqu mort de M. l'Abbé Bignon ſon oncle lut par cette nomination récomp amour pour les Lettres, qu'on pouvoit comme une paſſion héréditaire dans mille.

M. Bignon, tout occupé de la pl le Roi venoit de l'honorer, commenç par prendre une connoiſſance exacte inappréciable confié à ſes ſoins; il exactement les différentes correſponda blies dans les pays étrangers par M Bignon : cette ſage précaution valut bliotheque du Roi d'abondantes réco arrivoient de tems en tems de tous les monde. Non content des différentes venant de l'étranger, il n'épargna ri faire entrer dans ce vaſte dépôt, tou

voit s'offrir d'intéreſſant aux ventes des ca:
:ts de pluſieurs amateurs diſtingués.

:. de Boze, qui, depuis 1719, avoit eu la
le du cabinet des Médailles, étant mort
s le courant de l'année 1754, M. l'Abbé
thelemi, membre de l'Académie des Inſ-
tions & Belles-Lettres, fut choiſi pour
plir ce poſte important, & chacun applau-
au choix qu'avoit fait M. Bignon.

.e 11 Janvier 1756, le Roi fit l'acquiſition
manuſcrits de Ducange, tous précieux pour
ſtoire des Provinces de France, ſur-tout
r celle de Picardie. Le 3 Avril ſuivant, les
uſcrits de l'Egliſe de Paris furent auſſi ac-
par le Roi : cette importante & précieuſe
:ction, compoſée d'environ trois cents vol.
lûpart du 10 & du 11^e. ſiecle, fut remiſe à
ibliotheque du Roi par Meſſieurs Malher-
Bibliothécaire, & Thiery, Chancelier de
verſité. Quelques années auparavant, la Bi-
theque avoit été enrichie d'un grand nom-
de porte-feuilles remplis de piéces concer-
la Lorraine, qu'on fit venir de Nancy,
s la mort de M. Lancelot.

.. Melot, qui dès 1741 avoit eu le dépôt
manuſcrits ſous ſa garde, & qui depuis ce
avoit travaillé ſans relâche à la compoſi-
du Catalogue, fut frappé d'apoplexie,
Septembre 1759, & mourut le même jour.
:tte perte devenoit immenſe pour la Bi-

bliotheque du Roi : M. Bignon crut ne
voir mieux la réparer qu'en obtenant du F
du Miniſtre, la nomination de M. Capp
nier, Profeſſeur en grec au Collége Ro
de l'Académie des Belles-Lettres, à ce
important, auquel ſes talens l'appelloie
tant que le droit acquis par les ſervices
avoit précédemment rendus pendant pl
vingt-deux ans : l'année ſuivante, la
eut encore à regretter dans la perſonne
l'Abbé Sallier, de l'Académie Françoiſe
celle des Inſcriptions & Belles-Lettres, l
d'un de ſes plus fermes appuis. Tout le r
a connu ſon extrême attachement pour
bliotheque du Roi, & ſon attention p
liere à remplir avec exactitude les devo
ſa place. Ceux que l'envie de s'inſtruire atti
à cette Bibl. trouvoient en lui un guid
cieux, toujours prêt à ſeconder leurs vu
Capperonnier perdit dans M. l'Abbé Sa
pere & un ami ſincere, qui avoit che
l'obliger dans toutes les occaſions ; il le p
encore, lorſque M. Bignon & M. le Co
St. Florentin, depuis Duc de la Vril
demanderent au Roi & obtinrent pou
garde des Livres imprimés. Ces illuſtre
tecteurs, demanderent en même tems,
tinrent auſſi, pour M. Bejot ſon pare
l'Académie des Inſcriptions & Belles L
& profeſſeur d'éloquence au College
la place de Garde des manuſcrits, comm

ıpenſe duc à plus de vingt années d'un tra-
ſſidu & pénible. M. Capperonnier n'eut
lutôt ſuccédé à M. l'Abbé Sallier, qu'il
ıpa d'honorer ſa mémoire, en veillant à
:eſſion du dernier ouvrage de cet acadé-
n; ouvrage que le public attendoit avec im-
nce: c'étoit l'édition, qui ſe faiſoit à l'Im-
:rie Royale, d'un manuſcrit de l'Hiſtoire
inville, plus complet que ceux qu'on avoit
ıs juſqu'alors. Cette nouvelle édition étoit
age de M. l'Abbé Sallier, conjointe-
avec M. Melot, qui en avoit compoſé le
aire. M. Capperonnier s'étoit déja occupé
travail ſous leurs yeux; & pour ſatisfaire
plus de promptitude le deſir du public, il
dé par M. Bejot & par M. Malin, Com-
n ſecond à la garde des Livres imprimés;
ne d'un vrai mérite, qu'une trop grande
ſtie cache aux yeux du Public, mais qui
ɔnnu dans la Bibl. du Roi par cinquante
:s d'un travail non moins difficile qu'eſſen-

1762, on vit arriver dans ce vaſte Tem-
:s Muſes une colonie nouvelle; c'étoient
mille vol. choiſis dans la riche Bibliothe-
e M. Falconnet, Médecin célebre, dont
le gens ont égalé l'immenſe érudition, &
'avoit épargné ni ſoins ni peines pour ſe
rer tout ce qu'il y avoit de plus rare & de
ɔrécieux en livres. Plein de reconnoiſſance
les bontés dont Louis XV l'avoit honoré,

M. Falconnet ſupplia Sa Majeſté, au mc
Décembre 1742, d'accepter tous les Livr
ſon cabinet qui ne ſe trouveroient pas da
Bibl. R. s'en réſervant l'uſage juſqu'à ſa n
qui arriva en 1762.

La place de Garde du cabinet des Eſtar
& des planches gravées, dont M. le Hay
été pourvu en 1720, paſſa ſucceſſiveme
Meſſieurs Ladvenant, Coypel & de la C
Après la mort de ce dernier, elle fut do
à M. Joly, qui la remplit encore aujour
avec diſtinction.

Trois ans après. la fameuſe Biblioth
de M. Huet, Evêque d'Avranches, fut d
ſée dans une des ſalles de celle du Roi. O
que ce Savant, qui avoit été choiſi par Louis
pour ſeconder M. Boſſuet dans l'éducatio
Monſeigneur le Dauphin, s'étoit retiré ſ
fin de ſes jours chez les Jéſuites, auxqu
avoit légué la collection précieuſe de ſes Li
Le legs étant devenu nul par des circonſt
particulieres, cette Bibliotheque fut rend
ridiculement aux héritiers du Prélat: M
Charſigné, Abbé de Fontenay, après
été déclaré le ſeul héritier, pria M. Bign
recevoir en dépôt les 8271 vol. dont elle
compoſée, y compris 200 vol. manuſcrits
cieux par leur objet. M. Huet, à qui l'Eu
avoit donné le ſurnom de Savant des Sa
avoit encore augmenté le prix de ſes Livre
les notes manuſc. dont il les avoit enrichi

Bignon ſentit mieux que perſonne l'importance & la néceſſité de cette acquiſition ; auſſi conféra-t-il avec le Miniſtre ſur les moyens d'empêcher ce dépôt unique de ſortir de ſes mains : il écrivit à M. de Charſigné, dans lequel il trouva les diſpoſitions les plus favorables. Digne neveu de M. Huet, il offrit à Sa Majeſté la Bibliotheque de ſon oncle ; & ce généreux ſacrifice fut depuis recompenſé comme il méritoit de l'être.

Environ ſix mois avant la réunion de la Bibl. de M. Huet à celle du Roi, on avoit fait l'acquiſition d'un nombre conſidérable de Livres imprimés provenans de la vente des Jéſuites : M. l'Abbé Boudot, alors Commis en ſecond à la garde des Livres imprimés, fut chargé de vérifier & reconnoître, d'après le Catalogue, les Livres que le Roi n'avoit pas dans ſa Bibl. & d'en faire l'acquiſition. La grande connoiſſance qu'il avoit des Livres fit qu'il s'acquitta parfaitement bien de cette commiſſion, & cette acquiſition, faite avec intelligence, augmenta la Bibl. d'une infinité de Livres précieux, qu'il eût été preſqu'impoſſible de raſſembler ſans cet événement. Elle s'accrut ſubitement de pluſieurs manuſcrits aſſez importans, faiſant partie de ceux de la Bibliotheque de ces Religieux, dont la totalité avoit été achetée par M. Meerman, Savant Hollandois, qui depuis les a légués à la Bibl. de Leyde. Ces manuſcrits avoient été arrêtés à la ſortie du Royaume ; mais les ſollicita-

tions de l'Ambaſſadeur de Hollande ayant fait lever les défenſes, ils furent tous rendus à M. Meerman, qui par reconnoiſſance ſe hâta d'en envoyer une trentaine à la Bibliotheque du Roi, & ce ſont ceux dont il eſt ici queſtion.

L'année 1766 fut célebre par l'acquiſition du cabinet de M. de Fontanieu, Conſeiller d'Etat, & Intendant des meubles de la couronne, riche en Livres imprimés, Eſtampes & manuſcrits précieux, parmi leſquels eſt un recueil de 60000 titres & pieces ſur l'Hiſtoire générale de France, & d'une partie d'Hiſtoire naturelle que S. M. deſtinoit pour ſon cabinet de Trianon. M. Capperonnier nommé par le Roi pour ſe tranſporter à Mont Rouge conjointement avec M. Debure, afin de procéder à l'eſtimation de cette précieuſe collection, profita de cette occaſion pour enrichir la Bibl. de quelques Livres précieux qu'il ſavoit que M de la Valiere avoit doubles, & de quelques manuſcrits auxquels il étoit attaché; il en rendit compte à M. Bignon, qui ſaiſit avec empreſſement l'occaſion d'ajouter à ce dépôt de nouvelles richeſſes C'eſt ainſi que la Bibl. du Roi acquit le *Rationale Durandi*, ſur vélin, de 1459. l'*Hortus Sanitatis*, ſans date; un recueil de Traités de paix, en deux vol. *in-fol.* l'exemplaire de Henri III, des Statuts & des premieres promotions de l'Ordre du St. Eſprit, avec les Armoiries ſuperbement enluminées; le fameux Traité des Joutes & Tournois, de René, Roi de Sicile, que M. le Duc de la Valiere tenoit du Prince de Conti, &c.

Les Livres acquis pour être tranſportés à Trianon, reſterent à la Bibl. du Roi, où ils avoient été transférés, M. Bignon voyant qu'on avoit renoncé à les placer à Trianon, en obtint la propriété pour la Bibl. Cette rare collection, acquiſe de M. le Duc de la Valiere, ne ſortit point du lieu où elle avoit été dépoſée, & fut jointe à ce que le Roi avoit déja dans ſa Bibl. ſur cette matiere.

Vers ce même tems, la Bibl. fut encore enrichie d'environ cent boîtes de carton, remplies d'un nombre conſidérable de titres, amaſſés & mis en ordre par M Blondeau de Charnage, qui les vendit au Roi. Ils ſont maintenant partie du dépôt des généalogies.

Après ces différentes négociations, M. Bignon, ſatisfait de voir la Bibl. du Roi s'accroître par de telles acquiſitions, ſongea, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs, à prendre des meſures pour perpétuer dans ſa famille une place qu'il regardoit, avec raiſon, comme la plus importante de la Littérature; il en ſollicita la ſurvivance en faveur de ſon fils, & l'obtint du Roi, qui l'honora en plus d'une occaſion des marques de ſa bienveillance: les Proviſions en furent expédiées peu de tems après, & conçues dans les termes les plus flatteurs pour cette illuſtre famille.

Tant d'acquiſitions, & une infinité d'autres moins précieuſes à la vérité, mais néceſſaires pour compléter ce riche tréſor, furent le

fruit des ſoins vigilans du Bibliothécaire : les étrangers, pour répondre à ſes deſirs, ſe réunirent, pour ainſi dire, & lui envoyerent des Livres en tous genres & dans toutes les langues, pour être remis dans ce ſanctuaire de la Littérature. Quelque tems avant ſa mort, il remit au dépôt des manuſcrits une copie magnifique du Livre d'Enoch, qui avoit échappé aux recherches réiterées de M. Colbert ; il fut apporté d'Abyſſinie, & donné en préſent au Roi pour ſa Bibl. par M. le Chevalier Bruce, Anglois.

Lorſque M. Bignon s'occupoit encore à procurer à la Bibl. de nouvelles richeſſes, le terme de ſa vie approchoit : il ne falloit ni de fortes ni de fréquentes ſecouſſes pour l'éteindre ; une maladie de peu de jours, qui néanmoins lui permit de remplir tous les devoirs de la Piété chrétienne, l'enleva le 8 Mars 1772. M. Bignon ſon fils, Conſeiller d'Etat, digne héritier du nom des Bignons & de leur amour pour les Lettres, comme il l'eſt des autres qualités qui les ont rendus ſi célebres, fut pourvu de cette place importante, qu'il exerce aujourd'hui avec la plus grande diſtinction, & à la ſatisfaction de tous les Gens-de-Lettres, dont il ſe fait un plaiſir de prévenir les deſirs.

Le nouveau Bibliothécaire donna des preuves ſenſibles de ſon amour pour les Lettres, & ſigna'a ſon entrée dans la place de Maître de la Librairie, en procurant à la Bibl. du Roi de nouvelles richeſſes, par les acquiſitions impor-

es ; 1°. du précieux cabinet des Médailles de Pellerin ; 2°. d'une partie du cabinet d'Eſpes de feu M. Mariette ; 3°. d'environ 300 imprimés en langue Ruſſe & d'environ 100 i. Ind. Perſ. &c. tous apportés de Verſailles, venant du Bureau des affaires étrangeres ; de plus de 300 manuſcrits Perſans, Arabes, ens, &c. donnés au Roi par M. *****, & i nombre aſſez conſidérable de Livres Chi- ; envoyés à la Bibl. par le Pere Amyot, Miſnaire Jéſuite.

. rois ans avant ces acquiſitions, la Bibl. avoit lu M. Capperonnier, Garde des Livres imnés, au moment où il venoit de terminer le ail immenſe qu'exigeoit la multitude des Li- arrivée de toutes parts à la Bibliotheque : voit été obligé de leur aſſigner la place ls doivent un jour occuper dans le Catal. éral. Cette occupation pénible, qui dura plurs années, ne lui avoit cependant pas fait lre de vue la ſuite du Catalogue de la Bibl. y travailloit ſous ſes yeux avec toute l'ation qu'exige une entrepriſe de cette eſpece, vec toute la célérité qu'elle comporte.

upreſſé de donner au public la partie du Droit l, ſuite naturelle de la Juriſprudence canoni- , M. Capperonnier étoit allé chez M. Duon, Directeur de l'Imp. R. pour prendre avec les arrangemens indiſpenſables & relatifs ne entrepriſe de cette importance ; lorſque, tré dans ſa maiſon, qu'il n'avoit pas regagnée peine, il ſentit dans la région de l'eſto-

mac des douleurs que les gens de l'art pour une attaque de goutte, à laquelle dant il n'étoit pas ſujet. Quoi qu'il en ſ douleurs allerent en augmentant, & de très-aiguës; elles furent accompa[gnée] toux conſidérable & d'efforts violents, mourut en moins de quatre jours, le 1775, emportant les regrets de tous c l'ont connu: il conſerva pendant le cc tervalle de ſa maladie aſſez de préſence pour ſent.r les approches de ſa derniere il la vit arriver avec les ſentimens de pa de fermeté & de réſignation que le chriſt inſpire. Cet homme diſtingué, auſſi eſ par les qualités du cœur que par celles prit, fut remplacé dans ce poſte import M. l'Abbé Deſaulnays, Cenſeur Roya

Il eſt aiſé de voir, par ce qu'on vient combien le zele de pluſieurs Miniſtres couru à mettre la Bibl. du Roi dans cet magnificence où elle eſt aujourd'ui, & c il eſt glorieux pour Meſſieurs Bignon, puis un ſiecle & demi en ont le gouvern & pour les Miniſtres leurs parens, du d ment deſquels elle a fait partie, d'avoir p[u] Rois à faire de cet auguſte muſée un tréſc préciable, où ſe trouvent réunis tout à la tile & l'agréable. M. de Maurepas eſt un à qui elle a eu d'abord & a encore les plus obligations; M. le Comte d'Argenſon peu contribué à ſon accroiſſement; M.

'rilliere, pendant tout le tems qu'a duré ſon
ere a cherché, à l'exemple de ſes prédé-
s, tous les moyens d'y faire entrer de
lles richeſſes. M. Amelot, dans le départ
t duquel elle eſt aujourd'hui, également
s Lettres & des Savans, regarde la Bibl.
e une des plus précieuſes parties de ſon
iſtration.

ne peut rien ajoûter au bel ordre & à
diſtribution de ce riche & précieux
des connoiſſances humaines : on a déja
l. imp. du Cat. des Livres qui le com-
, que l'on doit au zele de Mrs. les Bi-
caires en chef, & aux travaux continuels
les Gardes. De ces 10 vol. quatre com-
ent les manuſc. ſavoir, le premier, les
crits orientaux ; le ſecond, les manuſc.
le troiſieme & le quatrieme, les manuſc.
les 6 autres vol. comprennent les Livres
nés ; ſavoir, 3 vol. pour l'Ecr. Ste. & la
. 2 pour les Belles-Lettres, 1 pour le Droit
Le Public jouiroit maintenant du 11e.
M. Capperonnier ne fût pas mort dans
s même où l'on alloit commencer à im-
la partie du droit civil, qui étoit toute
ouvrage immenſe, diſpoſé & rangé ſous
n que les plus habiles Bibliographes ne
nt s'empêcher d'admirer.

te Bibl. eſt ouverte à tout le monde deux
le la ſemaine, ſavoir, le Mardi & le Vend.
, excepté les jours de Fêtes : les Vacances

ſont depuis le 8 Sept. juſqu'au 12 No
jours à Noël, 15 jours à Pâques & 8 j
Pentecôte. On ſait avec quel plaiſir les
à qui la garde en eſt confiée, facilitent
teurs les recherches qu'ils y font, &
couragent en les aidant de leurs conſei
leurs lumieres.

Sous le Garde général de la Bibl. ſont (
nous l'avons déja dit) pluſieurs Savans
par le Roi à la Garde particuliere des d
dépôts qui conſtituent ce riche tréſo
qui ſont actuellement en place ſont.

M. l'Abbé Barthelemi, pour la gard
binet des Médailles & Antiques.

M. Bejot pour la garde du dépôt des

M. l'Abbé Deſaulnays, pour la garde
vres imprimés.

M. Joly, pour la garde du cabinet d
ches gravées & des Eſtampes.

M. l'Abbé de Jevigney, pour la ga
Titres & Généalogies.

Il y a encore un certain nombre de Pe
attachées à cette Bibl. dans chaque dép
rément, ſous les ordres du Garde part
& qui ſont occupées, les jours conſacré
blic, à donner les Livres que l'on de
& les autres jours à vaquer aux travaux
au dépôt où chacun eſt employé.

Il y a auſſi pluſieurs Savans qui y ſo
chés, & qui ſont également appointés
Roi, en qualité d'interprêtes pour les
étrangeres.

*Droits & Autorités pour la Bibliotheque de Sa Majeſté, concernant la remiſe que les Auteurs, Imprimeurs, Libraires, Graveurs, Marchands d'Eſtampes & autres doivent faire, de trois Exemplaires de tout ce qu'ils impriment & gravent, tant à Paris que dans le Royaume.* *

## ARTICLE CVIII.

### *Du Réglement de la Librairie, du 28 Février 1723.*

TOUS Libraires, Graveurs, & autres perſonnes, qui obtiendront des Priviléges ou Permiſſions du grand Sceau pour l'impreſſion, réimpreſſion ou gravûres des Livres, Feuilles, Eſtampes, ſeront tenus avant que de les pouvoir afficher & expoſer en vente, de remettre ſans frais entre les mains des Syndic & Adjoints, cinq Exemplaires brochés de chacun des Livres, Feuilles & Eſtampes qu'ils auront imprimés ou fait imprimer en vertu deſdites Lettres de Privilége ou permiſſion : deſquels cinq Exemplaires leſdits Syndic & Adjoints ſeront tenus de ſe charger ſur un Regiſtre particulier, & d'en donner un reçu, pour être par eux leſdits Exemplaires remis huitaine après, ſavoir, deux au Garde de la Bibliotheque publique de Sa Majeſté, un au Garde du Cabinet du Château du Louvre ; un en

* Après avoir donné dans notre *Eſſai Hiſtorique* une idée progreſſive & détaillée de la Bibliotheque du Roi ; nous croyons qu'il eſt à propos d'y joindre les différentes autorités qui obligent les Auteurs, Imprimeurs, Libraires, Graveurs, Marchands d'Eſtampes & autres, de fournir à cette Bibliotheque trois exemplaires de tout ce qu'ils font imprimer & graver.

la Bibliotheque de M. le Garde des Sceaux de F
& un à celui qui aura été choisi pour l'Examen
Livres, feuilles ou Estampes : comme aussi les
primeurs, Libraires, Graveurs ou autres, ren
sans frais entre les mains desd. Syndic & Adjo
Libraires & Imprimeurs de Paris, trois Exem
brochés de toutes les impressions & réimpres
Livres, Feuilles & Estampes, desquels Exem
leldits Syndic & Adjoints se chargeront, p
employés aux affaires & besoins de ladite Comm
le tout à peine de nullité des Lettres de Privi
Permission, de confiscation des Exemplaires
quinze cents Livres d'amende. Enjoint auxdits
& Adjoints d'y tenir la main, & de saisir t
Exemplaires des Livres, Feuilles & Estampes qu
mis en vente & affichés avant qu'il ait été sa
ce qui a été ordonné par le présent Article
sera pareillement observé pour les Livres &
Ecrits imprimés avec Permission des Juges de F

Déclaration de François I. du 8 Décembre
pour la restauration des Belles-Lettres ; qui dé
vendre ni envoyer en Pays Etranger aucuns
ou Cahiers, en telle langue qu'ils soient,
avoir remis un Exemplaire ès mains de son Au
ordinaire, l'Abbé de Reclus, M. Mellin d
Gelais, Garde de la Librairie au Château de
& de même pour les autres Villes du Royaume.

Ordonnance de Henri II. donnée en 1556.
joint aux Libraires de fournir aux Bibliothe
un Exemplaire en vélin & relié, de tous les
qu'ils imprimeront par Privilége.

Arrêt du Parlement du trente Mars 16
Cour fait défenses à tous Libraires & Imp
d'exposer en vente aucuns Livres par eux im
avec Privilége du Roi, qu'auparavant ils n'ayen
& mis en la Bibliotheque du Roi deux Exempl
chacun desdits Livres : ordonne au Procureur
ral de faire saisir les Exemplaires ès Boutiques &
fins de ceux qui n'auront pas satisfait.

Arrêt du Conſeil du 19 Mars 1642. Fait défenſes à tous Libraires & autres d'expoſer en vente aucuns des Livres & Figures, qu'ils n'ayent le certificat du Garde de la Bibliotheque du Roi, comme leſdits deux Exemplaires y ont été remis. Ordonne Sa Majeſté que tous les Priviléges & Permiſſions d'imprimer Livres ou figures, ſeront ſignifiés au Syndic: en cas de contravention ou de refus d'y obéir, ledit Syndic, enſemble leſdits Libraires & tous autres y ſeront contraints par corps, même au paiement de l'amende de mille livres, à laquelle dès-à-préſent Sa Majeſté les a condamné, ſans eſpérance d'aucune remiſe.

Arrêt du Conſeil du 29 Mai 1675, qui ordonne que tous les Auteurs, Libraires, Imprimeurs, fourniront au Sieur Laval Joland, pour la Bibl. du Cabinet du Roi, un Exemplaire de chacun des Livres qui n'ont pas été fournis.

Arrêt du Conſeil du 31 Janvier 1685, que tous les Auteurs, Libraires, Imprimeurs & Graveurs, qui ont obtenu des Priviléges du Roi depuis l'année 1652, pour faire imprimer des Livres ou graver des Eſtampes, & qui n'ont pas fourni des Exemplaires deſdits Livres & Eſtampes pour la Bibl. de S. M. ſeront tenus de fournir au Garde de ladite Bibl. leſdits Exemplaires quinze jours après la ſignification du préſent Arrêt faite aux Syndics de leurs Communautés, ſous peine de confiſcation de tous leſdits Livres & Eſtampes, & de l'amende de quinze cent livres. Le Roi en ſon Conſeil ayant été informé que bien que par divers Arrêts du Conſeil d'Etat & de ſes Cours Superieures, rendus en conſéquence des Déclarations de S. M. même par celui dudit Conſeil du 17 Mai 1672. il ait été ordonné que tous les Auteurs, Libraires, Imprimeurs & Graveurs, qui auroient obtenu depuis vingt ans auparavant des Priviléges de S. M. pour faire imprimer des Livres, ou graver des Eſtampes, ſeroient tenus quinze jours après la ſignification dudit Arrêt aux Syndics de leurs Comunautés, de rapporter & mettre ès mains du

Garde de la Bibl. de S. M. ou du Commis à Garde, deux Exemplaires de tous les Livres im ou Eſtampes gravées depuis ledit tems, dont les plaires n'auroient été fournis, ſur les peines & qu'il eſt plus particuliérement porté par ledit Néanmoins la plûpart deſdits Auteurs, Libraire primeurs & Graveurs n'ont tenu compte d'y fat & S. M. voulant que ce qui a été ordonné e par ledit Arrêt, du Conſeil d'État ſoit exécut Majeſté étant en ſon Conſeil, conformément rêt d'icelui dudit jour 17 Mai 16-2, a ordonné donne que tous les Auteurs, Libraires, Impr & Graveurs, qui ont obtenu des Priviléges de pour faire imprimer des Livres ou graver des Eſt & qui depuis le tems preſcrit par ledit Arrêt, n' fourni des Exemplaires des Livres & Eſtampes qu imprimés & tirés, ſeront tenus, quinze jour la ſignification qui ſera faite du préſent Arrêt au dies de leurs Communautés, de rapporter & re ès mains du Sieur Camille le Tellier, Abbé d gueil, & Garde de la Bibl. de S. M. ou du Sieu venot ſon Commis à ladite Garde, deux Exem de tous les Livres imprimés ou Eſtampes gravées ledit tems, dont leſdits Exemplaires n'auront ét nis. Autrement, & à faute de ce faire dans le lai de quinzaine, & icelui paſſé, Sa Majeſté claré & déclare tous leſdits Livres & Eſtampes à quis & confiſqués; & pour cet effet elle a pe permet audit Garde de la Bibl. ou au Commis d de les faire ſaiſir & vendre, pour être les den provenans délivrés aux Adminiſtrateurs de l'H Général des Villes où leſdits Exemplaires auro ſaiſis: & leſdits Auteurs, Imprimeurs, Libra Graveurs qui ont obtenu leſdits Priviléges, co nés en l'amende de quinze cent livres, applic tiers à Sa Majeſté, un tiers au Dénonciateur, t tre tiers audit Hôpital général. Enjoint Sa M aux Syndics deſdits Libraires, Imprimeurs & Gr

de ſatisfaire auxdits Réglemens & Arrêts ; ce faiſant de délivrer leſdits Exemplaires des Livres qui ſeront ci-aprés imprimés, & Eſtampes gravées, au Garde de la Bibl. de S. M. ou autres perſonnes prépoſées à cet effet, ſous les mêmes peines que deſſus, & de leur délivrer des Extraits de leurs Régiſtres. A quoi faire ils ſeront contraints par toutes voies dûes & raiſonnables, & à leur refus, comme pour les affaires de S. M. en vertu du préſent Arrêt ; à l'exécution duquel elle enjoint à tous ſes Juſticiers & Officiers qu'il appartiendra, de tenir la main. Fait au Conſeil d'État du Roi, Sa Majeſté y étant, tenu à Verſailles le 31 Janvier 1685. Signé COLBERT.

Ordre de M. Pontchartrain, Secrétaire d'Etat, du 21 Mai 1698, portant que quand on viſitera à la Chambre Syndicale des Libraires, les Livres imprimés avec Privilége, on retienne trois Exemplaires pour le Roi, même ceux imprimés dans les Provinces.

Arrêt du Conſeil du 11 Octobre 1720, Article V. ordonne que les Auteurs, Libraires, Graveurs & autres, qui ont obtenu des Permiſſions ou Privilégès généraux ou particuliers, pour faire imprimer des Ouvrages, ou graver des Eſtampes, & qui n'ont pas fourni les Exemplaires de tout ce qu'ils ont imprimé ou réimprimé, en quelque Province ou Ville qu'aient été faites leſdites impreſſions ou réimpreſſions, ſeront tenus un mois aprés la ſignification qui ſera faite du préſent Arrêt à leur perſonne ou domicile, ou au Syndic de leur Comunauté, de faire apporter & remettre à la Bibl. de S. M. & au Cabinet du Louvre, le nombre deſdits Exemplaires porté par les Réglemens ; autrement, & à faute de ce faire dans ledit délai d'un mois, & icelui paſſé, tous les Exemplaires imprimés & les Eſtampes gravées en conſéquence deſdits Priviléges & Permiſſions, ſeront ſaiſis, confiſqués & vendus, pour être les deniers en provenans délivrés aux Adminiſtrateurs des Hôpitaux généraux les plus prochains des lieux où les

Exemplaires auront été saisis : seront en outre les Auteurs, Imprimeurs, Graveurs, Libraires & autres, qui ont imprimé, réimprimé ou gravé, en vertu desdits Priviléges ou Permissions, sans avoir fourni lesdits Exemplaires, condamnés en quinze cents livres d'amende, applicable un tiers au Dénonciateur, un tiers auxdits Hôpitaux Généraux, suivant les Arrêts du Conseil, des 17 Mai 1672, & 31 Janvier 1685.

Idem, Art. 8. Au lieu de trois Exemplaires que les Réglemens obligent de fournir, savoir, deux à la Bibliotheque de Sa Majesté, & un au Cabinet du Louvre, il n'en sera fourni que deux, dont l'un sera en grand papier, ce qui s'exécutera à l'égard de toutes sortes d'impressions, par tous ceux qui les feront faire, en quelque lieu du Royaume que ce puisse être, & en vertu de quelques Permissions ou Priviléges généraux ou particuliers qu'ils prétendent en avoir, excepté dans les cas où ledit Sieur Bibliothécaire de Sa Majesté jugera que les Ouvrages ne méritent pas d'être mis en grand papier ; & seront lesdits Exemplaires remis avant l'exposition en vente, à peine de confiscation & d'amende, & les Reçus d'iceux donnés par le Bibliothécaire, ou par tel autre fondé de son pouvoir spécial.

*Exemplaires de tout ce qui s'imprime pour le Clergé, donnés à la Bibliotheque du Roi.*

*Assemblée générale du Clergé de France, tenue extraordinairement à Paris, au Couvent des Grands Augustins, en l'année* 1748.

ARTICLE VII. *Livres & Impressions.*

Le 7 Juin M. l'Abbé de Breteuil ayant représenté à la Compagnie qu'il seroit convenable de mettre dans la Bibliotheque du Roi les Exemplaires de tout ce que le Clergé fait imprimer, & qu'il ne pouvoit être qu'honorable au Clergé de contribuer à remplir un dépôt

auſſi précieux ; l'Aſſemblée a approuvé les réflexions de M. de Breteuil, & en conſéquence a arrêté qu'il ſeroit envoyé dorénavant, à la Bibl. du Roi, des Exemplaires de tout ce qui s'imprimeroit pour le Clergé.

*Voyez* La collection des Procès-verbaux des Aſſemblées générales du Clergé de France, Paris, Deſprez 1778, tom. 7, *pag.* 211.

---

## *LETTRE de Monſieur* BIGNON, *Bibliothécaire du Roi, aux Syndic & Adjoints de la Librairie & Imprimerie de Paris.*

LE devoir de ma place, Meſſieurs, étant de veiller aux intérêts de la Bibliotheque du Roi, je ne ſaurois me diſpenſer de vous adreſſer mes plaintes ſur le grand nombre d'Ouvrages que Meſſieurs les Libraires & les Graveurs ne fourniſſent pas. Comme je n'aime pas à uſer des voies de contrainte, vous me ferez plaiſir de les engager à ſe conformer volontairement aux Ordonnances, en remettant avec exactitude à votre Chambre Syndicale les plus belles éditions.

1°. Des Ouvrages anciens qu'ils ont imprimés & gravés, & qu'ils n'ont pas fournis.

2°. Les ſuites des Ouvrages qu'ils ont commencé à fournir.

3°. Les Ouvrages nouveaux qu'ils impriment, qu'ils gravent, qu'ils débitent, & qu'ils ne devroient mettre en vente qu'après les avoir fournis.

Tout rentrera par ce moyen dans l'ordre : le Public trouvera à la Bibliotheque les reſſources qu'il vient y chercher ; Meſſieurs les Libraires & les Graveurs rempliront les engagemens ſous leſquels ils ont obtenu des Priviléges & des Permiſſions ; & je ne me verrai pas dans la dure néceſſité de les y contraindre par les voies de rigueur preſcrite par les Ordonnances.

Je me flatte, Meſſieurs, que votre zele pour le b des Lettres vous portera à entrer dans mes vues à preſſer l'exécution de ce que j'ai l'honneur de v demander pour la Bibliotheque du Roi. J'en conſe rai la plus vive reconnoiſſance.

Je ſuis avec une parfaite eſtime, Meſſieurs, v très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.

BIGNON.

A l'Hôtel de la Bibliotheque du Roi, le 5 Mars 177

---

Vous êtes avertis de la part de vos Syn & Adjoints, de fournir plus exactement par le paſſé à la Chambre Syndicale les E Exemplaires preſcrits par les Réglemens, tous les Ouvrages que vous imprimerez, en vertu de Priviléges, ſoit en vertu de P miſſions ſimples ou tacites, avant de les m tre en vente; comme auſſi d'y joindre les çus de Meſſieurs les Cenſeurs; & d'y f porter également, le plutôt poſſible, t ceux que vous auriez pû oublier de fou juſqu'à ce jour, ſans quoi ils ſe trouvero forcés de retenir les Balles ou Ballots de vres qui pourroient venir à votre adreſ juſqu'à ce que vous euſſiez ſatisfait aux glemens, en fourniſſant tous les Articles q ſeront dans le cas de vous demander.

22 *Mars* 1773.

# ESCRIPTION
# DES BATIMENS.

es Bâtimens qui compoſent aujourd'hui la Biblio-
ue du Roi, faiſoient anciennement partie de
el Mazarin, échu en partage au Duc de Ne-
; ils en porterent le nom pendant long-tems ;
la ſuite, le Roi en fit l'acquiſition, & on y plaça
lanque. En 1721, Sa Majeſté ordonna par un
t de ſon Conſeil, qu'on tranſportât ſa Bibliothe-
dans cet Hôtel, de ſorte qu'aujourd'hui on le
me *Bibliotheque du Roi*, ainſi qu'on le voit
l'inſcription placée ſur la porte Royale.

tte porte, dont l'entrée eſt majeſtueuſe & de la
belle apparence, donne ſur la rue de Richelieu. La
de cet édifice eſt aſſez conſidérable (1), mais ſa
ortion vicieuſe & le peu de ſymmétrie de ſes bâti-
s, ne peuvent être approuvées; les piés-droits ou pil-
que l'on y remarque, annoncent cependant qu'on
t voulu continuer un mur de ſéparation, pour di-
ſa grande longueur, & faire un jardin de la plus
ide partie, & une cour principale de la plus petite.
out le rez de chauſſée eſt compoſé de différentes
es ſervant à des Bureaux, Magaſins, Atteliers &
autres uſages du reſſort d'un Bâtiment de cette eſ-
. Dans l'une de ces pieces on a vu pendant long-
s les modeles des différens bâtimens, *faiſant l'ob-
le l'architecture navale*, exécutés ſous la conduite

) Le cadran que l'on voit en entrant dans cette Cour,
e premier de cette grandeur où l'on ait vu une ai-
le à minutes.

de M. Duhamel, & qui ont été transportés a
vre, de là à l'Hôtel Royal des Invalides.

Il y a auſſi une Chapelle où l'on dit la Meſſi
ment les Dimanches & Fêtes; la décoration en
ple : elle eſt, ainſi que toute cette aile de bât
voûtée en ceintre ſurbaiſſé avec des arcs doul
ſoutenus à leur naiſſance par de fortes cornich
profil très-peſant, mais correct. Dans la mê
tie il y a deux très-grandes pieces, que l'on nom
dinairement le Secretariat; c'eſt là que l'on dé
livres de privilége & autres, qui arrivent de la
bre Syndicale : on y dépoſe auſſi les Livres
pour y être vendus ou échangés.

## PREMIER ETAGE DE LA BIBLIOTHE

### DÉPÔT DES LIVRES IMPRIMÉS

*M. l'Abbé Deſaulnais, Cenſeur Royal, G*

*La partie des Livres imprimés eſt ouverte à tout le
les Mardi & Vendredi de chaque ſemaine,
neuf heures juſqu'à midi, excepté les jours de
le tems des vacances, qui ſont les mêmes dans
dépôts qui conſtituent ce riche tréſor.*

Deux grands eſcaliers précédés de veſtibules c
ſent au premier étage, & ſont ſitués de manie
chacun communique à l'extrémité des galerie
deux eſcaliers ſont très-bien éclairés; celui qui eſt
à la rue de Richelieu eſt remarquable par le
eſpace qu'il occupe, & par ſa hardieſſe : la
de fer de cet eſcalier mérite attention; le
en eſt admirable, & elle paſſe pour un chef-d
de l'aveu des plus grands Artiſtes en ce gen
plafond a été peint du tems du Cardinal M
par un Peintre Italien nommé Pelegrini : on
du génie & de l'invention, mais beaucoup de
ſion dans l'ordonnance, par la trop grande multi

ets. De cet eſcalier on entre dans une premiere de ſalle de neuf croiſées de face, d'environ 17 s de longueur, delà dans un ſallon de quatre croi- de 7 toiſes & demie de long, & enfin dans une au- alerie (1) formant deux retours d'équerre d'envi- 91 toiſes de longueur, ſur 4 toiſes & demie de lar- , qui ſe trouve la même par tout ; elle eſt éclairée trente-trois croiſées : toutes ces ouvertures don- ſur la cour. Sur les murs oppoſés ſont diſtribués , toute la hauteur du plancher, des corps d'ar- es, d'une menuiſerie très-riche & ſupérieurement travaillée : cette hauteur eſt diviſée par un balcon illie, ſoutenu en vouſſure avec beaucoup d'art, le- continue horiſontalement dans toute la longueur ette Bibliotheque ; & par le moyen de pluſieurs pe- eſcaliers ménagés derriere la boiſerie, l'on eſt à

(1) Une partie de cette galerie a été plafonnée en ceintre illé en 1720, lorſqu'on plaça la Banque dans cet il. Pelegrini, Peintre Vénitien, qui avoit beaucoup illé en Italie, en Allemagne & en Angleterre, fut gé de repréſenter dans ce plafond la félicité de la ce, par divers tableaux allégoriques, les ſuccès de Banque & de la Compagnie des Indes ; mais cet age ne fut que commencé. Comme dans la ſuite cette le fut deſtinée à un autre uſage, & qu'elle n'avoit que croiſées, on fut obligé de l'agrandir ; alors on l'a- le tout, & les peintures allégoriques furent effacées, qu'on y pût beaucoup deſirer, (*dit Germain Brice, de Paris, tom. 1. p. 363.*) » il eſt toujours fâ- eux qu'on ait détruit dans la ſuite ce morceau où il roiſſoit bien du génie » Les changemens & augmenta- conſidérables qui eurent lieu dans cet Hôtel vers l'an- 1719, pour y établir la Banque Royale & tous les Bu- qui en dépendoient, furent faits ſous les ordres de *Law*, Ecoſſois d'origine, dont la fortune ſans exem- & le crédit extraordinaire ont été de ſi peu de durée, ourut à Veniſe en 1719, après avoir été Contrôleur- ral des Finances.

eſt dans cette même galerie qu'étoit placée la fameuſe otheque Mazarine, formée par Gabriel Naudé : elle : compoſée de plus de quarante mille vol. & paſſoit apport de Naudé pour la plus belle qu'il y eut alors urope.

portée de tous les Livres qui y ſont rangés dans un ordre admirable relativement au Catalogue qu'on en a fait.

## *Deſcription du Parnaſſe François* (1).

Dans la principale galerie les amateurs des beaux arts, étrangers ou citoyens, verront avec plaiſir un monument fameux élevé aux arts par feu M. Titon du Tillet, & dont il a été lui-même l'Architecte. C'eſt un Parnaſſe François, exécuté en bronze à la gloire de Louis le Grand, & des plus célebres Poëtes & Muſiciens depuis François Ier. Ce Parnaſſe eſt repréſenté par une montagne iſolée, un peu eſcarpée, d'une belle forme, dont tous les aſpects ſont riches & agréables, ſur laquelle ſont diſperſés quelques lauriers, palmiers, Myrthes, & troncs de chênes entourés de lierre.

*Louis* le Grand, Protecteur des Sciences & des beaux Arts, qui a animé le génie des Poëtes & des Muſiciens à célébrer & à chanter les merveilles de ſon regne, y paroît ſous la figure d'Apollon. *La Nymphe de la Seine* eſt placée un peu plus bas. On voit ſur une terraſſe au-deſſous de l'Apollon les trois Graces du Parnaſſe François, Meſdames de la *Suze* & *Deshoullieres*, & Mademoiſelle de *Scuderi*, connues par la beauté de leur génie, & par l'élégance de leurs ouvrages en vers & en proſe. Onze Poëtes célebres & un Muſicien occupent une grande terraſſe, qui regne autour du Parnaſſe. Ces Poëtes célebres ſont *Pierre Corneille*, *Moliere*, *Racan*, *Segrais*, *Lafontaine*, *Chapelle*, *Racine*, *Deſpreaux*, *Crebillon*, *Voltaire*, *Rouſſeau*, & le Muſicien eſt *Lulli*. On a pris avec exactitude la reſſemblance de toutes les perſonnes qu'on vient de nommer ſur les portraits qui en ſont reſtés, & on leur a donné les ſymboles convenables au caractere de leur génie, & au genre de Poéſie qu'ils ont traité. Toutes ces figures (2) ſont dans des attitudes

(1) Voyez *Deſcript. du Parnaſſe François par M. Titon du Tillet*, in-fol. *pag.* 49.

(2) Les principales figures ont depuis douze juſqu'à ſeize pouces de hauteur ou de proportion.

nobles & bien contraſtées. Vingt-deux Génies ſous la forme d'enfans ailés ſont répandus ſur ce Parnaſſe ; ils y font une diverſité agréable, & y forment divers groupes avec les principales figures, & avec les arbres qui y ſont diſperſés. Ces Génies ont différentes occupations ; quelques-uns ſoutiennent des médaillons de Poëtes & de Muſiciens. Comme le nombre de ces médaillons eſt aſſez conſidérable, ils ne ſont pas tous portés par des Génies, la plûpart ſont ſuſpendus à des branches de laurier ou de palmier.

## *Deſcription particuliere des figures, avec leurs attributs & ſymboles.*

Louis le Grand, l'Apollon du Parnaſſe, eſt aſſis ſur le ſommet de la montagne, dans une attitude belle & majeſtueuſe ; il tient une lyre dont il touche les cordes d'une maniere délicate & aiſée ; il eſt couronné de laurier, ſes cheveux flottent négligemment ſur ſon dos ; une draperie attachée ſur ſes épaules voltige de façon qu'on peut voir la beauté de tous les contours de la figure, dont la plus grande partie eſt vue à nud ; il eſt chauſſé avec les brodequins.

Ce Prince y eſt repréſenté âgé d'environ quarante ans : on voit derriere lui pluſieurs lauriers, par-deſſus leſquels le cheval Pégaſe, animé d'une noble fureur, la tête levée, les ailes étendues, & les crins hériſſés, s'éleve dans les airs. A la droite d'Apollon, un Génie ſur une branche de laurier s'élance pour prendre ſon vol ; il tient un frein ou un bridon, dans le deſſein de le mettre au cheval Pégaſe pour le conduire, & régler ce grand feu qui l'emporte ; un grand palmier joint ſes palmes avec les branches de laurier, & forme le ſommet.

Le médaillon de *Marguerite de France Reine de Navarre*, triſaïeule de Louis le Grand, eſt attaché à une branche de laurier aſſez près d'Apollon ; & à ſa droite le médaillon de *Clement Marot*, avec cette Prin-

ceſſe eſtimoit, eſt ſuſpendu à cette même branche un peu au-deſſous.

Un Génie placé auſſi à la droite d'Apollon, porte une branche de laurier, & le regarde pour ſavoir à qui il la deſtine; il eſt diſpoſé de maniere à pouvoir ſoutenir le médaillon de quelque grand Poëte; à la gauche d'Apollon & proche de ſa lyre, on voit un autre Génie portant le médaillon de *Malherbe*, qui a donné le premier les regles les plus juſtes & les plus excellens modeles pour la poéſie françoiſe: ce médaillon ſe trouve auſſi auprès de la Nymphe du Parnaſſe, ce qui fait entendre qu'Apollon lui a inſpiré les premiers beaux vers françois.

Un peu au-deſſous du médaillon de *Malherbe* eſt celui de *Voiture*, dont les écrits ſont remplis de grace & de délicateſſe; il eſt ſoutenu par un Génie placé ſur un mirthe, au-deſſus & fort près des Graces que ce Poëte aimable avoit ſi bien accoutumées à ſon badinage; de l'autre côté à la droite d'Apollon, & aſſez près des Graces, on voit le médaillon de *Saraſin*, auſſi porté par un Génie.

Au milieu de ce mont, ſur un terrein applani, paroiſſent les trois Graces, Meſdames de la *Suze* & *Deshoulieres*, & Mademoiſelle de *Scudery*. Ces trois Dames ſont repréſentées à la fleur de leur âge; elles ſe tiennent par des guirlandes compoſées de fleurs, de feuilles de laurier & de mirthe, & forment une danſe charmante au ſon de la lyre d'Apollon. Elles ont un air enjoué & brillant, leurs cheveux ſont relevés & noués d'une façon négligée & aimable; une légere draperie miſe en écharpe & ſoutenue ſur les hanches, couvre ſeulement ce qui pourroit bleſſer la modeſtie, & donne plus d'agrément à leur danſe; elles portent encore d'une main, l'une une branche de laurier, l'autre une palme, deux attributs de la gloire & du triomphe, & la troiſieme une branche d'olivier, ſymbole de la paix, pendant laquelle les Sciences & les beaux Arts fleuriſſent avec plus d'éclat.

u milieu ſont trois Génies ſoutenant chacun rouleau, ſur leſquels ſont gravés les noms de ieurs Poëtes & Dames illuſtres; ils volent vers llon pour lui préſenter les noms de ces Poëtes, qu'il leur donne des places ſelon le mérite de leurs ages. Un autre Génie aſſis au pied des Graces, ient auſſi le médaillon de *Benſerade*, qui étoit fort mode chez les Dames aimables & ſpirituelles.

la droite, trois des plus excellens Poëtes Fran- (*Corneille*, *Racine* & *Moliere*) occupent la ie d'une terraſſe qui ſe trouve élevée de ce côté.

*orneille* eſt debout, il regarde d'un air noble & ıtif Apollon, qui lui a fait connoître le premier ellence de la Tragédie françoiſe: il n'a point de ie auprès de lui, mais une flamme lui ſort du ſom- de la tête, & marque le beau feu, l'élévation & ıpacité de ſon génie, qui lui a fourni preſque ſeul ns le ſecours d'une grande étude des Auteurs de iquité, les belles penſées & les ſentimens hé- ues dont ſes ouvrages ſont remplis.

eſt vétu à la maniere des Généraux d'Armée :s & Romains, à peu-près comme nos acteurs de tre pour le tragique avec le *thorax*, c'eſt-à dire le *let*, ou *cotte d'armes*; garni d'ornemens très-ri- : une longue draperie jetée ſur une de ſes épaules, ie une maniere d'écharpe ſur ſes hanches, & ɔe enſuite juſqu'à terre: le cothurne ou les bro- ins lui ſervent de chauſſure; il tient une cou- ıe de laurier d'une main, & de l'autre un rou- où ſont écrits, *le Cid*, *les Horaces*, *Cinna*, *Po- le* & *Rodogune*, titres de cinq de ſes Tragédies. *cine* eſt aſſis un peu au-deſſous des Graces, à l'angle ıſé de *Corneille*, qu'il regarde avec admiration, me celui qui lui a montré le chemin de la belle ſdie: il eſt habillé & chauſſé de même que *Cor-*. Deux Génies ſont près de lui, dont un porte corne d'abondance pleine de fleurs de myrthe &

de laurier, pour marquer ſon ſtile fleuri, tendre & héroïque, & lui préſente une couronne de laurier; l'autre tient un poignard, un ſceptre & une couronne à l'antique, ſymbole de la tragédie.

*Racine* tient un rouleau à la main, où on lit les noms des tragédies d'*Andromaque*, de *Britannicus*, d'*Iphigénie*, de *Phedre* & d'*Athalie*.

*Moliere* eſt aſſis entre *Corneille* & *Racine*, il eſt couronné de lierre, & chauſſé avec le ſocque; un grand manteau le couvre à demi; un Génie ſous la figure de Satyre lui préſente un maſque: on reconnoît facilement les attributs de la Comédie dans ceux qu'on a donnés à ce Prince des Poëtes comiques.

Deux Génies paroiſſent ſur un petit terrein un peu élevé, entre *Moliere* & *Corneille*; ils ſont deſtinés à ſoutenir les médaillons des Poëtes comiques à venir.

Plus bas, ſur la droite, eſt *Jean-Baptiſte Rouſſeau*, repréſenté tenant une lyre; une longue draperie jetée négligemment le couvre à demi & laiſſe entrevoir le nud; il porte un rouleau où on lit les noms des trois genres de Poéſies dans leſquelles ce Poëte a excellé, *Odes*, *Cantates*, *Allégories*.

Au ſommet de l'autre face la Nymphe de la *Seine* y eſt repréſentée nue, mais dans une attitude qui n'a rien d'immodeſte; elle eſt aſſiſe le corps penché en devant, ſes longs cheveux lui couvrent une partie du dos; elle a une main appuyée ſur une urne, d'où ſort une nappe d'eau, qui ſe ſépare enſuite en diverſes caſcades & forme quelques ruiſſeaux. Pluſieurs lauriers, myrthes & troncs de chênes entourés de lierres, ornent le terrein du milieu de cette face, & ſont groupés avec des Génies. On y apperçoit le médaillon de *Maynard*, aſſez près de celui de *Malherbe* ſon Maître en poéſie.

A côté & à la droite de *Corneille* eſt *Chapelle*, diſciple d'Apollon, & favori de Bacchus; il eſt couronné de lierre & de pampres, & aſſis dans l'attitude d'un voyageur qui ſe repoſe au bord d'un ruiſſeau

qui coule ſur le penchant de la montagne: il appuie une main ſur le tronc d'un chêne entouré de lierre; de l'autre main poſée ſur ſes genoux, ſe développe un rouleau où eſt écrit; *Voyage de Chapelle & de Bachaumont*, Ouvrage charmant, vrai chef-d'œuvre dans ce genre d'écrire.

*Deſpreaux*, les bras étendus, tenant un rouleau de la main gauche, eſt aſſis proche *Chapelle*; deux Génies ſous la figure de Satyres accompagnent ce Poëte ſatyrique & ce grand Maître dans l'art poétique: l'un de ces Génies porte un lutrin, pour faire alluſion à ſon poëme intitulé le *Lutrin*, où l'on connoît l'heureuſe fécondité & la beauté du génie de ſon Auteur; l'autre Génie lui préſente une couronne de lierre mêlée avec quelques feuilles de laurier; le lierre par rapport à la ſatyre, & le laurier par rapport à ſon ode ſur la priſe de Namur, & à ſa belle Epître au Roi ſur le paſſage du Rhin: ce même Génie tient d'une main une plume & une lime entourrées de fleurs, pour marquer ſon ſtyle pur, châtié & fleuri.

*Lafontaine* eſt à l'angle de cette face, il eſt aſſis ſur une petite éminence auprès d'un ruiſſeau: on le voit dans l'attitude d'une perſonne qui déclame & inſtruit, ayant un bras levé & étendu; de l'autre, qui eſt baiſſé, il montre du doigt le loup & la brebis qui viennent boire au même ruiſſeau qui coule à ſes pieds, ſujet d'une de ſes fables.

Le coq & le renard ſont auſſi proche de ce Poëte: on a préféré le coq à d'autres oiſeaux, parce qu'il eſt la figure hiéroglifique qui déſigne la France, & que cet oiſeau eſt conſacré à Apollon.

Un Génie tenant une palme à la main, la porte de la part d'Apollon à Lafontaine, auquel elle eſt légitimement due pour le genre des fables & celui des contes.

*Chapelle*, *Deſpreaux* & *Lafontaine* ſont couverts en partie de draperies jetées négligemment & de bon goût,

laiſſant voir la plus grande partie de leur corps à nud.

Sur un terrein moins élevé à la gauche de cette face eſt le célebre *Crebillon*; il eſt aſſis & vétu à la maniere des Généraux d'Armée Grecs & Romains; ſa main droite eſt armée d'un poignard, pour marquer le genre terrible de ſes Tragédies; de l'autre, il tient la couronne & le ſceptre: il eſt couronné de laurier.

De l'autre côté, pluſieurs lauriers garniſſent une partie du ſommet, & un grand palmier éleve ſa tête entre pluſieurs branches de laurier.

Deux Génies groupés avec quelques touffes de laurier rempliſſent une partie du milieu de cette face.

Un de ces Génies d'une Phyſionomie enjouée & comique tient le médaillon de *Scarron*, dont les écrits en vers & en proſe, pleins de ſaillies vives & plaiſantes, inſpirent de la gaîeté, & ſont capables de chaſſer la mélancolie la plus invétérée; l'autre Génie, placé ſur le terrein du milieu, porte le médaillon de *Lainez* & embouche une trompette, pour faire connoître que ce Poëte a compoſé un poëme héroïque à la gloire de *Charles XII*, Roi de Suede, dont les actions martiales ont fait l'admiration de l'Univers.

Sur la portion de la terraſſe, élevée ſur cette face derriere *Lafontaine* & au milieu, *Segrais* eſt aſſis auprès d'un tronc de chêne, garni de quelques feuilles & entouré de lierre: il paroît méditer ſur un livre placé ſur ſes genoux, où ſont écrits *Géorgiques* & *Enéide*, (ces deux poëmes admirables de *Virgile*) qu'il a traduits avec élégance en vers françois: on a mis une houlette à côté de lui, par rapport à ſes Eglogues, qui lui ont acquis une grande réputation: il eſt couronné de laurier entremêlé de lierre & de fleurs: le laurier marque le genre héroïque de l'Enéide; le lierre & les fleurs conviennent à la traduction des Géorgiques & au genre paſtoral. A l'extrémité de

cette face & de la suivante est *Lully* placé debout ; une longue draperie attachée sur ses épaules traîne jusqu'à terre, & forme plusieurs plis d'un beau choix: ce Prince des Musiciens est attentif au concert de la lyre d'Apollon, & à la danse des Graces ; il tient un papier roulé, dont il bat la mesure, ce qui marque son caractere de grand Musicien, & le sublime où il a porté son Art, qui le rendent digne de battre la mesure au concert du Parnasse.

*Lully* soutient sur un bras le médaillon de *Quinault*, qu'il fait voir triomphant & couronné de laurier, comme celui qui a excellé le premier en France dans la Poésie chantante, & qui l'a animé à composer tous les airs que l'on admire dans ses Opéra.

*Racan* assis auprès de *Lully*, est couronné de laurier & de fleurs, par rapport à l'ode & à la pastorale qu'il a traitées avec succès; il tient une trompette à la main, pour marquer le style sublime de l'ode ; & une brebis couchée à ses pieds est un symbole convenable à son Poëme des Bergeries.

Au haut du tronc du palmier dont on a déja parlé, on remarque deux Génies ; l'un y attache un rouleau, où sont gravés les noms des célebres Musiciens François que la mort a enlevés ; l'autre y soutient le médaillon de *Sarasin*, si renommé par la délicatesse de ses pensées & par le tour charmant de ses expressions.

Le médaillon de la *Lande*, qui a excellé dans la Musique d'Eglise, qu'il a fait exécuter pendant plus de quarante ans devant Louis le Grand & devant Louis XV, est suspendu à une branche du même palmier.

A côté du médaillon de la *Lande* & au même palmier est celui de *Marais*, Auteur de quatre Opéra & de plusieurs autres Ouvrages de ce genre.

Sur un terrein moins élevé, au milieu de cette face, est *Voltaire* : il est représenté debout, couronné de laurier, tenant d'une main un poignard, & de l'autre

une trompette ; à côté de lui & à ſa droite ſont les attributs qui déſignent les différens genres dans leſquels cet Hiſtorien, Poëte & Philoſophe célebre, a excellé ; il eſt vêtu à la maniere des Généraux d'Armée Grecs & Romains, & richement drapé.

Entre *Racan* & *Racine* ſont placés deux Génies, dont l'un ſoutient l'inſcription du Parnaſſe, & l'autre la montre du doigt ; elle eſt conçue en ces termes :

*A la gloire de la France*
*Et*
*De Louis le Grand,*
*Et à la mémoire immortelle*
*Des illuſtres Poëtes*
*Et des illuſtres Muſiciens François*
*Titon du Tillet a inventé & fait élever*
*ce Parnaſſe François*
*Dédié à Louis XV,*
*Roi de France & de Navarre.*
M. DCC. XVIII.

A l'angle de cette face à droite au pied de la montagne, on voit la figure de feu M. *Titon du Tillet*, Auteur de ce Parnaſſe : il eſt repréſenté debout, il ſoutient de ſes deux mains une lame de cuivre, où eſt écrit, *le Parnaſſe François par M. Titon du Tillet, dédié au Roi* : il regarde Apollon, & le conjure d'accepter la dédicace du Parnaſſe François, qu'il a élevé à la gloire de ſon regne & de la nation : une longue draperie jetée négligemment & avec goût, lui couvre une partie du corps.

Tout le grouppe de bronze eſt de trois pieds quatre

pouces de haut, ſur une bâſe de deux pieds & demi de long, & de deux pieds deux pouces de large; il eſt ſoutenu ſur une terraſſe de bois couverte de rochers, d'où ſortent des lauriers, des roſeaux & des troncs de chênes entourés de lierre, de quatre pieds deux pouces d'élévation pour le mettre à une juſte diſtance de la vue, afin d'en découvrir toutes les parties: le grouppe & la terraſſe ont enſemble huit pieds de haut, & forment une figure pyramidale. *Louis Garnier*, Sculpteur habile dans les ouvrages de fonte, a été chargé de l'exécution de ce Parnaſſe où il a mis tous ſes ſoins,, & l'a terminé en 1718, comme on le voit par l'inſcription & par la dédicace au Roi (1). Ce monument a été gravé par Gérard Audran & autres.

## *Deſcription de deux Tableaux peints par Touzé* (2).

Dans les trumeaux preſque vis-à-vis le Parnaſſe ſont placés deux tableaux repréſentant un monument à ériger dans une place publique, projetté à la gloire de Louis XVI & de la France, par M. l'Abbé de Luberſac, Vicaire-Général de Narbonne, Abbé de Noirlac & Prieur de Brive.

Du ſommet d'un rocher eſcarpé, & environné de

(1) Les figures de Rouſſeau, Crebillon, Voltaire & Titon ont été placées ſucceſſivement l'une après l'autre.

M. Evrard Titon du Tillet, ancien Maître-d'Hôtel de Madame la Dauphine, mere de Louis XV, a donné la deſcription de ce Parnaſſe, avec une liſte rangée par ordre chronologique & hiſtorique des Poëtes & des Muſiciens qui y ſont raſſemblés: la premiere édition eſt de 1727, *in-12*; la ſeconde, de 1732, *in-fol.* avec fig. il y a ajouté deux ſupplémens, l'un de 1743, & l'autre de 1755, trois petits vol. *in-fol.* & le troiſieme en 1761 auſſi *in-fol.*

(2) Voyez *Diſcours ſur les Monumens publics*, par *M. l'Abbé de Luberſac*, Pag. 223.

profondes cavités d'où ſortent des torrens qui tombent avec fracas, & vont ſe perdre da abymes, s'éleve un obéliſque de marbre blanc la hauteur répond à la magnificence des édific l'environnent. Un globe d'azur, parſemé de fleurs de lys, rend l'écuſſon de la France, te la cime tronquée de l'obéliſque ; & ſur le glo fixé un coq de bronze doré, agitant ſes ailes primant l'audace, la vigilance & la fierté : ca res des anciens Gaulois, & le vrai ſymbole de l tion Françoiſe.

La *Renommée*, les ailes déployées, s'élan haut des airs, & reſte ſuſpendue vers le mili monument : elle ſonne de la trompette, & invi peuples à ſe réunir pour célébrer la gloire vertus du Héros de la France.

Le *Tems* également perſonnifié, après s'être cipité juſqu'au ſocle de l'obéliſque, & avoir r médaillon du Prince regnant des mains de la qui en étoit la dépoſitaire, s'empreſſe de le f l'obéliſque. Armé d'un marteau, il frappe à redoublés le crampon où eſt paſſé l'anneau chaîne qui tient au médaillon, & ſemble pron ces mots, *nunquàm peribit opus meum.* Les *heu les ſiécles*, Génies du *Tems*, après avoir encha médaillon par le bas & au pourtour de l'obéli ſont occupés à briſer la faulx, pour marquer qu loin d'en vouloir faire uſage pour détruire à l'ave monument, eux & le tems le prennent à jamais leur ſauvegarde.

Deux *Génies*, placés au-deſſus du médaillon, occupés, l'un à poſer ſur le buſte du *Prince* la ronne de l'immortalité, déſignée par un ſerpe cerele ; l'autre tenant une tige de lys, paroît ca avec la fleur la *Renommée* qui le domine.

Le buſte du *Prince* régnant, qui eſt du le plus précieux, l'or, ſe trouve fixé ſur un gran

le forme antique, du plus beau porphyre. ameaux différens ceignent le pourtour du mé- & ſe réuniſſent par les extrémités. Les deux s ſont, l'un de chêne, & l'autre de palmier : r exprime la force, le ſecond l'allégreſſe ; inférieurs ſont, l'un de laurier, & l'autre ; le premier déſigne les triomphes, & le der- paix.

côté oppoſé de l'obéliſque, où eſt le mé- u Roi, l'on apperçoit une très-grande mé- bronze rouge, aſſujetie au monument par la aîne qui fixe le médaillon du Roi. Cette mé- préſente deux buſtes accolés, avec cette lé- bas, *concordia fratrum*, & déſigne *Caſtor* x, dont l'un reſſemble à *Monſieur*, & l'au- nſieur *le Comte d'Artois* : au pourtour de les deux buſtes on lit les noms de ces deux Princes.

des angles de l'obéliſque ſe trouve la *Vertu* oilée & debout, ſymbole qui eſt le caractéxact de toutes les auguſtes *Princeſſes*, filles oi. Cette figure, ayant le bras droit élevé, de la main cette inſcription, *Regi benefico*, le peuple, ſemble lui adreſſer ces paroles : *tre jeune Maître qui fera déſormais votre* La draperie large qui la couvre, contribue re majeſtueuſe, ainſi que ſes ailes à demi : une flamme placée ſur ſa tête la caractéculiérement.

té droit de la *Vertu*, & à ſes pieds, paroît la biſe ſur le milieu du ſocle de l'obéliſque, couſon manteau royal, la couronne ſur la tête : gauche porte un faiſceau exprimant la puiſles forces réunies ; & ſa main droite tient le qu'elle préſente dans l'attitude du commanbſolu. A ſes pieds ſont amoncelés tous les diſtinctifs de la couronne de France, & les

attributs des honneurs, des récompenses ac
la valeur, à la naissance & au mérite.

Elle y est représentée, à l'instant même q
courage le *Génie* vengeur du *Prince* & le
terrasser les monstres audacieux de désordre,
désolé les peuples par leur intrigue sourde &
tive, par leur rapacité, & par leur licence
de tout oser.

Le premier de ces deux Génies vengeurs, a
foudre, dont il vient de frapper les monstres,
toujours son attitude menaçante, & paroît en
l'action la plus animée du combat. Le second
celui de la Reine, représentée par la *Fr*
*Génie* a pris la figure d'un aigle de la plus gr
ce, ayant ses ailes déployées, portant sa t
çante, dont le plumage est encore hérissé
sur les monstres qu'il a déchirés avec autant
que le Vautour de Prométhée, & paroît touj
entendre ses sifflemens aigus.

Ces deux *Génies*, dont les forces semble
nir, se trouvent grouppés ensemble sur les
précipice, &, dominant sur leurs ennemis
jouissent déja de leurs triomphes.

Les monstres abattus tombent dans des
affreux, & leurs têtes coupables vont s'écra
rochers: leur rage se tourne contre eux-m
serpens, les torches, les poignards, dont le
criminelles sont armées, ne servent plus que
propre ruine: ils finissent par se déchirer & se p
entr'eux; les rochers suspendus sur leurs t
tachent, s'écroulent, & tombent sur eux
gouffres & des abymes où les torrens se per

Les monstres ainsi exterminés, & la *Fr*
gée, le calme semble renaître tout-à-cou
& la *Paix* veulent être témoins de son triom
& l'autre, fixées au pied du monument, su
tés de la France & de la Vertu, sont suivi

cortege pompeux, & annoncent déja aux peuples le bonheur le plus durable.

La Déeſſe *Pallas*, ſous les traits de *Madame*, le caſque en tête, fièrement aſſiſe ſur un lion ſoumis, le bras gauche appuyé ſur ſon bouclier, repoſe ſa main droite ſur la criniere du lion, qui tourne ſa tête du côté de la France, porte ſa langue ſur ſes pieds, & exprime ainſi ſes careſſes. *Pallas* eſt ſuivie de pluſieurs Génies qui, après avoir traîné avec effort un canon ſur ſon affut, jouent entr'eux avec leurs armes & un drapeau : ces Génies ſont coëffés dans les divers coſtumes des Guerriers du ſiécle préſent, armés de même, & grouppés ſans confuſion.

Cette marche guerriere eſt ſuivie du Commerçant naturaliſte, montrant d'une main le mot de *protectio* écrit ſur un ballot. Son habillement eſt celui d'un Nautonnier François, qui doit être environné de toutes les eſpeces de productions de la terre, de la mer & de l'air, tant animées qu'inanimées.

Sur l'autre côté, & en face de *Pallas*, l'on voit la Déeſſe de la *Paix*, ayant les traits de Madame la *Comteſſe d'Artois*, préſentant ſon rameau d'olivier d'une main, & de l'autre montrant au *Prince* les fruits qui ſortent de la corne d'abondance verſée par un Zéphyre, & placée ſur ce char. Cet objet de décoration occupe la face de l'obéliſque, oppoſée à celle où ſe trouve le canon : il eſt chargé de toutes eſpeces de productions propres à nourrir les hommes, leſquelles déſignent l'Abondance, compagne de la Paix.

A l'extrémité du char, formant le quatrieme angle du monument, & vis-à-vis du Commerçant naturaliſte, paroît un Laboureur, ſous le coſtume d'un ancien Gaulois, appuyé ſur un joug de bœuf, un ſoc de charrue renverſé à ſes pieds, & un chien de Berger à ſes côtés : d'une main il montre le mot *libertas*, qui finit d'être gravé par un Génie, ſur un boiſſeau cenſé rempli de blé.

Au bas du rocher, & au côté oppoſé à la p
face de l'obélique, on voit ſortir un vaiſſe
ſous une large voûte de rochers portant le m
La Déeſſe de la *Seine* paroît noblement gro
aſſiſe ſur la proue de ce vaiſſeau ; elle reçoit les
ges & les tributs de celle de la *Marne*, ſortant
& ſuivie de Naïades : ces deux Déeſſes ſont
enſemble, & ſont déſignées par Madame C
Madame Eliſabeth de France, que l'étroi
unit autant que le ſang.

Neptune armé de ſon trident guide lui
vaiſſeau des Déeſſes, que précédent des
des Dauphins & un Triton ſonnant de la tron
forment le cortége de leur Souverain : ce va
ractériſe les armes de la ville de Paris. Le Gé
de cette capitale eſt cenſé en tenir le gouvern

Sur une des quatre faces du piédeſtal de l'
doit être fixé un grand bas relief, repréſe
ſéance que Sa Majeſté a tenue le 11 de M
1774, en ſon Palais de Juſtice, pour y r
Parlement dans ſes fonctions ordinaires. Le
y paroître aſſis ſur un Trône, environné de
de ſon ſang & des Pairs de ſon Royaume ; a
avoir délibéré avec eux & ſon principal M
ordonne à tous les membres de ſon Parleme
prendre leurs fonctions, après leur avoir exp
volontés.

Les trois autres faces de la baſe de l'obéli
cartels, ſont ſuppoſées reſter dénuées de tou
d'ornement, pour qu'à l'avenir on puiſſe enco
par des inſcriptions & des bas reliefs en bro
autres événemens remarquables qui illuſtreron
le Regne préſent.

Dans cette même galerie ſont placés deux
marbre, des célebres Jérôme Bignon & J
même nom, tous deux Bibliothécaires du R

Aux deux retours d'équerre ſont auſſi pla

globes compoſés par François Coronelli, ornés
urs cercles, l'un céleſte, l'autre terreſtre, avec
n une inſcription ſervant de dédicace.

ici celle du globe céleſte.

*bis cœleſtis Typus opus à P. Coronelli Min.*
*ent. Sereniſſimaque Reipub. Veneta Coſ-*
*apho inchoatum. Societatis Gallica ſump-*
*abſolutum Lutetiæ Pariſiorum. Anno R.*
*93. Delin. Arnoldus Deuvez, Regia Acad.*
*r. Sculpt. J. B. Nolin, Reg. Chr. Calcho-*
*lus.*

ici celle qu'on lit ſur le globe terreſtre.

*Genio della Virtù raccommandò all'Eter-*
*il nome di Ceſare, Cardinale Eminen-*
*to d'Eſtrées, Duca! e Pari di Fran-*
*mentre fece elaborare per Lodovico il magno,*
*P. Coronelli due Gran Globi, l'idea de' quali*
*oi epilogata in queſti per l'accademia Coſmo-*
*lica degli Argonauti l'anno* 1688, *in Vene-*
*Alla Sereniſſima Republica e Sereniſſimo*
*cipe* Franciſco Moroſini *Doge di Venetia*
*tan Gen. dà mare, &c.*

deſſous de cette Inſcription ſe voit le portrait

de Coronelli en médaillon ſoutenu par deu autour duquel on lit :

*Fr. Vincenzo Coronelli M. C. ſuddi grafo, e Lettore publico. F. V. Coron mog. publ. attante Veneto.*

## ORDRE ET ARRANGE DES LIVRES IMPRIM

Ce dépot, que l'on peut regarder comme un le monde, eſt compoſé d'environ deux c volumes, ſans compter un nombre conſi pieces précieuſes ſur toutes les matieres poſſi ſervées avec ſoin dans des porte-feuilles, couverts en maroquin. Les Livres y ſont p des corps d'armoires fermés de fil de laiton pieds & demi de largeur ſur ſept pieds trois hauteur ſeulement. L'ordre admirable dans le vres ſont rangés, eſt digne des plus grands élo que l'on peut regarder comme unique ( tant manuſc. que celle qui eſt imprimée ) devient- vail immenſe qu'il a couté & par les notes dont il eſt enrichi, un monument précieu littérature, & d'un grand ſecours pour les Lettres qui travaillent à la recherche d'ouvrag même matiere. Les Auteurs de ce Catalogu ſoin ( dans les volumes déja imprimés ) fondre les formes, en ſuivant un ordre gique dans la diſtribution des matieres de menſité d'ouvrages, & de former inſenſible ce travail l'hiſtoire, non-ſeulement des Au leurs découvertes, mais encore de leurs mêmes. On y a adopté la diviſion génér

grande Bibliotheque dans les cinq claſſes auxquelles elle ſe peut rapporter, & qui ſont (1),

1°. *La Théologie*; 2°. *la Juriſprudence*; 3°. *l'Hiſtoire*; 4°. *la Philoſophie*; 5°. *les Belles-Lettres.*

Tous les Bibliographes ne s'accordent pas ſur l'ordre que l'on a donné à ces cinq claſſes ou chefs. Pluſieurs mettent l'hiſtoire à la fin, d'autres changent l'ordre des autres chefs; mais les auteurs de l'arrangement de la Bibliotheque du Roi ont penſé qu'il ſeroit plus convenable de leur donner l'ordre dans lequel on vient de les nommer.

Il paroît que leur intention a été de les ranger ſelon leur dignité & leur rapport & convenance la plus intime: en effet la Théologie qui regarde Dieu & la Religion eſt placée la premiere, a cauſe de la majeſté de ſon objet. La Juriſprudence qui donne les loix pour le gouvernement de l'Egliſe & des différens états, ayant un rapport naturel avec la Religion, ſe trouve fort bien placée après la Théologie. L'Hiſtoire qui conſerve à la poſtérité la maniere dont la Religion & les Loix ont cauſé, par leur exécution ou infraction, les différentes révolutions qui ont changé la face de la terre, ne peut avoir de place plus convenable que celle qu'elle tient ici.

Après ces trois chefs, qui ſe ſuivent ſi naturelle-

(1) Pour ſe mettre au fait de l'arrangement particulier que l'on a ſuivi dans le dépôt des Livres imprimés, il faut conſulter la Table des matieres ou diviſions qui ſe trouve à la tête de chaque vol. du Catal. ſoit la partie imp. ou manuſc. Cette Table eſt un expoſé fidele de la diſpoſition des matieres, placées dans chaque vol. à la fin duquel eſt une autre Table alphabétique de tous les Auteurs qu'il renferme.

ment, on a placé ce qui concerne les Sciences, les Arts ſous le nom de Philoſophie, & on les a ſuivre par les Belles-Lettres, comme la partie la mo éminente, & celle qui donne les regles néceſſai pour traiter des autres, ſoit en vers, ſoit en proſe

Chaque chef a demandé de nouvelles diviſions, des ſubdiviſions que la nature des Livres a préſenté pour ainſi dire, à l'eſprit; il a donc fallu diviſer cinq chefs en vingt-trois parties à chacune deſque on a aſſigné une lettre de l'alphabet, & à cha lettre des n°. relatifs à ceux que les Livres port dans les tablettes.

A la Théologie on a affecté les lettres A. B. C.
A la Juriſprudence E. F.
A l'Hiſtoire, G. H, J. K. L. M. N, O P, Q
A la Philoſophie, R. S. T. V.
Et aux Belles-Lettres, X. Y. Z.

Il y a quelques-unes de ces lettres que l'on a d blées pour diſtinguer quelques matieres particulier comme $D_2$. E*. $Y_2$. & Z *anç.*

En voici le détail ſommaire.

## *Théologie.*

Cette partie comprend ſous les lettres

**A.** L'Ecriture Sainte, les Interprêtes Juifs & Ch tiens, & les critiques ſacrés.

**B.** Les Liturgies & les Conciles, tant généra que nationaux, provinciaux, & Synodes d céſains.

**C.** Les Peres de l'Egliſe, Grecs & Latins.

**D.** Les Théologiens de l'Égliſe Grecque & de l gliſe Romaine.

**D2.** Les Théologiens Hétérodoxes, & les Aut d'erreurs particulieres.

*Juriſprudence.*

Cette partie comprend ſous les lettres

. Le Droit Canon.

. Le Droit de la nature & des gens.

. Le Droit Civil, tant ancien que moderne, diviſé par Nations, & le Droit National de France (1).

*L'Hiſtoire.*

Cette partie comprend ſous les lettres

). La Géographie, la Chronologie, l'Hiſtoire Univerſelle, l'Hiſtoire Ancienne & l'Hiſtoire Générale.

I. L'Hiſtoire Eccléſiaſtique, tant de l'ancien que du nouveau Teſtament, l'Hiſtoire des Ordres Religieux & Militaires, & l'Hiſtoire des Héréſies & des Inquiſitions.

. L'Hiſtoire ancienne, l'Hiſtoire Grecque, Byzantine & des Turcs, l'Hiſtoire Romaine ancienne & antiquités.

L. L'Hiſtoire d'Italie, l'Hiſtoire de Rome moderne, & des différens Etats d'Italie & des Iſles adjacentes.

.. L'Hiſtoire de France & des différentes Provinces de ce Royaume.

M. L'Hiſtoire d'Allemagne & de l'Empire des Pays

(1) Cette partie du Droit eſt actuellement ſous preſſe. M. l'abbé Deſaulnais qui a ſuccédé à M. Capperonnier, a promis de faire jouir le Public d'un ouvrage commencé par M. Melot, qui, (comme nous l'avons déja dit dans notre eſſai hiſtorique) avoit été très-avancé par M. Capperonnier, travaille pour ſe mettre en état de la donner entiérement & ſans interruption, il a cherché même à la compléter le plus qu'il lui a été poſſible. Cet ouvrage ſe s'imprime avec célérité, en mettant le comble à la réputation de M. Capperonnier, fera honneur à M. l'Abbé Deſaulnais, & à MM. Malin, & l'Abbé Capperonnier, Commis en ſecond & Cenſeurs Royaux, chargés en partie de ce travail.

de l'Europe orientale, des Pays du Nord & lande.

N. Hiſtoire des trois Royaumes d'Angl Ecoſſe & Irlande.

O. Hiſtoire d'Eſpagne & de Portugal, de hors de l'Europe, & des voyages en Aſie, que & Amérique.

P. Hiſtoires mêlées, Hiſtoires des Perſon luſtres, tant hommes que femmes, dans l & les Sciences.

Q. Hiſtoire littéraire, Journaux & Biblio

## *Philoſophie.*

Cette partie comprend ſous les lettres

R. Les Philoſophes anciens, Grecs & L les Philoſophes modernes, les Traités de l de métaphyſique, morale & phyſique.

S. L'Hiſtoire Naturelle en général, & en par celle des Animaux, des Végétaux & des Mi

T. Les Médecins anciens, Arabes & Latii Modernes rangés par Nations, les Anat & Chirurgiens, les Chymiſtes & les miſtes.

V. Les Mathématiques & leurs différentes

## *Les Belles-Lettres.*

Cette partie comprend ſous les lettres

X. Les Grammairiens & les Orateurs.

Y². La Mythologie, les Poëtes & les Fa rangés par Nations, & ſuivant l'ordre chr

Y. Les Romans, Contes & Nouvelles.

Z. Les Philologues, les Epiſtolaires & lygraphes.

Z, *anc.* Le Commerce, quelques Arts dépend Belles-Lettres, & les Pompes & Tourno

## SALON DES GLOBES.

Ce Salon, dont la hauteur eſt diviſée par un plancher, forme deux pieces, éclairées à leurs extrémités par des fenêtres qui donnent ſur des cours particulieres, dont les murs peu élevés procurent un jour favorable : il fut conſtruit en 1731, pour y placer les magnifiques Globes de Coronelli (1), préſentés à Louis XIV, par le Cardinal d'Eſtrées, que Louis XV fit, en 1722, mettre dans ſa Bibl. & qui quelques années auparavant avoient été apportés de Marly (2), dans une des Salles du Louvre.

(1) Vincent Coronelli, Frere Mineur conventuel, né à Veniſe; ſe fit Religieux dès ſa premiere jeuneſſe, & fut reçu Docteur à l'âge de 23 ans. Sa Science dans les Mathématiques l'ayant fait connoître au Cardinal d'Eſtrées, cette Eminence ſe ſervit de lui pour faire les Globes dont il eſt ici queſtion. Coronelli fit dans ce deſſein quelque ſéjour à Paris. En 1685, la République de Veniſe le nomma ſon Coſmographe, & quatre ans après, ſon Profeſſeur public de Géographie. Le Pape Innocent XII le fit Définiteur de ſon Ordre, dont il fut élu Général le 14 Mai 1701. Cet homme célebre mourut à Veniſe en 1718, au mois de Décembre; il a fondé une Académie Coſmographique, dont les Membres prirent le nom d'Argonautes; il a auſſi compoſé pluſieurs Ouvrages très-eſtimés.

(2) Au commencement de l'année 1704, Louis XIV avoit fait placer ces Globes, dans les deux derniers pavillons du Jardin de ſon Château de Marly. Ces pavillons de forme quarrée, de ſix toiſes par chaque face ou côtés, étoient décorés de onze paneaux ou lambris, enrichis de divers ornemens analogues aux Globes qu'on venoit d'y placer. Dans celui où étoit le Globe terreſtre, on avoit placé des Cartes choiſies. Celui du Globe céleſte, étoit rempli de figures aſtronomiques, peintes ſur ces paneaux, on y voyoit, 1°. les trois principaux ſyſtêmes du mouvement des Cieux, de Ptolemée, de Copernic & de Tychobrahé; 2°. les différentes figures des éclipſes de lune & de ſoleil; 3°. la figure de la lune avec ſes différentes phaſes; 4°. les ſyſtêmes particuliers de Saturne & de Jupiter avec leurs Satellites,

Chacun de ces Globes eſt placé de maniere les pieds & un des hémiſpheres ſont vus dans hauteur de la piece d'en-bas, & l'autre hémiſph dans la piece au-deſſus, les planchers étant per circulairement, afin de procurer plus de facilit ceux qui veulent les examiner.

La piece d'en-bas a ſon entrée par la cour à droi elle eſt précédée d'un beau péron & d'une belle grande piece éclairée par trois portes vitrées : cette p miere piece eſt décorée, également comme le Salc d'objets rélatifs à la Géographie & à l'Aſtronomie

La piece d'en-haut eſt de plein pied à la Bibliotheq & a ſon entrée par trois ouvertures pratiquées d: la galerie formant retour d'équerre : ſur les murs de cabinet ſont diſtribués des corps d'armoires dans to la hauteur du plancher. Cette hauteur eſt diviſé comme dans les grandes galeries, par un balcon ſaillie, qui au moyen d'une porte de communicati pratiquée dans la boiſerie, va ſe joindre à celui regne dans tout le pourtour de cette magnifique bliotheque.

## *Deſcription particuliere des Globes.*

On peut aſſurer ſans crainte d'être contred qu'il n'a jamais exiſté & n'exiſte rien dans le mor en ce genre, d'auſſi grand & d'auſſi parfait, & ſoit exécuté avec autant de magnificence.

Ces deux Globes ont été faits par le P. Coron Vénitien, par ordre du Cardinal d'Eſtrées, &

---

1°. deux planiſpheres céleſtes, de la compoſition de la Hire, & une machine des éclipſes auſſi de M Hire, où l'on voyoit d'un coup d'œil les éclipſes d que année, & par le mouvement de quelques plat cette machine on appercevoit les éclipſes d'une autre & ainſi de ſuite pour les années à venir & paſſées.

, en 1683, par cette Eminence, à Louis le
à qui il les avoit dédiés.

ique ces Globes fuſſent entiérement achevés,
anquoit cependant une des plus conſidérables
plus difficiles parties de l'ouvrage; c'étoit de
es horiſons & les méridiens: cette entrepriſe
e demandoit un homme habile dans cet Art;
anſard, Sur-Intendant des Bâtimens de S. M.
les yeux ſur Butterfield pour ce travail, & lui
na de s'en charger.

erfield, qui par la beauté & la perfection de ſes
es ſurpaſſoit alors tous ceux qui ſe mêloient
briquer des inſtrumens de Mathématiques, en-
é par cet ordre qui étoit pour lui une marque de
tion, & aidé des conſeils & des lumieres de M.
lire, termina avec ſuccès les cercles de bronze qui
nt les horiſons & les méridiens, & qui ont plus
ize pieds de diametre.

## *Meſure juſte de ces Globes.*

Globes ont préciſément onze pieds onze pou-
environ ſix lignes de diametre; ce qui donne
-quatre pieds ſix pouces & ſix lignes de circon-
e, & ſelon M. de la Hire trente-ſept pieds huit
s & demi, à raiſon du diametre qu'il met à
ds pour avoir une meſure juſte.

horiſons & les méridiens ont de diametre pris
dans douze pieds deux pouces trois lignes: ainſi
férence du diametre intérieur des cercles & du
ers des Globes eſt de deux pouces neuf lignes,
la moitié, ſavoir, un pouce quatre lignes &
; eſt ce qu'il y a de jeu, c'eſt-à-dire, ce qu'il y a
ance entre la ſurface des Globes & la ſurface
ed intérieur des cercles. La largeur des horiſons
8 pouces, & par conſéquent le diametre exté-
de treize pieds ſix pouces trois lignes; l'épaiſſeur

eſt de deux pouces deux lignes & demie ; la largeu des méridiens eſt de quatre pouces onze lignes, d par conſéquent le diametre extérieur de treize pie une ligne ; l'épaiſſeur de deux pouces huit lignes.

Ces horiſons ſont ſoutenus par huit colonnes d bronze placées ſur des dez de marbre, & enrichis d tous les ornemens qui y ont du rapport.

Quatre conſoles forment les pieds des méridiens entre leſquelles eſt placée ſous chaque Globe, un grande Bouſſole enrichie de marbre & de bronze ces Bouſſoles diviſées par dégrés avec les trente-deu vents, marquent la déclinaiſon de l'aiguille aimant (qui étoit au commencement de 1704 de neuf dégre ſix minutes du ſeptentrion vers le couchant). C ouvrages ſont auſſi enrichis de tous les ornemen dont ils ſont ſuſceptibles, & ont été exécutés p les plus habiles Ouvriers de ce tems, ſous les ordr du célebre Manſard, Sur-Intendant des Bâtimens d Roi.

## *Deſcription du Globe céleſte.*

Sur le globe céleſte ſont placées toutes les étoil fixes, qui ſont viſibles à la vue ſimple, & les con ſtellations qui les comprennent, ſuivant les ancie Aſtronomes & les modernes, avec la route que qu ques cometes ont tenue ; on y voit auſſi le lieu d toutes les planetes au tems de la naiſſance de Lo le Grand. Toute la peinture de ce Globe eſt de coul bleue, les étoiles & les principaux cercles y ſont d bronze doré & en relief, ce qui leur donne beauco d'éclat.

M. le Cardinal d'Eſtrées a fait graver dans un en touche ſur une lame de cuivre doré, la dédicace qu'il faite de ce Globe au Roi Louis le Grand.

Elle eſt conçue en ces termes :

*A l'Auguste Majesté*
*De Louis le Grand,*
*L'invincible, l'heureux,*
*Le Sage, le Conquérant.*

CÉSAR, CARDINAL D'ESTRÉES, *a conſacré ce Globe céleſte, où toutes les étoiles du firmament & les planetes ſont placées au lieu même où elles étoient à la naiſſance de ce fameux Monarque; afin de conſacrer à l'éternité une image fixe de cette heureuſe diſpoſition, ſous laquelle la France a reçu le plus grand préſent que le Ciel ait jamais fait à la Terre. M. DC. LXXXIII.*

On voit encore ſur ce Globe, en quelques endroits, des cadres, où il y a des remarques ſur les nouvelles conſtellations & ſur l'obliquité de l'écliptique. Sur la même écliptique eſt une couliſe ajoutée après coup, portant l'image du ſoleil, de la grandeur dont il paroît, étant vu de la terre, enſorte qu'on peut la placer dans tous les endroits du firmament où il ſe trouve par le cours d'une année, ce qui met à portée de connoître ſon mouvement, & de voir comme il s'approche & s'éloigne des étoiles fixes qui ſe rencontrent dans ſon chemin.

Ce Soleil mobile ſert auſſi à faire connoître pourquoi le Soleil eſt plus élevé à midi dans un tems que dans un autre, ce qui eſt la cauſe des différentes ſaiſons.

*Deſcription du Globe terreſtre.*

On a peint ſur le globe terreſtre toutes les mers

d'une couleur de bleu obſcur ; les terres y ſont blanches, afin de faire paroître l'écriture plus diſtinctement.

Au-deſſus du cartouche qui renferme la dédicace de ce Globe, ſe voit le portrait de Louis le Grand d'un côté la Victoire le couronne, & de l'autre la Renommée l'accompagne. Les Sciences & les Arts que ce Monarque faiſoit fleurir entourent ce cartouche des trophées d'armes en ſont les ornemens.

Cette dédicace eſt conçue en ces termes :

*A l'Auguste Majesté*
*De Louis le Grand,*
*L'Invincible, l'heureux,*
*Le Sage, le Conquérant.*

CÉSAR, CARDINAL D'ESTRÉES *a conſacré ce Globe terreſtre, pour rendre un continuel hommage à ſa gloire & à ſes héroïques vertus, en montrant les Pays où mille actions ont été éxécutées, & par lui même & par ſes ordres, à l'étonnement de tant de nations qu'il auroit pu ſoumettre à ſon Empire, ſi ſa modération n'eût arrêté le cours de ſes conquêtes, & preſcrit des bornes à ſa valeur, plus grande encore que ſa fortune. M. DC. LXXXIII.*

Il y a encore en pluſieurs endroits de ce Globe d'autres cartouches décorés de figures & d'ornemens, qui conviennent au ſujet des inſcriptions qui y ſont comme ſur les ſources du Nil, ſur la pêche des perles ſur les diverſes manieres de vivre de quelques peu

ples, & ſur la nature des vents qui regnent en quelques endroits de la mer.

Les méridiens ſont diviſés en dégrés, mais l'horiſon du Globe céleſte porte les dégrés des douze ſignes; & vis-à-vis des dégrés ſont marqués les jours des mois qui leur répondent; enſorte que le premier point du Bélier où commence l'équinoxe du printems, ſe trouve au milieu du 21 Mars, qui eſt le midi de ce jour-là; car les jours y commencent à minuit, ſuivant l'uſage ordinaire de les compter. Sur l'horiſon du Globe terreſtre on a ajouté aux dégrés les trente-deux vents que l'on met toujours ſur cet horiſon; les cercles horaires ſont diviſés par heures & par quart d'heures.

# MANUSCRITS.

## M. Bejot, de l'Académie des Inſcriptions, Profeſſeur au C. R. en Eloq. lat. et Cenſeur Royal, Garde.

*Ce dépôt eſt public, les Mardi & Vendredi de chaque ſemaine, pour les perſonnes qui ont beſoin de conſulter quelques Manuſcrits & d'y faire des recherches: on ne communique pas indiſtinctement toutes ſortes de Manuſcrits.*

### *Deſcription des Bâtimens de ce Dépôt.*

La galerie deſtinée pour les Manuſcrits, eſt de vingt-trois toiſes deux pieds de longueur, ſur trois

toiſes quatre pieds de largeur; on l'appelle c
nément Galerie Mazarine (1), parce qu'elle
anciennement partie de l'Hôtel Mazarin: c
éclairée par huit croiſées en vouſure, leſquell
ornées de coquilles dorées; en face de chaqu
ſée eſt une niche auſſi ornée de coquilles, d
ſurface eſt décorée de payſages peints par G
Bologneſe, mais qui ſont maſqués par les co
tablettes qui reçoivent les Manuſcrits.

Le plafond de cette Galerie eſt de la plus
beauté; il fut peint à freſque l'an 1651 par
nelli, qui y a repréſenté divers ſujets de la
avec un goût de deſſein exquis & une vigue
commune. Au-deſſus de la porte ſe voyent Ap
Daphné, puis Vénus dans ſon char; le Parnaſſe;
ment de Paris vis-à-vis; Vénus éveillée (2) par l'
Narciſſe de l'autre côté; au milieu Jupiter qui f

---

(1) Cette Galerie & les pieces qui la précédent
partie des Bâtimens de l'Hôtel de la Compagnie de
M. Duret de Chevry, préſident à la Chambre des C
avoit commencé à en faire bâtir une partie: M. de
le fit augmenter, & le Cardinal Mazarin ne ſe cont
de l'orner de tout ce qu'il y avoit de plus rare, il l
core aggrandir ſi conſidérablement, qu'il compren
l'eſpace que nous voyons aujourd'hui renfermé entr
neuve des Petits Champs, de Richelieu,
& de Colbert. Après la mo t de ce Miniſtre, ce
(comme nous l'avons déja dit) fut partagé en deux
l'une fut donnée au Marquis de Mancini, l'autre
de la Meilleraie, qui avoit épouſé une niece de c
nal, à la char e de porter ſon nom & ſes armes
vint l'Hôtel Mazarin; il conſerva ce nom juſqu'e
que le Roi en fit l'acquiſition & le donna à la Co
des Indes; une partie en a été démembrée pour y
Bourſe, & ce fut en vertu d'un Arrêt du Conſeil du
tembre 1724: en conſéquence le Roi accorda poi
bliotheque la Galerie de deſſus la Bourſe, pour
une partie des Manuſcrits qu'elle renferme.

(2) Romanelli étoit d'une humeur enjouée, le
Reine & les principaux Seigneurs de la Cour l'ho

Géans (1) ; l'embraſement de Troie ; l'enlevement élene en face ; celui de Ganyméde ; Rémus & Rolus alaités par une Louve, & deux autres petits reaux. Ces ſujets ſont diſtribués dans différens partimens très-bien entendus, mêlés de médons ornés de Camayeux & ſoutenus par des figures les ornemens feints de ſtuc, d'une beauté, d'une ente & d'une vérité qui n'ont de comparable que le fond du Château de Vincennes, que l'on prétend ir été peint auſſi par Romanelli. En un mot, on peut trop inviter les amateurs à viſiter ce chefuvre de peinture ; & quoiqu'il y ait plus d'un le qu'il ſoit exécuté, il conſerve encore toute ſa lcheur, & nous donne la plus haute idée du Peincélebre à qui nous en ſommes redevables.

Cette magnifique Galerie eſt précédée de quatre ndes pieces deſtinées de même aux Manuſc. les fonds de ces différentes pieces ſont auſſi peints à que, & repréſentent divers ſujets diſtribués par npartimens, dont la plupart repréſentent des irs & des oiſeaux, &c. Ces différens morceaux : été exécutés, à ce que l'on prétend, par des Ele- de Romanelli, d'après les cartons de ce grand Mai- ; mais ils ne ſont ni aſſez bien peints, ni aſſez n deſſinés, pour avoir été faits d'après lui ; la tie des fleurs, oiſeaux, ornemens, n'eſt cependant

---

ſquefois de leur préſence, autant pour l'entendre parler pour le voir peindre : les Figures repréſentées dans la naſſe & le Jugement de Paris, ont été peintes d'après Femmes de la Cour, qui ſe plaiſoient à ſe faire peinainſi

1) Nous avons remarqué que la Figure de Jupiter ni aſſez noble, ni aſſez bien proportionnée, & elle n'a pas cette majeſté terrible que doit avoir le Maître Tonnerre : en général cette Figure eſt trop petite, & ne ſe pas aſſez remarquer ; il la faut chercher, rien ne l'annue.

pas ſans mérite, non plus que pluſieurs matines repréſentées avec beaucoup de vérité.

## *Ordre & Arrangement des Manuſcrits.*

### *Manuſcrits de diverſes langues, orientaux & autres.*

De toutes les Bibliotheques du monde, il eſt conſtant qu'il n'y en a point de plus riche en Manuſcrits que celle du Roi, par rapport à l'Hiſtoire de France, ſur-tout depuis le commencement du régne de Louis XI, juſqu'à nos jours; cette belle ſuite a été formée de pluſieurs recueils de Manuſc. mis de tems-en-tems dans cette nombreuſe & magnifique Bibliotheque: ces recueils ou dépots ſont diviſés par fonds, & portent les noms de ceux qui les ont légués ou vendus au Roi. Entre les Manuſc. en langues étrangeres, les Hébreux y tiennent le premier rang, viennent enſuite les Syriaques, Samaritains, Coptes, Éthiopiens, Arméniens, Arabes, Perſans, Turcs, Chinois, Indiens, Siamois, Grecs, Latins, & autres. On peut aſſurer qu'il n'y a point dans le monde de Bibliotheque auſſi riche en Manuſcrit dans ces différentes langues, tant par le nombre qui monte à plus de vingt cinq mille vol. que par la beauté& la rareté dont ils ſont. Dans le Catalogue imprimé de ces manuſc. la diverſité des Langues a réglé les diviſions: lorſque les vol. d'une même Langue ont été en aſſez grand nombre, on les a placés ſuivant les cinq grandes claſſes, & l'on y a diſtingué les vol. par forme. On a mis à tous les vol. des chiffres qui ſe rapportent aux numéros que les ouvrages portent ſur les Catalogues comme ces numéros ſont ſubordonnés aux diviſions principales, on les a déſignées par leurs noms mis en abrégé, Heb. pour Hebreux, Ar. pour Arabe, &c.

## *Eſſai hiſtorique ſur les différens fonds conſervés ſéparément dans ce Dépôt.*

### *Manuſcrits François, Italiens & autres.*

Outre les Manuſc. de différentes Langues dont nous nons de donner l'énumération, & dont les notes contiennent quatre vol. imprimés de forme *in-fol.* nous reſte encore à parler des Manuſc. François, il. Angl. Eſpag. & autres, diviſés par fonds comme nous l'avons déja dit) : on en a ſeulement é ceux écrits dans les diverſes Langues, ſuſceptis d'être inſérés dans les quatre vol. du nouveau Cal. en obſervant avec ſoin de faire mention, ſoit à la , ſoit au commencement de chaque notice, du fonds ù on les a tirés, & ſi ces Manuſc. ont été donnés achetés aux dépens du Roi dans les Pays Etrangers: moyen d'une concordance, faite avec exactitude, anciens numéros que les premiers poſſeſſeurs r avoient donnés, il eſt très-facile de ſe procu- le n°. nouveau qui leur a été aſſigné lors de l'imſſion du Cat. Les différens fonds qui compoſent ce ſcieux tréſor, à commencer depuis ſon origine juſà nos jours, & y comprenant ceux de nouvelle uiſition rentrés depuis l'impreſſion du Catalogue, montent à plus de vingt-cinq mille vol. Comme les rnes que nous nous ſommes preſcrites dans ce petit vrage, ne permettent pas de nous étendre davange, nous nous contenterons de dire en paſſant il en exiſte d'un prix ineſtimable ſur l'Hiſtoire de ance, que cette partie y eſt dominante, & que celle Romans de chevalerie & autres eſt d'un très- nd prix, & peut-être unique en Europe.

Il ſera aiſé de ſe former une juſte idée de cette ſurbe & immenſe collection, par le détail particulier nous donnons des différens fonds qui la compoſent.

## *Anciens fonds du Roi.*

Les Manuſcrits compris dans ce qu'on appelle anciens fonds du Roi, conſiſtent en Manuſcrits acquis, &c. depuis l'origine de cette Bibliotheque juſqu'au régne de Louis XIV; enſuite, pour ne pas multiplier à l'infini les differens fonds, on a incorporé dans celui du Roi ceux qu'il n'étoit guere poſſible de conſerver ſéparement, ſoit par leur peu d'importance, ou par le petit nombre de vol. qui les compoſoient: on a, de même que pour le Catalogue imprimé, établi des concordances où ſe trouve le rapport des anciens numéros avec ceux du fonds du Roi. On s'eſt toujours fait un devoir; dans l'inſertion des Manuſc. de ces différens fonds, de nommer le premier Poſſeſſeur de ces Livres, & d'y obſerver, s'ils ont été donnés ou vendus au Roi.

## *Fonds de Dupuy.*

Jacques & Pierre Dupuy, d'une Famille diſtinguée dans la Robe, furent tous deux Gardes de la Bibliotheque du Roi; leur amour pour les Livres étoit extrême, & les différens emplois qu'ils eurent dans la Littérature fortifierent cet amour, qui s'accrut encore par le beſoin qu'ils en avoient pour les différens travaux dont ils étoient chargés. Ces deux freres amaſſerent en commun une Bibliotheque précieuſe en Manuſcrits, & nombreuſe en Livres imprimés. Tous deux également célebres, & d'une humeur affable il aimoient à obliger les Gens de Lettres qui travailloient; ils leur communiquoient ce qu'il y avoit de plus curieux dans le vaſte recueil qu'ils avoient amaſſé durant l'eſpace de quarante ans. Pierre Dupuy étant mort en 1651, Jacques reſta ſeul poſſeſſeur de cette précieuſe Bibliotheque, dont il ne jouit que cinq ans, étant mort le 17 Novembre

1656, en rendant ſa mémoire immortelle dans la Bibliotheque du Roi, par le legs qu'il lui fit des Livres que lui & ſon frere avoient raſſemblés, au nombre de neuf mille vol. imprimés, & d'environ 300 vol. d'anciens manuſcrits.

Louis XIV ayant accepté par Lettres-Patentes régiſtrées au Parlement, le 7 Avril 1657, le legs que Jacques Dupuy venoit de faire de ſa Bibl. les Gens du Roi MM. Talon, Fouquet & Bignon, dont le dernier étoit en même tems Bibliothécaire du Roi, ſe tranſporterent avec le Lieutenant-Civil dans l'endroit où étoit cette Bibliotheque : le recollement qu'ils en firent, dura juſqu'au premier Octobre, & fut fait de l'ordre des Gens du Roi, par un Subſtitut du Procureur-général, ſur un Catalogue alphabétique en deux vol., écrit de la main de Jacques Dupuy; après quoi tous ces Livres manuſcrits & autres furent délivrés à M. l'Abbé Colbert, qui avoit remplacé Jacques Dupuy dans la place de Garde de la Bibliotheque du Roi, à qui on enjoignit de faire tranſcrire ce Catalogue, dont l'original devoit être remis au tréſor des Chartres.

Il eſt très-facile de reconnoître encore parmi les Livres de la Bibl. du Roi, ceux qui ont appatenu à Mrs. Dupuy, tant par leurs armes & par leur chiffre, qui ſont ſur les couvertures en demi-reliures, que par leurs ſignatures qu'on lit ſur le premier feuillet de chaque vol.

Ces différens Manuſcrits auxquels il faut joindre ceux acquis de M. de Fleury, & qui ont également appartenu à Meſſieurs Dupuy, traitent de toutes les matieres poſſibles, l'Hiſtoire politique eſt la partie qui domine, celle de France ſur-tout, pour ce qui concerne les Offices & dignités, les droits & prérogatives de la Couronne, & particuliérement les Traités de Paix, d'Alliances, Treves, &c.

Faits, 1°. entre les Rois de France & les rois de

Caſtille, les Ducs de Bourgogne, les Empereur
lemagne, les Rois des Romains, les Archiduc
triche, les Rois d'Eſpagne, d'Angleterre, les I
Savoie, les anciens Comtes de Hollande & le
lndois, les Rois de Navarre, la Lorraine, l
publiques enſemble, & chacune d'elles ſépar
& les Cantons Suiſſes, les Rois d'Arragon, d
grie, d'Ecoſſe, le Pape, le Turc, Alger,
pluſieurs autres Traités de diverſes Puiſſanc
tr'elles, &c.

2°. Contrats de Mariage des Rois & enf
France; Contrats de Mariage de la Maiſon c
raine.

3°. Teſtamens des Rois, Reines de France
ces & Princeſſes du Sang; Teſtamens de
Perſonnes illuſtres, comme Miniſtres, Mar
de France, Ducs & Pairs, &c.

4°. Etats des maiſons des Rois, Reines, P
Princeſſes de France & autres.

5°. Titres, Droits & prérogatives des diff
Cours, Juriſdictions, Tribunaux, &c. du R
& de leurs Officiers.

6°. Recueils de Lettres Grecques, Latines,
çoiſes, Ital. &c. des plus Grands Hommes d
ſeptieme ſiécle ſur différens points importans
térature.

7°. Titres & Généalogies des Rois, Reines
ces, Princeſſes, Seigneurs de France & autr

La Bibliotheque du Roi eut long-tems à r
de n'avoir pas hérité en même tems des Pieces
nales, concernant notre Hiſtoire & le Droit
dont Pierre Dupuy avoit fait un ſi prodigieux
une bonne partie de cette collection avoit été
des recherches de Pierre Pithou, & l'autre d
piers originaux que lui avoit abandonné M.
ménie; ce curieux recueil étoit toujours reſt
Mrs. de Thou, à l'uſage de qui on aſſure que M.

compoſé. En 1680, M. le Préſident de Me acheta à la vente de Meſſieurs de Thou, il paſſa dans la Bibliotheque de M. le Procureur Géné y-de-Fleury, & de là dans celle du Roi, où maintenant depuis environ 50 ans. Ce recueil regarde avec raiſon comme une des plus précieu tions de la Bibliotheque du Roi, contient en euf cens vol. *in-fol.* & *in-4°*. Voici ce que plu Auteurs rapportent au ſujet de ſes Manuſc. eau recueil des Manuſc. de Meſſieurs Dupuy, uteur de la nouvelle édition *de la Bibliothe la France, tom. II, pag.* 71, ſemble avoir mpoſé de pluſieurs autres recueils, ce qui n'eſt t qu'une conjecture. Le premier (ajoute le Auteur) pourroit être celui de Nicolas le Fevre, , Précepteur de Louis XIII. Scévole de Ste. , dans l'éloge qu'il en a fait, rapporte » qu'il un grand nombre de Manuſc. & des plus cu ; que comme il avoit plus d'inclination pour iſte de Thou, que pour aucun autre de ſes , ce fut auſſi à lui qu'en mourant, il laiſſa eſtament tous ſes Livres manuſc. » Je ne ſaurois mment ils paſſerent à Meſſieurs Dupuy; mais croire qu'à la mort de M. de Thou, ſes ma trouvant en leur poſſeſſion, il leur en laiſſa, à ſes bons parens & amis, la jouiſſance pen ur vie. Ce qui fortifie cette conjecture, eſt ſieurs Dupuy donnerent à la Bibliotheque du s les Livres imprimés qu'ils avoient & environ ns anciens Manuſc. mais Jacques Dupuy, qui le dernier (le 17 Nov. 1756) ordonna par ſon nt, qu'on rendit à François-Aug. de Thou, fils de Jacques Auguſte, les livres que celui-ci t confiés. Le ſecond recueil eſt celui d'Antoine enie, ſieur de la Ville-aux-Clercs, qui avoit avec ſoin beaucoup de pieces originales : il les à Meſſieurs Dupuy, qui les mirent en ordre,

& en firent mettre une copie au net, dont ſe c
tenta M. de Lomenie qui leur laiſſa les originaux.

M. Boivin, dans la vie du célebre Pithou, indi
un troiſieme recueil qui fut d'un grand ſecou
Meſſieurs Dupuy. Après la mort de M. Pithou (
M. Boivin) » arrivée en 1722, Meſſieurs Du
» travaillerent à former le grand recueil de Traités
» de Manuſc. de toute eſpece, qui a diſparu de
» quelques années. Il paroît, par le Catalogue qu
» en a, qu'une bonne partie de ce grand recueil a
» compoſé des extraits de Pierre Pithou & de Be
» coup de pieces dont il avoit recouvré les origina
» ou fait faire des copies ». Après en avoir rapp
» quelques preuves, M. Boivin ajoute: » On ne
» donc douter que le grand recueil de Meſſieurs Du
» n'ait été formé en partie des extraits & des rec
» de Pierre Pithou, originaux ou copies.

La collection de Meſſieurs Dupuy fut auſſi augm
tée de quelques Manuſc. copiés ſur ceux de M. de
reſc, Jacques Dupuy l'avoue lui-même, dans un
ſes lettres, & dit que ce fut Pierre ſon frere qu
fit copier.

Entre les manuſcrits légués au Roi par Jacques
puy, il s'en trouve pluſieurs d'une très-grande
quité, ſur-tout le fameux manuſcrit des Epîtr
St. Paul, en Grec & en Latin (1), écrit à deux

(1) Quoique D. Bernard de Montfaucon n'ait placé ce
cieux Manuſcrit qu'à la tête de ceu du ſeptieme ſiécl
ſemble qu'on peut, ſans rien craindre, le placer au moi
ſiécle plus haut. Les proportions & la netteté des carac
ſont dignes des ſiecles les plus brillans de l'Empire. L
goût regne également dans le Latin comme dans le
Ces deux Langues réunies annoncent un Manuſcrit fi
Occident, dans des tems antérieurs au ſeptieme ſiécle
la barbarie s'étoit déja répandue de toutes parts. Quan
eſprits & les accens qu'on y voit auroient été marqu
la premiere main, ce ne ſeroit pas une raiſon pour r
ſi tard une écriture de cette élégance; mais ceux du M

es en lettres majuſcules. Il avoit appartenu à de Dupuy, pere de Mrs. Dupuy, comme on le par ſa ſignature, laquelle ſe trouve encore ſur quelautres Manuſcrits preſque auſſi eſtimables.

## *Fonds de Bethune.*

illippe, Comte de Bethune, pere d'Hippolyte, de Maximilien, Duc de Sully, fut employé ſous i IV & ſous Louis XIII, à diverſes négociations rtantes, à Rome, en Italie, en Ecoſſe & en agne. Dans ces différentes ambaſſades, il eut ſoin de recueillir les Lettres originales & les hiſtoriques qu'il trouva ſous ſa main dans les oits où il paſſa : ſon fils conſerva le même goût cette ſorte de recherche, & groſſit conſidérable- le recueil que Philippe lui avoit laiſſé. Sa curioſité borna pas aux ſeuls manuſcrits d'Affaires, de ique & d'Hiſtoire ; il y joignit des Livres de Piété, roit, de Philoſophie, de Mathématique, de cine & de Belles-Lettres. Michel de Marolles, de Villeſoin, contribua auſſi à l'enrichiſſement collection de M. le Comte de Bethune : voici ce dit à ce ſujet à la page du Catalogue de ſes Ou- s : » J'avois, dit-il, recueilli avec grand ſoin, ſieurs Lettres, Négociations, avec divers ex- its, copies & mémoires concernant les curioſi- s de l'Hiſtoire de France, qui ont paſſé depuis ns le Cabinet du Roi par les mains du feu Comte

---

u Roi ſont non ſeulement d'une autre main, ils ſont enpoſtérieurs à l'écriture. Ce précieux Man. réunit à tous vantages celui d'être ſupérieurement bien écrit. La ur & la largeur des lettres s'y trouvent admirablement ménagées & dégagées d'ornemens ſuperflus. Il eſt de in-4°. écrit ſur de très-beau vélin, rel. en maroq. loré ſur tr. *Voyez* Diplomatique, tom. 1, p. 691.

» de Bethune qui les avoit paſſionnément
Ce recueil, dont toutes les parties ne ſont
égale valeur, eſt compris en 1923 vol. (
plus de douze cens regardent l'Hiſtoire
Parmi ces vol. il y en a environ mille de I
ginales de la plupart des Rois, Reines,
Princeſſes, & Republiques de l'Europe;
grands Officiers & Miniſtres d'Etat; des
tions, de Traités des Paix, d'Alliances,
tions d'Ambaſſades, & d'autres pieces cur
on peut tirer de grandes connoiſſances
toire, depuis l'an 1300, juſqu'au dix-ſepti
Hippolyte, Comte de Bethune, vers l'anr
ſupplia le Roi d'accepter ce précieux rec
être dépoſé dans la Bibliotheque de Sa Maj
collection, que l'on peut regarder comme u
une des principales richeſſes de cette imme
theque, & rendra célebre à jamais le nc
thune (2).

## *Fonds de Brienne.*

Après la mort du Cardinal Mazarin,
ou 1661, le Roi fit l'acquiſition du fameu
Pieces concernant les affaires du Royaume
de Lomenie Secretaire d'Etat, avoit raſſe
beaucoup de ſoins; il avoit engagé Pierr
les mettre en ordre, & à les faire tranſc
avoir le tout dans une ſuite de vol. celui-c

(1) On en a ſéparé les volumes de Médecine,
phie, de Droit, de Belles-Lettres &c. pour le
dans l'ancien fonds du Roi, & les ranger à leu

(2) Preſque tous ces volumes ſont reliés e
rouge aux armes de Béthune, ſur la couverure
P. B. jointes enſemble, & marquées ſur le dos, ſo
de Philippe de Béthune à qui la plupart de ſes
ont d'abord appartenu.

gés ſous des titres généraux, en compoſa un corps trois cens quarante vol. y compris celui du Catalogue abregé qu'il en fit : M. de Lomenie, à ce que l prétend, lui laiſſa les originaux pour le recompenſer de la peine qu'il s'étoit donnée.

En 1617, le même M. de Lomenie fit don de ces manuſcrits à Henri Auguſte ſon fils, pourvu dès l'année 1615, en ſurvivance de ſa charge de Secrétaire d'Etat. Dans la ſuite Pierre Dupuy augmenta ce recueil de dix-neuf autres vol. contenant des Pieces & Mémoires du même genre. On croit que le Cardinal de Richelieu acheta tous ces Manuſc. pour le Roi, & que le Cardinal Mazarin, en entrant dans le miniſtere, en voulut avoir la communication ; ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'ils étoient dans la Bibliotheque de ce Miniſtre au commencement de 1652, lorſque le Parlement rendit un Arrêt pour la faire vendre. Le Roi en ayant eu avis, écrivit de Poitiers, le 7 Janvier, de cette année, au Procureur-général M. Fouquet, » qu'attendu qu'il y avoit dans cette Bibl. pluſieurs Cartes in fog. & environ 400 vol. manuſc. marqués à l'écu de ſes armes du Comte de Brienne, Secrétaire d'Etat, qui appartenoient à Sa Majeſté, il eût à les faire retirer, & à les faire tranſporter chez M. le Comte de Brienne, à qui il en confioit la garde, juſqu'à ce qu'il en eût autrement ordonné.

L'ordre du Roi empêcha bien que les Manuſcrits de Mazarin ne fuſſent confondus avec les autres Livres du Cardinal Mazarin, mais il ne les fit pas remettre à M. de Lomenie ; ils reſterent en dépôt chez le Procureur-général, & en 1656, il en fit faire un nouvel inventaire par Denis Godefroy : le Cardinal Mazarin les retira enſuite d'entre les mains de M. Fouquet ; mais après la mort de cette Eminence, M. Colbert les fit remettre à la Bibliotheque de Sa Majeſté. Ces Manuſc. de M. de Lomenie, qu'on regarde avec raiſon comme très-précieux, ſeroient d'une toute autre

valeur, s'il n'en exiſtoit ailleurs des copies, qui eux-mêmes ne ſont que des copies miſes en ordre de ceux de Dupuy. Meſſieurs de Brienne en avoient pluſieurs qu'ils conſerverent long-tems, ils les donnerent en 1685, à M. le Chancelier Bouchera, d'où elles ont paſſé dans le cabinet de la Marquiſe de Vieux-Bourg, M. Colbert en avoit auſſi une copie, faite dans le tems que la Bibl. du Roi étoit encore dans la rue de la Harpe; M. de Fontette, dans ſa Bibl. de la France, aſſure qu'il y en avoit auſſi une autre dans le recueil des manuſcrits de M. Fontanieu, & qu'elle eſt aujourd'hui à la Bibl. du Roi (1).

Voici ce qui a donné lieu à ce beau recueil, & ce qu'en dit Nicolas Rigaud, pag. 51, *de la vie de Pierre Dupuy* : ce grand homme avoit des liaiſons très-étroites avec Meſſieurs de Peyreſc & de Lomenie; il ſe ſervit utilement de leur crédit pour amaſſer de toute part les Pieces & les Mémoires, qui peuvent ſervir à faire connoître les circonſtances les plus curieuſes de notre Hiſtoire & de celle des pays étrangers. Il recueillit par ce moyen un grand nombre de Lettres originales de Princes & d'Ambaſſadeurs avec les réponſes, des Inſtructions, des Ordonnances, & une infinité d'autres pieces, découvertes par l'adreſſe & la ſagacité de

(1) M. de Fontette, avant que d'aſſurer ce fait, auroit dû examiner en quoi conſiſtoit cette prétendue copie, & à quel uſage M. de Fontanieu la deſtinoit : c'eſt ce qu'il n'a préciſément point fait, & c'eſt à quoi il auroit dû ſonger, avant que de faire entrer ainſi gratuitement dans la Bibl. du Roi près de 360 vol. qui n'ont même jamais exiſté dans celle de M. de Fontanieu.

M. de Fontanieu n'a point fait faire une copie exacte ou complette des Manuſc. de M. de Lomenie, il s'eſt ſeulement contenté d'en faire copier ou extraire beaucoup de pieces détachées pour les claſſer à leur matiere dans ſon recueil des titres ſur l'Hiſtoire de France : (ce recueil eſt actuellement à la Bibliotheque du Roi. Voyez Fonds de Fontanieu) comme il a toujours eu ſoin de citer les ſources où il a puiſé, il eſt très-facile de ſe convaincre de la vérité du fait.

Meſſieurs de Loménie & de Peireſc, qui furent aſſez heureux, ou qui eurent aſſez de crédit pour les obtenir. Elles furent miſes en ordre par les ſoins de M. Dupuy, qui fit paroître en cela ſon induſtrie. C'eſt ce qui a formé le recueil de quatre cens vol. de Manuſcrits; (il n'y en a que trois cens ſoixante) que M. de Loménie fit copier avec beaucoup de dépenſe, & qu'il fit relier d'une maniere fort magnifique. Il les mit dans ſon cabinet, pour les communiquer à ſes amis. Après ſa mort, le Roi les acheta de ſon fils aîné quarante mille livres; ils furent portés au Louvre, comme un meuble vraiment royal, en attendant qu'ils fuſſent placés dans la Bibliotheque la plus nombreuſe qui fut au monde, d'où ils ont été tranſportés dans la chambre du tréſor des Chartes. Si ce dernier fait eſt vrai, ajoute M. de Fontette, ces Manuſcrits en ont été depuis tirés & mis dans la Bibl. du Roi. Cette Bibl. ſi nombreuſe, où ils devoient être placés, eſt celle du Cardinal Mazarin, comme l'aſſure Gabriël Naudé, ſon Bibliothecaire, dans un Acte imprimé le 14 Février 1651 (1).

(1) Si M. de Fontette eût conſulté le Mémoire Hiſtorique qui ſe trouve à la tête du 1er. vol. du Catalogue de la Bibl. du Roi, il y auroit appris que ſes Manuſc. furent achetés en premier lieu par M. le Cardinal de Richelieu pour le Roi, & que le Cardinal Mazarin, en entrant dans le miniſtere, en voulut avoir communication, &c. M. de Fontette n'a pas été mieux inſtruit ſur l'Hiſtoire des manuſc récens de Dupuy, qu'il place inconſidérément dans la Bibliotheque de Soubiſe. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que cet Auteur, dans la nouvelle édit de la Bibl de la France, nous donne la notice de la plupart de ces Manuſcrits, comme étant dans la Bibl. du Roi (où ils ſont vraiment) & que dans un autre endroit du même Ouvrage, en en citant l'inventaire, il dit formellement qu'ils ont paſſé du cabinet de M. Menars dans la Bibl. de Soubiſe. Comment a-t il pu placer ces manuſc. dans une Bibl. & en indiquer un autre en les citant. Voici ce qu'il en dit. » Cet inventaire, lorſqu'il eſt entier, contient les titres de ſept cens ſoixante-dix-ſept vol. *in-fol.*

Les Manuscrits de Brienne étoient plutôt une tution faite au Roi, qu'une acquisition nouvelle.

## *Fonds de Gaignieres.*

On a peine à comprendre comment un homme, dont la fortune étoit bornée, avoi rassembler chez lui & mettre en ordre tan pieces différentes, Imprimés, Manuscrits, Estam Desseins, Tableaux, Cartes géographiques, & se former un cabinet rare & précieux, qui pendant long-tems l'admiration des Curieux.

François Roger de Gaignieres en fit don au R 1711, par Acte passé en présence de M. le Ma de Torci, acceptant pour Sa Majesté & par son dre; par cet Acte le donateur s'en réserva la j sance, sa vie durant. Le Roi, pour indemniser l Gaignieres de ce que ses recherches lui avoient co lui constitua un contrat de rente viagere, avec somme en argent comptant, & de plus une somme payable après sa mort à ses héritiers ou légataires : la propriété de ce riche cabinet ayan dès-lors acquise à sa Majesté, M. de Clairamba Généalogiste des Ordres du Roi, fut chargé dresser les inventaires nécessaires, & de veiller conservation.

M. de Gaignieres étant mort au mois de Mars 1 tout ce qu'il y avoit de Manuscrits anciens & me

» comme est celui de M. Clairambaud, & sur-tout celi » M. le Président Menars, qui (possédoit) ce riche » cueil de manuscrits (aujourd'hui dans la Bibl. du P » Soubise) les autres inventaires de la Bibl. du » n°. 9430-9432, celui de M. le Président de Lamoi » & plusieurs autres copies ne contiennent que six cens » vol. *in-fol.* &c ». *Voyez* Bibl. de la France; tom. pag. 71.

Lettres, Titres originaux, Copies, Extraits, pes, Cartes, Plans, &c. fut porté à la Bi-que du Roi; & les différentes portions de ce t furent partagées selon leurs matieres. Les Li-nprimés furent réunis au dépôt des Imprimés, nuscrits au dépôt des Manuscrits, les Estam-Cartes, Plans, Desseins, &c. au cabinet des pes, la partie des Généalogies fut placée dans net généalogique, & tout ce qui concernoit le des affaires étrangeres fut déposé dans le cabi-1 Louvre. Ce fonds, l'un des plus précieux de liotheque dans tous les genres, renferme un e considérable de Manuscrits précieux sur diffé-matieres, entre lesquels on distingue,

Plus de 80 vol. relies en carton, dans lesquels enfermés des titres originaux avec les sceaux, & pies & extraits de titres originaux avec les sceaux s, & monumens concernant les Archevêques & es, rangés par ordre alphabét. savoir, d'Agde, s, Aix, Arras, Avranches, Bayeux, Bazas, tis, Beziers, Bordeaux, Cahors, Carcassone, ns, Chartres, Clermont, Coutances, Digne, in, Evreux, St. Flour, Gap, Langres, Du-Lectoure, Limoges, Lizieux, Lombez, Ma-ne, Maillezais, Le Mans, Meaux, Mirepoix, s, Narbonne, Nevers, Noyon, Pamiers, , Rouen, Rodez, St. Brieux, Séez, Senlis, s, Therouennne, Toulouse, Tours, Treguier, e, Viviers, Xaintes, &c.

Plus de 20 vol. de Titres originaux & Extraits, & Tombeaux, concernant diverses Abbayes, , Abbesses & Prieurs, de plusieurs Provinces de , &c.

Environ 160 vol à dos rouge, & d'autres re-bazane, contenant des Lettres originales des Reines, Princes Princesses, Ministres, Am-urs, tant de France que des autres Royaumes

de l'Europe, depuis Charles VII juſqu'au Louis le Grand ; & pluſieurs Mémoires de Régnes, avec des Etats des Maiſons Rois, Princes & Princeſſes de France &

4°. Environ 110 vol. de Mémoires, Lettres, &c. concernant pluſieurs Am France dans les Pays étrangers, & les Am Pays étrangers en France.

5°. Un recueil conſidérable de Charte laires de pluſieurs Egliſes & Monaſteres du ces Chartres ſont en original, avec les conſervées dans des porte-feuilles.

En donnant ici une liſte des Egliſe Chartes & Cartulaires ſont mention, nous le n°. qui leur eſt actuellement aſſigné bliotheque du Roi, afin de trouver ſur le différens recueils. Cette liſte contient n ment les notices des Chartes & Cartulair fonds de Gaignieres, mais encore celles fonds du Roi. Nous avons ſuivi l'ordre d & celui des Evêchés, Abbayes & Monaſt leſquels ils ſont rangés. Nous y avons les notices de quelques Chartes, Cartulai tres de pluſieurs de nos Rois. Ceux des nont point de numeros, & qui ſe trouven la ſuite des autres, ſont ceux de nouvelle ou ceux conſervés ſéparément dans les diffé

Nous avons eu ſoin de les citer & d'y numeros ou lettres qui leur ſont aſſignés fonds particuliers.

# NOTICES

*; Chartes, Cartulaires, &c. des Egliſes 'e France & autres, tirées des différens onds qui compoſent le dépôt des Manuſc.* (1)

## MANUSCRITS LATINS.

9. Bulle de Sixte IV, pour la réformation de l'Ordre de Fontevrauld, de l'an 1474 & 1475.
Projet de la réformation des Feuillans, dreſſé le 20 Mars 1589.
5. Cartulaire des Archevêques de Paris, copié au 18e. ſiécle.
5. Cartulaires de l'Egliſe de Paris, copiés au 18e. B. C. ſiécle.
5. Copie du Cartulaire de l'Egliſe Collégiale de St. ). Cloud, dans le Diocèſe de Paris.
5. Cartulaire de Meaux, copié au 18e. ſiécle.
5. Cartulaire des Evêques de Chartres, copié au 18e. ſiécle.
5. Cartulaire du Chapitre de Chartres, copié au 18e. ſiécle.
6. Actes de l'Egliſe de Lyon, depuis l'année 1331, juſqu'en 1436.

1) Nous avons préféré l'ordre des Fonds à tout autre, i d'éviter de repéter à chaque article l'indication particu- e de tel ou tel Fonds; ainſi chaque Fonds ſe trouve aré, & eſt placé comme titre à la tête des Notices qui en endent.

5187. Regiſtre de certains uſages touchant l'A
niſtration du Siége Archiépiſcopal de L
depuis l'an 1365, juſqu'en 1373.

5188. } Cartulaires de l'Egliſe de Chartres, de
5189. } 1329 & ſuiv. écrit au 14 & 16e. ſiécle

5190. Regiſtre de l'Official de Langres, envir
l'an 1330, juſqu'en 1343, écrit au
ſiécle.

5195. Epoques de la fondation des différentes
bayes de Normandie, écrit. du 15e. ſ

5197. Noms des Egliſes paroiſſiales du Diocèſ
Rouen, & combien chacune de ſes Par
doit au tréſor du Chapitre de l'Egli
Rouen, écrit. en 1431.

5197. Chartes concernant les fondations fait
A. l'Egliſe de Rouen, par le Pape Clémen

5199. Recueil de Pouillés, des Diocèſes de Ro
Angers, Beauvais, Paris & autres,
au 16e. ſiécle.

5201. Chartes de l'Egliſe d'Evreux, depuis l'a
A. 1254, juſqu'en 1591.

5207. Copie d'un regiſtre de l'Evêché de Nev
écrite au 14e. ſiécle.

5207. Chartes de l'Egliſe de Metz, depuis l'an 12
A. juſqu'en 1516.

5208. Regiſtre des bénéfices & de leur collation
la ville & le Diocèſe de Toul, dreſſé
1402, écrit au 16e. ſiécle.

5210. Anciens uſages de l'Egliſe Métrop. de Mou
de l'an 1369, écrit. au 1. ſiecle.

5211. Cartulaire de l'Evêché de Châlons, copié
A. 18e. ſiécle.

5211. Cartulaire du Chapitre du Mans, copié au
B. ſiécle.

5211. Cartulaire de l'Evêché de Dol, copié au
C. ſiécle.

5211. Chartes de St. Paul de Narbonne, depuis 10
D. juſqu'en 1525.

14. Recueil d'Extraits de Cartulaires des Egliſes & Monaſteres de Vienne, de St. Venné, de Verdun, de Cluny & de l'Egliſe Cathédrale de Chartres.

15. Cartulaire de l'Evêché de Grenoble : copié au 18e. ſiécle.

18. Cartulaires, ou Etats des Bénéfices des Diocèſes d'Amiens, Paris, Troyes, Langres, Rouen, Beauvais, Soiſſons, Chartres, Laudun, Lizieux, Sens, Orléans, Reims, Meaux, Angers, &c.

Dénombrement des Bénéfices en l'exemption de St. Denis en France, étant en la collation de l'Abbé dudit lieu, &c.

Dénombrement des Bénéfices à l'exemption du Monaſt. de Cluny, &c. man. du 16e. ſiécle.

19. Chartes concernant différentes Egliſes de France.

20. Bulles & états des dépenſes faites pour les Bulles des Egliſes, Monaſteres, Abbayes du Royaume de France, écrit. du 16e. ſiécle.

21. Priviléges accordés par Clément VI, & autres, aux Monaſteres & aux Comtes d'Avignon, écrit. du 15e. ſiécle.

112. Cartulaire de Calaure en Italie, écrit. du 14e. ſiécle.

113. Cartulaire de S. Magloire de Paris, écrit en 1330.

114. Autre Cartulaire de St. Magloire, depuis l'an 1214, juſqu'en 1296, copié au 18e. ſiécle.

114. A. Lettres de Louis VII, & de Philippe IV Rois de France, concernant l'Egliſe de St. Magloire, années 1159 & 1314.

Pluſieurs autres Lettres, Actes, &c. des Rois de France, concernant diverſes Egliſes & Hôpitaux, &c.

115. Cartulaire de l'Abbaye de St. Denis en France, écrit au 14e. ſiécle.

5416. Cartulaire de St Maur-des-Foſſés, Ordre St. Benoît, copié au 18e. ſiécle.

5417. Cartulaire de St. Pere de Chartres, Ordre St. Benoît, copié au 18e. ſiécle.

6418. Cartulaire du Monaſtere de Ste. Marie de Joſaphat, Ordre St. Benoît, Dioc. de Chartres, copié au 16e. ſiécle.

5419. Cartulaire de la Trinité de Vandôme, Ordre de St. Benoît, dans le Diocèſe de Chartres, aujourd'hui dans celui de Blois, copié au 18e. ſiécle.

5420. Cartulaire du Monaſtere de S. Meſmin ou Micy, près Orléans, copié au 18e. ſiécle.

5421. Cartulaire d'Ainé-les-Lyons, Ordre de Saint Benoît, écrit l'an 1519.

5422 Cartulaire de St. Martin d'Autun, Ordre St. Benoît, écrit en 1452.

5423. Cartulaire de St. Ouen de Rouen, Ordre St. Benoît, copié au 18e. ſiécle.

5423. A. Cartulaire du Monaſtere de St. George, proche Rouen, copié au 18e. ſiécle.

5424. Cartulaire du Monaſtere de Jumiege, Ordre St. Benoît, copié au 18e. ſiécle.

5425. Cartulaire du Monaſtere de St. Vandrille, Ordre St. Benoît, Diocèſe de Rouen, copié au 18e. ſiécle.

5429. Recueil de Chartes originales, depuis 1220, juſqu'en 1479, avec leurs ſceaux, concernant le Monaſtere de St. Sauveur d'Evreux.

5430. Chronique de la fondation du Monaſtere du Mont-Saint-Michel, écrite au 15e. ſiécle.

5430. A. Cartulaire de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, Diocèſe d'Avranches, copié au 18e. ſiécle.

5431. Cartulaire de Senuc, Prieuré dépendant de St. Remi de Reims, écrit au 16e. ſiécle.

5432. Cartulaire du Monaſtere de Montier-Ramey, Diocèſe de Troyes, écrit au 14e. ſiécle.

5433. Autre Cartulaire de Montier-Ramey, Ordre de St. Benoît, Diocèſe de Troyes, écrit au 17e. ſiécle.

5434. Cartulaire de l'Egliſe de Royal-lieu, commençant en 1358, écrit au 17e. ſiécle.

5435. Cartulaire du Monaſtere de St. Vannes de Verdun, Ordre St. Benoît, écrit au 16e. ſiécle.

5436. Chartes copiées d'après un Cartulaire du Monaſtere de Gorze, Ordre St. Benoît, en Lorraine, du 17e. ſiécle.

5438. Chronique du Monaſtere de St. Bertin, Ordre de St. Benoît, Diocèſe de St. Omer, commençant en 1471, écrit au 17e. ſiécle.

5439. Cartulaire du Monaſtere de St. Bertin, à St. Omer, tranſcrit au 17e. ſiécle.

5439. A. Cartulaire du Monaſtere de Morigny, Diocèſe de Sens, depuis 1112, juſqu'en 1257, tranſcrit au 17e. ſiécle.

5440. Annales du Monaſtere d'Anchin, depuis l'an 1149, juſqu'en 1288.

5441. Cartulaire du Monaſtere de Marmoutiers de Tours, Ordre St. Benoît, copié au 18e. ſiécle.

5442. Autre Cartulaire du Monaſtere de Marmoutiers, écrit au 12e. ſiécle.

5443. Cartulaire du Monaſtere de St. Julien de Tours, Ordre St. Benoît, copié au 18e. ſiécle.

5444. } Cartulaires du Monaſtere de St. Vincent du
5445. } Mans, Ordre des Bénédictins, copiés au 18e. ſiécle.

5446. Cartulaire de St. Serge d'Angers, Ordre St. Benoît, copié au 18e. ſiécle.

5447. Cartulaire du Prieuré de Gouiz, dépendant de Saint-Aubain d'Angers, écrit en 1541.

5448. De l'inſtitution, conſtitution & priviléges de

l'Abbye de Charroux, Diocèſe de Poitiers, réunie en 1760 à la Collégiale de Brioude, manuſcrit du 16e. ſiécle.

5449. Cartulaire du Monaſtere de St. Jouin-les-Marnes, Ordre St. Benoît, Diocèſe de Poitiers, copié au 18e. ſiécle.

5450. Cartulaire du Monaſtere de Noaillé, Ordre St. Benoît, Diocèſe de Poitiers, copié au 18e. ſiécle.

5451. Cartulaire de St. Jean d'Angeli, Ordre St. Benoît, Diocèſe de la Rochelle, écrit au 17e. ſiécle.

5452. Chronique du Monaſtere de St. Martin de Limoges, Ordre St. Benoît, écrite au 14e. ſiécle.

5453. Cartulaire du Monaſtere de St. Pere Vigeois, Ordre de St. Benoît, Diocèſe de Limoges, copié au 18e. ſiécle.

5454. Cartulaire du Monaſtere de Saucilange, proche Clermont, écrit au 17e. ſiécle.

5455. Chartes du Monaſtere de Notre-Dame de Graſſe, Ordre St. Benoît, depuis l'an 886, juſqu'en 1431.

5456. Priviléges, Teſtamens, Conceſſions, &c. des Rois de France, Princes & autres, en faveur de diverſes Egliſes de Grenoble, St. Etienne de Laon & autres, copies collationnées au 17e. ſiécle.

5456. A. Cartulaire du Monaſtere de St. Chafre, Diocèſe d'Aneci, copié au 17e. ſiécle.

5457. Bulle d'Honoré II, donnée l'an 1125, pour confirmer les Priviléges accordés en faveur du Monaſtere de Pſalmodi, Ordre St. Benoît, Diocèſe de Beziers, tranſcrite au 16e. ſiécle.

5457. A. Bulle de Grégoire II, touchant l'Abbaye de Bernay & les Freres Mineurs, de l'an 1370.

8. Cartulaire du Monaſtere de Cluni dans le Maconnois, Ordre de St. Benoît, commençant à la fondation de ce Monaſtere, juſqu'à l'an 1300, tranſcrit au 14e. ſiécle.
9. Autre Cartulaire du Monaſtere de Cluni, copié en 1701.
0. Cartulaire de St. Pierre de Lihons, Ordre de Cluni, Diocèſe d'Amiens, tranſcrit au 14 & 15e. ſiécle.
0. Cartulaire du Monaſtere St. Jean du Mont, Ordre de Cluni, écrit au 16e. ſiécle.
1. Recueil de Chartes, concernant l'Ordre de Cluni, depuis l'an 1221, juſqu'en 1455.
2. Cartulaire du Monaſtere de Notre-Dame du Val, près Pontoiſe, Diocèſe de Paris, copié au 18e. ſiécle.
3. Cartulaire de Ste. Marie de la Buſſiere, Ordre de Cîteaux, dans le Diocèſe d'Autun, écrit au 14e. ſiécle.
4. Quatre cartons contenant environ 150 Chartes de l'Abbaye de Lanoue, avec les ſceaux en Cire.
5. Cartulaire du Monaſtere de Pontigny, Ordre de Citeaux, écrit au 14e. ſiécle.
6. Cartulaire du Monaſtere de Barbeaux, Ordre de Cîteaux, écrit au 17e. ſiécle.
7. Cartulaire du Monaſtere de Joui, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Sens, copié au 18e. ſiécle.
8. Chartes de l'Abbaye de Vauluiſet, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Sens, copiées au 18e. ſiécle.
9. Cartulaire du Monaſtere de Prully, Diocèſe de Sens, copié au 18e. ſiécle.
0. Cartulaire du Monaſtere de Long Pont, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Sens, copié au 18e. ſiécle.
1. Cartulaire du Monaſtere de Ste. Marie de Froid-

mond, Ordre de Cîteaux, dans le Dio-cèſe de Beauvais.

5472. Cartulaire du Monaſtere de Royaumont, Ordr de Cîteaux, Diocèſe de Beauvais, copi au 18e. ſiécle.

5473. Cartulaire du Monaſtere de Ourcamp, Ordr de Cîteaux, Diocèſe de Noyon, copié a 18e. ſiécle.

5474. Cartulaire de Ste Marie de Perſeigne, Ordi de Cîteaux, Diocèſe du Mans, copié a 18e. ſiécle.

5475. Cartulaire du Monaſtere de Fontaine-Daniel Ordre de Cîteaux Diocèſe du Mans, copi au 18e. ſiécle.

5476. Chartes de l'Abbaye de la Vieuville, Diocè de Dol, Ordre de Cîteaux, copiées au 18 ſiécle.

5477. Chartes accordées par Innocent IV & Clémei VI à l'Ordre des Cîteaux, tranſcrites 14e. ſiécle.

5477. A. Autres Chartes accordées aux Moines de M remond, Ordre de Cîteaux, par Blanc & Theobaldus ſon fils, Comte de Cham pagne, écrites au 14e. ſiécle.

5478. Cartulaire de l'Abbaye du Mont-Saint-Marti Ordre de Prémontrés, Diocèſe de Cambrai écrit au 14e. ſiécle.

5479. Cartulaire de St. Evode de Braine, Ordre Prémontrés, Diocèſe de Soiſſons, copié 18e. ſiécle.

5480. Cartulaire du Monaſtere de Fontevrauld Diocèſe de Poitiers, copié au 18e. ſiécle

5481. Cartulaires des Monaſteres de St. Cheron St. Jean en Vallée, Ordre de St. Auguſti Diocèſe de Chartres, copiés au 18e. ſiéc

5481. A. Chartes du Monaſtere de St. Pierre de Lierr Ordre St. Auguſtin, Diocèſe d'Evreu

depuis l'an 1475, juſqu'en 1523, avec les Sceaux.

Cartulaire du Monaſtere de Jard, Ordre St. Auguſt. Dioc. de Sens, copié au 18e. ſiécle.

Hiſtoire des Abbés du Monaſtere de Hennin, Ordre de St. Auguſtin, dans le Diocèſe d'Arras, écrit au 17e. ſiécle.

Cartulaire du Monaſtere de Saint Launi de Thouars, Ordre de St. Auguſtin, Diocèſe de Poitiers, copié au 18e. ſiécle.

Diverſes Chartes des Ordres de St. Benoît, de Cluni, de Cîteaux, de St. Auguſtin & de Prémontrés.

L'origine des Freres Prêcheurs, & les fondations anciennes faites dans pluſieurs Couvens dudit ordre, Manuſc. écrit au 17e. ſiécle.

Actes des Chapitres des Dominicains de Provence, depuis 1220, juſqu'en 1342, Manuſc. du 17e. ſiécle

Conſtitution du Pape Clément X, faite par teſtament, aux Capucins de Paris, Manuſc. écrit en 1609.

Chartes des Chevaliers du Temple, depuis 1200, juſques 1346, avec les ſceaux.

Chartes du Prieuré de Corbeil, de l'an 1224.

Chartes de l'Hôtel-Dieu d'Evreux, depuis l'an 1215, juſqu'en 1404 avec les ſceaux.

Manuſcrits concernant la Sorbonne, la faculté de Théologie, l'Univerſité, les Colléges de Paris, &c.

Regiſtre écrit par les Prieurs du Collége de Sorbonne, depuis l'année 1430, juſq. 1483.

Différent des Freres de la Roſe-Croix.

Cartulaire des Archevêques de Paris, du 13 & 14e. ſiécle.

5527 Histoire des fondations des Eglises de Chartres, du 16e. siécle.

5528. Cartulaire des Eglises de Meaux, du 14e. siécle.

5529. Visites des Eglises, Monasteres, &c. de la Ville & du Diocèse de Lyon, de l'an 1468.

5529, A. Cartulaire de l'Eglise de St. Denis de Vergiace, Diocèse d'Autun, du 14e. siécle.

5529. B. Les Droits, Héritages, Coutumes de l'Eglise Paroissiale de Thoisy, au Diocèse d'Autun, écrit l'an 1380.

5530. Chronique de l'Eglise de Rouen, commençant à l'année 1380, manusc. du 16e. siécle.

5533. Statuts de l'Evêque Thomas de Toul, ou Charte de la Commune de Toul, donnée au mois de Janvier 1330.

5533. A. Chronique d'Arras, de Cambray & des Eglises desdites Villes, du 14e. siécle.

5525. Catalogue des Bénéfices & Archidiaconats de la ville d'Amiens & du Comté de Ponthieu, du 16e. siécle.

5535. A. Cartulaire des Doyens & du Chapitre de Saint Martin de Tour, &c. écrit au 16e. siécle.

5537. Priviléges accordés par les Papes & Empereurs à l'Eglise d'Arles; du 10 & 11e. siécle.

5540. Cartulaire de l'Eglise de Glascow en Écosse, copié en 1697.

5645. 5646. L'origine & les progrès, &c. de la Congrégation de Ste. Justine de Padoue, Ordre St. Benoît, depuis l'an 1409, jusqu'en 1619, écrit au 15e. siécle.

5648. Cartulaire de l'Abbaye de Morigny, Ordre St. Benoît, proche Estampes, Diocèse de Sens, depuis l'année 1085, jusqu'en 1258, écrit au 13e. siécle.

5649. Cartulaire de l'Abbaye de Tenailles, Ordre de St. Benoît, Diocèse de Laon, écrit au 14e. siécle.

5650. Cartulaire du Monaſtere de la Ste. Trinité de Caen, écrit au 14e. ſiécle.

5651. Chronique des Abbes & des Bienfaiteurs du Monaſtere de St. Benigne de Dijon, au 16e. ſiécle.

5652. Hiſtoire du Monaſtere de Condome, ordre de St. Benoît, écrite au 14e. ſiecle.

5654. Catalogue des Monaſteres & des Bénéfices dépendans de l'Ordre de Cluni, du 16e. ſiecle.

5655. Cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Pontoiſe, à 5 l. de Paris, du 14e. ſiécle.

5656. A.B.C.D. Regiſtres de la faculté de Théologie de Paris, depuis l'an 1030, juſqu'en 1694.

5657. E. Priviléges accordés au titre de Docteur en Médecine de l'Univerſité de Padoue, par Gabriël Naudé, en 1633.

5661. Collation & taxe des Bénéfices de la Ville & du Diocèſe de Tours, écrite au 15e. ſiécle.

5674. Catalogue des Abbés & Prieurs de l'Ordre de Grammont, écrit au 15e. ſiécle.

5682. Catalogue de tous les Monaſteres, & des Religeux de l'Ordre de Cîteaux, écrit en 1639.

5683. Cartulaire de l'Egliſe d'Acey, Diocèſe de Beſançon, Ordre de Cîteaux, au 14e. ſiécle.

5684. Abrégé des fondations du Monaſtere de Jonvilliers, Ordre des Prémontrés, Diocèſe de Toul, écrit au 16e. ſiécle.

5685. 5686. 5687. 5688. 5689. Regiſtre d'Actes publiques, &c. de la Faculté de Théologie de Paris, depuis l'année 1604, juſqu'en 1622.

5940. La Décime des Egliſes de tout le Royaume de France; extrait du Greffe de la Chambre des Comptes, *fol.* 280. & ſuiv.

5943. A. Catalogue des Monaſteres dépendans de St. Martial de Limoges.

1954. Bulle de ſécularitation des Religieux du Monaſtere de St. Millau, Diocèſe de Bordeaux, accordée par Clément V.

1956. A. Bulle d'Urbain V, contenant la fondation du prieuré de Villeclaire.

Privileges accordés par le Pape Clément V à l'Egliſe de Bordeaux.

Divers Privileges accordés au Monaſtere de Vendôme, par les Papes Alexandre II, Grégoire VII, Urbain II & Honoré II.

## FONDS DE DOAT (1).

*Notices des copies collationnées des Titres, Chartes & Cartulaires, faites par ordre de M. Colbert par le Préſident Doat, d'après les Titres originaux trouvés dans les Chambres des Comptes & Archives des Archevêchés, Evêchés, Abbayes, Prieurés, &c. des Provinces de Guyenne, Languedoc & Pays de Foix.*

1, 2. INVENTAIRE des Titres des Archives du Château de Pau. 2 *vol.*

3 Inventaire des Titres des Diocèſes de Narbonne & Beziers, 1 *vol.*

4 Inventaire des Titres de Carcaſſonne, 1 *vol.*

5 Inv. des titres des Dioc. de Toulouſe, Montauban, Lavaur, Mirepoix, Auſch & Tarbe, 1 *v.*

6 Inventaire des Titres des Diocèſes d'Alby & Cahors, 1 *vol.*

(1) Tous les volumes qui compoſent le Fonds de Doat, ſont de forme *in fol.* & preſque tous reliés en maroq. aux Armes de Colbert. *V.* ci après, p. 205, art. Fonds de Doat.

*Affaires générales de France.*

7-10 Affaires de France, depuis 811 juſqu'en 1585, 4 *vol.*

*Affaires Eccléſiaſtiques en général.*

11-15 Affaires Eccléſiaſtiques de France, depuis 1170, juſqu'en 1584, 5 *vol.*

*Croiſades & Ordres Religieux.*

16 Croiſades, depuis 1245 juſqu'en 1405.
Ordres Religieux en général, depuis 1321, juſqu'en 15 3, 1 *vol.*

17 Ordres de Cîteaux & Clairvaux, depuis 1088, juſqu'en 1488.
Ordre de Cluny, en 1181, 1262 & 1289.
Ordre de Grammont, en 1092 & 1317. 1 *vol.*

18, 19 Ordre des Freres Prêcheurs, depuis 1215, juſqu'en 1629.
Ordre des Freres Mineurs, depuis 1265, juſqu'en 1523.
Ordre des Religieuſes de l'Annonciade de Bourges & d'Alby, en 1514, 2 *vol.*

20 Ordre des Auguſtins, depuis 1243, juſqu'en 1565.
Ordre des Carmes, depuis 1267, juſqu'en 1533. } 1 *vol.*

*Mémoires, &c. concernant les Hérétiques Albigeois.*

21-26 Interrogatoires & Sentences, depuis 1165, juſqu'en 1278, 6 *vol.*

27, 28 Sentences des Inquiſiteurs, depuis 1318, juſqu'en 1322, 2 *vol.*

29, 30 Formules des Lettres, Sentences & autres Actes de l'Inquiſition, 2 *vol.*

31-35 Diverſes Pieces concernant les Hérétiques Albigeois, depuis 1209, juſqu'en 1635, 5 *vol.*

*Divers Traités contre les Albigeois.*

36-37 Pieces concernant les Juifs, depuis 1242, juſqu'en 1315, 2 *vol.*

*Contrats de Mariages & Teſtamens.*

38, 39 Contrats de Mariages, depuis 1157, juſqu'en 1489, 2 *vol.*

40-46 Teſtamens, depuis 930, juſqu'en 1634, 7 *vol.*

*Provinces Eccléſiaſtiques.*
*Narbonne.*

47 Vicomté de Narbonne, homages & ſermens de fidélité de Narbonne, depuis 1110, juſqu'en 1432, 1 *vol.*

48-49 Vicomté de Narbonne, ventes & échanges, depuis 1035, juſqu'en 1655, 2 *vol.*

50-54 Ville de Narbonne, depuis 1166, juſqu'en 1561, 5 *vol.*

55-56 Cathédrale de Narbonne, depuis 816, juſqu'en 1547, 2 *vol.*

57 Egliſe Collégiale de St. Paul de Narbonne, depuis 868, juſqu'en 1616, 1 *vol.*

58 Religieuſes de la ville de Narbonne.
Prieuré de St. Benoît, Freres Prêcheurs, Cordeliers, Auguſtins, Abbaye de Caunes Ordre de S. Benoît, depuis 787, juſqu'en 1468, ville de Limoux, en 1226, 1318 & 1369.
Religieux de la Milice du Temple, du Diocèſe de Narbonne, années 1258, 1259, 1261, 1160 & 1292, 1 *vol.*

59 Abbaye de Foinfroide, Ordre de Cîteaux, depuis 1114, juſqu'en 1546, 1 *vol.*

*Beziers.*

60 Ville de Beziers, Abbaye & Egliſe Collégiale de S. Ambroiſe, depuis 1175, juſq. 1651.
Abbaye de St. Pierre de Joncels, Ordre de St. Benoît, en 1135, 1321 & 1502.
Abbaye de Villemagne, en 1205 & 1210.

Freres Prêcheurs, Carmes, Auguſtins & Cordeliers de Beziers, Religieuſes de Ste Claire, en 1260, 1 *vol.*

53 Evêché & Cathédrale de Beziers, depuis 878; juſqu'en 1616, 3 *vol.*

*Carcaſſonne.*

4 Ville de Carcaſſone, depuis 876, juſq. 1608.
Freres Prêcheurs, Carmes & Auguſt. de Carc.
Acte ſur la poſſeſſion du St Suaire, 1 *vol.*
Evêché & Cathédrale de Carcaſſone, depuis 926, juſqu'en 1607, 1 *vol.*

18 Abbaye de la Grace, Ordre de St. Benoît, depuis 802, juſqu'en 1646, 3 *vol.*

Ville de Moncolieu, Diocèſe de Carcaſſonne, depuis 1378; juſqu'en 1513.
Abbaye de Moncolieu, Ordre de St. Benoît, depuis 815, juſqu'en 1565, 1 *vol.*

Abbaye de Villelongue, Ordre de Cîteaux, depuis 1145, juſqu'en 1428, 1 *vol.*

Abbaye de St. Hilaire, Ordre de St. Benoît, depuis 850, juſqu'en 1509.
Ville de Montival, depuis 1310, juſq. 1602.
Freres de la Penitence de Montival, en 1264.
Collégiale de St. Vincent de Montival, depuis 1317, juſqu'en 1542.
Carmes de Mont. en 1294, 1362 & 1590, 1 *v.*

*Autres Suffragans de Narbonne.*

*gde, Aleth, Lodeve, Montpellier, Niſmes, St. Pons & Uſez.*

Ville & Evêché d'Agde depuis 1214, juſq. 1444.
Egliſe de St. Jean-Baptiſte & de St. Jean l'Evangéliſte de Pezenas, Diocèſe d'Agde, érigée en Collégiale, en 1600.
Abbaye de Ste. Marie d'Aleth, en 1155 & 1176.

Ville & Evêché de Lodeve, en 1290, 1400 1430.
Ville & Evêché de Montpellier autrefois Maguelonne, depuis 1208, juſqu'en 1376.
Evêché de Niſmes, en 1228,
Abbaye de Pſalmodie, en 1148.
Evêché de St. Pons de Thommieres, depuis 1078, juſqu'en 1502.
Abbaye de St. Aignan, ou plutôt Aniane Diocèſe de Montpellier, donation faite l'Evêque d'Uzès, en 1214, 1 *vol.*

*Province de Toulouſe, Ville & Religieux.*

73 Ville de Toulouſe, depuis 854, juſqu'en 155
Prieuré de Notre Dame la Daurade, Ordre de St. Benoît, depuis 10-7. juſqu'en 1535.
Auguſtins, Carmes, Freres Prêcheurs, Freres Mineurs & Sœurs Mineures de Toulouſe, 1 *vol.*

74 Lettres d'Alphonſe, comte de Toulouſe, depuis 1220, juſqu'en 1271, 1 *vol.*

75 Reconnoiſſances des anciens Comtes de Toulouſe, & homages rendus depuis 1229, juſqu'en 1303, 1 *vol.*

76-80 Abbaye du grand Selve, Ordre de Cîteaux depuis 1113. juſqu'en 1514.
Abbaye d'Eaunes, Ordre de Cîteaux, 1270, 5 *vol.*

*Lavaur.*

81 Ville & Evêché de Lavaur, depuis 1254, juſqu'en 1526.
Abbaye de Soreze, Ordre de St. Benoît
Château de Puy-Laurens, en 1263, 1 vol

*Mirepoix, Montauban & Caſtel.*

2 Evêché & Cathédrale de Mirepoix, depuis 1317, juſqu'en 1553.
Ville & Seigneurs de Mirepoix, depuis 1207, juſqu'en 1577.
Abbaye de St. Michel de Coxan, Ordre de St. Benoît, Diocèſe d'Elne, aujourd'hui Perpignan, juſqu'en 1263, 1 *vol.*
86 Abbaye de Bolbonne, Ordre de Cîteaux, depuis 961, juſqu'en 1605, 4 *vol.*
88 Ville de Montauban, depuis 1144, juſqu'en 1601, 2 *vol.*
90 Abbaye de St. Theodard, Ordre de St. Benoît, depuis 1121, juſqu'en 1317, qu'elle fut érigée en Evêché.
Evêché & Cathédrale de Montauban, depuis 1317, juſqu'en 1600
Collégiale de St. Etienne de Teſcon, depuis 1248, juſqu'en 1523, 2 *vol.*
92 Abbaye de Belleperche, Ordre de Cîteaux, depuis 1164, juſqu'en 1558.
Ville & Prieuré de Caſtel Sarrazins, depuis 1235, juſqu'en 1598, 2 *vol.*

*Pamiers, Taraſcon, &c.*

15 Ville de Pamiers, depuis 1232, juſq. 1545, 1 *v.*
95 Abbaye de S. Antonin de Pamiers depuis 1111, juſqu'en 1294, qu'elle fut érigée en Evêché.
Evêché & Cathéd. de Pamiers, depuis 1294, juſqu'en 1581.
Ville de Taraſcon en Foix, depuis 1282, juſqu'en 1468.
Baſtide de Seron, dit Monteſquieu en Foix, depuis 1252, juſqu'en 1427, 2 *vol.*

*Foix, Leſcoure, &c.*

16 Ville de Foix, depuis 1244, juſqu'en 1594.

Abbaye de St. Voluſien de Foix, Ordre
Auguſtin, depuis 1144, juſqu'en 154
97 Abbaye de St. Etienne du Maz d'Azil,
de S. Benoît, autrefois du Diocèſe d
louſe, puis de Pamiers en 1294, &
ſent du Dioc. de Rieux, dep. 1075, juſq
Abbaye de Combelongue en Foix, O
Prémontré, Dioc. de Couſerans, en
1271 & 1302.
Abbaye de St. Orens de la Reule, Ordre
Ben. Dioc. de Tarbes, dep. 1009, juſq.
Abbaye des Filles de Salonques, Ordre d
teaux, Dioc. de Rieux, fondée en 13
depuis ruinée par les Hérétiques.
Ville de Lectoure, depuis 1294, juſq. 144

*Saint-Papoul.*

98-101 Prieuré de Prouille, Religieuſes de l'Or
St. Dominique, autrefois du Dioc. de
louſe, puis de Pamiers, en 1294, &
1317 de St. Papoul, dep. 1207, juſq.

*Rieux.*

Abbaye de S. Pierre de Lezat, Ordre de
autrefois du Dioc. de Toulouſe, &
1317 de celui de Rieux, depuis 726
viron, juſqu'en 1549, 5 *vol.*
Abbaye du Maz d'Azil, à préſent du
de Rieux, *voyez* ci-deſſus n° 96.

*Province d'Alby.*

103, 104 Ville d'Alby, depuis 1220 juſq. 1615,
105-112 Evêché & Cathédrale d'Alby, depuis
juſqu'en 1608, 8 *vol.*
113 Collégiale de St. Salvy, d'Alby, depuis
juſqu'en 1591.

Freres Prêcheurs, Cordel. & Carmes d'Alby.
Prieuré de Notre-Dame de Fargues d'Alby, fondé en 1333, & donné en 1506, aux Religieuſes de l'Annonciade, depuis 1333, juſqu'en 1571.
Religieuſes de l'Annonciade établies à Rabaſteens, Dioc. d'Alby, en 1618, 1 *vol.*
Abbaye de Candeil, Ordre de Cîteaux, Dioc. d'Alby, depuis 1153, juſq. 1586, 2 *vol.*
Ville de Gaillac, depuis 1221, juſq. 1517.
Abbaye de St. Michel de Gaillac, Ordre de St Benoît, depuis 972, juſq. 1537, 1 *vol.*
Dioc. d'Alby, Liſle & Rabaſteens, juſq. 1434.
Ville & Egliſe de Caſtres, Dioc. d'Alby, juſqu'en 1317, puis Evêché juſqu'en 1533.
Abbaye des Religieuſes de Vimur, Ordre de Cîteaux, autrefois du Diocèſe d'Alby, & à preſent de celui de Caſtres.
Evêché de Mende, tranſaction de l'an 1306.
Guiennne & Bourdeaux, depuis 1313, juſqu'en 1515.
Evêché & Egliſe d'Agen, en 1170 & 1306.
Abbaye de Condom, Ordre de Cîteaux, du Dioc. d'Agen, & puis Evêché en 1317.
Egliſe Cathédrale de Saintes (Province de Bourdeaux en 1476.
Bourdeaux & Bourges diſputant de la primatie, (elle eſt adjugée à l'Arch. de Bourges.)
Egliſe de Bourges, en 1289 & 1341.
Prieuré de Cabrespines, Ordre de St. Benoît, Diocèſe de Rhodez, dépendant de l'Abbaye de la Chaiſe-Dieu de Clermont, 1290.
Abbaye de la Chaiſe-Dieu, Dioc. de Clermont, Ordre de St. Benoît, en 1306 & 1402.
Abbaye de Grand-Lieu ou Manlieu, Ordre de S. Ben. Dioc. de Clermont, , juſq. 1226.

Evêché & Egliſe du Puy ou Vell
1080, juſqu'en 1256, 1 *vol.*

*Cahors, &c.*

118, 119 Ville de Cahors, dep. 1203, juſq
120 Evêché & Cathédrale de Caho
1166, juſqu'en 1621, 1 *vol.*
121 Egliſes de Cahors, Collége
Etienne de Rhodez; fondé à C
Bernard de Rhodez, Archevêque
en 1371, juſqu'en 1601.
Auguſtins & Freres Prêcheurs
juſqu'en 1483, 1 *vol.*
122 Univerſité de Cahors, dep. 1332,
Collége Pellegny, fondé à Cahor
mond & Hugues Pellegrini Fr
1331, juſqu'en 1530, 1 *vol*
123 Prieuré de Carennac, Ordre de C
puis 1175, juſqu'en 1442.
Abbaye de Mareillac, Ordre de
depuis environ 1100, juſqu'en
Prieuré des Filles de l'Hôpital de
Ordre de St. Jean de Jéruſale
1250, juſqu'en 1661, 1 *vol.*
124 Pr. des Filles du Val de Paradis d
Ordre de S. Aug. depuis 1218,
Abbaye des Filles de Leime, autr
Grace-Dieu & du Deſert, Or
teaux, depuis 1213, juſqu'en
Prieuré des Filles de l'Iſlac, tiré
de Leime, depuis 1241, juſqu'
Prieuré de S. Antonin, Ordre de
Dioc. de Rodez, depuis le Roi
qu'en 1521, 1 *vol.*
125 Ville de Figeac, dep. 1318, juſc
Freres Prêcheurs & Carmes de
Ville de Capdinac, depuis 1214,

Egliſe de Notre-Dame de Roc d'amour, depuis 1193, juſqu'en 1613, 1 *vol.*

Abbaye de St. Sauveur de Figeac, Ordre de Cluny, depuis 7..., juſqu'en 1556.

Prieuré de Fons, Ordre de Cluny, dépend. de l'Abbaye de Figeac, depuis 959, juſqu'en 1493, 1 *vol.*

Ville de Moiſſac, Diocèſe de Cahors, depuis 1197, juſqu'en 1519; 1 *vol.*

31 Abbaye de St. Pierre de Moiſſac, Ordre de Cluny, depuis 673, juſqu'en 1618.

Titres concernant l'Abbaye de Camprodon en Catalogne, dépendant de l'Abbaye de Moiſſac, depuis 1017, juſq. 1202, 4 *vol.*

Ville de Cajare, Dioc. de Cahors (*voy.* n°. 136.

*Rodez.*

Ville de Rodez depuis 1290, juſqu'en 1589.

Prieuré de S. Aurans de Rodez, depuis 1168. juſqu'en 1489.

Hôpital du Pas, depuis 1190, juſqu'en 1417.

Freres Prêcheurs & Cordeliers de Rodez, juſqu'en 1484.

Abbaye des Filles de St. Sernin de Rodez, Ordre de S. Benoît, depuis Louis le Débonnaire, juſqu'en 1529, 1 *vol.*

Evêché & Cathédrale de Rodez, depuis 1051, juſqu'en 1567, 1 *vol.*

36 Dormerie ou Hôpital de Ste Marie d'Aubrac, Ordre de St. Auguſtin, juſqu'en 1631.

Abbaye de Loc-Dieu, Ordre de Cîteaux, depuis 1124, juſqu'en 1532, 3 *vol.*

Prieuré ou Egliſe Col. de N. D. de Beaumont, Ordre de S. Aug depuis 1140, juſq. 1607.

Prieuré des Aug. de S. Geniez, juſq. 1430.

Prieuré ou Egliſe Paroiſſ. de N.D. de
Ville Cajarc, Dioc. de Cahors, juſq.
138, 139 Abbaye de Bonne-Combe, Ordre de
depuis 1168, juſqu'en 1531, 2 v
140-142 Abbaye de N. D. de Bonneval,
Cîteaux, depuis 1161, juſq. 16
143, 144 Abbaye de Ste. Foi de Conques, Or
Benoît, Dioc. de Rodez, depuis
dation, juſqu'en 1571.
Prieuré de Colommier en Brie, dep.
de Conques, depuis le tems du Ro
juſqu'en 1488, 2 *vol.*
145 Ville de Millau, Diocèſe de Rodez
1070, juſqu'en 1587, 1 *vol.*
146 Ville de Nayac en Rouergue, Di
Rodez, depuis 1255, juſqu'en 1
Ville de St. Antonin, Diocèſe de
depuis 1085, juſqu'en 1601, 1
Prieuré de St. Antonin, *voy.* après l
d'Eſpagnac, n°. 123.
Prieuré Cabreſpines, *voy.* après l'
Bourges, n°. 116.
147 Ville Franche en Rouergue, Diocè
dez, depuis 1256, juſqu'en 158

*Vabres.*

148 Evêché & Egliſe de Vabres, depuis
dation juſqu'en 1560, 1 *vol.*
149 Ville de Ste. Afrique, en Rouergue
1238, juſqu'en 1453.
Abbaye des Filles de Nonanques, C
Cîteaux, depuis 1139, juſqu'en 1
Abbaye de Nant, Ordre de St. Ben
trefois du Dioc. de Rodez, à préſen
de Vabres, depuis 1096, juſq. 153
150, 151 Titres concernant l'Abbaye de S
depuis l'an 1096, juſqu'en 1539,

*Provinces Eccl. d'Auſch, d'Arles, d'Aix & d'Avignon.*

52 Abbaye de la Caſe-Dieu, Ordre de Prémontré, Dioc. d'Auſch, dep. 1284, juſq. 1473
Egliſe de St. Pierre de Vie, Dioc. d'Auſch.
Abbaye de la Grace-Dieu, Ordre de Prémontré, au Dioc. d'Aix.
Abb. Combelongue, au Dioc. de Couſevans.
Ville de Lectoure, *voy.* après l'Abbaye du Maz d'Azil, n°. 96.
Abbaye de St. Sauveur de Bidaſche, Ordre de Prémont. Dioc. de Bayonne, Evêch. & Chap. de Courevans, un Acte de l'an 1256.
Abbaye de St. Ovens de la Reule, Dioc. de Tarbes. *Voy.* après l'Abb. du Maz d'Azil, n°. 96.
Prieuré de Madizan, au Dioc. de Tarbes, uni au Collége des Jéſuites de Toulouſe.
Egliſe de Ste. Quiterie, au Dioc. de Tarbes, en 1324.
Freres Prêcheurs & Religieuſes de St. Barthelemy d'Aix, en 1544.
Abbaye de St. Victore de Marſeille, depuis 1270, juſqu'en 1533.
Don de la moité de la Juſtice de la Ville de St. André-lèz-Avignon, fait au Roi Saint Louis, en 1226, par l'Abbé de St. André.
Ordonnances faites par les Capitaines d'Armes des Florentins, ſur le fait de leur Milice, en 1290, 1 *vol.*

*Hommages de Languedoc.*

160 Ordonnances, hommages & reconnoiſſances de Languedoc, dep. 1068 juſq. 1569, 8 *vol.*

*Bretagne, Lorraine, Catalogne.*

61 Bretagne, depuis 1306, juſqu'en 1482.
Bar & Lorraine, depuis 1409, juſq. 1508

Evêché, Egliſe & Abbaye d'Urgel
logne, depuis 969, juſqu'en 12
161 Evêc. & Egliſe d'Urgel, dep. 1231 j
Ville & Evêché de Vic en Catalogi
1224, juſqu'en 1398, 1 *vol.*

*Caſtille, Aragon, Majorque.*

163 Caſtille, Aragon & Majorque, de
Juſqu'en 1527, 1 *vol.*

*Titres de Foix.*

164 Inventaires des Titres du Tréſor
d'Armagnac, 1 *vol.*
165-240 Titres concernant les Comtes d
ſonne & Vicomtes de Beziers, l
de Foix, d'Armagnac & d'Albr
Rois de Nav. dep. 960, juſq. 161
241 Inv. des Titres de Perigord & de L
242-246 Titres des Comtes de Perigord & V
Limoges, alliés dep. aux Maiſon
d'Albret, depuis 1226, juſqu'en
247 Titres des Vicomtes de Lomagne &
alliés aux Maiſons de Foix &
depuis 1251, juſqu'en 1343, 1
248 Titres des Vicomtes de l'Autrve, de
juſqu'en 1557.
Titres des Comtes de Dreux, depi
juſqu'en 1515, 1 *vol.*
249-251 Inventaire des Titres des Archives
ſorerie de Toulouſe, 3 *vol.*
252-254 Invent. des Titres & Arch. de Carc
255-257 Invent. des Titres de la Sénéch
Niſmes, 3 *vol.*
258 Regiſtre des délibérations politic
Maiſon Conſulaire de Niſmes, d
juſqu'en 1628, au mois de Juil

*Fonds de Dufourny.*

la mort de M. Caille Dufourny, Auditeur
iptes de Lorraine, homme diſtingue par la
connoiſſance qu'il avoit des anciens titres
ites les pieces hiſtoriques de cette Chambre,
iteur teſtamentaire apporta, à la fin de Dé-
713, à M. l'Abbé de Louvois, alors Biblio-
du Roi, l'inventaire des Titres, Papiers,
renſeignemens des Duchés de Lorraine & de
it & dreſſé en exécution des Ordres de S.M.
Dufourny lui-même, pendant les années 1697 &
il étoit contenu en ſix grands porte-feuilles
avec deux autres pour les Tables. Ce recueil
ceux que le Roi avoit déja, & qui venoient
tereau de Ferre & de M. de Bretonvilliers, ne
t preſque rien à deſirer pour la connoiſſance
ires de la Lorraine: mais d'abondantes moiſ-
rivées depuis environ trente ans, jointes à ce
libl. avoit déja firent connoître qu'il n'y avoit
us rien à deſirer ſur l'Hiſtoire de cette Pro-
& qu'on étoit parvenu à réunir en titres
ix, ſceaux, tout ce qui pouvoit y avoir d'in-
t ſur l'hiſtoire generale & particuliere, tant
olitique, que eccleſiaſtique. Ce recueil inapprécia-
lans toutes ſes parties, auquel ont travaillé
ncelot, Duchêne & autres, contient en outre
nombre de Cartulaires, & titres originaux
, bien intéreſſans pour beaucoup de Familles
de cette Province, comme Fiefs, Droits ſei-
ux, Droits domaniaux & autres.

*Fonds de Louvois.*

bé de Louvois, mort Bibliothécaire du Roi, lé-
ſon teſtament ſes Livres manuſc. à la Biblio-

theque de Sa Majesté, comme une marque d qu'il avoit toujours eu de la perfectionner ; il or que l'on y remît aussi ceux d'entre les Livres im qui pourroient n'y être pas. Ces Manusc. sont au bre de 300 vol. presque tous récens; ils contienn viron 100 vol. de Dépêches, Mémoires & Negoci depuis 1640 jusqu'en 1660, un bon nombre c cès-verbaux des Assemblées du Clergé, dix Mémoires concernant les Généralités du Roy 32 Porte-feuilles ou boëtes remplis de papiers c nant les affaires d'Etat, depuis l'année 1649 ju 1699, plusieurs vol. des Registres du Châtelet ris, originaux écrits sur velin, & plusieurs feuilles & liasses où sont renfermés des papiers mille & autres.

## *Fonds de la Mare.*

Les Manusc. qui composent le fonds de la Mar au nombre de 600 vol. & plus ; ils viennent de cession du célebre Philibert de la Mare, Consei Parlement de Bourgogne, homme de beaucoup dition, & connu par quelques Ouvrages histo qu'il a donnés au Public. Après sa mort, son Conseiller au même Parlement, vendit cette theque à un Libraire de Paris ; celui-ci mit à p Manuscrits, & les avoit revendus à un Libra Hollande. Le Régent en fut informé, & ne v pas permettre que ce recueil de Manuscrits passâ les Pays étrangers, les fit arrêter par son ordre que dans l'instant même qu'on les alloit faire Le dernier acquéreur fut remboursé de ce qu' avoient coûté, & ils furent remis à la Bibliothe Roi en 1718. Ces différens Manuscrits sont très-précieux pour l'Histoire de France, & contie plusieurs Traités particuliers sur l'origine des ges, offices & dignités de France.

## *Fonds de Baluze.*

1 1719 le Roi fit l'acquiſition du précieux ca-
du célebre Bal. zes, mort l'année precedente :
ivant avoit eu la direction de la magnifique Bi-
heque de M. Colbert, dès l'an 1662. La paſ-
que M. Baluze avoit naturellement pour les
:s, s'etoit réunie en lui au beſoin qu'il eut de
de grandes recherches pour les Ouvrages qui ont
u ſon nom ſi célebre dans la République des
:es. Il s'étoit formé une Bibliotheque riche en Li-
imprimés, rare & précieuſe en Manuſc. Les im-
iés furent vendus à l'enchere, & les Manuſc.
it achetés pour la Bibl. du Roi. M. l'Abbé Bignon
onclut le marché ſuivant les intentions & les or-
du Duc d'Orléans, & les engagemens que M.
bé de Louvois avoit pris pour les procurer au Roi,
s que Dom Bernard de Montfaucon, Bénédic-
, & le P. le Long de l'Oratoire, chargés de les
miner, en eurent fait l'eſtimation. Ces Manuſc.
au nombre de mille, ſans compter une très-
ide quantité de Chartes originales, Bulles & plu-
:s pieces détachées, toutes très précieuſes, parmi
ielles on diſtingue :

°. Environ 258 Bulles des Papes.

°. Des Chartes originales, des Conciles, & Sta-
de l'Ordre de Cluni, au nombre de plus de 220.

Lettres concernant diverſes autres Abbayes,
ſes, Monaſteres, &c. avec des quittances des
ices communs du Pape & des Cardinaux, dé-
es, affaires eccléſiaſtiques, depuis le neuvieme
le juſqu'au quinzieme.

°. Nombre de Chartes des Rois de France, dont plu-
rs regardent les monnoies ; ces Chartes commen-
t à Louis le Débonnaire & finiſſent à Louis XI.

°. Lettres, Actes, Titres, &c. de différens Rois,

Comtes, Ducs, Abbés & autres, concernant la Catalogne, l'Arragon & Maillorque.

5°. Lettres, Actes, Conciles, Réglemens concernant le Languedoc, donnés par des Rois, Ducs, Seigneurs, Abbés & autres.

6°. Titres des Maiſons de la Jugie, dans laquelle il y a eu deux Cardinaux.

7°. Un recueil de mélanges contenant Lettres Décrets, Ordonnances, Teſtamens, Délibérations &c. des Rois Philippe le Hardi, Louis Comte de Flandres des Comtes de Forcalquier, de Charles II Roi de Sicile, de l'Empereur Henri VII, de Jean Cardinal de Clermont, de Raoul, Sire de Sendelay Tréſorier d'Angleterre, de l'Empereur Ferdinand au Pape, de Galeas Marie Sforce, Vicomte de Milan des Univerſités de Paris, d'Orléans, d'Avignon de Guillaume d'Auvergne, Evêque de Paris, & autres.

8°. Pluſieurs recueils d'un grand nombre de Lettres originales du Duc d'Orléans Gaſton, des Cardinaux de Richelieu & Mazarin, & de pluſieurs autres Miniſtres, Agens & autres.

9°. Onze grands Rouleaux de pieces originales contenant :

1. Des Réglemens pour l'Agennois & le Quercy, faits par Guy, Fulcod & autres Commis d'Alphonſe Comte de Poitiers.

2. Recette de dépenſe des Domaines du Roi, où il y a beaucoup de choſes curieuſes pour l'Hiſtoire de ce tems là, en l'année 1304.

3. Miſes & dépenſes pour le voyage de Charles, comte de Valois, Empereur de Conſtantinople.

4. Articles ſur leſquels les Chevaliers de l'Ordre du Roi doivent être interrogés par ordre du Pape année 1309.

5. Interrogatoire des Chevaliers Templiers en Auvergne.

6. Autre Interrogatoire des Templiers, au Diocèſe de Niſmes.

7. Lettres de Gilles, Archevêque de Narbonne, de l'an 1309, touchant les biens des Templiers, qui avoient été uſurpés.

8 Comptes des taxes levées ſur les uſuriers.

9. Inventaire des Livres du Roi Charles V, qui étoient au Louvre, en trois chambres, fait & dreſſé par Gilles Malet, en 1373.

10. Griefs du Maréchal de Boucicaut, Seigneur de Bourbon en Provence, préſentés à la Reine, Comteſſe de Provence, en l'année 1394.

10°. Pluſieurs gros paquets & vol. des Ouvrages du célebre de Marca, Archev. de Paris, dont quelques-uns ſont écrits de la propre main de ce Savant Prelat.

## *Fonds de de Meſmes.*

Au mois de Février 1731, les Manuſcrits qui avoient fait partie de la Bibliotheque de M. le premier Préſident de Meſmes, entrerent dans celle du Roi; Madame la Ducheſſe de Lorge, & Madame la Marquiſe d'Ambré, filles & héritieres de M. de Meſmes, les cédérent au Roi pour le prix auquel ils furent eſtimés par M. l'Abbé Sallier, alors Garde de la Bibliotheque du Roi. Ces Manuſcrits, que l'on peut ranger ſous trois claſſes, ſont au nombre de plus de ſix cents vol. La premiere de ces claſſes comprend les Traités de Paix & d'Alliance avec les différentes Puiſſances de l'Europe; des Mémoires ſur les forces & ſur l'état de chaque Nation, ſur les droits & les prétentions du Roi, des Ambaſſadeurs; des négociations, entr'autres celles de l'illuſtre Comte d'Avaux, depuis 1628 juſqu'en 1650, avec quelques autres pieces qui ont rapport aux affaires étrange-

res (1). La ſeconde claſſe comprend des Mo
hiſtoriques pour la France & pour les États
& un recueil conſidérable de Traités de J
dence, ſavoir, deciſions des Cours Souve
Arrêts, Réglemens, &c. pour les Officiers
tice & autres; avec quelques états des Mai
Rois, Reines, Princes & Princeſſes de Franc
dans cette claſſe, qui eſt la plus nombreuſ
ſont les 22 vol. des Mémoires originaux de la
commençant en l'année 1579, juſqu'en 15
troiſieme claſſe comprend les Manuſcrits de Litt
grecque & latine, d'Auteurs ſacrés & profanes
les Manuſcrits de cette derniere claſſe, il y e
très-précieux par leur antiquité & rareté. I
différens Manuſcrits qui compoſent ce fonds
reliés en demi-reliure avec les dos en baz
leſquels ſe voit le Chiffre de M. de Meſmes:
ces Manuſcrits il y en a pluſieurs qui ſont é
la propre main de ce Magiſtrat.

## *Fonds de Colbert.*

En 1732, la Bibliotheque du Roi fut enrichie
meux recueil des Manuſcrits anciens & mod
qui juſqu'alors avoient ſi fort diſtingué la Bibl
Colbert de toutes les Bibliotheques du mon
cepté celles du Roi & du Vatican. M. le Co
Seignelay, petit-fils de ce Miniſtre, les avo
gneuſement conſervés depuis ſa mort; il avoi
conſervé les Imprimés de la même Bibl. mais
défit, & ils furent vendus à l'enchere en 1728

(1) Sur la demande de M. Chauvelin, Garde des
le Roi ordonna qu'il ſe fît un démembrement d
collection des Manuſcrits de M. de Meſmes. Des
vingt-neuf volumes qui formoient la premiere claſſe
portés, le même mois de Février 1731, au dépôt des
étrangers.

ue tems après, M. de Seignelay voulant ſe défaire auſſi es Manuſc. S. M. fit prendre les meſures conve- ables pour s'en aſſurer la poſſeſſion.

Dès le mois d'Août 1718, ſuivant les Lettres que M. Comte de Maurepas écrivit alors à M. l'Abbé Bignon, our l'inſtruire des intentions du Roi, & des meſures onvenables qu'il falloit prendre pour s'aſſurer la poſſeſ- on d'un ſi riche tréſor, M. l'Abbé de Targny & M. alconnet, Médecin, furent choiſis par S. M pour ire l'eſtimation de ces Manuſc. M. l'Abbé Sallier fut ibrogé à M. de Targny, en cas d'abſence : M. de egnelay nomma de ſon côté le R. P. de Montfaucon M. Lancelot. Cette affaire, ainſi miſe en mouve- ent, paroiſſoit devoir être inceſſamment terminée ; en arriva autrement, les Experts nommés ne s'ac- rderent pas dans leur eſtimation ; & cette négocia- on ſe trouvant trop retardée, M. de Segnelay prit parti de trancher toute difficulté en s'adreſſant di- ctement au Roi, ſuppliant Sa Majeſté d'accepter us les Manuſcrits, tant anciens que modernes, de u M. de Colbert, & de vouloir régler elle-même ſomme qu'elle jugeroit à propos de lui donner. Le oi, pour répondre aux vœux des Gens de Lettres, il depuis long-tems ſouhaitoient qu'un tréſor ſi digne la Bibliotheque Royale, y fût enfin réuni, ſe ıtermina à en donner cent mille écus, ſans s'ar- ter à l'eſtimation de ſes Experts : les Manuſcrits fu- nt apportés à la Bibliotheque le 11 & 12 Septembre 12, & le récollement en fut fait ſur le Catalogue e M. Baluze en avoit dreſſé.

On peut diviſer la collection de ces Manuſc. en trois rties; la premiere eſt celle des Manuſc. qu'on appelle Sciences, au nombre de 6117 volumes, dont trois lle trois cens dix *in-fol.* parmi leſquels il s'en ve environ ſix cens cinquante d'orientaux & mille es, dont la plupart ſont d'une grande antiquité.

Parmi les latins, françois & ceux des autres langues, il y en a d'uniques, & qu'on peut dire ſans prix. Dans la ſeconde claſſe ſont contenus les Manuſc. modernes, non moins précieux pour notre Hiſtoire, au nombre de 7601 vol. & plus, y compris 462 vol. du miniſtere du Cardinal Mazarin (1); le recueil de Doat (2); le recueil formé par les ſoins de M. Colbert lui même, des Titres, Mémoires, Inſtructions, Lettres, &c. concernant le Royaume & les affaires étrangeres en 324 vol. *in-fol.* & d'autres (3). La troiſieme partie comprend, outre 60 Porte-feuilles de pieces originales ſur diverſes matieres, des Diplômes de nos Rois, en très-grand nombre, depuis Philippe Auguſte juſqu'à François Ier. & une grande quantité d'autres Chartes originales que M. Colbert avoit tirées des Provinces, & principalement de Flandres.

## *Origine des Manuſcrits qui compoſent le Fonds de Colbert.*

Monſieur Colbert n'épargna rien pour ſe former une Bibliotheque recommandable par la rareté des Livres dont il fit l'acquiſition, il en eut auſſi beaucoup qui lui furent donnés. Vers l'année 1663, les Conſuls d'Alep & de Cypre, pour faire leur cour à ce Miniſtre, s'empreſſerent à lui envoyer, du Levant, divers Manuſc. grecs & orientaux: le Pere Beſſon, Jéſuite, alors Miſſionnaire dans ces quartiers, fut

(1) Ce Recueil, appelé communément le Miniſtere du Cardinal Mazarin, a été porté au Louvre dans le dépôt des affaires étrangeres.

(2) Voyez ci après à ſon article.

(3) Ce Recueil eſt conſervé ſéparément dans la Bibliotheque du Roi, & porte le nom *des cinq cens de Colbert.*

chargé par ce Miniſtre, de faire la recherche des Manuſcrits pour la Bibliotheque du Roi & la ſienne ; ce Miſſionnaire, homme intelligent, fit les plus heureuſes découvertes pour ces deux dépôts, & les enrichit par d'importantes acquiſitions.

En 1674, M. Colbert fit acheter les Manuſcrits de M. Chandelier, & il reçut en 1675, ceux dont Ducheſne, fils du célebre André Ducheſne, lui fit préſent : on acheta pour lui, au mois de Juillet de la même année, tous les Manuſcrits qui ſe trouverent à l'Inventaire de Claude Hardy, célebre Avocat, enſuite conſeiller au Châtelet ; il y en avoit d'hébreux & de grecs, d'autres en langues orientales, d'autres en latin, & pluſieurs originaux en langue françoiſe.

Cette même année (1675) la Bibl. de ce Miniſtre fut encore enrichie des Manuſc. du Chapitre de Metz, en petit nombre à la vérité, mais infiniment précieux, n'y eût-il que la Bible originale de Charles le Chauve (1)

---

(1) Les Chanoines de S. Martin de Tours donnerent en 850. ou 851. cette fameuſe Bible à Charles le Chauve. Ce fut Vivien, Abbé Commendataire de cette Abbaye, qui lui offrit ce Livre, accompagné de pluſieurs Chanoines de la même Abbaye. Le P. Longueval (*Hiſtoire de l'Egliſe Gallic. tom. 6 pag.* 17.) Dom Calmet (*Biblioth. de Lorraine pref. n°.* 33 *pag.* 9) & le fameux Baluze (*Capit. Reg. Fr. tom. 2. pag.* 1572 *& ſeq.*) ont prétendu que cette Bible avoit été préſentée à ce Prince par les Moines de S. Martin de Metz ; mais c'eſt une mépriſe corrigée par D. Mabillon (*de re Diplom. lib. 5. pag.* 364) & par D. Rivet (*Hiſt. Litter. tom.* 5, *pag.* 127.

A la tête de ce précieux Manuſcrit, au milieu de la ſeconde page & dans les ſuivantes, on voit deux médailles en or avec leurs buſtes. La premiere porte cette Inſcription : *David Rex Imperator*, & la ſeconde : *Karolus Rex Franco. (Francorum)*. On voit enſuite quatre pages diviſées en deux colonnes renfermées dans des bandes dont le fond eſt pourpre, & les caracteres ſont en or. L'écriture préſente un diſcours en vers adreſſé au Roi Charlemagne, pour qui ce Livre avoit été probablement fait.

La premiere page de la Genese eſt à deux colonnes, & les

& les heures (1) mêmes dont se servoit cet Empereur ; monumens précieux de la piété de nos Princes de la première Race. Je crois qu'on ne sera pas fâché de voir

---

sont premières lignes sont sur un fond pourpre. Avant l'Exode, le Mont Sinaï est représenté. Il y a des peintures à la tête de l'Evangile du Nouveau Testament, de l'Apocalypse, & un Tableau représentant l'Empereur (Charles le Chauve) sur son Trône, qui reçoit d'un air affable le Livre qu'on lui offre : il tient un Sceptre ou une Hallebarde ; à ses deux côtés sont deux Seigneurs de la Cour ou deux Comtes, qui portent un Diadême, revêtus d'une courte Tunique, & par-dessus d'une Chlamyde attachée à l'épaule droite, & chaussés à l'antique. Celui qui est à droite est Julien, qui tend la main vers le Livre qu'il présente au Roi. Deux Ecuyers viennent après, & sont placés un de chaque côté du Trône, remarquables par la forme de leurs casques. L'un d'eux soutient la hasle du Roi & son écu ; l'autre la main de justice dans le fourreau. Chacun a sous sa Chlamyde l'ancien habit militaire qui avoit passé des Grecs aux Romains. Au haut du Tableau on voit une main ouverte & étendue qui sort d'un nuage, les doigts de laquelle jettent des rayons de lumière vers la tête de Charles. Aux deux angles d'en haut on voit deux Dames volées qui tiennent d'une main une palme, & de l'autre une couronne qu'elles présentent au Roi.

Les titres, les premières pages, les Initiales de chaque alinea sont en lettres d'or. Il est à présumer que cette Bible avoit été faite pour Charlemagne ; mais ce prince étant mort, l'Abbé Vivien l'aura voulu offrir à Charles le Chauve, comme il est facile d'en juger par la dédicace qu'il se trouva obligé de placer à la fin du volume, parce qu'il y en avoit une autre au commencement. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en général l'écriture & tout-à-tour la minuscule conviennent mieux au temps de Charlemagne qu'à celui de Charles le-Chauve ; elle sent plus la fin du huitième siècle, ou le commencement du suivant, que son milieu.

(1) Ce Manuscrit unique est sans prix : la couverture est enrichie de pierreries & de deux bas-reliefs taillés dans l'ivoire d'un beau travail & d'un fini précieux. Il y a grande apparence que Charles le-Chauve l'avoit donné à ce Chapitre : ce qu'il y a de certain, c'est que ce Manuscrit a été fait par ordre de ce Prince & pour son usage. Dans les Litanies qui s'y trouvent, parlant à la première personne, il prie Dieu de le conserver lui Charles & sa femme Hirmindrude ; preuve incontestable que ce Manus-

ici la Lettre que ce Chapitre écrivit à ce Miniſtre, en envoyant le Livre d'Heures : la voici.

MONSEIGNEUR,

Le profond reſpect que nous avons pour Votre Excellence, & la conſidération du rang qu'elle tient dans le Royaume, nous ont fait recevoir avec joie la demande qui nous a été faite de ſa part des Heures de Saint Charlemagne, par M. de Morangis, Intendant en cette Province; nous vous l'offrons, Monſeigneur, d'autant plus volontiers, que cette piece eſt un des plus précieux joyaux de notre tréſor, & qui a ſon éloge particulier dans l'Hiſtoire des Evêques, compoſée par M. de Madaure. Agréez donc, Monſeigneur, ce Préſent que nous faiſons à votre Excellence de tous nos cœurs, & permettez-nous d'y joindre nos vœux pour ſa proſpérité & ſa conſervation, &c.

GODEFFROY,
Secrétaire.

A Metz, le 24 Octobre 1674.

---

crit fut fait avant l'an 869. où mourut cette Princeſſe. La figure de Charles-le-Chauve eſt à la tête du Livre, il eſt ſur une eſpece de trône fort large, ayant ſous lui un couſſin qui excéde cette largeur : il tient de la main droite un Sceptre qui eſt orné d'une fleur-de-lys au bout il tient de la gauche un caſque marqué d'une croix ſur le devant. Il porte une chlamyde ou manteau attachée à l'épaule. Sa couronne n'eſt qu'un cercle ſurhauſſé de quelques fleurs-de-lys. Une main ouverte deſcend du ciel, ſur ſa tête. (On prétend que de là pourroit venir cette main de juſtice que nos Rois prennent à leur couronnement ; ces mains ſe voient auſſi quelquefois ſur les médailles des Empereurs de Conſtantinople). Au haut de la figure ſont deux vers latins, qui marquent que Charles, couronné de gloire eſt ſemblable à Joſias, & comparable à Théodoſe. Toutes les lettres de ce beau Manuſc. ſont en or, & parfaitement bien conſervées. Ce Manuſc. eſt de forme *in*-4°. il eſt renfermé dans un étui doublé de velours cramoiſi, & couvert de maroq. rouge, aux armes & avec le chiffre de Colbert.

Après la mort de M. Baluſe, de l'Académie Françoiſe, en 1676, on acheta pour la Bibliotheque de M. Colbert, tous les Manuſc. que ce Savant avoit ramaſſés pendant toute ſa vie.

L'année ſuivante, il vint encore à M. Colbert des Manuſcrits de toutes les ſortes; ceux de l'Abbaye de Mortemer; ceux que lui vendirent Villery & Aubouyn, Libraires, & ceux de M. Mareſte d'Alge, qui lui furent envoyés de Rouen par M. Pelot, premier Préſident du Parlement de Normandie.

L'année 1678 vit entrer dans la Bibliotheque du Miniſtre, les Manuſcrits tirés des Archives de l'Abbaye de Moiſſac, par M. Foucault, Commiſſaire départi en la Généralité de Montauban, & envoyés à Paris par le même Intendant.

L'année ſuivante, Madame la Ducheſſe de Vivonne donna à M. Colbert un nombre conſidérable de Manuſc. précieux, parmi leſquels il y avoit deux cens quarante-deux vol. grecs. Cette même année M. Bouchu, Intendant du Dauphiné, & l'Evêque de St. Malo en envoyerent un aſſez bon nombre, qui lui furent également donnés.

Le ſieur Boudon, Secrétaire de M. d'Agueſſeau, Intendant de Languedoc, fit remettre en 1680, dans cette même Bibliotheque, cent quarante Manuſcrits, & M. d'Agueſſeau lui-même y envoya de Toulouſe ceux de la Bibliotheque du Collége de Foix, au nombre d'environ trois cens cinquante.

Parmi ces Manuſcrits remis dans la Bibliotheque de ce Miniſtre, pendant les années 1682 & 1683, on compte ceux qui ont été donnés par M. de Rignac, Conſeiller de la Cour des Aydes de Montpellier; ceux qui arriverent de Lille en Flandres, envoyés par M. Godefroy; ceux qui furent achetés des Moines de l'Abbaye de Foucarmont, quelques autres tirés de l'Hôtel de Ville de Rouen & donnés au Miniſtre; ceux qui furent achetés de la Bibliotheque de M. de

Montmort, Maître des Requêtes; ceux que le ſieur Boudon envoya encore; ceux de M. Puget, envoyés auſſi en 1682 par M. d'Agueſſeau; & enfin ceux de l'Abbaye de Bonport, au nombre de vingt-ſept Manuſcrits, qui y furent reunis l'année ſuivante.

Ce ſont là les ſources d'où s'eſt formé cet amas précieux de Manuſcrits, l'un des plus beaux recueils qu'on ait encore vus, & qui a tout d'un coup augmenté ſi conſidérablement la Bibliotheque de Sa Majeſté.

## *Fonds de Doat.*

M. Colbert ayant conçu le deſſein de faire faire des copies authentiques des Titres & des autres Monumens hiſtoriques, conſervés dans les Archives des Provinces de France, n'épargna rien pour mettre à exécution un ſi beau deſſein. M. Doat, Préſident de la Chambre des Comptes de Navarre, fut chargé en ſon nom (vers l'an 1667) de lui faire copier les anciens Titres qu'il trouveroit en Bearn. Celui-ci s'étant acquitté avec zele de ſa commiſſion, & ayant envoyé à Paris pluſieurs ballots remplis de pieces curieuſes & ſingulieres, le Miniſtre voulut autoriſer, du nom du Roi les opérations du Préſident, non-ſeulement en Languedoc & au pays de Foix, mais encore dans la Province de Guyenne; il fit expédier à cet effet des Lettres-Patentes (1), par leſquelles M. Doat fut auto-

(1) Ces Lettres-Patentes parurent imprimées dans le tems. Voici en abrégé ce qu'elles contiennent.

» Nous vous commettons, eſt-il dit dans ces Lettres, en » parlant de M. Doat, ordonnons & députons, pour vous » tranſporter dans tous les tréſors de nos Chartes, & dans » toutes les archives des Villes & Lieux, Archevêchés, » Evêchés, Abbayes, Prieurés, Commanderies & autres » Communautés eccléſiaſtiques & ſéculieres . . . . . & dans » les archives des Archevêques, Evêques, Abbés, Prieurs

riſé de ſe tranſporter dans tous les tréſors de Chartes deſdites Provinces, ainſi que dans les Archives des Villes, dans les Communautés, Couvens, Abbayes, Prieurés, &c. &c. & généralement par-tout où il le jugeroit convenable, pour le bien de ſon travail, & de ſe faire repréſenter & délivrer tous les titres qu'il croiroit néceſſaires, pour la conſervation des Droits de la Couronne & pour l'Hiſtoire, de les faire copier, collationner & ſigner, enſuite d'envoyer leſdites copies au Garde de la Bibliotheque du Roi.

Outre ces Lettres qui regardent le Préſident Doat, il y en eut encore pour d'autres Provinces. Le ſieur Alland, Préſident à l'Election de Grenoble, fut chargé de viſiter les Archives de Dauphiné : M. Godefroy, Garde des Archives de Flandres, ayant reçu des ordres pareils, ne ſe borna pas à envoyer des copies, mais il y joignit encore un nombre conſidérable de Titres originaux de cette Province. Cette abondante récolte fait un des plus importans recueils Manuſc. de la Bibl. de S. M. il contient environ 300 vol. Une collection ſi précieuſe devient pour les Familles, les Communautés & Abbayes des Provinces de Béarn, de Languedoc, & autres, une ſource abondante, où il leur

» Commandeurs, qui en pourroient avoir de *ſéparées* de » celles de leurs Chapitres, vous faire repréſenter & délivrer » tous les titres que vous jugerez néceſſaires *pour la conſer-* » *vation des Droits de notre Couronne*, & *pour ſervir à* » *l'Hiſtoire*, pour en faire des copies, que vous ferez col- » lationner en votre préſence, par votre Greffier, dont » vous ſignerez les Actes . . . . . Voulons qu'à cet effet les » Gardes des tréſors de nos Chartes & des archives de nos » Provinces de *Guyenne*, & de *Languedoc* & *Pays de Foix*, » & tous autres qui ſeront chargés deſdits titres, & qui » les auront en leur pouvoir, ſoient tenus de vous les re- » préſenter, & vous délivrer ceux que vous aurez choiſis » pour en faire des copies . . . . . *pour ce faire*, eſt-il ex- » preſſément ajouté, *être les copies ainſi par vous extraî-* » *tes, envoyées au Garde de notre Bibliotheque Royale* ».

eſt facile de retrouver une infinité de Titres qui peuvent avoir été égarés, perdus ou incendiés. Ces copies faites & collationnées, en vertu de Lettres-Patentes, tiennent lieu au beſoin des Titres mêmes ſur leſquels ces copies ont été faites.

## *Fonds de Cangé.*

Par un travail aſſidu d'un grand nombre d'années, M. de Cangé s'étoit formé depuis long-tems un cabinet, où il avoit tâché de raſſembler avec choix, preſque tout ce que notre Hiſtoire & notre Poéſie, notre Littérature & nos aménités françoiſes ont de plus ſingulier. Il fut aſſez heureux pour y réuſſir, & de réunir ces différentes parties à un tel point que perſonne avant lui ne l'avoit encore égalé : il en avoit fait imprimer le Catalogue, dans le tems même que le Roi avoit ordonné de vendre les Livres doubles de la Bibliotheque. La Cour crut devoir profiter de cette circonſtance, pour mettre dans la Bibliotheque de Sa Majeſté une infinité de vol. imprimés rares, & qu'on ne pouvoit plus trouver, & environ 200 vol. manuſc. également rares & précieux ſur notre Hiſtoire & notre Poéſie ; on traita avec M. de Cangé, & le Roi acquit ce précieux recueil. Le marché en fut conclu au mois de Juillet 1733, & eut ſon exécution dans le mois d'Août ſuivant, que les Livres imp. & manuſc. de M. de Cangé furent tranſportés dans la Bibliotheque Royale. Ces Manuſcrits, tant anciens que modernes, ſont tous très-bien conſervés & proprement reliés.

## *Fonds de Lancelot.*

La capacité & les talens de M. Lancelot lui mériterent la place qu'il rempliſſoit avec honneur dans l'Académie des Belles-Lettres, & la confiance du Miniſtre dans les emplois importans dont il étoit chargé. M.

Lancelot aimoit les Livres & avoit amaſſé Bibliotheque : l'Hiſtoire de France fut l'obj pal & le triomphe de ſes recherches ; il ſe former ſur cette ſeule partie d'Hiſtoire riche collection qu'on eût encore vu. Que que dût être à M. Lancelot une collection cieuſe & qui lui avoit coûté tant d'années d de recherches & de dépenſes, il ne bala l'offrir au Roi, dès qu'il ſut que Sa Majeſ bien l'accepter ; elle fut remiſe à la Biblic Roi, au mois de Mai 1738. Ce recueil c deux cens Manuſc. ou environ, preſque to nes, & en plus de cinq cens Porte-feuille d'une prodigieuſe quantité de Pieces détach cernant les Droits du Roi, les Univerſités, ges & Offices, Cours & Juriſdictions, les gies, les Ordres Militaires & autres, & ſur de France en général & en particulier. Ces P les ſont conſervés dans le dépôt des Livres in & diſtribués à leurs matieres à la fin de chaq

*Fonds de du Cange.*

Après la mort de M. du Cange, arrivée tobre 1688, ſes Livres & Manuſcrits, même graphes, paſſerent à Philippe du Freſne, ſor homme inſtruit, & qui mourut quatre ans 22 Juin 1692, ſans avoir été marié. Fr Freſne ſon frere, & deux ſœurs recueillire ceſſion : la Bibl. fut alors vendue, & les M furent achetés par M. l'Abbé de Camps qui aucun uſage. François du Freſne s'étoit r exemplaire du Ville-Hardouin, préparé pou conde édition, le Manuſcrit des Comtes d'A des Comtes de Ponthieu ; un Porte-feuille c les titres de l'Hiſtoire de Picardie, & nomi piers regardés comme inutiles, & qui reſte l'oubli juſqu'à ſa mort arrivée le 15 Janvier

.a mémoire de M. du Cange étoit réduite à la
ébrité ſi juſtement meritée par ſes Ouvrages im-
né., lorſque Jean-Charles du Freſne d'Aubigny,
arriere-neveu, parcourant (vers 1735) la Bibl.
Hiſtoriens de France du P. le Long, n°. 16236,
a Bibliotheque eccleſiaſtique de Dupin, tom. 3,
, y trouva l'indication de pluſieurs Manuſc.
du Cange, conſervés dans la Bibliotheque de M.
abé de Camps & autres.

Ces deux indications lui firent penſer qu'il reſtoit
ore des Ouvrages inconnus; il apprit que les
nuſcrits de M. du Cange avoient été vendus à deux
rites. Vers 1715 ou 1716, M. l'Abbé de Camps,
rs vivant, vendit à M. Mariette, Libraire, ſa Bi-
otheque, avec une portion des Manuſc. de M. du
ge, leſquels furent achetés dans le moment même,
ordre de M. le Baron de Hohendorff, pour le
ce Eugene. Après la mort de M. l'Abbé de Camps,
vée le 15 d'Août 1723, M. l'Abbé Deniſon fon
eu, Chanoine de Notre Dame, trouva dans la
ſon les reſtes de ces Manuſc: il en propoſa l'ac-
ition au même M. Mariette, qui les revendit à M.
ozier. M. d'Aubigni s'adreſſa d'abord à M. d'Ho-
, & après pluſieurs converſations, il comprit que
politeſſe & ſa générosité l'auroient porté à lui re-
tre le tout, ou partie de ce qu'il poſſédoit de ces
nuſc. s'ils n'euſſent été employés ſur l'inventaire
après le décès de ſon épouſe dont il devoit compte
s enfans. M. d'Aubigni obtint alors par l'interven-
n de M. le Chancelier, à qui M. d'Hozier remit 2 vol.
recueil de du Cange, marqués ſur le dos des let-
C, D, E; un Porte feuille, valeur de deux vol.
tenant une grande partie d'un Ouvrage que M. du
ge nommoit *Catalogues Hiſtoriques*; pluſieurs
es détachées, & enfin le précieux Manuſc. des Fa-
les d'Orient. M. le Chancelier eut la bonté de re-
tre tous ces vol. à M. d'Aubigni, l'aſſurant, avec

cette affabilité qui lui étoit familiere, qu'il pc
l'employer ſur ce ſujet en toute occaſion.

L'année ſuivante 1736, François du Freſne
décéda le 15 Janvier, M. d'Aubigni acquit à ſe
vente aire, parmi les Livres & Manuſc. qui s'y tr
rent tous ceux où il apperçut de l'écriture de l
Cange. Il eut tout lieu de ſe feliciter de ſes ſoins
ayant emporté quantité de choſes qui ne ſemb
mériter que le rebut, il en a tiré après un long
men le fond d'un nobiliaire hiſtorique de la Fr
d'un Traité du Droit des Armoiries, & d'autre
vrages importans; même les Titres domeſtiques
famille de du Cange, & ceux de la famille de l
qui étoit le nom de ſa mere.

Le Manuſcrit des Comtes d'Amiens, avec le P
feuille des Titres, demeura encore entre les mai
fils de François du Freſne. M. d'Aubigni inf
qu'il écoutoit des propoſitions que lui faiſoien
Anglois pour l'acquiſition de ce Manuſc. lui
beaucoup plus, & en argent comptant, que c
les Anglois lui propoſoient, ſous condition ex
& abſoute de lui remettre tout ce qu'il auroit de Ma
& d'Imprimés où ſe trouveroit de l'écriture d
grand oncle. La propoſition fut acceptée, M. du C
remit le vol. en queſtion, des Comtes d'Amiens
Ponthieu, le Porte-feuille contenant les titres
l'Hiſtoire de Picardie, de plus, une Hiſtoire des
ques d'Amiens juſqu'en 1254, une Hiſtoire
ville d'Amiens par la Morliere, chargée de not
corrections de M. du Cange, deux volumes d
cueil alphabétique marqués des lettres M & P,
ſieurs Pieces détachées de toute nature, & enfi
papiers le velin ſéparés & en fort mauvais or
mais dont la réunion a produit cette grande
généalogique dont a parlé M. Dupin. Le jeune M
Cange étant mort l'année ſuivante 1741, le 8 Sep
bre, l'on trouva chez lui un exemplaire d'une

édition du Villehardouin, inconnu juſqu'alors: 'Aubigni en fit l'acquiſition à ſon inventaire: Tous Manuſcrits furent augmentés de trois vol. ſur le on, donnés par M Guerin, Libraire, & de plus morceaux donnés auſſi par M. du Cange, Chae Régulier de Saint Victor, frere du defunt; il noit de M. l'Abbé Deniſon, & de M. Perruquier, Bibliothécaire de S. Victor. Enfin les Manuſc. de u Cange ont ſouffert une telle diſperſion, que 'Aubigni en a recouvré des lambeaux dans preſque ſa famille, tant à Paris qu'à Amiens; & malles recherches les plus exactes & les ſoins qu'il s pour réunir, ſoit à force d'argent ou autre, tous les Manuſcrits de M. du Cange, il eſt à mer qu'on n'eſt pas ſans eſpérance d'en recouencore.

manquoit à cette collection la réunion de ce qui été acquis pour le Prince Eugène: M. d'Aubigni r cela, même durant la guerre, des perquiſitions e furent pas inutiles; il apprit que cette portion anuſcrits contenant onze vol. étoit paſſée dans ibliotheque Impériale: il obtint d'abord différes notices & quelques Catalogues, par Monſieur ier, Médecin de Sa Majeſté Impériale la Reine ongrie & de Bohême, enſuite par M. le Comte de :court, ſon Miniſtre en différentes Cours, & par ſon Eminence Monſeigneur le Cardinal Paſi, & par M. Duval, Bibliothécaire de S. M. Imle à Florence, lequel étant allé à Vienne depuis x, pour répondre à l'empreſſement de M. d'Au-, voulut bien prendre la peine d'examiner ces ſc. & eut la bonté d'en envoyer un Catalogue nſtancié. Ce fut d'après la lecture de ce Catalogue M. le Chancelier d'Agueſſeau ſe détermina de imprimer dans le Journal des Savans (mois de 1750 & Janv 1751), une notice des Manuſc.

de M. du Cange, dont on a tiré ſéparément d'exemplaires.

M. Duval ayant reconnu, par l'examen de nuſc. qu'ils ne pouvoient être dans la Biblioth périale qu'un objet de pure curioſité, & que leur tout, ils en pouvoient devenir un d'utili verſelle, M. d'Aubigni en prit occaſion de re Monſeigneur le Chancelier, pour engager par treuiſe une négociation. Ce grand Magiſtrat M. Langlois d'en conferer au plutôt, en ſor avec M. le Marquis de *Puiſieux*, & cet e cor eut ſon effet. Ce Miniſtre écrivit à M. le M: Stainville (connu depuis ſous le nom du Duc ſeuil au nom du Roi, pour obtenir au moins munication de ces Manuſc. M. le Marquis d ville en inſtruiſit la Cour de Vienne, & requ ponſe à peu-près ce qui ſuit : *Leurs Majeſtés les, qui ſont charmées de toutes les occaſions peuvent préſenter d'obliger la Cour où vous êt donné ordre que les Manuſc. du célebre du Cang envoyés inceſſamment : la caiſſe eſt préparée, & vent partir, &c.* Lorſque ces Manuſc. furent M. le Marquis de Puiſieulx & M. le Comte d'A en rendirent compte au Roi : Sa Majeſté e avec plaiſir le rapport qu'ils lui en firent, les de faire paſſer par le même canal ſes remerci leurs M. I. & conſentit que la caiſſe fût re neveu de M. du Cange. Celui-ci, après avoir e à loiſir ce que contenoient ces onze Manuſc. fait d'avoir preſque tout rémi, ſignala ſa rec ſance, en les offrant au Roi qui voulut bien le ter pour ſa Bibliotheque ; en conſéquence, le vrier 1756, ces différens Manuſc. au nombre quante vol. furent remis à la Bibliotheque d M. du Preſne d'Aubigni, à qui S. M. accorda de rente viagere, dont 1000 livres réverſibl neveu, Officier dans les Gardes Françoiſes,

récompenſer & le dédommager de ce que lui avoit coûté la réunion de ces précieux Manuſc. & des ſoins qu'il avoit pris pour y parvenir.

Ces Manuſc. peuvent être diviſés en trois claſſes; la premiére concerne l'Hiſtoire de France en général; la ſeconde, l'Hiſtoire générale de la Picardie; la troiſieme, tout ce qui ſe trouve n'avoir aucun rapport ni à l'hiſtoire de France, ni à l'hiſtoire de Picardie. L'importance de ce beau recueil nous a engagés à entrer dans ces détails, peut-être trop longs, mais néceſſaires pour connoître tout le prix des différens Manuſc. d'un des hommes les plus célebres que la France ait jamais eus.

Par une lettre de M. Bigot, du 14 Septembre 1685, on apprend que M. du Cange a travaillé ſur les Manuſc. grecs de la Bibl. du Roi; M. Bigot lui en parle en ces termes: *Avez-vous achevé le Catalogue de tous les Manuſcrits grecs de la Bibl. du Roi?* En effet, preſque tous les Manuſc. grecs de ce vaſte dépôt ſont enrichis de notices écrites de la main du célebre du Cange.

## *Fonds de Serilly.*

Quoique les Manuſcrits qui compoſent le fonds de Serilly, ſoient confondus parmi ceux des nouvelles acquiſitions, leur importance nous a engagés d'en faire un article ſéparé. Ces Manuſc. au nombre de plus de 400 vol. furent apportés à la Bibliotheque du Roi vers l'année 1756; c'eſt le plus beau recueil de Juriſprudence qu'il y ait peut être en Europe, par rapport aux différentes collections qu'il renferme, parmi leſquelles ont;

1°. Soixante-ſix vol. extraits des Regiſtres du tréſor des Chartes, qui ſont à la Ste. Chapelle du Palais, faits par ordre de M. Colbert. Les pieces de ce recueil ſont extraites en entier; à l'égard du choix

il a été fait relativement aux vues de ce M
on en a extrait par préférence les Statuts de
munautés, les priviléges & exemptions ac
aux Particuliers, aux Communautés & aux
Ces Actes commencent au regne de Philipp
guſte, & à l'année 1202, & finiſſent au r
Charles IX, & à l'an 1566: à la ſuite de ce
eſt l'inventaire en ſept vol. de toutes les piece
ſont compriſes. Cet inventaire a été fait p
Dupuy & Godefroy, & ſuit l'ordre des Regiſtr
copie de l'inventaire général des Chartes dudit T
dreſſé par M. Godefroy, écrit de ſa main e
vol. à la ſuite deſquels eſt un vol. contenant l
générale, par ordre alphabétique, de toutes les
tes compriſes dans ledit inventaire.

2°. Pluſieurs recueils des Ordonnances de
de France, de la premiere, ſeconde & troiſieme
avec des commentaires aux Edits, Ordonnan
avoient beſoin d'être commentés. Ces Edits, O
nances, &c. ne ſont pas rapportés ſimplemen
y a joint des Tables chronologiques & des Tal
matieres.

3°. Une copie exacte des Regiſtres de la Cour
des, depuis 1514 juſqu'en 1717, avec l'Inv
& la Table chronologique deſdits Regiſtres (1).

4°. Pluſieurs recueils de Mémoires, Arrêts,
mens, &c. concernant ladite Cour des Aydes
Chambre des Comptes de Paris, de Montpellier
vence, Dijon, Guyenne, Rouen & autres.

(1) Lors de l'incendie du Palais, les originaux
quels avoient été faites ces copies ont été en partie br
très-endommagés; de ſorte que cette copie tient lieu
tenant des originaux; & devient par ce funeſte a
d'un prix ineſtimable. Il ſeroit à deſirer qu'on fût
dans l'uſage de faire comme autrefois des copies,
dépoſer dans un dépôt ſûr, afin d'y avoir recours en c
ſidens: on éviteroit par-là bien des inconvéniens fu

. Des copies des Regiſtres du Conſeil, des Parle-
, Chambres des Comptes, Préſidiaux & Tréſoriers
rance, enſemble les Proviſions des Officiers deſdites
s, & différends ſurvenus entre leſdites Cours &
arlemens, & autres Cours pour droits de pré-
es & autres. Ces Mémoires, Arrêts & Ré-
ns ſont rangés par ordre chronologique avec
Tables des matieres.

. Copies des Regiſtres du Conſeil, du Parlement de
par ordre chronologique & de matieres depuis
juſqu'en 1664, & pluſieurs recueils d'Arrêts,
, Réglemens, qui concernent ledit Parlement,
i y ont été enregiſtrés.

. Copies & Extraits des Regiſtres ſecrets & au-
avec les Arrêts, Edits, Réglemens, &c. des
mens de Bordeaux, Provence, Rouen, & au-
Parlemens du Royaume, depuis leur origine
'en 1660.

. Pluſieurs Traités de Juriſprudence, ſoit ſur
ſes matieres en général ou en particulier; avec plu-
autres Traités auſſi de Juriſprudence, propres ou
age de quelques Tribunaux du Royaume, ſoit
l'adminiſtration de la Juſtice, ſoit pour les
s, priviléges & fonctions des Magiſtrats qui les
oſent.

. Pluſieurs Mémoires & autres Ouvrages concer-
les Conſeils du Roi, & les Magiſtrats qui les
oſent, comme Conſeillers d'Etat, Maîtres des Re-
s, &c.

°. Quelques autres Ouvrages ſur différentes ma-
, ſavoir, les Mémoires du célebre Talon, en
e vol. *in-fol.* divers Traités ſur les Finances des
ns & des modernes, ſur les monnoies en gé-
, & ſur celles de France en particulier; ſur
oire de France en général & en particulier. Ce
i eſt ſans contredit un des plus précieux & des
complets qu'il y ait dans cette Bibl. pour l'*Hiſ-*

toire de la Juriſprudence, & de la Magiſt
Royaume de France.

### *Fonds de Huet.*

Les Manuſcrits que M. Huet, Evêque d'A
avoit légués (avec ſes Livres imprimés) au
de la rue St. Antoine, & qui depuis ont p
la Bibl. du Roi, ſont au nombre de 200, pre
précieux par leur objet; entre leſquels il y e
de moitié en langues Arabe, Turque &
une bonne partie de Manuſcrits Grecs ſont de
de ce Savant Prélat, & contiennent divers
d'ouvrages de ſa compoſition, ou variantes
taires & annotations d'Auteurs Grecs. Pa
écrits en latin, il y en a auſſi pluſieurs de
main, & qui ſont de la compoſition. Entre c
reſs ouvrages ſont, 1°. l'original du fam
intitulé *Demonſtratio Evan elica*, imprimé
en 1690, *in fol.* 2°. l'original d'un recueil de
intitulé *Petri-Danielis Huetii Carmina*, imp
ſieurs fois; & pluſieurs autres Ouvrages tant
qu'en vers. Les Manuſc. François ſont en pe
bre, ils ſont preſque tous du dix-ſeptieme
y en a qui ſont auſſi de la compoſition de ce Sa
lat. Parmi les Manuſc. écrits en cette lang
remarque un recueil conſidérable de Lettres ac
cet illuſtre Savant, ſur différens points imp
Littérature, entre leſquelles il y en a plus
célebre Leibnitz au Reverend P. des Foſſes de
pagnie de Jéſus, & de pluſieurs autres Savans

Les Manuſcrits qui compoſent le fonds de M
ſeront toujours très-aiſés à reconnoître na
du Roi: outre qu'ils ſont preſque tous reliés
armes deſſus la couverture, elles ſont encore e
gravées avec cette inſcription.

*Ex Libris Bibliotheca quam Illuſtr. Eccl. rinceps D. Pet. Daniel Huetius Epiſcopus brincenſis Domui Profeſſa Paris. P. P. Soc. ſu integram vivens donavit anno* 1692.

Et ſur le frontiſpice du Livre on lit encore cette tre inſcription :

*Ne extrà. hanc Bibliothecam efferatur ex edientiâ.*

On remarque encore que lorſque ces Livres manuſc. autres furent, après l'expulſion des Jéſuites, adjus, par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, aux héri:rs de M. Huet, & par conſéquent remis à M. Abbé de Fontenay, déclaré ſon héritier, on eut ſoin écrire ſur le premier feuillet de chaque vol. manuſc. tte diſpoſition de l'Arrêt :
*Paraphé au deſir de l'Arrêt du* 15 *Juillet* 1763. *Signé*, ESNIL.

## *Fonds de Fontanieu.*

En vertu d'un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du . Août 1765, la Bibliotheque du Roi fit l'acquiſition s Livres imprimés, manuſc. & Eſtampes qui forioient celle de M. de Fontanieu, Conſeiller d'Etat. ette Bibl. étoit compoſée d'environ 6000 vol. imimés, & de plus de 1200 vol. manuſc. tant anens que modernes.

M. de Fontanieu s'étoit appliqué à rendre ſa Bibl. le des plus complettes ſur l'Hiſtoire de France, & avoit reuſſi en partie, ſur-tout en manuſc. il étoit rvenu à ſe former un recueil de plus de 800 Portefeuilles remplis de titres, ſur l'Hiſtoire de France.

( dont quelques-uns sont originaux ). M. de Fon
avoit joint aux titres ou pieces beaucoup de
ou observations, & même des dissertations sur
qui avoient besoin d'être discutées ou éclaircies
avoit aussi joint quelques pieces imprimées, les
avoient rapport à la matiere contenue dans les
feuilles. Ces différentes pieces ainsi réunies deve
d'une grande valeur; mais on a distrait de c
portefeuille ces différentes pieces, pour être r
au dépôt des Livres imprimés, où elles doiv
trouver actuellement.

Ce précieux recueil contient plus de 60000 ti
pieces sur l'Histoire de France, & forme la pre
partie des Manusc. du fonds de Fontanieu, qu
peut diviser en quatre parties. Ce recueil est divi
même en deux parties; la premiere consiste e
collection très-nombreuse de titres & pieces,
originales que copies, sur l'Histoire générale &
culiere de France, rangées par ordre chronol
sous chaque Regne de nos Rois; la seconde
contient des titres & pieces sur le Droit publ
Royaume, rangées par ordre de matieres, & ch
des matieres par chapitres & par ordre chronolo

La Bibliotheque du Roi est la source la plus
dante dans laquelle a puisé M de Fontanieu; &
il n'y auroit que ce qu'il en a tiré, sa collectio
roit toujours précieuse, parce qu'il a mis en
tous les titres & pieces que lui ont fourni les M
des différens fonds qui composent cette immense
M. de Fontanieu, plein de zele pour un travail
au Public, ne s'est pas borné là, il a compul
titres de la Chambre des Comptes de Paris & de
de Dauphiné, le trésor des Chartes, le cabi
St. Martin-des-Champs, formé par Dom Pe
les Manuscrits de l'Abbé de Camps, & même le
chives des Pays étrangers.

La seconde partie consiste en un recueil de 36

de forme *in*-4°. compoſé de pieces tant manuſcrites qu'imprimées ſur toutes les matieres poſſibles, particuliérement ſur ce qui peut avoir rapport à l'Hiſtoire de France : ce recueil précieux, par la réunion de tant de pieces, eſt relié en veau marb. & contient une Table en quatre vol. *in*-4°. il a été réuni aux Livres imprimés.

La troiſieme comprend tous les Ouvrages manuſc. de M. de Fontanieu, tant ſur l'Hiſtoire & le Droit public de France, que ſur diverſes autres matieres, formant environ 200 vol. tant *in-fol.* qu'*in*-4°. y compris les papiers de ſes Intendances de Dauphiné & de l'Armée d'Italie. On diſtingue parmi ces Manuſc. 1°. une Hiſtoire du Dauphiné, en trois vol. *in-fol.* 2°. environ cent vol. de Lettres originales des Secrétaires d'État & Controleurs-généraux des Finances & autres concernant l'Intendance de la Province du Dauphiné ; 3°. douze porte-feuilles de forme *in*-4°. contenant un Cartulaire de la même Province 4°. cinq vol. de forme *in-fol.* de Memoires ſur l'adminiſtration des Colonies ; 5°. pluſieurs Traités de Droit public, & différens Mémoires ſur l'origine des Charges & Offices de France ; 6°. pluſieurs États de la France ; 7°. l'hiſtoire & origine des Parlemens du Royaume ; 8°. un recueil d'Ordonnances des Rois de France des trois Races. ( Il y a dans ce recueil pluſieurs Ordonnances qui ne ſe trouvent point dans le recueil du Louvre ni autre part ).

La quatrieme eſt formée de tous les Manuſcrits particuliers de differens ſiécles, tant ſur papier que ſur vélin ; pluſieurs de ces Manuſc. ſont antérieurs à l'Imprimerie, & n'ont jamais été imprimés ; ils ſont au nombre de plus de 266 vol. ſur diverſes matieres, tant *in-fol.* qu'*in*-4°. & *in*-12°.

## *Fonds de Sautercau.*

## *Inventaire des Titres du Dauphiné.*

Le 19 Juin 1688, M. Pelletier, Controleur-général, adreſſa les Ordres du Roi à M. Sauterau, premier Préſident de la Chambre des Comptes de Grenoble, pour faire travailler à l'inventaire des Titres de ladite Chambre, qui comprennent 800 Regiſtres, & plus de 20000 Chartes ou parchemins détachés les uns des autres. Le ſieur Marcellier, Maître de la Chambre des Comptes de Chamberri, & ſon fils, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, furent chargés de ce travail, & ils l'entreprirent à l'aide de pluſieurs Commis qu'ils employerent, ſoit au déchifrement, ſoit aux copies qu'il fut ordonné de faire.

M. de Pontchartrain, qui fut depuis Controleur-général, & enſuite Chancelier de France, ne prit pas moins d'intérêt à cet ouvrage, que n'en avoit pris M. Pelletier, il en preſſa la continuation avec zele: l'Ordre du Roi portoit qu'il ſeroit fait deux copies de cet inventaire; que l'une ſeroit dépoſée à la Chambre des Comptes de Grenoble, après avoir été vérifiée par des Officiers que la Chambre commettroit à cet effet; & que l'autre ſeroit apportée à Paris: ces deux copies ont duré 22 ans à faire. La premiere a été remiſe en bonne forme & authentique à la Chambre des Comptes de Grenoble; la ſeconde fut apportée à Paris en 1714, ſur un ordre de M. *Deſmarets*; mais au lieu d'être dépoſée dans un dépôt du Roi où elle auroit dû être naturellement placée, elle paſſa, on ne ſait comment, entre les mains d'un particulier, & après ſa mort, entre les mains d'un autre; ce ſecond poſſeſſeur offrit de la céder à la Bibl. du Roi pour la ſomme de 1200 livres, payable en un année ou en deux, ſi l'on vouloit.

La copie de la Chambre des Comptes de Grenoble

n'eſt que de 34 vol. celle-ci eſt de 35, & le dernier vol. eſt une inſtruction étendue ſur les droits négligés ou uſurpés par des particuliers, que le Roi peut recouvrer dans cette Province, à la faveur des autres titres rapportés, Bailliage par Bailliage, Châtellenie par Châtellenie; il y a auſſi beaucoup d'éclairciſſemens ſur le Domaine du Roi, & ſur l'état des familles.

## *Des autres fonds en général.*

Outre les différens fonds dont nous venons de rendre compte, il en exiſte encore pluſieurs conſervés ſéparément dans ce dépôt, qui ſans être auſſi nombreux en vol. que les précédens, ſont néanmoins compoſés de quelques Manuſc. rares & précieux: ces fonds portent le N°. de l'ancien fonds du Roi, & ſont:

1°. Celui de Verſailles, compoſé de Manuſc. originaux ſur l'Hiſtoire de France & en particulier du Regne de Louis XIV: preſque tous ces Manuſc. ſont dédiés ou ont été préſentés à ce Monarque; ce fonds contient auſſi tous les Livres de themes, verſions, &c. de Louis XV, écrits de ſa main.

2°. Le fonds de l'Abbé de Targny, autrefois Garde de la Bibliotheque, compoſé de Manuſc. ſur la Théologie & ſur diverſes autres matieres.

3°. Celui de l'Abbé Drouin, Conſeiller au Parlement & Docteur de Sorbonne, conſiſtant environ en 50 vol. manuſc. théologiques & hiſtoriques, preſque tous récens.

4°. Environ trente boëtes contenant des matériaux diſpoſés par ordre chronologique, par M. Joly, pour un cérémonial françois, dont la Table eſt imprimée ſous le titre *d'Eſſai d'un Cérém.* &c.

5°. Les manuſc. de l'Hiſtorien Mézerai, preſque tous ſur l'Hiſtoire de France; on y voit ſon teſtament écrit de ſa propre main.

6°. Ceux de M. de Boze, célebre Antiquaire récens, ſur notre Hiſtoire & notre Littérature

7°. Ceux de feu Monſeigneur le Duc d'Or mort à Ste. Géneviève : ces manuſc. ſont au d'environ 100 vol. en liaſſes, conſervés d boëtes de carton ; preſque tous ces manuſc. ſur des matieres de théologie, une bonne part écrits de la main de ce Prince.

8°. Une partie de ceux d'Haudiquer du Cheſ récens, ſur l'Hiſtoire de France en général.

9°. Ceux de M. Fourmont ſur la langue C & un recueil d'inſcriptions grecques, latines & apportées de ſes voyages.

10°. les Manuſc. de M. le Marechal de No

11°. Ceux de M. Secouſſe, contenant un aſſez complet des Ordonnances de nos Rois d races, pour la Police, &c. des différentes V Royaume, & en particulier pour la ville de

12°. Le Recueil que M. Morel de Thoiſy, nant-général du Baillage & Préſidial de Troyes gratuitement en 1725, à la Bibl. du Roi, au de plus de 600 volumes *in-fol. in-4°.* & *in-12* collection, qu'on dit être de plus de 60000 fugitives, dont le plus grand nombre con Factums Mémoires, &c. tant imprimés c nuſcrits, eſt diviſée en quatre parties ; la pren garde les matieres de Droit, & eſt de 385 ſeconde, de 1-2 vol. eſt pour les Matieres E tiques ; il y a 86 vol. pour les Matieres Hiſtoriq Négociations, parmi leſquelles ſe trouvent c M. de Refuge. Les Belles-Lettres forment la qu partie, & contiennent 14 vol. Preſque tous ſont conſervés dans le dépôt des Livres impr placés à la fin des Lettres relatives aux matier renferment. Ce Recueil eſt très-précieux par à ſon objet, & eſt peut être unique en ce gen

13°. Les Manuſc. de l'Egliſe de Paris, au

o & plus, acquis par le Roi en 1756, & remis même année à la Bibl du Roi, par Meſſieurs rbe, Bibliothécaire, & Thierry, Chancelier de erſité. Les Manuſcrits qui compoſent ce fonds, tous rares, précieux & très-anciens; pluſieurs, autres, ſont de la plus haute antiquité : tel que le ix Manuſcrit de Grégoire de Tours, écrit ſur vélin e ſeptieme ou huitieme ſiécle; il eſt en lettres les & très-bien écrit. On croit que Dom Ruis's'eſt ſervi de ce Manuſcrit pour ſon édition, e c'eſt celui qu'il cite ſous le nom de *Codex i Petri Bellovacenſis.* En effet on lit au bas du 53, *verſo*, d'une écriture du douzieme ſiécle : *Ali Petri Belvacenſis* ).

a encore un autre Manuſc. de Grégoire de Tours, écrit ſur vélin, parfaitement bien conſervé, d'une ire du huitieme ou neuvieme ſiécle, que Dom irt a auſſi eu en communication. On trouve à la ce manuſc. des vers latins ſur le Cantique des iques, écrits à peu près dans le même tems.

as le même fonds ſe trouve le manuſc. conte- le Procès de la Pucelle d'Orléans : c'eſt le Procès our parvenir à la réhabilitation de ſa mémoire; ntence de réhabilitation qui eſt à la fin de ce ma- eſt du 7 Juillet 1456, & a été rendue par Jean, vêque de Reims, Guillaume, Evêque de Paris, rd, Archevêque de Conſtance, & Jehan Brehal, in. L'expédition de l'inſtruction de ce Procès thentique & a été délivrée juridiquement par le er, qui a ſigné ſur toutes les pages : ce manuſc. papier & d'une écriture du tems.

plus grande partie des Manuſc. qui compoſent ds, ſont preſque tous auſſi précieux que ceux que venons de citer; ils ſont pour la plupart du 10 e. ſiécle, & d'une parfaite conſervation.

. Un recueil de plus de 80 vol. *in-fol.* & *in-4°.* ettres originales de pluſieurs Hommes illuſtres

dans les Lettres, des célebres Gaſſendy, Boi
Portenet, Spinoſa, de Thou, Lo..enie, F
Dupuy & autres. Toutes ces Lettres contien
éclairciſſemens ſur différens points de Litté
gr. lat. & fr.

15°. Plus de 45 boëtes & pluſieurs liaſſes
de M. l'Abbé le Grand ſur l'Hiſt. du Regnede L

16°. Les manuſc. de M. Begon cédés au Ro
poſés de manuſc. orientaux, grecs, latins &
avec pluſieurs vol. d'Inſcriptions, poids, mo
& Lettres ſur ces matieres.

17°. Les Manuſc. de nouvelles acquiſitions
de tous les pays, & ſur toutes les matieres p
leſquels ſont diviſés par langues, & chaque la
ordre des matieres. Ces Manuſcrits, ſuivent
l'impreſſion du Catalogue, font maintenan
d'un ſupplément conſidérable; lequel eſt fait
niere que les Ouvrages portés ſur ce ſupple
pondent à la matiere & aux n°s. du Catal.

Parmi ces acquiſitions l'on diſtingue, 1°.
150 vol. manuſc. Indiens, Malabares, Siamo
bes, &c. venus du Bureau des affaires étran
acquis de Meſſieurs Scherer & Leclair; 2°.
300 Manuſc. Arabes, Samſcretans, &c.
ment acquis, parmi leſquels il y en a de t
cieux. Parmi les manuſc. François, &c. l'o
gue ceux acquis à la vente des Jéſuites; enviro
ſur la Bretagne, achetés en 1778, dans ur
ceux acquis de M. le Duc de la Valiere; c
nés par M. de la Condamine; environ u
taine de porte-feuilles contenant divers p
inſcriptions de M. Fourmont mort en 1780,
à la Bibl. du Roi en Juin de la même année
un grand nombre d'autres donnés ou acqui
Bibl. mais dont l'énumération ſeroit trop long

aſton, Duc d'Orléans, oncle du Roi, avoit, ime nous l'avons déja dit, légué à Sa Majeſté, ni le nombre des raretés de ſon Cabinet, une ſuite iſtoire naturelle que ce Prince faiſoit peindre en iature & ſur velin, d'après les plantes de ſon jar- de botanique & les animaux de ſa ménagerie à is, par le célebre *Nicolas Robert*; Louis XIV la augmenter conſidérablement par *Jean Joubert* & *Nicolas Aubriet*, qui l'un & l'autre ſe rendirent émules du fameux Robert: & ſous Louis XV, e collection précieuſe & unique a été continuée le même *Aubriet* & *Magdelein e de Baſſeporte* ſon ve. L'objet du Roi eſt de faire peindre l'empire de ature dans ſes trois regnes, végétal, animal & néral. Déja ſoixante vol. richement reliés, *in-fol.* ferment ces peintures, partie en gouache & partie miniature, dont chaque morceau a été payé dans principe cent francs la piece: cette belle collec- n eſt compoſée maintenant de plus de ſix mille ins (1).

C'eſt à l'uſage de la broderie, qui ſous Henri IV Louis XIII, étoit très à la mode dans les meu- & les habits, qu'on doit le commencement de eau recueil. La néceſſité d'avoir des modeles de

---

) Le Roi voulant que ce Tréſor ſi utile à l'humanité précieux par ſon exécution, paſſât à la poſtérité, trois bres Graveurs, ſavoir, N. Robert, le même qui en a it une grande partie, A. r. Boſſe & L. de Chatillon, rerent, par ordre du Roi, depuis 1670 juſqu'en 1682, de 300 planches ſeulement ſur la Botanique, de la ne grandeur que les originaux, & ſur des deſſeins à la uine, très-ſoignés & très intelligens, qu'ils en avoient pour éviter tout accident; le Savant M. Dodart donna leſcription des 2- premieres planches qui parurent ſous tre de *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Plantes.* primerie R. 1678, *in-fol.*

belles fleurs pour les peindre en ſoie de diverſes couleurs, avoit fait naître la curioſité de rechercher & de cultiver les plantes rares, ſur les deſſeins deſquelles les Brodeurs de ce tems-là puſſent travailler.

Ce recueil fut long tems ſous la garde de M. Marchand, de l'Académie R. des Sciences; mais M. Fagon, premier Médecin du Roi, voulant avoir ce précieux tréſor ſous les yeux, engagea Louis XIV à ſe le faire apporter à Verſailles; il y étoit reſté tant que M. Fagon avoit été en place, & c'eſt de là que M. de Louvois, ſur l'ordre qu'il en avoit obtenu du Régent, le fit retirer, & remit à la Bibl. ces admirables peintures: ce fut vers l'année 1717.

M. Colbert, informé du merite de la collection des Eſtampes de M. l'Abbé de Marolles, & perſuadé que le Roi prendroit plaiſir à jeter les yeux ſur les témoignages d'un Art & d'une découverte qu'on devroit nommer le Type univerſel, en fit l'acquiſition pour le Roi en 1667; on le fit magnifiquement relier en 124 vol. couverts de maroquin rouge aux Armes de France. M. *de Marolles*, Abbé de *Villeloin*, d'une Famille noble de Touraine, joignoit à un goût décidé pour les Lettres, qu'il a beaucoup cultivées, celui des beaux Arts & particuliérement de la *Gravure*, dont il recueillit, à grands frais, ce que cet Art avoit créé depuis ſon berceau, en 1470, juſqu'à ſon ſiécle, en 1660. De toutes ces productions il avoit formé deux cent ſoixante-quatre Portef. preſque tous de la forme du grand Atlas, rangés ſous trois diviſions: la premiere contient l'origine de la Gravure, qu'il nomme Vieux-Maîtres & Petits-Maîtres, à cauſe de la petiteſſe de la planche de cuivre ſur laquelle ils gravoient; la ſeconde renferme les Grands-Maîtres, c'eſt à-dire, les œuvres de ceux qui ſont les chefs de chaque Ecole dans leur Patrie, & de ſuite leurs Succeſſeurs, qui ſouvent les ont égalés; dans la troiſieme & derniere, les Eſtampes ſont rangées méthodiquement, & ſubdiviſées par Hiſ-

# CABINET

## ESTAMPES ET DES PLANCHES RAVÉES, SON ORIGINE ET SES CCROISSEMENS.

M. JOLY, GARDE.

*abinet des Eſtampes eſt ouvert à tout le monde, les mêmes jours & aux mêmes ures que la Bibliotheque.*

Cabinet eſt placé dans des entreſols, & y oc- pluſieurs pieces décorees d'objets relatifs à l'Art ſſein & de la gravure; c'eſt un des plus riches ; mieux compoſés qu'il y ait dans l'Europe: à on origine à Louis XIV. Aucun de nos Rois, ce Prince, n'avoit encore ſongé à recueillir les ictions de l'Art de la gravure, inventé ſous XI (1), vers 1470 : il étoit reſervé au beau ſiè-

Ce Prince eſt le premier de nos Rois qui ait été té- de l'origine de l'Imprimerie & de la Gravure en Taille- ; immortelles découvertes, qui toutes deux dérivent ncienne gravure en bois.

gravure en taille-douce, contemporaine de la Typo- ie, non-ſeulement orna les opérations de l'Imprimerie racteres, elle y mit encore le diſcours en action; & ces deux heureuſes inventions ſe ſont portées un mu- ecours, pour toutes les belles éditions qui ont paru à préſent.

cle de Louis-le-Grand, de réunir les production
découverte ſi utile aux Sciences, ſi glorieuſe pc
Arts, & ſi intéreſſante pour répandre de la cla
l'antiquité, comme ſur une infinité de points
toire. Ce jeune Monarque aimoit les Arts, il
dépenſes vraiment royales pour ſe procurer tout
avoit paru depuis l'origine de ce bel Art juſqu
regne, & s'en forma un Cabinet qui devint l
un des plus précieux en ce genre, & qui fait a
d'hui l'admiration de l'Europe, par le ſoin tou
culier qu'ont eu les différens Miniſtres, d'avoi
nos Rois à faire de ce Cabinet, par les acqui
immenſes dont on l'a enrichi, un tréſor inap
ble, utile & agréable; la collection la plus v
la plus précieuſe qu'il y ait au monde, & qui
mente tous les jours par de nouvelles richeſſe

---

Cet Art qui, depuis ſon origine juſqu'au Regne d
Louis I, n'avoit encore fait que de médiocres progrès
bla ſe dégager tout à-coup des liens de ſon enfance;
tampes qui, avant ce Prince, n'étoient que de per
vrages de patience & de propreté, devinrent les pr
penſées des grands Artiſtes; pluſieurs porterent leur A
point de perfection inimitable tels furent les *Marc-A*
les *Albert-Durer* & les *Lucas-Leyde*; dont juſqu'à
aucun Graveur n'a pu encore atteindre à la perfectio
gracieux de leur burin.

Ce Prince, que l'on appelle à juſte titre le Reſtaurat
Lettres & des Arts, ne ſe contenta pas de les voir
dans ſon Royaume; il protégea les Savans & les
étrangers, les *Leonard de Vinci*, les *André del*
& ſucceſſivement *Il Roſſo*, le *Primatice* & *Nicolo del*
qu'il voulut avoir à ſa Cour, enrichirent ſon Châ
Fontaine'leau de Magnifiques Peintures.

Les productions de ce bel Art ſe rangerent naturel
ſous trois genres; le premier, fut l'incompara le
cieux burin de ces étonnans Graveurs; le ſecond, la G
à l'eau-forte, & celle en clair obſcur, que les premier
tres eſtimoient comme des idées à remettre ſur la to
troiſieme & dernier, la Gravure ſervant d'intellige
d'ornement à la Typographie. V. *Diſc. ſur les M*
*XXXIX.*

En 1711, une autre collection unique & non moins précieuſe que les Planches gravées, fut léguée au Roi par M. de Gaignieres, Gentilhomme, qui avoit été l'un des Inſtituteurs des Enfans de France. Ce Savant, craignant que ſon riche Cabinet, qui faiſoit l'admiration des Curieux, ne fût diſperſé après ſa mort, crut avec raiſon que la Bibl. du Roi étoit le ſeul lieu digne de ce qu'il avoit raſſemblé avec tant de ſoins & de dépenſes. Quoique la donation ſoit de 1711, la partie concernant le Cabinet des Eſtampes, n'y fut dépoſée qu'en 1715. La France n'a preſque pas d'Egliſes, d'anciens Edifices, de Tombeaux, Tableaux, &c. qu'il n'ait fait deſſiner ou peindre en tout ou en partie, lorſqu'il y a trouvé quelque choſe de remarquable par rapport à la Topographie, à l'Hiſtoire, aux anciens uſages, principalement aux habillemens, & à ce que nous appellons modes, tout entroit dans ſon plan. Ce recueil eſt précieux pour notre Hiſtoire, principalement pour ce qui concerne le coſtume & la maniere de s'habiller dans tous les tems de la Monarchie Françoiſe, depuis Clovis juſques & compris le Regne de Louis XIV. Ce ſont des deſſins, partie peints en miniature, à gouache, & partie coloriés ou lavés à l'encre de la Chine, ils ſont conſervés dans 30 porte-feuilles ou boëtes couvers de maroq. rouge aux armes de France. Tous ces deſſins ont ſervi au Savant *Dom Bernard de Montfaucon*, pour ſon grand Ouvrage des Monumens de la Monarchie Françoiſe, préſervés de l'injure des tems, publié en 1715. Le Savant Falconnet avoit pris des notices de ce précieux recueil, qui ayant été communiquées à feu M. *Fevret de Fontette*, n'ont pas peu contribué à orner ſa nouvelle édition des Hiſtoriens de France du P. le Long.

Parmi ce nombre conſidérable de deſſins, l'on diſtingue un recueil en dix Porte-feuilles *in-fol.* de plus de 1250 Portraits des Rois & Reines de France, des Princes & Princeſſes, Seigneurs & Dames, & des Per-

ſonnes de toutes ſortes de profeſſions : ces Portraits ſont également deſſinés à la main, ou peints en miniature, & pris ſur les monumens, pour faire connoître les différens habillemens de chaque Regne. Ce beau recueil ſe trouve dans le Cabinet, ſous le n°. 442.

M. de Gaignieres avoit ajouté à ſon legs un recueil de portraits, gravés par divers Auteurs, qu'il avoit raſſemblés au nombre de douze mille. M. de Clairambault, Généalogiſte, traita de la partie des Portraits qu'il avoit auſſi, montant environ à huit mille : ces deux parties ſe ſont tellement accrues, que maintenant le nombre paſſe celui de cinquante mille Portraits, qui ſont autant de titres honorifiques pour les Familles diſtinguées, tant par leur naiſſance & leurs dignités, que par leur mérite dans les Lettres & dans les Arts. Ces Portraits ſont rangés par pays & par état, à commencer depuis le ſceptre juſqu'à la houlette.

L'année ſuivante, M Clément, Garde de la Bibl. étant venu à mourir, légua au même Cabinet un autre recueil de Portraits gravés au nombre de dix-huit mille, diſtribués dans un bel ordre, & renfermés dans plus de cent porte-feuilles.

En 1712, le ſieur Mortain, Marchand Imager, ayant eu à un encan les vingt-neuf Planches gravées du Livre intitulé, *Deſcription des Invalides*, par le ſieur de Boulancourt (1), offrit à M. de Louvois d'en accommoder la Bibl. du Roi : ce Miniſtre ſaiſit avec

(1) Le ſieur de Boulancourt n'eſt pas l'Auteur de cette Deſcription des Invalides : il l'avoit achetée avec les Diſcours qui accompagnent les Eſtampes des héritiers du ſieur de *La Porte*, Commiſſaire des Invalides, qui avoit fait graver les Plans, les faces & les coupes de cet Hôtel, avec les explications, par ordre de M. de Louvois, & aux dépens de ce Miniſtre : le Commiſſaire en avoit fait tirer cinq cens Exemplaires, & étoit mort avant que d'avoir pu jouir du Privilége de les débiter Boulancourt, en poſſeſſion de toutes ces Impreſſions, n'avoit fait que mettre ſon nom à la tête du Livre, avec une Epître Dédicatoire.

: Univerſelle, Sciences, Arts & Métiers (1). ers l'année 1670, Louis XIV augmenta encore Cabinet d'Eſtampes d'une richeſſe qui n'a point ale; ce ſont les Planches gravées en taille-douce, t Sa Majeſté fit exécuter la majeure partie, & fit : acquiſition de l'autre; toutes ces Planches, au ibre de plus de treize cens, rappellent les évé- ens militaires de ce Monarque, la magnificence Fêtes, & les vues des diverſes Maiſons Royales avoit fait bâtir ou embellir, &c. telles ſont les ons royales, châteaux, parcs, jardins, fontaines, ns, tableaux, plafonds, galeries, ſtatues, va-

---

) Parmi cette précieuſe collection, dit M. l'Abbé de rſac (*Diſc. ſur les Mon. p. XXXIX*) » l'on remarque tr'autres une note de la main de cet amateur & Savant bbé qui apprend qu'en l'année 1660, M. *l'Abbé de Marles* acheta ſeize louis d'or une piece rare, compoſée & avée par *Lucas* de *Leyde*, dite *Ulespiégle*; elle repréte une Scene triviale, où l'on voit une de ces Famil-, que l'on connoît ſous le nom de Bohémiens, voyant à pied, ſous la ſauve-garde de leur chien, d'un âne argé de bagages & de leurs petits enfans dans une hotte ſur l'épaule de la mere: le prix de cette Eſtampe, joute le même Auteur) paroîtra moins exhorbitant, rſque l'on ſaura que feu M. Mariette poſſédoit une tre du célebre *Rembrandt*, par laquelle il prie un de ſes is, vers 1630, de lui faire l'emplette de quatre Eſtampes gravées par le même *Lucas de Leyde*, & d'en donr juſqu'à ſeize cens florins (environ deux mille quatre s livres) à la vente du Cabinet de M. le *Comte de Chamnes*, Major du Régiment des Gardes Françoiſes: il s'y ouva deux épreuves rares du Portrait du Bourguemeſtre Hollande, *Jean Sixte*, ami des Lettres, & Protecar de *Rembrandt*, l'une imprimée ſur papier de Chine, reuve parfaite; l'autre moins belle d'épreuve, avec des riations: elles furent adjugées pour cinquante louis or. Deux Curieux de diſtinction, piqués d'avoir laiſſé juger ces deux morceaux à un prix ſi modique, (car leur avoit caché qu'ils étoient deſtinés pour le Cabit du Roi) offrirent au Commiſſionnaire trente piſtos en ſus, ſeulement pour l'épreuve la moins belle.

ſes, médailles antiques, plans de guerre, plac
tes, camps, campagnes militaires, ſur terre
mer; les Fêtes que ſa Majeſté donna, au retour
conquêtes, aux Tuileries, à Verſailles & à Fo
bleau : ces Planches ſont exécutées par les plu
bres Artiſtes du tems, dont les principaux ſon
link, Gerard Audran, Sébaſtien Leclerc & a
& forment un recueil connu ſous le titre de C
du Roi, en vingt-quatre grands vol. dont Sa m
gratifie qui il lui plaît.

En 1699, les planches gravées de la Bibl.
tout-à-coup augmentées d'un grand nombre d'a
qui rappellant les événemens militaires de Louis
faiſoient un aſſortiment convenable avec celles q
avoit déja.

Le Chevalier de Beaulieu, brave Officier, bon
nieur & excellent Deſſinateur, ayant perdu u
dans le Service, employa celui qui lui reſtoit à
ner les batailles, les ſiéges des Villes, & tout c
avoit vu de mémorable dans les différentes Cam
où il avoit ſervi le Roi; il mourut en 1674.
Roches, qui avoit épouſé la niece de M. de Bea
deſſina auſſi, & fit graver pluſieurs autres pl
dans le même goût; après ſa mort, ſa veuve
l'Abbé des Roches ſon frere, voulurent conti
même travail; mais n'en pouvant ſoutenir la dé
ils prirent le parti d'offrir au Roi tout ce qu'il y
de fait : ils s'adreſſerent à M. de Pontchartrain,
Contrôleur général des Finances, qui n'accep
toutes les Planches de la Dame des Roches; il
tint ſeulement cent ſoixante-neuf, qu'il fit reme
la Bibl. du Roi. Il ſeroit à deſirer que le ſurplus
Planches, & beaucoup d'autres, gravées aux d
du Roi, fuſſent réunies au chef-lieu, c'eſt-à-
avec celles de ce recueil, comme viennent de
depuis quelques années, les trois cens ſoixante-
torze Planches de Botanique dont il eſt parlé ci-

eſſement cette occaſion d'augmenter encore le
il des Planches gravées du Cabinet du Roi, & en fit
r le prix au Sr. Mortain. Ces 29 Planches n'étoient
out ce qui devoit compoſer la Deſcription des In-
les ; on s'apperçut dans la ſuite qu'il falloit encore
lans & profils de l'Egliſe, en quatorze morceaux,
on avoit eu à la Bibl. cent aſſortimens, en 1687,
ont il ne reſtoit plus rien depuis long-tems : c'eſt
ui fait que de tous ceux à qui le Roi a, juſqu'à cette
ue, fait préſent du recueil de ſes Eſtampes, il n'y
pas un ſeul qui puiſſe avoir eu l'aſſortiment entier
pieces qui appartiennent à la Deſcription de l'Hô-
es Invalides, Sa Majeſté, dans les premiers
, n'ayant donné que les plans & profils de l'E-
, dont on n'avoit pas les quatorze Planches, &
is n'ayant pu donner que la partie qui vient du
Mortain.

1731, Louis XV enrichit ce cabinet en acceptant
e que fit M. l'Evêque du Puy de remettre au Roi le
ifique Cabinet d'Eſtampes de M. le Marquis de
ghen ſon pere. Il n'eſt point de Curieux qui ne
: avec combien de ſoin & d'attention feu M. le
ier, grand amateur de cette ſorte de curioſités,
it appliqué à former ce Cabinet. Après ſa mort,
Evêque du Puy en fit imprimer le Catalogue, qui
iſte en quatre cens ſoixante articles, où les ma-
s ne ſont énoncées qu'en général, & ſans ſpécifier le nombre des Eſtampes compriſes dans chaque
le. Un ſi beau recueil ne pouvoit guere convenir
u Roi, & il ſembloit en quelque façon que ce
ieur eût prévu qu'un jour ſa collection ſeroit
à celle de *l'Abbé de Marolles* : en effet, celle
I. de Beringhen reprend, pour ainſi dire, à l'an-
1660, époque à laquelle *l'Abbé de Marolles* en
reſté ; elle renferme principalement des Maîtres
Ecole de France, juſqu'à l'année 1710. M. l'Abbé
on, inſtruit du deſſein où étoit M. l'Evêque du

Puy, de le vendre au Roi, & connoiſſant la
quence dont il étoit de joindre cette acquiſ
celle que M. de Colbert avoit faite autrel
l'Abbé de Marolles, pour faire des unes & des
le corps le plus complet d'Eſtampes qu'on eût
vu, ſollicita vivement M. le Cardinal de Fle
M. Orry, Contrôleur-général, d'être auprès
favorables au ſuccès de cette affaire; il y réu
l'Evêque du Puy n'en démandoit à Sa Majeſté
ſomme à laquelle le Cabinet de M. le Premier av
porté dans l'inventaire qui avoit été fait de ſes
c'étoit à la vérité beaucoup, mais la Cour ne b
pas, & au mois de Juillet 1731, M. le Cont
général manda à M. l'Abbé Bignon que le Ro
accepté la propoſition que M. l'Evêque du Puy
faite; en conſéquence le Recueil de M. le I
fut apporté à la Bibl. & dépoſé au Cabinet
tampes, à la fin de Septembre de la même
Il conſiſtoit en cinq cens ſoixante-dix-neuf vol.
*maxima*, le plus grand nombre reliés aux Ar
France & en maroquin rouge, comme les Livre
Bibl. Royale, & ſur-tout comme ceux de la col
des Eſtampes de l'Abbé de Marolles, & en cinq
Porte-feuilles, outre quatre-vingt-dix-neuf p
renfermant le tout enſemble, bien au-delà de
vingt mille Eſtampes de toutes grandeurs.

En 1756, ce Cabinet fut enrichi de quatre
vol. d'Eſtampes, qui avoient appartenu au M
d'Uxelles, & de là avoient paſſé à feu M. Lal
de Betz, Fermier-général. Cette collection ce

s quatre parties du monde : on a ajouté à ces
arties les éloges *d'André Thevet*, & la deſcrip-
monde de *Pierre Davity*.

1770, M. *Fevret de Fontette*, Conſeiller du
ent de Bourgogne, traita pour dépoſer dans ce
t ſon recueil ſur l'Hiſtoire de France, par Eſ-
, contenu en ſoixante Porte-feuilles, *Carte*
, rangées par époque, commençant par le
Gaulois, ſous Jules Céſar, & finiſſant avec
ıe de Louis XV, (juſqu'en 1768). Toutes ces
es, bien ou mal exécutées, ont ſervi pour ce bel
le ; & ſi quelque choſe doit ſuppléer au manque
ection dans le détail, ce qui n'eût pas été
autrement, en s'aſſujettiſſant à ne vouloir
que des Eſtampes ſupérieurement gravées, c'eſt
e défectuoſité inévitable a été remplacée par
otations de la main du Rédacteur.

e Fontette traita également de ſon beau recueil
raits des François & Françoiſes illuſtres ; beau-
ces Portraits ſont deſſinés à la main. M. de
e n'a traité que d'une partie, il a gardé
tous ceux qui étoient deſſinés.

même année, Sa Majeſté fit auſſi l'acquiſition
net d'Eſtampes de M. Begon, Intendant de la
du Roi à Dunkerque : cette collection avoit
née par ſon aïeul, mort en 1710, connu par
ces dans les Intendances de la Rochelle & de
ort, & par les bienfaits qu'il aimoit à répandre
Lettres & ſur les Arts. Dans le nombre conſi-
de vol. que contient cette eſtimable collection,
un entre autres du plus rare mérite; ce ſont des
peints à gouache, d'une exécution admira-
e deſſin, la couleur & la touche ſpirituelle : on
: nom de l'Auteur, mais on ſeroit tenté de le
e la main de la *Virtuoſe Marie Sybille Merian*,
ebre par l'univerſalité de ſes talens. & par
ɔïſme dans le voyage qu'elle entreprit pour

Surinam, & qui nous a produit un excellent qu'elle a deſſiné, gravé, colorié & écrit elle-en latin. Chaque dénomination des oiſeaux vol. eſt écrite par la plus belle main Hollandoiſ fut alors; il provient de l'Inventaire du *ſieur Au* Peintre du Jardin du Roi.

Quelques années après, vers 1775, ce C s'accrut encore par l'acquiſition d'une partie de ce feu M. Mariette, qui étoit dans ſon genre u plus précieux qu'il y ait jamais eu en France n'en acheta que les objets rares & précieux qui quoient dans celui du Roi, & on en acquit pou de 50000 livres.

M. le Comte de Caylus a auſſi enrichi ce Cab par un nombre conſidérable de morceaux dét qu'il prenoit plaiſir d'y dépoſer de tems en tems; ce nombre eſt un vol. ſans prix, intitulé *Peintur tiques* que le célebre *Pietre Sante Bartoli* avoit im à la gouache (1), pour la Reine Chriſtine de S pendant le ſéjour qu'elle s'étoit choiſi à Rome Peintures ſont ſi précieuſes, que M. le *Comte de Ca* après les avoir fait graver, voulut ne faire tirer Planches que trente Exemplaires, ainſi que du D Diſcours imprimé qu'il y joignit. Cet Ouvrage a titre : *Recueil des Peintures antiques, imitées fidèl pour les couleurs & pour le trait, d'après les deſſi loriés faits par* Pierre Sante Bartoli; *par M* Comte de Caylus & Mariette. *Paris* 1757 *in-fol.* cun de ces Exemplaires eſt ſi ſupérieurement enlu qu'ils le diſputent de beauté aux deſſins origi

(1) A la priere de M. *le Comte de Vigneral*, aujou *Duc de Caylus*, le Roi a bien voulu lui laiſſer la jouiſ ſa vie durant, de ces magnifiques Peintures, que Comte de Caylus donna au Cabinet des Eſtampes du en 1764, ainſi qu'un portrait du Roi François I. pei miniature par *Nicolo del Abbate*.

eſt peut-être, dit M. le Beau, » le Livre d'antiquités le plus ſingulier qui paroîtra jamais; toutes les pieces en ſont peintes avec une préciſion & une pureté inimitables; c'eſt la vivacité, les nuances, la fraîcheur du coloris qui charma les yeux des Ceſars (1).

(1) Il nous paroît que les opinions ſont partagées ſur l'origine de ces précieux deſſins, & que l'on ignore encore pour qui ils étoient deſtinés, & même le nom du Peintre qui les a faits : voici ce qu'en rapporte M. Debure l'aîné, dans le Catalogue de M. Goutard, p. 208, d'après une note écrite de la main de M. Mariette, Auteur de cet Ouvrage, ſur l'exemplaire qui lui a appartenu, & qui a paſſé après ſa mort dans le beau Cabinet de Livres d'antiquités & de Médailles de M. d'Ennery.

» On ne ſera pas ſans doute fâché de ſavoir d'où ſont venus les deſſins originaux & coloriés dont on produit ici des copies exactes : ils ont été faits à Rome, & il n'y a certainement que Pietre Sante Bartoli à qui on puiſſe raiſonnablement les attribuer. Suivant toutes les apparences, ils ont été envoyés en France pour être préſentés à Louis XIV, comme un eſſai d'ouvrages qui, s'ils plaiſoient, pourroient être portés plus loin.

M. de Louvois étoit alors Sur-Intendant des Bâtimens, & ces deſſins lui étant demeurés, il les oublia bientôt, ſort qu'éprouve ordinairement tout ce qui paſſe entre les mains des Grands : un Chirurgien attaché à ce Miniſtre, & demeurant dans ſon Hôtel, profita de cette négligence, il s'en empara ; & ce ne fut qu'après ſa mort, arrivée en 1750, que ces deſſins reparurent & coururent une ſeconde fois riſque d'être perdus pour toujours. Ses héritiers, gens ſans connoiſſances, alloient en effet en faire le jouet de leurs enfans, ſi quelqu'un, par un heureux & pur hazard, ne leur eut ſuggéré de venir me trouver pour en avoir mon avis ; j'étois ſur le point d'en faire l'emplette, lorſque M. le Comte de Caylus, plus heureux, obtint ſur moi la préférence : ſon intention étoit de les faire graver tout ſimplement, & d'en enrichir un de ſes volumes d'antiquités ; mais avant que de s'y déterminer, il crut devoir me conſulter & aviſer enſemble s'il ne ſeroit pas poſſible d'en tirer un plus grand parti.

On n'avoit abſolument rien qui pût fixer les idées ſur la façon dont les anciens diſtribuoient leurs couleurs : le ſeul George Turnbull avoit imaginé un moyen qui, tout imparfait qu'il étoit, pouvoit en quelque façon conduire à

Quoique le Cabinet du Roi fût déja por
tant d'acquisitions, à ce dégré de magnificenc
point d'égal, il y manquoit cependant un de

---

cette connoissance ; c'étoit de donner seulement les
des objets, & d'indiquer par des lettres de renvoi
des couleurs qui remplissoient ces vuides sur quelc
des Peintures antiques qu'il produisoit. Ce moyen
imaginer un autre, il me vint alors dans l'esprit
le plan qu'avoit tracé Turnbull, par rapport aux t
l'on feroit graver, & de peindre sur ce trait les
que les Planches donneroient, conformément au
coloriés, dont il étoit question de faire part au Pub
On lui fournissoit par-là le moyen de connoître pl
culierement la méthode qu'avoient suivie les Anci
l'emploi & la distribution de leurs couleurs : on
sentoit un ouvrage neuf dans son genre, & qui au
cela le mérite d'être très-rare : car M. le Comte de
qui gouta ma proposition, ne voulut pas que le
d'Exemplaires qui se repandroient, surpassât
*trente* ; & de mon côté je ne jugeai pas à propos
dre plus loin mes soins. M. le Comte de Caylu
exige de moi que je présidasse à cette opération, qu
le dire, ne se feroit jamais exécutée si je ne m'en fus
& qui exigeoit un travail assidu de plus de quatre
J'ajouterai que non-seulement les discours qui donne
plication de chaque sujet sont de ma composition
que le Discours en forme d'avertissement qui les p
est pareilement un fruit de ma plume.

Nous observerons (dit M. Debure, Bibliogr. n°.
que M. le Comte de Caylus, ayant fait tirer les 30
plaires de cet Ouvrage, fit rompre les cuivres devant
distribua ce petit nombre à des amis particuliers, &
ques Biblioth. qui consentirent à prendre sur leur
les frais de l'enluminure : chaque Exemplaire fut en
par des personnes que M. le Comte de Caylus avoit
à cet effet, & le prix en étoit de 300 livres. Quan
partie Typographique, elle est magnifiquement exé
& les Imprimeurs (Messieurs L. Guerin, & L. Fr.
Tour) qui en furent chargés, n'ont rien épargné
rendre aussi recommandable dans son genre, que
dans le sien celle des Peintures. Un de ces Exemplaire
vendu dernièrement, à l'Inventaire de M. Goutard
livres. On se dispose actuellement a donner au
une nouvelle édition de ces belles Peintures antiqu
existe un de ces Exemplaires au dépôt des Livres impr
lettre J. n°. 8 ; 5. *Voy. aussi D. Sacles, mon. p. XLI*

précieux : c'étoient les différentes Eſtampes,
remiers eſſais de la Gravure en taille-douce,
, ſuivant quelques Auteurs, par *Maſſo Pini*-
Orfevre de Florence, en 1460.
re de ce premier Graveur conſiſte environ en
Eſtampes, dont pluſieurs ont été faites pour
le Edition du Dante, de 1481. Cet Ouvrage
ularité d'être le premier dans lequel l'Art de la
en taille-douce ait été employé.
itres repréſentent les Prophetes, les Sybilles,
u'il y a de ſingulier, c'eſt qu'elles ont été trou-
achetées à Conſtantinople par un Amateur,
a apportées en France ; & après ſa mort, ſes
les ont vendues au Cabinet du Roi, la ſomme
vres. Cette acquiſition eſt la derniere qu'on ait
ur ce Cabinet, elle eſt du mois de Mars
es différentes Eſtampes qui ſont de la plus
areté, réunies, pour ainſi dire, dans leur
re, deviennent bien plus précieuſes par cette
. Jamais M. l'Abbé de Marolles & M. de Be-
ne purent ſe les procurer, malgré toutes les
ies & les dépenſes qu'ils firent pour cela.

## *& Arrangement des Livres d'Eſtampes.*

écieux cabinet contient cinq mille vol. & plus,
n douze Claſſes, ou diviſions, auxquelles on a
les chiffres ou numéros.
Eſtampes qui compoſent ces différentes Claſ-
diviſions, ſont non-ſeulement précieuſes par
nenſité, mais encore par la beauté & le choix
uves. On s'eſt auſſi attaché à y réunir les eaux
& quand il y a eu pour certaines Eſtampes des
. diſtinctives pour les reconnoître, ſoit par rap-
beauté des épreuves, ſoit que le Graveur eût
prétexte pour faire ces remarques, &c. on les a
aſſemblées, & il eſt très-commun de voir dans

le Cabinet du Roi, cinq à ſix épreuves
Eſtampe, à laquelle on apperçoit des diſſ
bles; c'eſt ce qu'on eſt à portée de remarc
ſieurs œuvres, entr'autres dans l'œuvre de
l'on voit dans ce Cabinet, c'eſt peut-
choiſi & le plus complet qu'il y ait er
Peintre, qui étoit d'une avarice extrê
toutes ſortes de ruſes pour vendre for
ſieurs fois les mêmes Eſtampes: tantôt
débiter par ſon fils, comme ſi celui-ci l
robées; tantôt il feignoit de vouloir qu
lande; il les vendoit lorſque la Planche
tié terminée, en tiroit un nouveau prix
étoit finie; enfin il la faiſoit paroître un
quelquefois une 4.e, en la retouchant.
percheries ſe remarquent preſque dans cha
grands Maîtres: & c'eſt de la réunion de
tes épreuves que dépend la perfection &
l'œuvre de tel ou tel Maître. Voici la di
douze diviſions.

La premiere Claſſe comprend les Sc
chitectes, Ingénieurs, Graveurs, depu
la gravure (en 1470) juſqu'à nos jour
eſt diſtribué par écoles, & chaque éco
de Maîtres. Les recueils d'Eſtampes enti
feuilles rélatifs aux arts ſont auſſi de ce
Claſſe.

Cette premiere Claſſe ou diviſion c
les Eſtampes gravées ſur bois. Le Cabine
pes du Roi en poſſede environ 14000, qu
ordinaires, & plus de 600 en clair obſcur
toutes en tailles de bois: ſur quelques-u
tampes on voit le nom ou la marque de
ont faites, avec l'année; il y en a d'au
marques ſeulement, que l'on ne peut a

Graveur connu ; enfin les plus anciennes ſont aucunes marques quelconques, qui puiſſe déſigner ms, le lieu & l'Artiſte qui les a faites : on a par cette raiſon obligé de diſtinguer ces Graveurs leux Claſſes, dont l'une contient ce qu'on appelle rieux Maîtres, les uns connus, les autres diſtin- par quelques lettres initiales de leurs noms, ou ques marques particulieres, comme *une pelle*, *des ideliers*, *une bague*, *une licorne*, *une étoile*, & es figures ſemblables ; l'autre Claſſe comprend les nds Maîtres connus par leurs noms ou leurs œu- (1).

---

) C'eſt dans cette même Claſſe que ſe voit l'œuvre de . Papillon pere & fils, célebres Graveurs en bois, morts, en 1744, & l'autre en 1776 : ce dernier, digne hé- r des talens de ſon pere, a donné une hiſtoire de la ure en bois, en 1766, 2 vol. *in*-8°. il a été long-tems ché à l'Imprimerie Royale, en qualité de Graveur en e de bois. M. Papillon fils, qui a donné ce recueil au Ca- des Eſtampes du Roi, a joint à l'œuvre de ſon pere ſien pluſieurs morceaux d'une grande rareté, même ques, & qui n'étoient pas dans le Cabinet du Roi. Parmi morceaux, l'on remarque entr'autres une Eſtampe ée en bois par Marie de Médicis, Princeſſe de Toſcane, ſuite femme de Henri IV. Il y a deux de ces Eſtampes abinet du Roi, l'une donnée par M. Papillon avec ſon re, l'autre qui y étoit auparavant, mais qu'on ne ſavoit y être ; ces deux Eſtampes repréſentent le buſte d'une me coiffée à la Romaine : ce buſte a huit pouces de haut, ces mots au-deſſous, *Maria Médicis E.* 1587. bord du papier de l'Eſtampe donnée par M. Papillon, ces mots : *gravé par la Reine Marie Anboueſt*, qui été écrits d'une main ignorante. Ce buſte eſt de profil, contour eſt aſſez correct ; la gravure eſt au-delà de ce on pourroit raiſonnablement attendre d'une perſonne de qualité : elle eſt chargée de contretailles & de quel- tripletailles, à la vérité un peu inégales & coupées à ques-unes de leurs croiſées, mais cependant aſſez bien ées pour perſuader qu'elle avoit fait pluſieurs autres gra- en bois, avant que d'entreprendre cette piece.

La ſeconde comprend les Livres d'Eſtampes, piété, de morale, emblêmes & deviſes ſacrées.

La troiſieme comprend les Livres qui traitent la Fable & des antiquités Grecques, Romaine &c. &c.

La quatrieme comprend les Livres qui traitent la Généalogie, de la Chronologie, du Blazon des A moiries, des Médailles & des Monnoies.

La cinquieme comprend les Eſtampes repréſenta des fêtes publiques, entrées de Villes, cavalcade tournois & carouſels, qui ſe ſont donnés en div pays.

La ſixieme comprend les Livres & Eſtampes q traitent de la Géométrie, des Machines, des M thématiques, des Exercices militaires de terre & mer, & d'autres pieces touchant les Arts & Métie

La ſeptieme comprend quelques Romans & Por feuilles de faceties, plaiſanteries & bouffoneries, &

La huitieme comprend la Botanique, ou l'Hiſtoi naturelle des Plantes, Oiſeaux, Quadrupedes, Po

---

On a douté long-tems que ce buſte ait été gravé par Ma de Médicis, mais la pareille Eſtampe trouvée depuis d le Cabinet du Roi, & qui eſt placée au commencement Recueil des Amateurs Artiſtes, prouve bien certainem que la planche a été gravée par cette Princeſſe; voic note qui eſt écrite au bas :

*La Planche de cette Eſtampe a été gravée par la R Marie de Médicis, qui la donna à M. Champagne, dan tems qu'il la peignoit, lequel Champagne a écrit derrier Planche ce qui ſuit :*

*Le Vendredi 22 de Février 1619, la Reine Mere, M de Médicis, m'a trouvé digne de ce rare Préſent fait d propre main. Champagne.*

*Voyez Traité Hiſt. de la Grav. en bois, par Papi tom. premier, pag. 261.*

ſons, Inſectes, &c. &c. ( on a fait un Catalogue à part, ſuivant le ſyſtême de Tournefort, des vol. de Plantes peintes en miniature, attendu qu'ils augmentent d'année en année; ) l'Anatomie eſt compriſe dans cette Claſſe.

La neuvieme comprend une ſuite conſidérable de Porte-feuilles de Cartes Géographiques les plus exactes, & faites par les plus ſavans en ce genre ſi utile.

La dixieme comprend une ſuperbe collection de plus de 300 vol. où l'on voit les plans & les élévations d'un grand nombre d'édifices anciens & modernes, ſacrés & profanes, des Palais Gothiques de nos Rois, de leurs Châteaux, de ceux des Seigneurs contemporains, ou de riches Particuliers, enfin des Villes les plus célebres, gravées ou deſſinées à la main : ce corps Topographique contient auſſi pluſieurs Monumens Grecs & Romains.

La onzieme comprend une collection immenſe ( environ quarante mille ) des Portraits des Hommes célebres dans l'Europe, de tous états, de tout ſexe, diviſée par pays, &c. la plus grande partie à rapport à l'Hiſtoire de France.

La douzieme & derniere comprend un recueil très-précieux de modes ou d'habillemens, coëffures, en général pour tout ce qui concerne le coſtume de chaque Royaume dans les quatre parties du monde, & en particulier du fameux recueil de modes, &c. de la Monarchie Françoiſe, depuis Clovis juſqu'à Louis XIV.

Outre les Livres & Porte-feuilles compoſés d'Eſtampes ſeulement, ce précieux Cabinet contient encore un bon nombre de Livres mixtes, c'eſt-à-dire, qui ſont néceſſaires pour l'intelligence de

l'ouvrage : ces Livres traitent de l'Hiſtoire ſacrée & profane, des antiques, &c. & ſont placés dans les différentes Claſſes, ſelon la matiere qui y eſt traitée.

Après ces différentes Claſſes ſuivent les Planches gravées, ( que l'on peut regarder comme celle qui doit précéder toutes les autres : ) ces Planc. ſont au nombre de près de 2000, preſque toutes gravées aux dépens du Roi ; elles ſont également, comme les Eſtampes de ce Cabinet, diviſées par Claſſes, & l'on a ſuivi dans leur arrangement le même ordre que celui que l'on a donné au recueil des Eſtampes : en voici l'énumération.

## *Ordre & Arrangement des Planches gravées du Cabinet du Roi.*

### I.

### *Tableaux du Roi.*

41 *Planches*

Repréſentant ſept ſujets de l'ancien Teſtament, vingt-deux du nouveau, ſept de la Fable, un de l'Hiſtoire, & quatre allégoriques, formant le tom. premier de la collection du Cabinet du Roi.

### II.

15 *Planches*

Repréſentant cinq ſujets de l'Hiſtoire d'Alexandre le Grand, gravées d'après M. le Brun, ( ſavoir les Batailles d'Alexandre ) formant le tom. II.

### III.

56 *Planches*

Des Médaillons antiques du Roi, gravées par de la

Boiſſiere, commençant à Auguſte, & finiſſant aux enfans de Conſtantin; & 48 Monnoies & Médailles, gravées en onze Planches par Seb. le Clerc, rélatives à l'Hiſtoire de France, commençant à Charles VII juſqu'à Louis XIII, inclusivement, de différentes grandeurs (1), formant le tom. III.

---

(1) Nous apprenons par une note qui nous eſt tombée par hazard entre les mains, que cette ſuite de Med. & Monn. eſt improprement connue ſous le titre de *Médailles* du Cab. de Ste. *Geneviève*; on ignore, (ajoute l'Auteur de cette note) ſur quelle autorité cette tradition peut être fondée; ce qu'il y a de certain, c'eſt que bien loin que ces Medailles ſe trouvent dans le Cabinet de cette Bibl. les Religieux qui en ont la direction, en connoiſſent à peine les Eſtampes. C'eſt donc à tort qu'on les a appellées Médailles de Ste. Géneviève: ce ſont des Monnoies anciennes de France, qui ſe trouvent dans le Cabinet des Médailles du Roi, en or, en argent ou en cuivre, telles qu'elles ont été frappées; elles ont été deſſinées & gravées par le célebre Séb. le Clerc, d'après ces originaux, aux dépens de Sa Majeſté, pour quelque ouvrage ſur les Monnoies anciennes de France, que l'on avoit alors en vue, & qui n'a pas eu lieu; & l'on en conſerve les Planches gravées au Cabinet des Eſtampes du Roi, avec celles de la collection de ſon Cabinet.

Sans révoquer en doute ce qu'avance l'Auteur de cette note, nous croyons qu'il eſt très-poſſible que ces 48 Monn. ou Médailles ſoient ſorties du Cabinet de Meſſieurs de Ste. Géneviève, & qu'on leur ait toujours conſervé le nom de leurs premiers Propriétaires: voici ſur quoi nous nous fondons. Il eſt certain que Meſſieurs de Ste. Géneviève vinrent offrir à M. de Louvois plus de 300 Méd. de petit bronze, pour les réunir à celles que le Roi avoit déjà: ne ſeroit-il pas poſſible qu'ils y avent joint une quarantaine d'autres Méd. ou Monn. ſur l'Hiſt. de France, dont le Cabinet du Roi étoit très-peu fourni, & dont on faiſoit alors une exacte recherche? Il peut auſſi ſe faire qu'on ſe ſoit contenté de faire mention des 300 Médailles de petit bronze, & qu'on ait oublié de parler des 48 autres Médailles modernes, comme peu de choſe en comparaiſon des autres, & qu'elles ayent toujours été appellées *Médailles du Cabinet de Ste. Geneviève*, ſans s'embarraſſer d'où on les avoit tirées.

## I V.

### 40 *Planches*

Repréſentant les plans, élévations, vues
mens de peinture & de ſculpture des Châteaux
vre & des Tuileries, formant le tom. IV.

## V.

### 29 *Planches*

Repréſentant les plans, élévations & vues
eau de Verſailles, formant le tom. V.

## V I.

### 89 *Planches*

Repréſentant la Grotte, le Labyrinthe, les
nes & Baſſins de Verſailles, formant le tom.

*Grotte*

Vingt Planches gravées par le Pautre & autr

*Labyrinthe.*

Quarante-une Planches gravées par Séb. le

*Fontaines.*

Vingt une Planches gravées par le Pautre
moneau.

*Baſſins.*

Sept Planches gravées par le Pautre.

## V I I.

### 48 *Planches*

Des Statues antiques & modernes du Roi,
par G. & J. Edelinck, G. Audran, le Pautr
Chauveau, Mellan & Baudet, formant le to

## VIII.

51 *Planches*

Des Termes, Buſtes, Sphinx & Vaſes du Roi, gravées par le Pautre, Meilan & Baudet, formant le tom. VIII.

## IX.

48 *Planches*

Des Tapiſſeries du Roi, gravées d'après le Brun, par Séb. le Clerc, formant le tom. IX.

## X.

97 *Planches*

Repréſentant des Carouſels, courſes de têtes & de bagues, formant le tom. X.

## XI.

20 *Planches*

Repréſentant les Fêtes données à Verſailles, formant le tom. XI.

## XII.

29 *Planches*

Repréſentant les plans, élévations, coupes & profils de l'Hôtel Royal des Invalides, gravées par le Sieur de la Porte, Commiſſaire des Invalides, par ordre & aux dépens de M. de Louvois; ces Planches forment le douzieme vol. du Cabinet.

## XIII.

29 *Planches*

Des plans, profils, élévations & vues de différentes Maiſons Royales, formant le tom. XIII.

## XIV.

29 *Planches*

Des profils & vues de quelques lieux de re
avec divers plans détachés des Villes, Cita
Châteaux, gravées par le Pautre & Audran,
le tom. XIV.

## XV.

40 *Planches*

Des plans & profils appellés communé
petites conquêtes, ſervant à l'Hiſtoire de Lo
gravées par le Clerc & autres, formant le t

## XVI.

26 *Planches*

De vues, marches, entrées, paſſages & a
jets ſervant à l'Hiſtoire de Louis XIV, gravée
Wandermeulen, formant le tom. XVI.

## XVII.

30 *Planches*

Des vues, entrées & autres ſujets ſervan
toire de Louis XIV, gravées d'après le mên
mant le tom. XVII.

## XVIII.

98 *Planches*

De payſages, morceaux d'étude, &c.
d'après le même, formant le tom. XVIII.

## XIX.

28 *Planches*

De plans, profils & vues de Camps, Places, Siéges & Batailles, ſervant à l'Hiſtoire de Louis XIV, des années 1643 & 1644, gravées d'après Beaulieu, par F. Colignon, N. Cochin, G. Perelle & autres, formant le tom. XIX.

## XX.

32 *Planches*

Repréſentant auſſi des plans, profils, &c. ſervant à l'Hiſtoire de Louis XIV, gravées d'après le même, année 1645, formant le tom. XX.

## XXI.

32 *Planches*

Repréſentant les mêmes ſujets, gravées d'après le même, depuis l'année 1646 juſqu'en 1648, formant le tom. XXI.

## XXII.

29 *Planches*

Repréſentant également divers ſujets de même nature, gravées d'après le même, pour les années 1650, 1654, juſques & compris 1659.

## XXIII.

30 *Planches*

Auſſi de plans, profils & vues de Camps, Places, &c. ſervant à l'Hiſtoire de Louis-le-Grand, & gravées d'après le même, pour les années 1662, 1668, 1673, 1674, 1676, 1677, 1684, 1685, 1688, 1691, 1692, 1693, 1694, & 1697.

## XXIV.

374 *Planches*

Repréſentant des Plantes de Botanique gravées par ordre du Roi, par les célebres N. Robert, Abr. Boſſe, & L. de Chatillon: cette collection for trois gros vol. *in-fol.* forme d'Atlas.

Outre ce beau recueil de Planches, que ri n'égale & n'égalera peut-être jamais, il en exi encore un grand nombre d'autres gravées par les m leurs Maîtres; toutes ont été (comme nous l'avo déja dit) gravées ou acquiſes aux dépens de S. M.

*Deſcription des différens morceaux peints deſſinés ou gravés, conſervés ſous verre, placés dans ce précieux Cabinet.*

*Premiere piece.*

On remarque dans la premiere piece de ce riche binet pluſieurs deſſins curieux, ſavoir,

Une grande Carte de l'Amérique, portant ce titr

*America, ſive novi orbis nova deſcriptio. Fl rentia Pecciolen Coſmogr. A. D.* 1604.

Un deſſin précieux de la mer Caſpienne, meſ rée par l'ordre du Czar Pierre-le-Grand, pendant l années 1719, 1720 & 1721, dépoſé par S. M Czarine, lors de ſon ſéjour en France, entre les mai de M. l'Abbé Bignon, pour le cab. du Roi. Les ancie Géographes, à commencer par Ptolémée, qui floriſſ ſous l'Empereur Marc-Aurele, l'an 176, enſuite Iſma Abulfeda, Prince de Syrie, & Auteur d'une Géog univerſelle, environ l'an 1300, & de nos jours Jea

ruys, tous en un mot avoient tant fait varier les ſures & la forme de cette Mer, que Pierre Ier. ſe termina à en prendre une connoiſſance exacte pour s vues ſavantes & utiles au commerce de ſon Empire.

grand Prince chargea de cette opération l'un de plus habiles Ingénieurs M. Carl-von-Werden, le- el étant accompagné de Navigateurs intelligens, t trois années pour remplir les intentions du Czar. La même Mer placée à côté (à gauche) & que Ge- rd van-Keulen, Hydrographe eſtimé, publia vers n 1680, prouve clairement qu'il étoit réſervé à ce ince ſurnommé le Grand, d'embraſſer un projet ıtile & ſi diſpendieux. Guillaume de l'Iſle a publié 1721, un ſavant mémoire à ce ſujet, que l'Aca- mie Royale des Sciences a publié dans le recueil de ; Mémoires.

A droite eſt la magnifique Moſaïque de Paleſtrine, pliquée par M. l'Abbé Barthelemi, de l'Académie )yale des Inſcriptions & Belles-Lettres, &c.

Cette Moſaïque a été trouvée dans un Temple de Fortune, dans la ville de Paleſtrine, ancienne ville Italie, dans la campagne de Rome; elle avoit dix- ıit pieds de long, ſur quatorze & quelques pouces de rge. Vers l'an 1660, le Cardinal Barbetini vou- nt la ſouſtraire aux accidens, la fit tranſporter ıns le Palais des Princes de Paleſtrine, & la fit pla- r dans une eſpece de niche, au fond du veſtibule, face de la porte d'entrée. Les fragmens de marbre ınt cette Moſaïque eſt compoſée, ſont communé- ent de trois à quatre lignes en quarré; ceux qui for- ent les fig. ſont encore plus petits.

Pour faciliter à M. l'Abbé Barthelemi l'explica- on de cette Moſaique, M. le Comte de Caylus en voya prendre ſur le lieu même le deſſin & les ıuleurs.

Au-deſſous eſt un beau deſſin repréſentant la Maiſon Autriche en 62 figures; ce ſont les premiers Souve-

rains qui ont successivement gouverné la Baviere ; pendant environ 1200 ans, depuis Norix ( *Noricum* ) Regens purg, Fondateur de Ratisbonne, & Bavarus, venus de l'Armenie avant Jesus Christ. D'autres disent dans le cinquieme siecle, jusqu'au dernier qui est Sigismond, Comte Palatin, Duc de Baviere, qui vivoit dans le quatorzieme siecle. Cette Peinture à gouache a été faite vers l'an 1400, d'après un monument conservé à Ratisbonne : elle représente ces Princes dans l'habillement exact au costume du tems de Charlemagne, dont parle Eginhard son Historien, c'est-à-dire, en guerre avec l'armure de fer, le sabre, & la chaussure en brodequin, qui depuis a été remplacée par la chaussure à la Poulaine, ou les bottines garnies d'éperons dorés & longs ; de la cotte de maille, & de l'arbalête. L'habit de Cour consistoit en une robe à la maniere des Gaulois, garnie de fourure, moins longue & moins ample que la toge Romaine, avec le Sayon sur l'épaule ; le pourpoint de peau de loutre par-dessus la tunique de laine, bordée de soie, le tout recouvert d'une chappe très-riche quand ils parvenoient au titre d'Empereur. Les épigraphes en vers & en vieux allemand, caractérisent le génie & les mœurs de ces Princes. Ce précieux morceau a douze pieds de longueur, il a été donné, en 1776, au Cabinet des Estampes du Roi, par M. de Fontenu, Abbé Commendataire, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

Plus bas on remarque une Estampe représentant l'une des Maisons de Campagne de l'Empereur de la Chine, aux environs de Pékin, gravure Chinoise imitant le méchanisme d'un dessin qui seroit fait à la plume, & qui n'est décelé que par les lignes monstrueuses formant les eaux.

Cette Estampe a été donnée, en 1779, à ce même Cabinet, par M. Beguillet le Jeune, de Dijon.

*Seconde Piece.*

Dans la ſeconde piece à droite en entrant, ſur un des pilaſtres de la boiſerie formant le corps d'armoires qui reçoivent les Livres d'Eſtampes, on voit la copie gravée d'un Monument en peinture, à la gloire de François Ier. dont l'original a été donné au Cabinet des Eſtampes du Roi en 1765, par M. le Comte de Caylus; ce tableau porte, ainſi que l'Eſtampe, neuf pouces de haut ſur ſix pouces de large.

François Ier. y eſt repréſenté debout & emblématiquement, peint en miniature par *Nicolo dell'Abbate*, élève du Primatice. Cet Artiſte a voulu, ſous cinq emblêmes différents, réunir dans une ſeule & même figure les principales vertus & traits de François Ier. comme dans les vers qui ſe liſent au bas, le Poëte *Ronſard* a tenté d'exprimer ce que le Peintre montroit aux yeux; ils ont uni leurs talens, pour mieux caractériſer ce Héros, qui fut le Pere des Lettres & des Arts en France; voici les vers:

*Françoys en guerre eſt un Mars furieux,*
*En payx Minerve & Diane à la chaſſe,*
*A bien parler, Mercure copieux,*
*A bien aimer, vray amour plein de grâce.*
*O France heureuſe, honore donc la face*
*De ton grand Roy qui ſurpaſſe nature!*
*Car l'honorant, tu ſers en même place*
*Minerve, Mars, Diane, Amour, Mercure.*

Le Monarque eſt debout; le caſque de Minerve, orné de plumes blanches, couvre ſa tête: il tient du bras droit, armé de fer, ſon épée la pointe en haut; ſon bras gauche eſt nud, dans la forme & dans le caractere de l'adoleſcence, ou du Dieu de l'Eloquence,

un arc : ces attributs rappellent le goût que
avoit pour la chaſſe, plaiſir digne du loiſir d
ſa parure eſt de couleur rouge, ſoyeuſe & fran
elle retombe avec grace ſur ſes jambes chauſſé
dequins, auxquels ſont attachées les talon
Mercure, pour achever d'exprimer que ſes qu
minantes étoient l'activité, la valeur & l'a
Muſes.

Plus bas eſt un deſſin à la plume, fait
au cabinet des Eſtampes, le 12 Octobre 1
Madame Clotilde de France; ce deſſin repr
ancien Château à tourelles, environné d'ea
pont de pierre.

Le Mardi 12 Octobre 1773, Madame C
France, née le 23 Septembre 1750, ſœur
ſeigneur le Dauphin, depuis Louis XVI, étan
vers les deux heures après midi, de Verſailles
du Roi, où cette Princeſſe étoit attendue, c
voit été Madame la Dauphine huit jours aup
accompagnée de Madame, Madame la Comt
tois & de Meſdames de France ſes tantes, fut

On remarque au-deſſous une Eſtampe imprimée ſur de l'écorce d'arbre : ſingularité qui conſtate la maniere d'écrire des anciens ſur le papyrus, uſage qui n'eſt plus pratiqué que parmi quelques peuples barbares, entr'autres chez les Malabares. Cette Eſtampe, en outre, offre le ſceau d'une Abbaye fondée par la Maiſon d'Autriche, depuis ſon élévation à l'empire d'Occident & au Trône d'Eſpagne.

On croit ce curieux morceau de la main de Mathieu Merian, auſſi ſavant Coſmographe qu'habile Graveur, mort en 1650.

On remarque encore dans les embraſures des fenêtres qui donnent ſur la Cour, pluſieurs morceaux précieux, ſavoir :

Le Portrait de Jean, Roi de France, ſurnommé le Bon, mort en 1364, *Monument de peinture du 14e. ſiécle*. Le peu d'uſage où l'on étoit dans ce tems de peindre en grand, a déterminé le Peintre à repréſenter le Roi dans la proportion d'un buſte, de profil, & ſans mains : ce Prince eſt vêtu d'un manteau bleu foncé avec un colet d'hermine, la tête découverte & les cheveux flottans ; le champ du tableau eſt d'or, & le tout eſt peint à gouache, ſur toile collée ſur bois : le verni dont il a été couvert depuis, avoit fait penſer qu'il étoit peint à l'huile.

On ne connoit rien de plus ancien en peinture moderne que ce portrait, attribué à Jean de Bruges, que Charles V, dit le Sage, fils du Roi Jean, avoit déſigné du titre de ſon Peintre. Il a 22 pouces de hauteur ſur 12 pouces de largeur ; au-deſſus de la tête on lit en caracteres du tems, *Jean Roi de France*. La bordure paroit être du Regne de Louis XII, environ 30 ans après le tableau.

Charles V, par amour pour la mémoire du Roi ſon pere, avoit placé ce Portrait parmi ſes Livres ; & depuis, ce tableau eſt demeuré dans la Bibliotheque des Rois ſes ſucceſſeurs : cependant M. de Gaignieres, cé-

lebre Antiquaire & poſſeſſeur d'un riche cabi
voit obtenu de M. Colbert, dont le cachet e
derriere, pour le placer au nombre de ſes rare
M. de Gaignieres, en léguant ſon cabinet au
rentrer dans la Bibliotheque Royale ce reſte
du commencement de la Peinture en France.

Au-deſſous de ce précieux portrait eſt celui d
d'Autriche, née à Prague en 1547, peint d'a
ture; elle étoit fille de Ferdinand Ier., Empe
fut mariée en 1565, à François Ier. Grand
Toſcane; cette Princeſſe fut mere de Marie
dicis, femme de Henri IV, & mourut e
âgé de 32 ans.

Cette belle miniature a été donnée le 10 Jui
au cabinet des Eſtampes du Roi, par M. le
de Toct, Chevalier de l'Ordre Royal & Mil
St. Louis, chargé des affaires de la Cour de
en Crimée, (il eſt le Vauban de la Cour Ott

Dans une autre embraſure de fenêtre, l'or
Portrait de l'Amiral de Coligni, aſſaſſiné par le
Reſme, en 1572, (il fut la premiere victir
S. Barthelemi). Catherine de Medicis voula
cir cet Homme célebre dans l'eſprit du Duc d'
ſon fils, ce Prince lui répondit: *Madame,*
*homme très-fidele au Roi & très-zélé pour l'*
précieux tableau a été tiré de la collection d
Thou (1).

(1) Toutes ces Deſcriptions ſont les mêmes (à changemens près) que celles qu'on trouve écrites de ces différens morceaux.

# CABINET
## ES *TITRES ET GÉNÉALOGIES.*

L'ABBÉ DE GEVIGNEY, DE L'ACADÉMIE ES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE SANÇON, GARDE.

*y reçoit le Public les mêmes jours que la ibliotheque eſt ouverte : on ne communique ts indiſtinctement à tout le monde les Titres Généalogies.*

Cabinet eſt placé au ſecond étage, & y occupe grandes pieces, toutes garnies de tablettes pro- à recevoir les cartons & boëtes dans leſquels ſont rmés les titres. Il contient environ 5000 Porte- es ou boëtes, &c. remplis de titres Généalogi- , tous très-précieux, non-ſeulement pour les lles de France, mais encore pour les plus illuſtres Europe.

*Son Origine & ſes Accroiſſemens.*

Cabinet des Titres & Généalogies commença à mer d'une partie de celui qui fut donné au n 1711, par M. de Gaignieres, & placé après ſa , en 1715, dans la Bibliotheque de Sa Ma- ce cabinet, compoſé d'un précieux recueil de s originaux ſcellés, de montres militaires, Ma- its & Généalogies des Maiſons & Familles no- lu Royaume, parut demander un Garde particu- peu de tems après il fut confié aux ſoins de M. et, alors Généalogiſte de la Maiſon d'Orléans, & rdres de N. D. du Mont-Carmel & de St. Lazare. 1717, ce même Cab. fut augmenté de celui que harles d'Hozier, Juges d'Armes, Garde de l'Ar- l général de France, & Généalogiſte de Sa

Majeſté, céda au Roi par Acte paſſé en préſ
M. Baudry, Maître des Requêtes, nommé pa
pour l'accepter. C'étoit en ſon genre le plus
qui fût en Europe; il conſiſtoit en Manuſcrit
néalogies, preuves de Nobleſſe des Pages du
des Demoiſelles de St. Cyr, Titres originaux,
riaux, extraits de Titres, Mémoires de Fa
l'Armorial général, Lettres d'anobliſſemens,
mens d'Armoiries, recherches de Nobleſſe, &
toit le fruit d'un travail continuel de plus de ce
auquel ce Savant & le célebre Pierre d'Hozier ſ
qui avoit occupé les mêmes charges, s'étoien
ſucceſſivement, ſoit pour la Maiſon du Roi, ſ
différens Princes, Maiſons & Familles illuſtre
du Royaume que des Pays étrangers.

L'année ſuivante, M. de Clairembault, Géné
des Ordres du Roi, fit, par ordre du Régent,
taire de ce cabinet, conjointement avec M. G
& ſur la requiſition de M. l'Abbé de Louvois,
thécaire de Sa Majeſté. Les Généalogies de
Gaignieres furent jointes à celles de M. d'Hoz
l'ordre alphabétique; ce qui forma 217 boëte
qui ſont reſtées depuis dans le même ordre.

Vers l'année 1720, M. l'Abbé Bignon ayant
à M. l'Abbé de Louvois, obtint du Régent d
ger les différentes richeſſes qui compoſoient la
Roi en pluſieurs portions; en conſéquence des
de ce Prince, il fit diſtraire du dépôt des Livres
més, & de celui des Manuſc. de l'ancien fo
Roi, des fonds de Baluze, de Dupuy & autres,
qui en étoit purement généalogique, pour êt
aux Titres & Généalogies de Meſſieurs de Gaign
d'Hozier, & la garde en fut de nouveau confi
Guiblet, en même tems l'on y joignit les Ti
néalogiques amaſſés par Jean Haudiquer de Bl
gendre de François Ducheſne, qui, ſuivant l'
de ſon beau-pere, s'étoit appliqué à l'étude des
logies. Il fut accuſé d'avoir fabriqué de faux ti

nné en 1701, à une priſon perpétuelle, par
lu Conſeil, du 10 Juillet 1708. Le Roi diſpoſa
ur de ſa Bibliotheque, des Titres & autres pie-
ſcieuſes que l'on trouva chez Haudiquer, lors
vée du ſcellé : en 1716, en vertu d'un autre
le Roi diſpoſa également en faveur de ſa Bi-
que, de cinq grands coffres remplis de Titres &
, venant du même Haudiquer, mais qu'on avoit
ttre en dépôt au Louvre juſqu'à nouvel ordre.
oi agréa par la ſuite d'unir à ſon cabinet des Gé-
es celui que M. Guiblet s'étoit formé ; il étoit
é de liaſſes, porte-feuilles & cartons, &
tres de 105 boëtes remplies de Généalogies &
res rangés alphabétiquement.
ieur Blondeau céda à Sa Majeſté, en 1754,
llection de 12700 Titres originaux & copies
nnées ; & quatre ans après, il céda également
un autre recueil de 4800 Titres.
762 & 1763, M. l'Abbé de Gevigney remit à
uc de la Vrilliere, pour être dépoſées à la Bi-
que du Roi, deux collections choiſies ; l'une
amens originaux de Gentilshommes des Duchés
tés de Bourgogne, des 13, 14 & 15e. ſiécles ;
de Titres concernant les Duchés & la Nobleſſe
raine & de Bar.
e derniere année, M. de la Cour, ſucceſſeur
Guiblet dans les places de Garde des Titres &
ogies, & de Généalogiſte de la Maiſon d'Or-
voulant s'occuper entiérement du travail im-
t de l'ordre qu'exigeoit le dépôt qui venoit de
e confié, traita pour l'augmenter d'une collec-
plus de 129600 tant Titres originaux, que Gé-
es & Mémoires, qu'il s'étoit procurés par ſes
par un travail aſſidu, dont il a juſqu'à ſa mort
é l'amour & la louable habitude. Il ſe fit un de-
contribuer gratuitement à l'accroiſſement de ſon
comme avoit fait M. Guiblet ſon prédéceſſeur,
mettant ſes travaux relatifs à la Maiſon d'Or-

léans, tels que les preuves de nobleſſe, des O
des Pages, & celles des Gentilshommes adi
la nomination du Prince, dans les Sémir
Joyeuſe à Rouen, & dans le Çol. de Beaumont

Trois ans après, (en 1766), le Cabinet
reçut encore de nouveaux accroiſſemens, pa
quiſitions que fit le Roi, de la collection de
logies de feu M. du Rocheret, Préſident en l
d'Epernay & de celle de feu M. le Chevalier G
compoſée de Titres, extraits de Titres & G
gies des Maiſons & Familles de la Province

En 1770, S. M. acquit du ſieur du Buiſſon
breuſe collection de Titres, Manuſc. & G

En 1777, ce dépôt fut beaucoup augmen
cabinet du ſieur Jault, conſiſtant en 142 po
les de Titres, & par celui de feu M. Blondea
poſé de 640 porte-feuilles & boëtes de Titres,
res & Généalogies.

En Décembre 1780, le Roi acquit encore
Jault plus de 8000 titres originaux en parcher
puis 1150 juſques à ce ſiécle, pour être réun
de ſon cabinet des titres & généalogies.

Tant de richeſſes jointes à ce que S. M. av
firent bientôt connoître à M. de la Cour,
importance il étoit d'incorporer ces différent
ſitions de Titres, &c. à ceux de ce Cabinet, af
blir un ſeul & même ordre dans cette vaſte c

Occupé depuis quelques années de ce trav
ble & deſagréable, & ſecondé dans ces tra
le ſieur Aubron ſon commis, auſſi intelli
verſé dans cette partie, il étoit preſque parve
qu'il s'étoit propoſé, lorſque tourmenté des
de la pierre, il ſe réſolut à ſouffrir l'opérati
il mourut le 7 Avril 1779; il eut pour lui
dans la place de Garde des Titres & Généalo
l'Abbé de Gevigney, Généalogiſte; qui e
vivance avec adjonction en 1773.

mmenſe collection eſt diviſée en quatre Claſ-
remiere comprend les titres originaux dans
phabétique des noms de Familles, contenus
ron 2500 boëtes, ſur le dos deſquelles on a
: mettre les noms, ſurnoms, &c. des Famil-
es Titres ſont renfermés dans leſd. boëtes;
e contient 576 boëtes de Mém. & Généal.
ins le même ordre; dans la troiſieme eſt com-
abinet des Titres & Généalogies de M. d'Ho-
mant 217 boëtes *in-fol.* comme nous l'avons
& la quatrieme eſt formée d'environ 1400
uſc. dont entr'autres 80 porte-feuilles de Rolles
, de montres militaires, depuis 1344 juſqu'à
dix-ſeptieme ſiécle, & 7 vol. *in-fol.* forme
de preuves originales ſur velin, des Pages de
écurie du Roi, depuis 1680 juſqu'en 1765,
ant l'intention de M. de Béringhen, furent dé-
rès ſa mort dans le cabinet des Titres & Gé-
s de la Bibliotheque du Roi.
récieux Cabinet, que pluſieurs Particuliers ſe
: honneur d'enrichir, peut maintenant paſſer
plus riche de l'Europe, tant par l'immenſité
es & autres Pieces qui le compoſent, que par
ienneté & originalité.

---

## *e diſtincte pour connoître les Livres de la Bibliotheque du Roi.*

que les vol. de la Bibliotheque de Sa Majeſté
teſque tous reliés aux Armes de France, &
ſuive toujours cet uſage, on applique encore
ns des vol. ſur la premiere feuille ou frontiſpice
e, l'eſtampille (empreinte en rouge) auſſi aux
de France, avec ces mots autour: *Bibliothe-
æ*, & à d'autres *Bibliotheque Royale.* Les Livres
rits ſont ordinairement eſtampillés au com-
nent & à la fin; & quand il y a pluſieurs pieces

dans un même vol. on estampille chaque ment au commencement & à la fin.

Dans les acquisitions de parties de Bi de Bibliotheques entieres, lorsqu'il se doubles, & que les Exemplaires rendus d'une conservation plus parfaite que ceux d on les échange; & au moyen d'une sec pille, également aux Armes de Franc mots autour, *double échangé*, ou *double Roi*, que l'on applique sur le même feuil où se trouve l'ancienne, le Livre est cer examiné, il est réputé double: ces di rendus ainsi doubles, sont destinés ( doubles d'une autre nature ) à être vendu gés pour d'autres qui peuvent manquer.

## *Remarques sur les différentes Reliur a employées depuis François Ier jusq*

Pierre Duchastel, Grand Aumonier de qui fut Bibliothécaire du Roi, fut le prem gea à pourvoir à la conservation des Livre du Roi, en faisant relier ceux qui étoie blanc des Pays étrangers, & ceux de l'a qui avoient besoin de nouvelles reliures.

## *Reliures sous François Ier*

Avant le Regne de François Ier. la plu vres de la Bibliotheque du Roi étoient cou lours, ou d'autres étoffes précieuses, de to & de toutes couleurs. Les couvertures de cui fort simples, & différentes selon les pays o avoient été reliés: les Relieurs de Françoi ployoient, pour couvrir ses Livres, que d cuir ou de maroquin: on remarque que to nusc. latins, italiens & françois, except Livres de présent & un petit nombre de Liv n'ont que des couvertures de cuir noir, peu Quant aux Manusc. grecs, outre qu'ils so

Orientale, ayant tous le dos uni & ſans nerfs, leurs couvertures ſont de maroquin de différentes couleurs; les Armes de France avec les emblêmes de François Ier. comme la ſalamandre & la lettre F. y ſont empreintes en or & en argent : les Dauphins ajoutés aux ſalamandres, marquent que le Livre a été relié du tems de François Ier. non pour le Roi, mais pour le Dauphin.

## *Sous Henri II.*

Il s'en faut de beaucoup que tous les Livres acquis par François Ier. ayent été reliés ſous ſon regne. Pendant les premieres années de Henri II, il y eut, par les ordres de Pierre Duchaſtel, un grand nombre de vol. reliés à neuf, aux Armes du fils, leſquels avoient été amaſſés par le pere; c'eſt ce qui empêche qu'on ne démêle facilement, du moins pour les Manuſc. grecs, les acquiſitions faites en ce genre par Henri II.

Les Livres reliés pour ce Prince ſe reconnoiſſent à ſes emblêmes, ou à ſes chiffres, formés des lettres H. & D. entrelaſſés avec des croiſſans, des arcs, des carquois, & autres ſymboles de la chaſſe : il y a dans la Bibliotheque du Roi près de huit cens vol. reliés de cette ſorte, avec beaucoup plus de propreté que ne le ſont ceux de François Ier.

## *Sous François II.*

On ne voit gueres plus de 15 vol. manuſc. reliés à la marque de François II, c'eſt la lettre F. couronnée & ſuivie du nombre II, elle eſt quelquefois ſans chiffre, & quelquefois accompagnée de la marque de Charles IX, laquelle y a été ajoutée apparemment par le Relieur, chez qui le Livre étoit encore lorſque François II mourut.

## *Sous Charles IX.*

Les Livres qui portent ſur la couverture le chiffre ou l'emblême de Charles IX, ſont en bien plus grand nombre: on en compte environ cent quarante de manuſc. ſans les imprimés, & il eſt aiſé de les reconnoître aux deux C. renverſés & entrelaſſés, quelques-uns

ont aussi des R. couronnées : mais de tous ce
il n'y en a qu'un que l'on sache certainem
été mis dans la Bibliotheque de Fontaine
tems de Charles IX ; c'est l'histoire de F
du Tillet.

*Sous Henri IV.*

Jacques-Auguste de Thou, qui fut Maître
brairie sous Henri IV, signala son zele po
du Roi, en faisant relier une grande partie
de nouvelle acquisition, & une autre partie d
l'ancien fonds, qui avoient besoin de reli
que tous les Livres reliés pendant le Regne de
sont en maroquin rouge, aux Armes de Fran
la lettre H. aux quatre coins de la couverture
vie du nombre IIII ; quelquefois sans ce non
& même sans la lettre ; alors les Armes de Fr
d'un côté & de l'autre, ou au lieu des Armes
cription, *Henrici IIII Patris Patriæ virtutum*
*ris.* A quelques vol. la lettre H le nombr
l'Inscription se trouvent réunis.

*Sous Louis XIII & les Regnes sui*

Sous Louis XIII & les Regnes suivans, l'on
à faire relier les Livres de nouvelle acquisition
mais on ne prit plus le soin de distinguer les fe
regnes, on se contenta seulement d'y faire
Armes de France avec le chiffre du Roi &
fleurs de lys parsemées au hasard sur le dos de
quelquefois sur toute la couverture, selon
taisie du Relieur. On a toujours suivi cette
soit pour les Livres de nouvelle acquisition,
ceux tirés de différens fonds du Roi qui ont b
reliure ; de sorte qu'on ne distingue de Livres
ces différens regnes que ceux qui ont été donn
diés à ces Rois, lesquels sont ou ornés de leurs P
ou richement reliés, avec leurs chiffres ou a

C

# CABINET
## *DES MÉDAILLES ET ANTIQUES.*

**M. L'ABBÉ BARTHELEMY, DE L'ACADEMIE DES BELLES-LETTRES, &c. GARDE.**

*Ce Cabinet n'eſt pas public, & l'on n'y admet pas indiſtinctement tous ceux qui demandent à le voir, mais les Savans & les Artiſtes y trouvent toujours un accès facile.*

## DESCRIPTION
### *DU CABINET DES MEDAILLES.*

CE Cabinet fait aujourd'hui une des principales curioſités de la Bibliotheque du Roi; on y entre communément par l'eſcalier d'un Bâtiment appartenant à Sa Majeſté, rue Colbert: mais, pour le rendre de plein-pied avec la Bibliotheque, on a voûté un grand arc en plein ceintre dans la rue Colbert, ce qui procure une communication de niveau à ces deux Bâtimens; & au moyen d'une porte percée dans la principale galerie du dépôt des Livres imprimés, on paſſe dans ce ſuperbe Cabinet.

Cette piece eſt éclairée par huit croiſées, dont quatre donnent ſur la rue de Richelieu, & quatre ſur la rue Colbert; elle eſt décorée par un lambris enrichi de ſculptures, d'un beau travail & dont les principaux ornemens ſont dorés.

Dans les trumeaux & entre les portes, à hauteur d'appui, ſont diſtribuées des tables de marbre en conſoles, d'un plan chantourné, qui ſoutiennent de grand

médaillers ou armoires d'une belle menuiserie
chies de dorures. Chaque armoire a deux cens
dans lesquels sont rangées sur des tablettes d
quin rouge, à fleurs de lys d'or & à fond de
verd, les différentes suites de médailles d'or, d
& de bronze, qui composent cette riche collec

Au-dessus de ces médaillers & en divers end
ce Cabinet, sont placés de très-beaux tablea
formés dans la boiserie : ces tableaux sont,

1°. Quatre dessus de portes peints par le
Boucher, représentant autant de Muses.

2°. Six tableaux en hauteur sont placés d
trumeaux, dont trois de Carle Vanloo; sav
Poésie amoureuse, ou Psyché conduite par l'I
l'Inventrice de la flute, ou Pan & Syrinx, l
Protecteurs des Muses, Apollon, Mercure &
Musagete. Ceux de M. Natoire sont Thalie,
la Comédie, Terpsicore qui caractérise la da
Calliope qui préside à l'Histoire.

Aux deux extrémités de ce Cabinet, entre les
se voient deux copies d'après Rigault, l'une
sentant Louis XIV, & l'autre Louis XV, en
grandeur naturelle, & avec tous les ornemen
royauté.

## *Origine & accroissement de ce Cabin*

Aucun de nos Rois, avant François Ier.
encore songé à se former un cabinet de Médail
Prince, si utile aux Sciences & aux Arts, en fit
tre plusieurs dans le garde-meuble de la Couron
Médailles, selon le P. du Moulinet (1), étoien
fermées dans un certain bijou de vermeil doré ;
avoit environ vingt en or, distribuées sur les c
une centaine d'autres Médailles d'argent enc

(1) *Voy. Merc. de Fr.* 1719, *Mai*, *p.* 46.

dans un ſervice auſſi d'argent, dans des baſſins, des aiguieres, des ſalieres & d'autres pieces, pour y ſervir d'ornement. Ce Prince en eut encore pluſieurs, qu'il fit auſſi remettre au Garde-meuble, excepté quelques-unes qu'il garda auprès de lui.

Le goût que François Ier. fit paroître pour les médailles & antiquités, devint bientôt celui de la nation entiere : la France ſe trouva en peu d'années remplie de Curieux, & ces Curieux furent tout ce qu'il y avoit de grand & de diſtingué dans le Royaume ; chacun à l'envi l'un de l'autre formerent des cabinets précieux en médailles & antiquités.

Ce goût fut également en vigueur, & même augmenta ſous Henri II ; ce Prince acheva de perfectionner ce que ſon digne Pere avoit commencé, il ne laiſſa pas long-tems ſa Bibl. privée d'un ſi bel ornement, il y mit celles de François Ier. & les ſiennes, & y fit bientôt réunir la belle collection que Catherine de Médicis avoit apportée en France avec les rares Manuſc. de la Bibliotheque de Florence, qu'on regardoit comme les reſtes de celle de Conſtantinople. Cette Princeſſe n'avoit pas peu contribué à exciter cette émulation générale ; elle étoit d'une Maiſon qui s'étoit diſtinguée dans tous les tems par ſon amour pour les Sciences & pour les Arts, & il ne lui étoit pas permis de les regarder avec indifférence ; auſſi n'oublia-t-elle rien pour inſpirer le même goût aux Princes ſes enfans.

Charles IX fut celui qui parut répondre le mieux à ſes vues, il ſe montra partiſan de l'antiquité : ayant réſolu de donner une forme à ce qui avoit été déja raſſemblé précédemment, & à ce qu'il avoit lui même recueilli en médailles & antiques, il deſtina un lieu particulier dans le Louvre pour les y arranger & les conſerver & créa auprès une place de Garde particulier de ces médailles & antiques.

Ce Prince ayant appris que le cabinet de médailles

du célebre *Groſlier*, mort en 1565, avoit été transporté à Marſeille pour le faire paſſer de là à Rome, l'acheta & en fit payer le prix à ſes héritiers; il joignit ces nouvelles richeſſes à celles qu'il avoit déja (1).

Les troubles dont la France fut agitée durant les guerres civiles, ne permirent pas à ce Prince de continuer ce qu'il avoit ſi heureuſement commencé; ce précieux cabinet qui, au rapport du *P. Louis Jacob*, paſſoit pour une merveille du monde par *ſes raretés & antiquités*, outre *ſes pierreries*, fut preſqu'entiérement diſſipé. Dans ces tems de malheurs, il eut le chagrin de voir enlever, ſous ſes yeux & en peu de tems, preſque toutes ſes médailles & antiques, au moment même qu'il venoit de leur aſſigner un endroit fixe.

A peine reſtoit-il encore quelques veſtiges de ce précieux cabinet, lorſque Henri IV, commençant à jouir de ſes victoires, conçut le deſſein, autant pour l'honneur & l'utilité de ſa Nation, que pour ſa propre ſatisfaction, de rétablir le cabinet que les Rois ſes prédéceſſeurs avoient eu intention de former: le ſieur de Bagarris, Gentilhomme Provençal, le plus propre par ſa ſcience profonde dans les médailles & antiquités à ſeconder le projet de Henri IV, fut choiſi par ce Prince pour l'exécution de ſes ordres; il le fit venir à ſa Cour en 1608, le prit à ſon ſervice, & lui accorda dans la ſuite le titre de Garde de ſes médailles & antiques, qu'il devoit loger dans ſon Château de Fontainebleau proche ſa Biblioth. & y réunir celles qu'on avoit ſauvées durant les guerres civiles.

Bagarris eut pluſieurs entretiens avec Henri IV, ſur l'utilité des médailles: le Roi acheta preſque toutes celles qu'il avoit apportées avec lui, il conſentit auſſi d'acheter tout ce qu'il lui préſenteroit en médailles &

(1) Selon M. de Thou, la garde en fut confiée à Jean de Chaumont, mais c'eſt une erreur.

antiques propres à enrichir ſon nouveau cabinet. Bagarris travailloit à l'exécution des ordres de Sa Majeſté, lorſqu'une mort cruelle & fatale au bonheur de la France empêcha l'exécution d'un ſi beau deſſein.

Au commencement du Regne de Louis XIII, Bagarris fit tout ce qu'il put pour faire réuſſir ce que Henri IV avoit projeté; mais la grande jeuneſſe du Roi, ſon peu de goût pour l'étude des médailles, & les guerres de religion qui ſurvinrent, ne lui permirent pas de s'en occuper. Bagarris, voyant qu'il ne pouvoit réuſſir, repartit pour la Provence avec les pierres gravées & une partie des médailles qu'il avoit apportées avec lui.

L'heureux rétabliſſement de ce cabinet étoit réſervé à Louis XIV, dont le Regne devoit être marqué par des événemens glorieux en tout genre. Ce Prince fit réunir au Louvre tout ce qu'il y avoit de médailles & d'antiquités éparſes çà & là dans ſes Maiſons Royales, & s'en forma un cabinet qui devint bientôt l'un des plus précieux de l'Europe, par le don que lui fit J. B. Gaſton, Duc d'Orléans, oncle de ce Monarque, de celui qu'il s'étoit fait un plaiſir de former pendant ſa retraite à Blois. Ce cabinet étoit non-ſeulement compoſé de médailles précieuſes, mais encore de Livres tant imprimés que manuſcrits, de mignatures, d'eſtampes & de toutes ſortes de raretés. Ce Prince étant mort vers la fin de Février 1660, M. de Louvois écrivit dès le 4 Mars à l'Abbé Bruneau, Bibliothécaire du Duc d'Orléans, pour lui ordonner de la part du Roi de veiller ſoigneuſement à la conſervation de tout ce qu'il avoit en ſa garde, & d'en envoyer un inventaire exact. Sa fidélité & ſon zele lui mériterent (1) la place d'Intendant du cabinet des médailles & antiques, vacante en 1664, par la retraite de Jean de Chau-

(1) *Voyez* Eſſai Hiſt. p. 51.

mont, Conſeiller d'Etat, qui en avoit été pourvu après que Bagarris ſe fût retiré.

L'Abbé Bruneau ayant été aſſaſſiné dans le Louvre par un voleur, au mois de Novembre 1666, l'Intendance du cabinet des médailles fut réunie à la charge de Garde de la Librairie qu'avoit alors Nicolas Colbert, qui de l'Evêché de Luçon avoit paſſé à celui d'Auxerre, & les clefs furent remiſes à M. de Carcavi, Commis à la garde.

Le genre de mort de l'Abbé Bruneau fit penſer à M. de Carcavi que le cabinet des Médailles n'étoit pas en ſureté où il étoit, & qu'il ſeroit mieux dans la nouvelle Bibl. c'eſt-à-dire, dans la Bibl. du Roi, nouvellement transférée dans la rue Vivienne. M. Colbert à qui il en écrivit, lui répondit qu'il en avoit parlé au Roi, & que S. M. n'avoit pas voulu que ſes médailles & antiquités ſortiſſent du Louvre, mais qu'il en parleroit encore. Il paroît que Louis XIV ſe rendit aux raiſons du Miniſtre, & les médailles avec le tombeau de Childeric & quelques autres antiquités qui étoient au Louvre en 1667, furent tranſportées dans la Bibl. celles de Gaſton d'Orléans, avec ſes Livres & raretés, y furent également placées.

M. Colbert, ſatisfait d'avoir réuni à la Bibl. le cabinet des Médailles, ne négligea rien pour le rendre digne de la grandeur du Roi, qui de tems en tems ſe plaiſoit à conſulter ces reſtes de l'antiquité ſavante : ce Miniſtre, pour répondre & ſatisfaire un goût ſi honorable aux Lettres, l'enrichit en peu de tems par des acquiſitions immenſes, qui le rendirent bientôt le plus célebre de l'Europe.

M. de Monceaux fut envoyé, en 1667, dans le Levant, pour y raſſembler des Manuſc. avec ordre d'y rechercher auſſi des médailles. Tous ceux qui entrepriſent de ſemblables voyages, reçurent de pareils ordres, & pas un n'en eſt revenu ſans en apporter de rares & précieuſes.

M. Colbert, informé du mérite de M. Vaillant dans la connoiſſance des médailles, engagea ce Savant à aller en Italie, en Sicile & en Grèce, pour en faire la recherche, & d'y acheter toutes celles qu'il trouveroit les plus propres à enrichir la ſuite que feu M. le Duc d'Orléans avoit donnée au Roi : M. Vaillant, ravi de pouvoir ſatisfaire ſon goût par une ſemblable recherche, & flatté du choix qu'on avoit fait de lui, partit & revint au bout de quelques années, chargé d'une abondante moiſſon ; le nouveau cabinet du Roi en fut preſque augmenté de moitié, & ſe trouva dès-lors au-deſſus de tous ceux que l'on connoiſſoit en Europe.

Les cabinets particuliers ſe reſſentirent auſſi des ſoins de M. Vaillant, & ſe remplirent à ſon retour d'une infinité de médailles qu'on n'avoit pas encore vues, ou que l'on croyoit uniques.

Le Miniſtre, perſuadé que M. Vaillant feroit toujours dans ſes voyages d'importantes découvertes, le détermina une ſeconde fois à paſſer la mer ; il partit de Paris en Octobre 1674, & alla s'embarquer à Marſeilles ; mais ce célebre Antiquaire fut moins heureux dans ce dernier, ayant été pris par des Algériens, qui ne lui rendirent la liberté qu'après quatre mois d'eſclavage : il ne rapporta de ce funeſte voyage qu'une vingtaine de médailles d'or qu'on lui rendit en partant, & revint à Paris après avoir encore couru de ſi grands autres dangers, qui le porterent juſqu'au point d'avaller les médailles qu'on lui avoit reſtituées, de crainte qu'elles ne lui fuſſent enlevées de nouveau, s'il venoit à être repris.

Après quelque ſéjour à Paris, ayant pris de nouvelles inſtructions, il en repartit & fit un voyage des plus heureux ; il pénétra dans le fond de l'Egypte & de la Perſe, où il trouva tout ce qui pouvoit récompenſer les peines d'un Antiquaire & le dédommager de ſes fatigues.

remarque une *Titiana* femme de Pertinax, en
bronze, & un jetton d'argent le plus rare de
lecti n des jettons, c'eſt celui de la ligue du
*Mayenne*, qui a pour inſcription, *Vacante L*
*regit Dux optimus.*

Tandis que M. Vaillant enrichiſſoit ainſi
voyages le cabinet du Roi, Meſſieurs Vanſle
de la Croix, Antoine Galland, de Nointel A
deur de France à Conſtantinople, & autres,
également ordre de rechercher dans leurs voy
ce qu'ils pourroient ſe procurer en médailles
cabinet de S. M. Le célebre Paul Lucas, ch
mêmes ordres, l'enrichit auſſi de pluſieurs n
rares & antiquités précieuſes (1).

L'attention de M. Colbert à perfectionner l
tion des médailles du Roi, ne ſe borna pa
faire des recherches chez l'étranger, il don
à M. de Carcavi d'en acquérir le plus qu'il pou
nouveau Garde ſeconda en cela le zele du M
& accrut en peu de tems le cabinet de pluſie
ſuites de médailles, acquiſes après la mort de
Curieux.

1°. Les premieres furent celles amaſſées
Seguin (2), Doyen de Saint-Germain-l'Au

grecques, & un assez bon nombre d'une grande

Celles qui furent trouvées après la mort de M. eu, Lieutenant-général, & que M. Ferrier son frere avoit amassées, entrerent dans la collection oi; parmi ces médailles étoit le *Pescennius niger* en br. & plusieurs autres aussi d'une grande rareté.

Le fameux cabinet de M. de Sere, Conseiller t, composé de médailles rares & précieuses, lesquelles il y en avoit beaucoup en or & de bronze, fut acquis pour celui du Roi après sa

La suite de moyen bronze qu'avoit M. le Comte ienne, passa après sa retraite aux P. de l'Ora-, dans le même cabinet : cette suite étoit nom-e & très-singuliere.

La suite des médailles d'argent fut tout-à-coup ientée par celles de M. le Charron, Auditeur des ptes : on en acquit encore d'autres de plusieurs cullers, soit par argent ou par échange de mé-s doubles.

Un particulier de qualité voulant bien dépouil-n cabinet d'une cinquantaine de médaillons ex-ement rares, les fit remettre dans celui du Roi ; aque Médaillon lui fut payé 50 livres piece.

La mort de deux Curieux, M. le *Charron* (dont venons de parler) & M. de Trouenne, Inten-de M. d'Epernon, fournirent l'occasion d'en-considérablement la collection des jettons & illes modernes, que M. le Duc d'Orléans it point été curieux d'amasser. La collection de Charron consistoit en une très-belle suite de illes des Papes, & beaucoup de jettons d'argent; de M. de Trouenne étoit toute composée de illes & jettons aussi d'argent, des Rois de France autres Princes étrangers.

deux acquisitions, que l'on peut regarder comme

de M. de la Vrilliere, & celles de Meſſieurs le & le Cointe.

Les guerres de Hollande & de Flandres étan nues, M. Colbert fit ſuſpendre pour quelques les dépenſes extraordinaires, tant de la Bibl. cabinet des Médailles, devenu par tant d'acq l'admiration de la France & de l'Europe; il re recevoir aucune augmentation juſqu'à la mor Miniſtre, arrivée en Septembre 1683.

M. de Louvois, ayant été pourvu de la ch Sur-Intendant des Bâtimens, prit d'abord c ſance de l'état du cabinet des Médailles, l'année ſuivante, conformément aux ordres transférer à Verſailles, ſous la conduite de M ſant, Antiquaire, à qui on en donna la gar place de M. de Carcavi que ſes infirmités & ſo âge mettoient hors d'état de pouvoir la remp plaça ces Médailles dans un magnifique cabin de l'appartement de S. M.

M. Rainſant, voyant qu'il y avoit beaucoup vailler, tant à l'arrangement des ſuites de m

tous les jours au ſortir de la Meſſe dans ce cabinet, pour les voir arranger, & témoignoit la plus grande ſatisfaction à les étudier & à les admirer: comme autrefois Auguſte, ce Monarque aimoit à contempler l'antiquité dans ces reſtes précieux, raſſemblés par ſes ordres, de l'Italie, de la Grece & des extrémités de l'Orient.

Sa Majeſté ordonna à M. Morel, Suiſſe de nation, qui deſſinoit les médailles parfaitement bien, de deſſiner toutes celles de ſon cabinet, ſur des cartons ajuſtés aux tablettes; M. Rainſant eut ordre en même-tems d'en faire les explications, à quoi il travailla ſans relâche avec un de ſes amis, & fit tout le grand bronze, tout l'or & la plus grande partie des médailles: le Roi lut preſque le tout, & témoigna à M. Rainſant & à ſon ami combien il étoit flatté de ce qu'ils avoient fait pour lui plaire.

M. de Louvois, voyant que le Roi prenoit plaiſir à cette ſavante curioſité, ſeconda ſes inclinations, & recommanda de chercher de tous côtés des médailles propres à enrichir celles du cabinet de S. M. il écrivit même à tous les Ambaſſadeurs & à tous les Réſidens auprès des Princes étrangers, pour les engager à en rechercher: pluſieurs Savans voyagerent aux dépens de ce Monarque pour en faire auſſi la recherche.

Ce Miniſtre, pour avoir une entiere autorité ſur la Bibl. & ſur le cabinet des Médailles, traita de l'intendance de ce cabinet avec Louis Colbert, qui en avoit été revêtu après la mort de l'Evêque d'Auxerre ſon oncle; il en fit expédier les proviſions en 1684, en faveur de Camille le Tellier, depuis Abbé de Louvois, alors âgé de neuf ans.

Meſſieurs de Ste. Geneviève, pour ſeconder les vues de M. de Louvois, tirerent de leur cabinet plus de 300 médailles preſque toutes de petit bronze, & les lui offrirent généreuſement pour être jointes à celles de Sa Majeſté: on eſt auſſi redevable à M. de *Harlay*,

Procureur-général, de 200 pieces de monnoie rares & très-ſingulieres.

M. de Camps, Abbé de Signy, connu par ſo pour les médailles & antiquités, étoit dans l'uſag frir tous les ans au Roi des étrennes aſſez ſi res ; c'étoient quelques méd. qui pouvoient m dans le cabinet de S. M. qui les recevoit avec p

Outre les différentes moiſſons qui arrivoi tems-en-tems des pays étrangers, toutes très-p à enrichir le cabinet du Roi, M. de Louvois n' ſiſſoit pas moins les différentes occaſions qui ſ ſentoient dans le Royaume, & ce fut par ſes que le Roi fit les acquiſitions ſuivantes.

1°. Celle du cabinet de M. le Duc de Ver compoſé d'une très-belle ſuite de médailles en & en or. Mde. de Verneuil voulut avoir l'h de préſenter au Roi la plus belle & la plus rare médaille étoit d'or, à quatre têtes de *Poſthumes*, ſix louis d'or,

2°. D'une belle ſuite de 200 médailles des R Syrie, eſtimée l'unique qui étoit alors en Europe belle ſuite a ſervi au célebre Vaillant pour en co l'hiſtoire, qu'il a publiée, avec des gravures.

3°. La collection des méd. d'or amaſſées de Monjoux, la plus belle & la plus rare qui fû en France, fut réunie à celle du Roi. M. Vaill chargé de dreſſer un Catalogue particulier de tou belles ſuites.

Malgré tant d'acquiſitions, & un grand n d'autres, que la nature de ce petit ouvrage ne permet pas de détailler, le cabinet ne ſe trouv médiocrement fourni de médailles moderne l'Abbé Bizot, qui ſe connoiſſoit le mieux en partie de médailles, & qui avoit le plus de c pondances dans les pays étrangers, fut charg M. de Louvois d'en faire la recherche : les ſoin apporta à ſe conformer aux ordres du Miniſtr

t pas infructueux, & il procura en peu de tems au
ıet, preſque tout ce qu'il étoit poſſible de deſi-
ns cette claſſe.

peu de tems que M. Rainſant eut la garde des
illes, ne lui permit pas de donner à ce cabinet
'ordre qu'il s'étoit propoſé de lui donner : ſe pro-
nt un jour dans le Parc de Verſailles, le long de
ce d'eau qu'on appelle *la Piece des Suiſſes*, il y
a malheureuſement & s'y noya, le 7 Juin 1689.
Oudinet, qui n'avoit point ceſſé de lui être atta-
alla dans le moment reporter les clefs du cabinet
de Louvois ; mais ce Miniſtre, dont il étoit
fort connu, lui dit de les garder, ajoutant
avoit qu'elles étoient en de très-bonnes mains,
ne fut pas long-tems ſans lui procurer l'agré-
du Roi pour cette place.

i'eſt gueres poſſible de rendre compte de tout ce
1. Oudinet y a fait pendant 22 ans qu'il en a eu
de, il faudroit pour cela comparer l'état où il a
é le cabinet à celui où il le laiſſa ; encore ne ju-
-on que très-imparfaitement de l'ordre qu'il y a
& des découvertes qu'il y a faites. Ce fut ſous ſa
qu'on fit par ordre de M. de Louvois les In-
res ou Catalogues de ce grand amas de mé-
: modernes, auxquels travaillerent M. l'Abbé
& le P. D. M. ils en formerent ſix vol. *in-fol.*
nant leurs deſcriptions, inſcriptions & expli-
ıs (1).

Roi, à qui le mérite, l'exactitude & l'applica-
e M. Oudinet étoient connus, & pour recom-

---

e P. D. M. fit les trois premiers vol. ſavoir les mé-
, 1°. de la France, 2°. des Papes, 3°. des Cardi-
: des Princes d'Italie ; & M. l'Abbé Bizot fit celles,
: l'Empire & de l'Eſpagne, des Electeurs & des Prin-
nagne, 2°. des Rois du Nord, de la Pologne, de
de, du Dannemarck & même de l'Angleterre,
ı Etats de Hollande.

M. Oudinet, étant mort en Janvier 17
remplacé par M. Simon, habile Antiquaire,
d'un grand mérite : cette place ne pouvoit êt
meilleures mains, mais une mort prompte ne
pas le tems de faire pour le cabinet du Roi ce
amour pour les belles choſes lui eût fait entrep
il mourut au mois de Décembre 1719, peu
après M. de Louvois ſon illuſtre Protecteur.

M. de Boze, l'un des plus grands homme
ait eu pour la connoiſſance des médailles, fi
pour remplacer M. Simon dans ce poſte impo

Le nouveau Garde, à l'exemple du céleb
Bignon, qui venoit de ſuccéder à M. de Lou
défit des ſuites de médailles qu'il avoit form
tant de peines & de ſuccès, pour ſe livrer to
au dépôt dont on venoit de lui confier la gar
vendit au Maréchal d'Eſtrées, après la mort
il les fit entrer dans le cabinet du Roi : elles
encore aujourd'hui l'un des principaux orn
auſſi bien que celles de grand bronze du Mar
Beauveau, acquiſes vers 1746, pour le Roi,

Le célebre M. Mead, premier Médecin du
l'Angleterre, lui ayant fait préſent de pluſieurs
illes ſingulieres, que leur rareté rendoit pré-
:s, entre autres, d'un *Alleſtus* en or, d'une
*ne* du même métal, qu'on chercheroit peut-être
iin dans les plus célebres cabinets de France, &
*Caraufius* en argent, dont le revers paroît re-
nter la femme de ce Prince, médaille inconnue
alors. M. de Boze auſſi deſintéreſſé que ſon
ſe montra digne de pareils dons, en ne les ac-
nt que pour les placer dans le cabinet du Roi.
roiſſement produit par tant d'acquiſitions, lui fit
ôt ſentir la néceſſité de travailler à un nouvel
ıtaire ou Catalogue; il le commença preſque auſſi-
ue le cabinet du Roi fut transféré, par ordre
M. de Verſailles à Paris, pour être placé dans
illon attenant à ſa Bibl., & il eut la ſatisfaction
voir finir avant ſa mort.

ſoins n'étoient pas moindres pour la partie des
ues, & ce fut ſur ſes repréſentations réitérées
acheta la nombreuſe ſuite de fig. de buſtes, de
, d'inſtrumens pour les ſacrifices, & d'autres
ımens en tout genre, que M. Mahudel avoit raſ-
és.

dernier trait prouvera combien M. de Boze avoit
ır de completter le cabinet du Roi, & de le
e le plus riche qu'il y eût en Europe. Ayant acheté
ınet de M. Foucault, celui-ci excepta de la vente
figures d'une grande rareté, l'une la Déeſſe *Iſis*,
utre un *Nain d'Auguſte*, & les légua par ſon teſ-
ıt à M. de Boze. Ce dernier, dans le ſien, ſup-
: Roi de les accepter pour ſon cabinet, où elles
:ncore aujourd'hui.

de Boze mourut en Septembre 1754, dans la
année de ſon âge. Il fut remplacé par M. l'Abbé
elemi, de l'Académie des Inſcriptions, que ſa
e connoiſſance dans la ſcience des médailles,

recherches sur les médailles qui manquoient au
du Roi ; il partit en Août 1755, & se rendit
où le crédit dont jouissoit M. le Comte
ville, qui étoit alors Ambassadeur de France
du St. Siége, & qui prenoit le plus vif inté
voyage dont il avoit eu la premiere idée, &
avoit facilité l'exécution, lui rendit tous
nets accessibles, & lui procura les moyens
des acquisitions pour celui du Roi.

Ce Savant acheta, pendant son séjour à
près de trois cens médailles, la plupart p
par leur rareté; de ce nombre étoient tr
daillons d'or, l'un de *Gallien*, l'autre de
*ee*, le troisieme du jeune *Constantin*; plusie
dailles impériales en or, & entre autres celle
*tranio* qui manquoit non-seulement au cabine
mais encore dans presque tous les cabinets du
quantité de médailles impériales en bronze,
unes très-propres à éclaircir des points de
logie, & les autres à remplir plusieurs lacu
les suites du Roi: on y remarque sur-tout d
dailles d'*Annia Faustina*, troisieme femme
pereur *Elagabale*: on n'avoit alors de ce
cesse, au cabinet, qu'une médaille si mal co
qu'on y distinguoit à peine les traits du visa

Le Roi acquit, il y a quelques année
1776) & réunit à son cabinet la collec
mée par M. Pellerin, célebre Antiquaire. C
lection composée de plus de trente mille m

étoit une des plus belles que l'on connût : celle du Roi, qui étoit déja la plus diſtinguée de l'Europe, a été portée par cette augmentation à un dégré de perfection & de magnificence, que toutes les autres, priſes enſemble, ne pourroient peut-être pas atteindre. L'attention de M. l'Abbé Barthelemi à veiller à l'enrichiſſement & à la conſervation de ce précieux tréſor, eſt digne des plus grands éloges.

Il n'eſt pas poſſible de voir ce ſuperbe cabinet ſans être pénétré d'admiration à la vue de tout ce que nos Rois ont fait pour le porter au dégré de perfection & de magnificence où il eſt aujourd'hui, & ſans ſe rappeller tout ce que le zele des Miniſtres leur a inſpiré pour ſeconder de ſi nobles vues par des acquiſitions nombreuſes, & par des voyages au Levant, en Italie, en Angleterre, &c. entrepris ſous les ordres des Colbert, Louvois, Fleury, Maurepas, d'Argenſon, Choiſeuil, noms précieux aux Lettres, dont ils partageront à jamais la reconnoiſſance.

## *Ordre & Arrangement des Médailles.*

Cette immenſe collection eſt diviſée en deux claſſes principales, l'antique & la moderne. La premiere comprend pluſieurs ſuites particulieres, celle des Rois, celle des Villes grecques, celle des Familles Romaines, celle des Empereurs, & quelques-unes de ces ſuites ſe ſubdiviſent en d'autres relativement à la grandeur des médailles & au métal : c'eſt ainſi que des médailles des Empereurs on a formé deux ſuites de médaillons & de médailles en or ; deux autres de médaillons & de médailles en argent ; une cinquieme de médaillons en bronze, une ſixieme de médailles de grand bronze, une ſeptieme de celles de moyen bronze, une huitieme enfin de médailles de petit bronze. La moderne eſt diſtribuée en trois claſſes, l'une contient les médailles frappées dans les différens

curiosité des Amateurs. C'eſt dans ce précieux
ouvert à tous les Savans de l'Europe, que les
lant, les Morel, les Spanheim & preſque tou
qui ont travaillé ſur les médailles, ont puiſé
grande partie des connoiſſances répandues dan
ouvrages.

## *Cabinet des Antiques.*

Au-deſſus du cabinet des médailles eſt celui
tiques, qui, au rapport du P. Louis Jacob (
nous l'avons déja dit) paſſoit, du tems de
IX, pour une merveille du monde, tant pour
rerés que pour ſes antiquités, outre ſes pie
C'eſt dans ce cabinet que l'on voit un très
nombre de fig. de buſtes, de vaſes, d'inſtr
de ſacrifices, de marbres chargés d'Inſcrip
& enfin tous les monumens de cette eſpece q
pu raſſembler avec choix & avec goût.

Feu M. le Comte de Caylus, ſi connu par ſon
pour les Arts & pour le bien public, s'eſt plu à e
ce ſuperbe cab. d'un grand nombre d'antiquités

*ion de différens objets curieux conſer-*
*ns le Cabinet des Médailles & An-*

*eſcription du Tombeau de Childeric.*

à Bureau magnifiquement orné & entouré de
occupe le milieu du cabinet des Méd. C'eſt
roirs de ce Bureau que ſe conſervent les pré-
s du tombeau de Childeric, pere de Clovis,
en 1653, à Tournay, par des ouvriers qui
ıt à la réparation de l'Egliſe de St. Brice,
l'Eſcaut. Cet endroit, lors de la mort de
'eſt-à-dire, l'an 481, n'étoit pas encore
dans l'enceinte de cette Ville : il fut inhumé
grand chemin, ſelon la coutume des Ro-
ıi étoit auſſi celle des Barbares.

avoit-on creuſé ſept pieds en terre, que
ı premiérement une boucle, enſuite on dé-
e cache dans laquelle étoient environ cent
. L'ouvrier qui fit cette découverte, quoique
uet de naiſſance, fit de ſi grands cris, que
'articuliers accoururent auſſi-tôt, pour ſa-
avoit donné occaſion à ce Maçon de crier
: outre ces cent médailles d'or, qui étoient
ıs Empereurs Romains, on trouva au mi-
ı 200 médailles d'argent, auſſi des premiers
, dont quatre étoient percées, mais toutes
ouillées, qu'à peine pouvoit-on en déchif-
acteres. On découvrit enſuite un ſquelette
de perſonne, & tout auprès un crâne qui
tre d'un jeune homme ; enfin, après avoir
trouva une épée, dont l'acier ſe réduiſit en
ſi-tôt qu'il prit l'air. Le pommeau avec la
u fourreau qui étoit d'or, n'avoit point
nagé : on y trouva auſſi une hache ou fran-
javelot, un *Graphium* avec ſon ſtilet, &
es, le tout garni d'or ; des agraffes & des

être : enfin, on trouva un anneau de fi
toute difficulté, dont l'Inſcription prouvo
du *Roi Childeric*. Cet anneau repréſent
aſſez jeune ſans barbe, avec des cheveux
les épaules, & un javelot en main, m
Puiſſance Royale, avec cette Inſcriptio
l'anneau, *Childerici Regis*.

Comme l'on trouva auſſi au même endr
cheval avec des reſtes de houſſe, des bo
attaches d'or, on ne douta pas que le cr
auprès du ſquelette du Roi, ne fût de-cel
ſoin de ſon cheval. La figure en or de la
étoit vraiſemblablement celle d'Apis ad
Egyptiens, & que ce Prince, qui étoit Id
roit auſſi. Les abeilles d'or étoient ſans do
bole, &c.

Cette riche dépouille fut donnée à l'Arc
pold-Guillaume d'Autriche, qui étoit alo
neur des Pays-Bas; & après ſa mort, J
de *Schonborn*, Electeur de Mayence, l'obt
pereur par le moyen de ſon Confeſſeu
ces Electeurs avoit de très grandes obligati

te placé à côté de la Bibliotheque, on remit ces précieux reſtes dans le dépôt d'où on les avoit tirés. *Voy. Mém. de l'Acad. des Inſcriptions, tom. II, pag. 637.*

## *Vaſe trouvé à Rennes; autre vaſe d'une ſeule dent d'Elephant.*

On conſerve encore dans d'autres tiroirs de ce même bureau pluſieurs chaînes d'or, une agraffe antique de même métal, & quelques autres raretés, toutes très-précieuſes, entre leſquelles on remarque un vaſe en forme de ſoucoupe, trouvé à Rennes en 1774, dans des fouilles que l'on faiſoit pour la réconſtruction d'une maiſon du Chapitre de la Cathédrale; il eſt d'or à double fond, & orné d'une quarantaine de médailles Impériales avec des revers très-rares & à fleur de coin: ce beau vaſe eſt auſſi enrichi de deux bas reliefs, dont l'un repréſente le repos d'Hercule, & l'autre une Bacchanale. Le travail, la matiere, la conſervation & l'antiquité de ce vaſe, le mettent au rang des monumens les plus précieux. Lorſqu'on le découvrit, il renfermoit encore une quantaine de médailles très-curieuſes & très-bien conſervées, parmi leſquelles il y en avoit quelques-unes uniques. Ces médailles ont été inſerées dans la belle collection de ce cabinet.

Le Chapitre de Rennes en fit hommage au Roi peu de tems après la découverte.

Le deſſus de ce bureau eſt orné d'un vaſe en forme de calice, fait d'une ſeule dent d'Eléphant, montée & doublée en vermeil enrichi de pierres de diverſes couleurs. Ce vaſe porte avec ſon couvercle de vermeil dix-huit pouces de haut ſur ſix pouces de large; il repréſente en bas relief un combat entre les Turcs & les Hongrois, lorſque Jean Sobieski les obligea de décamper de devant Vienne qu'ils avoient aſſiégé: ces bas-reliefs en occupent tout le pourtour, & ſont ſupérieurement bien exécutés; il a été trouvé par M. de Lovendal.

Aux deux extrémités du bureau ſont placées deux

1656, par des Pêcheurs d'Avignon : ce fa
clier votif (1) que M. Spon a fait graver d
cherches d'antiquités, repréſente une actio
ble de la continence du jeune Scipion, q
pas fait moins d'honneur que toutes ſes
Lorſque ce jeune Héros eut pris d'aſſaut C
Neuve, l'an 210 avant J. C. on lui am
les captives une jeune perſonnne d'une ra
quoique ſenſible aux traits de l'amour,
point de ſon triomphe ; dès qu'il fut q

(1) On donne ordinairement le nom de *Bou*
ceux qui par leur forme ou par leur grandeur
core par la richeſſe de leur matiere, paroiſſent n'
été d'aucun uſage dans les combats, mais avoir
été faits dans l'intention de les offrir aux Dieux
ſuſpendre dans leurs Temples, pour les rem
Victoire remportée, ou pour immortaliſer un
uſage de conſacrer des Boucliers, étoit en gra
tion chez les Grecs & chez les Romains, dès
tems de la République, & juſques ſous les
L'ignorance, l'avidité, le beſoin, l'eſprit d'é
richeſſe même de ces offrandes, tout a conc
diſparoître ces précieux reſtes d'antiquité : le

e en mariage au jeune Allutius, Prince des
ſriens en Eſpagne, il reſpecta les prémices de
nion, & n'uſa des droits de la Victoire, que
oindre aux charmes & à la dot de la Princeſſe,
: que ſes parens avoient apporté pour le prix
rançon; il la remit entre les mains de ſon pere
on amant, & dit à ce dernier: *Je vous l'ai avec ſoin, pour que le préſent que je voulois vous e, fût digne de vous & de moi: ſoyez ami de la lique; voilà toute la reconnoiſſance que j'exige de*

Peuples témoins d'une action ſi vertueuſe & ſi
la conſacrerent ſur un bouclier votif, & Scie-
ie put refuſer ce monument de leur reconnoiſ-
& de leur admiration, où la gloire de Rome
étoit intéreſſée. Il y a bien de l'apparence qu'au
de l'expédition, le bouclier de Scipion périt
e paſſage du Rhône.
bouclier s'eſt très-bien conſervé ſous le ſable de
uve, & peut-être mieux que s'il eût été placé
aucun des Temples auquel il pouvoit être deſ-
il eſt d'argent pur, & parfaitement rond; il a
ſix pouces de diamêtre & péſe quarante-deux
. Le goût naïf & tout uni qui regne dans le
, dans les attitudes & dans les contours des fi-
fait connoître la maniere ſimple de ce ſiécle,
s'attachoit qu'aux beautés naturelles, & s'é-
it de tous les ornemens trop recherchés dans
le préſent.
me ce bouclier étoit couvert d'un limon endurci,
voit rendu extrêmement noir, les Pêcheurs qui le
rent le crurent de fer: un Orfevre, à qui ils le
voir. les entretint dans cette erreur pour en
n meilleur parti, & en effet, ils le lui donnerent
eu de choſe. L'Orfévre l'ayant nettoyé & poli,
le produire en entier, il le coupa en quatre,
paſſer chaque morceau en différentes villes: ce-
il envoya à Lyon, y fut porté à un curieux

Ce ſecond bouclier votif ſemble avoir
à Annibal, il eſt très-entier & très-bien
exactement rond, à-peu-près de la même gr
du même poids que le précédent; il a vingt
ces de diamêtre, & péſe quarante-trois marc
n'eſt pas à beaucoup près auſſi chargé de
d'ornemens. On y a ſeulement repréſenté
un lion ſous un palmier, & au bas,
eſpece d'exergue les membres épars de divers
ſur-tout de Sangliers. De ce centre partent d
d'une cizelure ſimple & noble, qui s'élevar
largiſſant dans une juſte proportion, viennen
à la circonférence de tout le bouclier, & fo
ce genre un très-agréable coup-d'œil.

En 1714, un Fermier de la Terre de P
Dauphiné, Diocèſe de Vienne, faiſant ſe
au lever du ſoleil, eut ſa charrue accrochée
groſſe pierre, dont l'ébranlement rendit quel
il employa le reſte de la journée à l'enleve
étant enfin venu à bout, il trouva au deſſous le
dont il eſt ici queſtion; il le porta le ſoir
Seigneur du lieu (2), qui, ravi d'une auſſi

(1) Voy. *Mem. de l'Acad. des Belles-Lettres*, p. 183. *tom. IX.* p. 154.

(2) M. Gallien de Chabons, Conſeiller au Parl Grenoble, Seigneur de la Terre de Paſſage.

erte, donna ſur le champ à ſon Fermier quittance
e année entiere de ſa ferme, lui recommandant
ment le ſecret de la découverte & de la récom-
e; enſuite il renferma précieuſement ce bouclier,
appelloit une *table de Sacrifice*, dans une armoire
ſacriſtie de ſa Chapelle, & l'on n'en eut con-
ance qu'après ſa mort. Alors ſes héritiers appri-
toute l'hiſtoire par ſon livre de raiſon, où il avoit
que ſi jamais on ſe défaiſoit de cette antiquité,
lloit que ce fût pour avoir en échange un fonds
ble d'entretenir honnêtement un Chapelain au
teau de Paſſage : ils réſolurent de ſuivre cette vue ;
nvoyerent le bouclier, toujours appellé *table de*
*ifice*, à M de Boze, pour ſavoir s'il convien-
t au cabinet du Roi ; Sa Majeſté l'agréa, & le fit
r le double de ſa valeur intrinſeque, & il fut
é à côté de celui de Scipion (1).

---

1) M. de Boze l'ayant fait voir à l'Académie, on ne
ça pas à y reconnoître un ouvrage Carthaginois : le
de la gravure de ce bouclier avec celle des médailles
arthage l'auroit ſeul indiqué ; mais le ſujet & le tal-
, femelles ou déeſſes de cette Ville guerriere, achet-
nt de ſe défendre. De là les conjectures prenant leur
, on a juſqu'à ſoupçonner que le bouclier pourroit
avoir appartenu à Annibal. Il eut une offrande qu'il
it faire après ſon paſſage du Rhône, à quelques divini-
es enſemble, comme à celle des Vocontiens, *Deæ Vo-*
*contiæ*, ſi célebre dans l'Hiſtoire ; & dont on trouva
grand nombre de monumens en Dauphiné. On obſerva
on y avoit été précédemment dans le Canton où la
ille d'Orange a été bâtie, faiſant partie de la Cité Ad-
ry, la Terre de *Paſſage* avoit retenu ce nom, du
ge d'Annibal avec ſon Armée, lorſqu'il l'amenoit en
e; on remarqua encore que ſi le Dieu étoit en des tra-
s de Carthage, il étoit devenu par excellence celui
nnibal, à qui on en avoit donné le ſurnom, *Deus*
*ar* ſon pere avoit coutume de dire à ſes enfans, que
ient des Dieux qu'il vouloit voir pour la deſtruction de
e & de ſes Alliés. *Voy. Hiſt. de l'Académie des Belles-*
*res, tom. IX, p.* 156.

& le plus propre à les conſerver.

## *Deſcription hiſtorique de pluſieurs M rares & curieuſes du Cabinet du R*

On ne peut diſconvenir que les différent qui compoſent la Collection des Médailles du ſoient également précieuſes & intéreſſantes, que genre que ce ſoit ; il n'eſt même pas poſſi voir de plus complettes. C'eſt dans ce précieu que ſe trouve exactement raſſemblé ce qu'il y a rare & de mieux conſervé dans les différentes p la ſcience numiſmatique. Les ſuites des M grecques & romaines ſur-tout, y ſont auſſi in que bien choiſies : enfin les richeſſes que renfe Cabinet, ſont ſi précieuſes, qu'il n'en exiſte dans le monde qui puiſſe lui être comparé.

Chez les Antiques, les Médailles des Rois des Républiques & des Villes ſervent au dévelop ou au débrouillement des Arts, & aux recherc la Mythologie, la Géographie, la Chronol l'Hiſtoire ; elles procurent des ſecours que la ſeule des Auteurs anciens, malgré la ſagacité d Interprêtes, ne ſauroient procurer : chez les mo les Médailles ſervent à fixer ou à conſtater l'épo l'établiſſement des Empires, leur accroiſſement alliances, en un mot à nous retracer d'une m

ſimple & ingénieuſe ces événemens qui firent alors tant d'éclat, & qui ſervirent à diſtinguer du reſte des hommes tant de grands perſonnages.

Afin de ne pas confondre ce qu'on entend par Médailles, il eſt eſſentiel de ſavoir en quoi elles conſiſtoient & à quel uſage on les deſtinoit alors; car excepté quelques pieces qui ſont depuis long tems de la plus grande rareté, & d'une grandeur remarquable, tout ce que nous appellons Médailles étoit monnoies chez les Anciens. Ces monnoies étoient également en uſage de regne en regne, & jamais Prince ou Magiſtrat ne s'aviſa d'en interrompre le cours. Comme l'on n'employoit dans ce tems-là aucun autre moyen pour tranſmettre à la poſtérité les événemens remarquables qu'en les faiſant graver ſur les monnoies, en arrêter le cours eût été les livrer à l'oubli; par ce moyen aucun Prince ni Magiſtrat n'eut garde de ſupprimer telle ou telle monnoie frappée ſous ſes prédéceſſeurs, de crainte qu'il n'arrivât que celui qui lui ſuccéderoit ne fît la même choſe à l'égard de celles qu'il auroit fait frapper ſous ſon regne & à ſa gloire, &c.

Il n'en eſt pas de même des médailles & des monnoies modernes; ces dernieres ne ſont en uſage que dans le commerce, on ſe contente ſeulement d'indiquer ſous quel Prince & dans quel pays elles ont été fabriquées; elles reçoivent ou ſont ſujettes à toutes les Loix qu'on leur impoſe, & cedent, par cette variation, l'honneur aux premieres d'inſtruire le monde des événemens remarquables qui peuvent l'intéreſſer.

Comme le plan de cet ouvrage ne nous permet pas d'entrer dans un plus grand détail ſur cette matiere, nous nous contenterons de donner la deſcription hiſtorique de pluſieurs Médailles rares & ſingulieres, priſes parmi celles appellées Médailles impériales antiques, ſoit en or ou en argent & autres, dont la plupart ſont uniques, & ne ſe voient que dans le riche Cabinet du Roi.

## *Médailles de Céſar.*

Tant que la République exiſta, toutes noies dédiées aux Dieux de la Patrie ne po figie d'aucun de ſes Magiſtrats ; mais après eut aſſervi le monde, admis au rang des participa à tous leurs honneurs, & entre au de faire graver ſa tête ſur les monnoies ; perçu de quelle conſéquence il étoit pour lu trop effaroucher ſes concitoyens par cette in ſouveraine puiſſance, il n'en uſa qu'avec m Les pieces de monnoie avec la tête de Céſa venues très-rares, Trajan lui en reſtitua (1 unes : malgré la précaution de cet Empereu difficile d'en trouver.

Il y a des Médailles de ce Prince en or, &c. elles ſont très-rares avec la tête de Ma au revers, ainſi que celles reſtituées par Traj Victoire au revers.

Celles également reſtituées, qui ont la figure de Vénus, ſont les plus rares de t les eſtime au-delà de 300 livres.

## *M. J. Brutus.*

Après la mort de Céſar, M. J. Brutus, aſſaſſins, fit graver ſa tête ſur une monno au revers celle de L. J. Brutus, premier Cor par-là entendre qu'à l'exemple de ſon ay choit à détruire la tyrannie.

Cette Médaille eſt de la plus grande raret eſt de plus de 500 livres.

## *Marc-Antoine pere.*

Parmi les pieces, toutes très-curieuſes

(1) Les Antiquaires appellent Médailles reſti les pieces de monnoies, qui, frappées ſous tel o portent au revers l'empreinte de l'un de ſes pr

Marc-Antoine, celles qui portent la tête de Cléo-, ſont ſur-tout remarquables, mais on n'y diſ- aucun de ces traits dignes de captiver les maîtres univers. Entre les autres Médailles ou Pieces de ince qui ſont au Cabinet du Roi, les plus remar- ſont celles des Légions, de la 19e. en or, une également en or, des Cohortes Prétoriennes, les d'Octavie quatrieme femme de Marc-Antoine, nes frappées à Pella, à Theſſalonique, & les fabriquées en Afrique & à Tyr : ces dernieres & des Cohortes viennent du Cabinet de M. Pellerin.

## *Marc-Antoine le Fils & Polemon Ier.*

rc-Antoine le fils fit frapper des Médailles ; qui eſt au revers de ſon pere, eſt de la plus le rareté, elle eſt en or, on ne la voit que dans binet du Roi & dans celui de Vienne ; elle eſt ie plus de 600 livres : celles qui ſont en argent bronze n'ont point le même revers.

Médailles du Roi Philemon Ier. ſont naturelle- ſuite à celles d'Antoine, puiſque la tête de cet reur ſe voit au revers des Médailles de ce Trium- le Roi en poſſede pluſieurs en or avec des revers ens ; elles ſont toutes très-rares, & viennent du et de M. Pellerin.

## *Auguſte.*

it le monde fait les grands avantages que re- t Auguſte de la Comete qui parut à la mort de Céſar ſon grand oncle, qui l'avoit fait ſon hé- & adopté pour ſon fils ; auſſi voulut-il éterniſer onnoiſſance en faiſant graver ſur ſes Médailles ce lumineux & bienfaiſant.

te Monnoie ou Médaille eſt très-rare ; elle en or : *Cæſar Auguſtus.* La tête d'Auguſte

couronnée de Laurier : ( au revers ) *Divus Julius*, Comete.

Elle porte en argent :

*M. Sanguinius III Vir.* Une tête naturelle cour née de laurier, au-dessus de laquelle est une Con ou un astre ; au revers, *Augusl. Divi F. ludos* Un Salien debout tient de la main droite un Cadu ailé, & de la gauche un Bouclier.

Parmi les Medailles en or frappées par Auguste, distingue celles qui portent :

1°. *Augustus Divi F.* la tête d'Aug. sans couron au revers, *Imp. X. Sicil.* Diane debout en habit chasse, tenant de la droite une lance & de la gau un arc, un chien est à ses pieds.

2°. *Imp. XII. Sicil.* autre Médaille à-peu-près même type.

3°. La tête d'Auguste couronnée de laurier, *I XII. Aſl.* au revers, Apollon debout en habit femme, tourné de l'autre côté, tient de la m droite une panthere, & de la gauche sa lyre.

4°. *Divus Augustus.* La tête d'Auguste avec une c ronne rayonnée, au revers.

*Hiſpania*, une femme debout en habit court, t de la main droite des épis, & de la gauche des velots.

5°. La tête d'Auguste couronnée de feuilles chêne sans légende, au revers. *Fort. Red. Caes. A S. P. Q. R.* écrit sur un autel.

6°. La même Médaille, la tête tournée de l'autre c

7°. *Augustus Divi F.* la tête d'Auguste couron de laurier, au revers.

*Imp. XIIII.* Un Parthe qui offre un enfant tient de ses deux mains en l'air à Auguste, il est sur une tribune, & lui tend la main.

8°. *Augustus.* La tête d'Auguste sans couron *Armenia Capta.* Une Victoire pose le genouil un Taureau abbatu qu'elle tient par les cornes.

( Un Sphinx ſans légende.
*Armenia Capta.* Un Sphinx.

9°. *Cæſar. Divi. F. Pat. Pat.* La tête d'Auguſte ſans légende, au revers.

*Vota publica.* Cinq figures pour le ſacrifice ; Auguſte voilé ſacrifie ſur un trepied ; un jeune homme eſt devant lui, & deux flûteurs derriere le jeune homme, à côté eſt le victimaire prêt à aſſommer un Taureau.

10°. *Auguſtus. Divi. F.* La tête d'Auguſte couronnée de laurier, au revers.

*Tr. Pot. XVII.* Une Victoire aſſiſe ſur un globe.

11°. *Cæſar. Auguſtus. Divi F. Pater Patriæ.* La tête d'Auguſte couronnée de laurier, au revers.

*Ti. Cæſar Aug. F. tr. Pot. XV.* L'Empereur dans un char de triomphe tiré par quatre chevaux.

M. Pellerin poſſédoit une Médaille d'Auguſte, repréſentant d'un côté ſa tête rayonnée, avec cette légende *Divo Auguſto*, & au revers la Déeſſe Junon dans un Temple de forme ronde, avec cette légende, *Junoni Martiali.* Cette Médaille, que l'on voit maintenant dans le Cabinet du Roi, a été trouvée en Bretagne il y a quelques années.

## *Julie.*

Parmi les Médailles frappées pour Julie fille d'Auguſte & de Scribonie, troiſieme femme de cet Empereur, on en remarque en moyen bronze, dont les légendes ſont en caracteres africains.

## *Néron, Agrippine.*

Les Médailles ſervent ordinairement à rectifier l'Hiſtoire, mais ſous l'Empereur Néron ce n'eſt plus cela ; elles induiſent au contraire à l'erreur, preſque toutes portent l'emblême de la liberté & de la libéralité,

tandis que l'avarice & la cruauté de ce tyran réduisire les peuples au plus horrible esclavage.

Quelques unes des Médailles de cet Empereur o pour légende :

*Nero. Claud. Cæs. Drusus. Germ. Princ. Juve* La tête de Néron sans couronne ; au revers *Sace coopt. in omn. coll. supra, num. ex. S. C.* Un trepie une patere, une simpule, & le bâton augural.

*Nero. Cæsar. Augustus.* La tête de Néron co ronnée de laurier, au revers, *Roma* ; Rome casqué assise sur une cotte d'armes, tient de la main droite u Victoire, & de la gauche le Parazonium.

*Nero. Cæsar.* La tête de Néron couronnée de laurie au revers, *Germanicus Augustus.* Néron debout vétu long la tête rayonnée, tient de la main droite u branche de laurier, & de la gauche un globe, sur l quel est une Victoire qui tient de ses deux mains trophée.

*Nero. Cæsar. Augustus.* La tête de Néron couro née de laurier, au revers, *Augustus. Augusta.* Nér debout vétu de long la tête rayonnée, tient de la ma droite une patere, & de la gauche une haste ; à gauche est Agrippine debout voilée, tenant de la ma droite une patere, & de la gauche une double cor d'abondance.

*Nero. Claud. Divi. F. Cæs. Aug. Germ. In tr. P. Cos.* Les têtes de Néron & d'Agrippine l'u sur l'autre, au revers, *Agripp. Aug. Divi Cla Neronis Cæs. Mater. ex. S. C.* Néron & Agrippi assis sur un char tiré par quatre élephans.

*Agripp. Aug. Divi. Claud. Neronis Cæs. Mat* Les têtes de Neron & d'Agrippine qui se regardent, revers.

*Neroni. Claud. Divi. F. Cæs. Aug. Germ. In tr. P.* Une couronne de feuilles de chêne, dans l quelle est écrit, *ex. S. C.*

*Nero. Claudius Cæs. Aug.* La tête de Néron couro

née de laurier, au revers *Libertas*; la tête de la Liberté.

Outre les différentes Médailles de Néron, qui portent en partie l'emblême de la Liberté, pluſieurs Empereurs lui en reſtituerent quelques-unes avec des légendes à ſa gloire, telles ſont celles d'argent frappées par Poppee au revers de Néron, &c.

Parmi les Médailles reſtituées à Néron, on en voit une venant du Cabinet de M. Pellerin, qui a pour légende, *Octaviæ. Aug. C. J. F. Colonia Julia felix*, au revers la tête de Néron couronnée de laurier, avec cette légende, *Nero. Claud. Cæſ. Aug. ann. C. IIII.* cette Médaille eſt unique dans le Cabinet du Roi.

Celles frappées par Poppée portent pour legende: ΠΟΠΠΑΙΑ. ΝΕΡΩΝΟC. ΣΕΒΑΣΤ. la tête de Poppée, au revers.

ΝΕΡΩΝ. ΚΑΙΣΑΡ. ΣΕΒΑΣΤΟC. La tête de Néron couronnée de laurier.

## *Britannicus.*

*Britannicus*, victime de la baſſe jalouſie de ſon frere, eut auſſi ſes Médailles ou Monnoies; il eſt repréſenté ſur pluſieurs avec la qualité d'Auguſte; on en remarque une entr'autres dans le Cabinet du Roi, que l'on croit unique; cette Médaille précieuſe en petit bronze latin, vient de la collection de M. Pellerin.

## *Galba.*

Après le regne de Néron, les Romains ſous Galba virent quelques beaux jours, & ils s'empreſſerent de les conſtater ſur les monnoies du Prince, auquel ils en étoient redevables; elles portent preſque toutes au revers *Libertas Auguſt. Libertas reſtituta*; une d'entr'elles a pour revers la ville perſonifiée avec cette légende, *Roma renaſcens*. Les Provinces, à l'imitation

On ſait que les Médailles de l'Empereur
ſont pas très-rares, & qu'il s'en trouve da
Cabinets, mais qu'elles ſont introuvables
de coin Romain. Les Empereurs & le Sé
tageoient alors l'autorité de faire frapper la
les premiers avoient le département des mo
& d'argent ; les ſeconds avoient celui du cui
me Othon ne fut pas reconnu du Sénat ;
mais exiſté aucune monnoie de bronze de co
avec la tête de cet Empereur. Celles qui no
venues en bronze avec ſa tête, ont été fra
les colonies : on en voit de la colonie d'
d'autres frappées à Céſarée, en G. B. M. &
il y a au revers le *Mont-Argée* ; celles en
eſtimées plus de 300 livres. Ces Médailles
difficiles à trouver, ſur-tout celles en G. B.
la plus grande rareté.

## *Titus, Julie ſa fille & Domitie*
## *Succeſſeur.*

Titus ſurnommé de ſon vivant l'amou
lices du genre humain, eut auſſi ſes médaill

Trajan & quelques autres Empereurs lui reſtituerent des Médailles ; lui-même en reſtitua à ſes prédéceſſeurs.

On conſerve auſſi dans le Cabinet du Roi un Médaillon d'argent fort rare, de Julie, fille de cet Empereur ; & un autre en or, de Domitien ſon ſucceſſeur à l'Empire.

## *Trajan.*

Le Regne de Trajan eſt fécond en médailles, nous en rapporterons quelques-unes.

A certains jours du mois, ſous les Empereurs, de même qu'encore aujourd'hui ſous les Pontifes, on donnoit au Peuple Romain, de l'huile, du ris, du froment & d'autres denrées néceſſaires à la vie. Un Officier avec quelques Soldats préſidoit à ces libéralités : les médailles étoient chargées d'en perpétuer le ſouvenir ; mais une d'elles au revers de Trajan, porte ſous un type à-peu-près ſemblable un caractere bien différent ; l'Empereur accompagné de ſes principaux Officiers, fait la diſtribution ; il aſſigne à pluſieurs Candidats les Royaumes qu'il vient de conquérir, & en poſe lui-même les couronnes ſur leurs têtes : on y lit pour légende *Regna aſſignata.* Cette médaille dit beaucoup ; mais celle que nous allons citer dit encore davantage.

Les Parthes, ces dangereux ennemis, qui maſſacrerent onze légions que commandoit Craſſus, & qui s'emparerent de leurs Enſeignes, réſiſterent à l'habilité de Ventidius, & au bonheur d'Auguſte, mais non pas à la puiſſance de Trajan ; ils ſe ſoumirent enfin l'an 115 aux loix qu'il voulut bien leur impoſer. Sur une des médailles de cet Empereur, on le voit repréſenté, remettant au maître qu'il deſtinoit à ces peuples vaincus le ſceptre & la couronne de Coſroès leur Roi, qu'il avoit détrôné. On y lit pour légende, *Rex Parthus.*

plus petites comme ſur les plus grandes ; il y e
ſont moindres qu'une piece de douze ſols.

## *Hadrien & Antinoüs.*

Juſqu'au Regne de Trajan, il n'y avoit enc
très-peu de médaillons en bronze, ils comm
rent à ſe multiplier ſous l'Empereur Hadrien ;
voit de coin romain de ce Prince, & quelques-u
ſont grecs. Le Roi en poſſede une ſuperbe colle
c'eſt ſans contredit ce qu'il y a en ce genre
beau & de plus précieux dans le monde. On
marque pluſieurs grecs de bronze, d'Antinoüs
d'Hadrien : celui où l'on voit ce Favori enlevé
Griffon, eſt un des plus rares. On voit égalemen
le Cabinet du Roi pluſieurs Médailles ou Mo
en or & en argent, d'Hadrien & d'Ant.

## *Antonin le Pieux & Fauſtine.*

Antonin le Pieux, ſurnommé le Pere des v
jouit des mêmes honneurs qu'Auguſte ; ſes mo
nous le repréſentent avec cette légende *Divo Pio
Senatu Conſulto.*

On voit beaucoup de Médaillons latins, de b

établiſſement à-peu-près ſemblable à celui fondé
dame de Maintenon à St. Cyr, fait honneur
leria Fauſtina femme d'Antonin, ſi décriée
eurs par ſes débauches & déréglemens. On la
ur ſes médailles d'or, faiſant lecture de ſes conſ-
ons en préſence des Pontifes, & ſur ſes médail-
argent recevant pluſieurs enfans qu'on lui pré-
: ces médailles portent pour légende *Puellæ*
*linianæ*.

mme l'établiſſement de St. Cyr eſt à-peu-près le
e que celui créé par Fauſtine, nous croyons ne
oir mieux placer qu'ici l'explication de la médaille
ée à cette occaſion; cette médaille, en or porte
légende *C. c. c. Puellæ Nobiles Sancirianæ.* La
devant un grand édifice eſt environnée des Da-
& Demoiſelles de St. Cyr, on lit dans l'exer-
*Pietas.* M D. C. LXXXVII.

y a des médaillons de Fauſtine, en potin, au
s d'Antonin, avec la figure de cette Princeſſe de-
, au revers du même Prince, & en G. B. au
e revers.

en voit également en G. B. & M. B. de Colon-
, avec ſa tête & celle d'Antonin, en G. B. grec,
. & P. B & en médailles de bronze d'Egypte.

y a auſſi des médaillons latins de Fauſtine.

## *Commode.*

s Médailles d'or de l'Empereur Commode ſont
nement rares; le Cabinet du Roi en poſſede
moins plus de quarante, toutes différentes entre
, malgré leur apparente conformité.

voit dans le même Cabinet pluſieurs médail-
d'or du même Empereur, ils ſont de la plus
le rareté; il y en a qu'on eſtime plus de 800 liv.
ce. Il y a auſſi des médailles grecques d'or, au re-
la tête du Roi Sauromate, elles coûtent plus
00 livres.

En G. B. avec la tête de Fauſtine au
Commode, & en M. B. au revers des têtes
Aurele & de Fauſtine. On connoit plus de c
médaillons latins & grecs de ce regne.

C'eſt ici le moment d'obſerver (par ra
grand nombre de médailles & médaillons qui
vent dans le Cabinet du Roi) que quel
que ſoient certaines médailles, &c. on n'en
mais deux ſemblables dans ce Cabinet.
Impériale en or, la plus belle & la plus r
y aura jamais dans le monde, a été augm
M. l'Abbé Barthelemy de plus de 600 méda
puis que ce Savant & zélé Antiquaire eſt à l
ce riche dépôt.

## *Pertinax.*

Les Médailles de Pertinax ſont très-rares
en poſſede pluſieurs en or, ſavoir, celles
conſécration, & au revers l'aigle, & avec
Ces deux médailles ſont eſtimées près de 400
piece.

Celles d'argent en med. ſont auſſi de la pl
rareté, telles que celle de ſa conſécration,
*Civibus*, & celle qui a pour légende, *M*
*dandæ*.

Il y a auſſi des médaillons d'argent d'Egyp
extrême rareté, & en G. B. de coin romain
la liberté de pluſieurs figures, & celui de ſes
tions, ſont eſtimés plus de 200 livres la pi

## *Peſcennius Niger.*

De tous les Empereurs Romains du hau
il n'en eſt aucun de qui les médailles ſoient
que celles de Peſcennius Niger; celui q
l'Empire à Septime Sévere: ces médailles ſo

ares en argent (1) qu'en bronze ; mais elles le
llement en or, que le ſentiment général des
ires étoit qu'il n'en exiſtoit aucune : de-
on en a trouvé une qui eſt celle que l'on voit
net du Roi ; cette médaille eſt regardée comme
qui ſoit vraie, elle a coûté 1200 & eſt eſti-
s de 3000 livres. On en voit auſſi en grand
&c.

epréſente d'un côté la tête de Peſcennius Niger
iée de laurier, avec cette légende abrégée,
*or Cæſar Caiu Peſcennius Niger Juſtus Au-*
On voit au revers la Déeſſe de la Concorde,
itée ſous la figure d'une femme debout, dont
eſt ceinte du Diadême, & qui élevant une de
as vers le ciel, tient de l'autre deux cornes
ance. On ne lit autour que ce ſeul mot,
*ia* ; car les deux P. P. placés plus bas dans
p, aux deux côtés de la figure, ſont l'abrégé
e de *Pater Patriæ*, & doivent être regardés
une ſuite de l'inſcription gravée autour de la
Peſcennius.

é le préjugé & l'opinion des plus célebres
iires à ſoutenir qu'il n'exiſtoit aucune médaille
en or, de Peſcennius Niger, M. de Boze pen-
as de trente années ne ceſſa de rechercher des
ius en or, avec toute l'ardeur d'un homme per-
s'il n'étoit pas impoſſible d'en trouver ; d'ail-
convaincu que dès qu'un Prince ou un Général
oclamé Empereur, n'importe en quel lieu ou
parti, le premier uſage qu'il faiſoit de ſon au-
toit de faire frapper, dans ſon propre Palais,

---

eſt néanmoins la plus rare des têtes Impériales en
le Roi en poſſédoit douze, avant que la collection
llerin, qui en avoit pluſieurs, fût incorporée dans

de Sicile, puis de Malthe, & enfin d'A
» je la trouvai fauſſe, dit M. de Boze, & rc
qui elle fut portée, en jugeant de même,
été moulée ſur une médaille d'argent de c
au revers de laquelle on voit le type de l'I
avec cette inſcription, *Bonæ Spei.*

» Environ dix ans après, ajoute M. de
ſavant Anglois, qui venoit de Montpellier, m'
qu'il avoit vu dans une collection peu nombre
mée par M. Veiſſières, Conſeiller à la Cour d
deux Peſcennius d'or, dont l'un étoit viſiblem
& l'autre méritoit d'être examiné, je m'adr
connoiſſeur qui vit les deux médailles, autar
délicateſſe du Poſſeſſeur le lui permit; car i
loit pas qu'on les touchât, il craignoit qu'
quelque tort en les regardant de trop près. S
fut qu'il les croyoit toutes deux également
l'une groſſièrement montée ſur l'argent, l'autr
avec ſoin, & empruntant du mauvais état de
miere un air de bonté qu'on ne lui trouveroi
parément; qu'elles avoient toutes deux le rev
*Spei*, & qu'au ſurplus, telles qu'elles éto
propriétaire ne vouloit s'en défaire pour auc
M. Veiſſières étant mort, & l'examen de ſes
étant devenu plus facile, il ne ſervit qu'à c

Déchauſſé de la Maiſon de Paris, apporta tout lement à M. de Boze, une lettre que lui écri- Marſeille un Religieux de ſon Ordre, arrivé peu du Levant, où il étoit employé dans les s : il lui marquoit qu'il avoit une médaille d'or ennius Niger ; que les curieux de Marſeille, l'avoit fait voir, s'empreſſoient de l'acquérir, n offroient même une ſomme aſſez conſidéra- le cependant, comme il eſpéroit en avoir en- is à Paris, ſur-tout ſi elle manquoit au Cabinet , il le prioit de s'en informer, & de ſavoir n l'eſtimoit M. de Boze. Ce Savant répondit prendroit certainement, & à un très-bon prix toit antique, mais qu'il n'en pouvoit rien offrir : l'eût vue. Cette réponſe détermina ce Reli- à venir à Paris pour y apporter ſa médaille. Boze l'ayant examinée, la trouva pure, nette, ayant trouvé rien qui pût la faire ſoupçonner ns du monde, en fit l'acquiſition pour le Ca- lu Roi (1).

## *'aillon Grec, d'argent, de Peſcennius.*

a environ 110 ans que M. Vaillant célebre An- e acquit pour le Cabinet du Roi, à Londres, Fackner, un médaillon grec d'argent, du Empereur, que l'on regarde auſſi comme uni- ſon genre.

nédaillon repréſente également le buſte de Peſ- s Niger, la tête couronnée de laurier ; l'inſ- n grecque abregée, qui regne autour de ce eſt conçue en ces termes : ΑΥΤΟΚ *καισαρος* ΙΡΙ, Γαιω ΠΕCΚΕΝΝΙω ΝΙΓΡω Δικαιω, *Impe-*

---

(1) Voyez Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres 1. *pag.* 108 & ſuiv. Cette médaille eſt gravée à la 9.

*ratori Cæſari Peſcennio Nigro Juſto.* On voit au revers un aigle poſé ſur une maſſue, avec cette légende, ΠΡΟΝΟΙΑ ΘΕΩΝ *Providentia Deorum*, qui ſe trouve auſſi ſur les médailles de Pertinax ſon prédéceſſeur. Il a été frappé dans le courant de l'année 193 qui étoit la premiere du regne de Peſcennius, ou dans le commencement de la ſuivante (1).

Ce médaillon eſt eſtimé au-delà de 600 liv. il y en a d'un coin faux, que l'on voit également dans le même cabinet, parmi la belle collection connue ſous le nom des médailles, mon. jett. &c. du Padouan (2)

## *Diadumenien.*

Parmi les médailles de l'Empereur Diadumenien, il y en a de très-rares, on en remarque une en or dans le Cabinet du Roi, qui a couté 1000 liv. On voit auſſi cette médaille dans le beau Cabinet de Ste. Geneviève de Paris.

## *Elagabale.*

Les Médaillons latins de bronze de ce Prince ſont de la plus grande rareté, mais moins en grec; il en exiſte un latin, dans le Cabinet du Roi, compoſé de deux cuivres, ſur lequel on voit au revers de la tête de ce Prince, le triomphe de ſon Dieu Elagabale, repréſenté en forme de cône, ſur un char traîné par quatre chevaux.

## *Sévere Alexandre.*

Parmi les Médaillons de Sévere Alexandre, on voit avec plaiſir celui où eſt la tête de ce Prince, avec

(1) La deſcription & la gravure de ce médaillon ſe trouvent également dans le 24e. vol. des Mém. de l'Académie de Belles-Lettres, p. 109 & ſuiv.

(2) Nous expliquerons à la fin de cet article ce qu'on entend par médailles du Padouan, &c.

e de Mamée en regards, & au revers *Felicitas porum.* Ce médaillon eſt eſtimé plus de 800 livres ; en a d'autres auſſi en or, avec la tête de ce Prince, l'on voit au revers celle de Mamée, ils valent 200 ès.

## *Orbiana.*

On doit à la recherche que les modernes ont faite médailles antiques, la connoiſſance que nous avons l'Impératrice *Saluſtia Barbia Orbiana*, & la cer-ide qu'elle a été la derniere femme de Sévere Alexan-. Cette Princeſſe eſt repréſentée ſur ſes médailles, rincipalement ſur le grand bronze) comme une ime qui a la phyſionomie agréable, & quelque choſe fin dans la vue.

On voit dans le Cabinet du Roi une médaille d'or cette Princeſſe, elle eſt très-rare & eſt eſtimée 600 res ; on en voit auſſi en argent : le revers qui a ur légende *Pudicitia*, eſt le plus rare.

Il y a auſſi des médaillons latins de bronze d'une inde rareté.

## *Uranius ſurnommé Antonin.*

On ne connoît juſqu'à préſent, dit M. de Beauvais *Hiſt. abrég. des Empereurs, tom. I.er p.* 360.) qu'une idaille d'Uranius, l'un des tyrans qui prirent la pour-: ſous le regne de Sévere Alexandre. Cette médaille d'or, & a paſſé du cabinet du ſieur de Cleves dans ui du Roi : elle repréſente la tête d'un jeune hom-; il eſt couronné de laurier & a une cotte d'armes, pour légende *Lucius Julius Aurelius Sulpicius Ura-s Antoninus*, ſans aucun des titres de Céſar, d'Au-te ou d'Empereur. La légende du revers eſt *Fecun-s Aug.* avec la Fortune debout, qui touche de la in droite un gouvernail, & tient de la gauche une ne d'abondance. Cette piece unique (ajoute M.

vite, se livra à la débauche la plus honteuse
rannie la plus cruelle, & devint par ses excès
de l'Empire. Tous ses Generaux se soulevere
lui, & prirent, avec le commandement a
troupes, le nom d'Auguste & d'Empereur:
néraux sont connus dans l'Histoire sous le
Trente Tyrans. Nous avons vu sous Néron
dailles flatteuses & mensongeres; celle-ci
livrées de la plus amere satyre. Cette médail
sente d'un côté la tête de Gallien, avec une
de femme couronnée d'épis de blé; ce qui s
c'est que la légende contient le nom d'une
elle est conçue en ces termes: *Gallienæ*
mais ce qui surprend davantage, c'est qu'elle
revers une Victoire ailée, qui avec un fouet
un char traîné par deux chevaux attelés d
avec cette légende autour, *Ubique Pax.*

Il y a toute apparence que cette médaille
rieuse que singuliere a été frappée par les or
Gallien, en dérision, par ordre de quel
ceux qui s'étoient révoltés contre lui, & pou
procher sa vie molle & efféminée.

e de la plus grande rareté ; l'un eſt avec ſa tête
nom de Gallien, ſous la figure de la tête d'Her-
l'autre ſous la figure de la tête de Mercure.

Pellerin poſſédoit une médaille unique, avec la
ération d'Auguſte au revers du Temple de Junon
ale ; cette médaille eſt maintenant au Cabinet
oi : elle fait partie des médailles d'argent que Gal-
fit frapper, pour perpétuer la mémoire des con-
tions de ſes prédéceſſeurs.

## *Carauſius & Oriuna ſa femme.*

s médailles de cet Empereur ſont très-rares en
eur valeur eſt de 600 livres, & même davantage,
la légende de *Virtus Carauſii* du côté de la

en exiſte une en argent dans le Cabinet du Roi,
ſt unique ; cette médaille, que l'on peut également
quer à *Oriuna* femme de cet Empereur, a été
ée (comme nous l'avons déja dit pag. 279) par
ſead, premier Médecin du Roi d'Angleterre, à
le Boze, qui l'a remiſe tout de ſuite dans le Cabi-
u Roi, auſſi bien que deux autres médailles éga-
nt rares qui faiſoient partie du beau préſent de M.
l, ſavoir, un *Allectus* en or, & *une Helene*.
ous nous contenterons de rapporter ſur cette rare
guliere médaille, l'article qu'en a donné M.
vais, dans ſon Abrégé de l'Hiſtoire des Empereurs
ains & Grecs, tom. II, pag 170.

L'Hiſtoire n'a point parlé de la femme de Carau-
& le nom de cette Princeſſe ſeroit encore dans
li ſans une médaille d'argent qu'on trouva il y
lques années en Angleterre, & qui paſſa dans le
net d'un Médecin de Londres, nommé Mead. Elle
ſente, d'un côté, la tête de Carauſius avec ſa
ide ordinaire : (*Carauſius Auguſtus*), & de l'au-
la tête d'une femme, autour de laquelle on lit :

J'appris, en 1750, la découverte de cette
d'un Antiquaire Romain qui me parut bon
feur, & qui venoit de Londres, où il avoit v
miné cette médaille, dont il m'aſſura que l'
étoit ſans ſoupçon.

Mais je crois devoir dire (ajoute M. Beat
ſujet de cette tête qu'on voit au revers de
que ce pourroit bien être, comme deux A
de ma connoiſſance l'ont penſé, celle de la
laquelle la légende ſeroit relative, en ſuppoſa
prem ière lettre ſe trouveroit manquée par la
ou détruite par le tems. Cette idée a été pri
pection d'une médaille de Caraufius, gravée
Hiſtoire par Génébrier, où l'on voit la t
Prince accolée à une autre, & au revers le
dinaire de la Fortune, avec ſa légende, dan
le T eſt préciſément figuré comme un I; enſe
retranchant la première lettre du mot *Fortu*
doit reſter que celui d'*Oriuna*, dont le Doct
aura jugé à propos de faire la femme de C
pour rendre cette piece plus intéreſſante.

La réflexion que l'on vient de lire, a paru
Cenſeur de cet Ouvrage (1), qui n'a point tr
complaisant à laiſſer l'article tel qu'il eſt. En

## *Médaillon d'or de Juſtinien.*

médaillon de Juſtinien que l'on voit dans le
t des Médailles du Roi, eſt, par ſon étendue,
poids & par le relief de ſes figures, le plus
rable de tous ceux qui nous reſtent des débris de
e Romain. Il a plus de trois pouces de dia-
il peſe cinq onces deux à trois gros, & le re-
figures peut être évalué à près de trois lignes
ur plus grande élévation.

préſente d'un côté l'Empereur Juſtinien, vu
& à mi-corps, tenant de la main droite un
velot, ſon bouclier paſſé dans le bras gauche;
ui eſt entourée d'un nimbe ou cercle de lumiere,
te d'un diadême, orné de pluſieurs rangs de
elle eſt couverte d'un caſque enrichi de pierres
es, & ombragé de plumes flottantes. On lit
de ce médaillon, cette inſcription abregée :
*s noſter Juſtinianus perpetuus Auguſtus.*

oit au revers le même Prince à cheval, comme
t de quelque expédition lointaine, d'où il ra-
Victoire marchant devant lui avec un tro-
armes ſur l'épaule. L'aſtre qui a préſidé à
epriſe, paroît l'éclairer encore dans ſon re-
la légende qui eſt au-deſſus, ajoute que ce
ait la gloire & la ſûreté de l'Empire : *Salus &*
*Romanorum.*

inq lettres que l'on voit dans l'exergue, n'ont
apport au type ni à la légende; elles ne ſont
égé d'une formule employée ſur la plupart des
s d'or du bas Empire.

ien eſt repréſenté ſur ce médaillon dans la po-
plus avantageuſe; ſa phyſionomie y eſt bien
iſée, l'habillement & les différentes parties de
ſont traités avec beaucoup d'intelligence. Le
qui paroît être d'une autre main, eſt d'un deſ-
s correct, mais l'idée en eſt belle, la com-

ſenter au Roi : Sa Majeſté chargea M. Re
1751 ) de le faire remettre à M. de Boze, po
dans ſon cabinet des Médailles.

Comme cette note eſt déja fort longue
ſeroit nous éloigner du but que nous no
preſcrit en lui donnant plus d'étendue, &
tout ce'a, l'impoſſibilité de détailler toutes
les curieuſes des ſuites des Empereurs, qui
dans le Cabinet du Roi(2), nous terminere
ticle par une indication pure & ſimple de
unes des plus rares & des plus curieuſes..

---

[1] La machine du balancier, dont la force
ſont bien ſupérieures à tous les efforts de la m
invention toute moderne, & dont on n'a comm
uſage pour les monnoies que ſous Louis XIII.

[2] On peut conſulter ſur les ſuites des méd
riales qui ſont au Cabinet du Roi, le ſavant ou
Beauvais, intitulé : *Hiſtoire Virgée des Rois e*
*& Grecs*, *&c. in*-12. 3 vol. *Paris*, de Bute
Auguſtins.

Cette hiſtoire offre un catalogue des médaille
& médaillons, avec leurs prix, ſoit en or, arg

*Alexandre.*

llerin poſſédoit une médaille en M. B. d'A- ( tyran en Afrique ). On la croit unique, ctuellement dans le Cabinet du Roi.

*Artavaſde.*

daille d'or d'Artavaſde n'eſt connue que dans t du Roi : comme Artavalde eſt repréſenté au Conſtantin Copronyme, il faut, puiſqu'on leurs têtes ſur une même piece de monnoie, it eu entre eux une treve dont l'Hiſtoire n'a rlé.

médaille eſt eſtimée 600 liv.

Hiſt. abr. des Emp. par M. B. tom. III,

auſſi dans le Cabinet du Roi, des médailles s de l'Empereur Nicéphore au revers d'Ar-

*Aurélien.*

i poſſede un petit médaillon en or de cet r, un médaillon d'Egypte, où Aurelien eſt d avec la tête d'Athenodore : M. Pellerin oit auſſi un que l'on voit maintenant dans le du Roi.

*Conſtance III.*

connoît que trois médailles en or de cet Em- l y en a une dans le Cabinet du Roi, elle eſt 900 livres.

*Conſtant.*

ocuré au Cabinet du Roi ( dit M. Beauvais ) aille d'or de Flavius Julius Conſtans, qui a

pour légende au revers : *Victor omnium gentium*, avec des captifs aux pieds de l'Empereur.

Le Roi poſſede pluſieurs médaillons d'or de ce Prince, dont deux ſont plus grands que le volume ordinaire. On en voit auſſi un bon nombre en argent.

## *Conſtantin le Jeune.*

On voit dans le Cabinet du Roi un grand & un petit médaillon en or de cet Empereur.

## *Cornelia ſupera.*

Les médailles de *Gneia Cornelia ſupera Auguſta* ſont rares, ſa tête ne ſe voit point ſur celles en or; on en connoît pluſieurs en argent : il y en a dans le Cabinet du Roi, elles valent 300 livres. Les médailles en M. B. Gr. de cette Princeſſe, ſont de la plus grande rareté. M. Pellerin en avoit une en P. B. Gr. qui eſt unique. Cette médaille, que l'on voit à préſent dans la Collection du Roi, a été frappée dans la colonie de *Parſicus*.

## *Emilien.*

Les médailles en or de C. ou M. Julius Æmilius Æmilianus Auguſtus, ſont très-rares; on en voit dans le Cabinet du Roi, il en exiſte de pluſieurs ſortes.

## *Helene.*

Le Roi poſſede une médaille unique en or, de Flavia Julia Helena Auguſta, mere de Conſtantin; elle eſt eſtimée plus de 1000 liv.

Cette médaille eſt une de celles qui furent envoyées d'Angleterre par M. Mead à M. de Boze.

## *Hérennius.*

Les médailles d'Hérennius ſont toutes très-rares; il

oi en poſſede deux en or, il y en a une qui vient u cabinet de M. Pellerin.

Les médaillons grecs de ce Prince ne ſont pas comens.

## *Hoſtilien.*

Les médailles de Caius Valens Hoſtilianus Meſſius Quintus Auguſtus, ſont eſtimées plus de 600 livres ièce ; il y en a deux dans le cabinet du Roi, dont une ient de la collection de M. Pellerin.

## *Magnia Arbica.*

Les Médailles & médaillons que l'on a de cette Imératrice, nous ont appris qu'elle a été la femme de arcus Aurelius Carus Auguſtus. Ces médailles nous i repréſentent avec un viſage agréable, & un air ſpiituel.

Le Roi en poſſede deux en or, eſtimées 400 livres i piece.

## *Marius.*

Il y a deux médailles en or, de cet Empereur, u Cabinet du Roi, dont les revers ſont, *Concordia Militum*, & *Sæculi Felicitas*. Chaque médaille eſt eſtimée 400 liv.

## *Philippe le Fils.*

Parmi les médailles que le Roi poſſede de Philippe Fils, on en remarque une grecque en P. B. où hilippe le Fils eſt appellé *Julius Severus Auguſtus*, e qui ne ſe trouve ſur aucune autre médaille de ce rince. Cette médaille vient du cabinet de M. Pellerin.

Les Médaillons latins & grecs de Philippe ſont très-ares.

### *Ptolémée.*

Le Roi possede une médaille en M. B. de C
nies de Ptolémée, sa tête y manque : on lit
*Ptol.* au milieu d'une couronne, autour de laq
il y a *C. Lætilius Apalus.* II. V. Q. de l'autre
est la tête d'Auguste, avec la légende, *Aug*
*Divi F.*

Cette médaille vient du cabinet de M. Pellerin.

### *Romulus.*

Un médaillon d'or de cet Empereur, il est un
& ne se voit que dans le Cabinet du Roi. M. I
lerin, à qui il appartenoit, en avoit refusé 1200

### *Tranquilline.*

Les médailles de Tranquilline sont fort rares ;
en a deux en argent au Cabinet du Roi, avec
revers différens, l'une avec une figure assise, l'a
avec deux figures qui se donnent la main.

### *Trebonianus Gallus.*

Les médailles en or de ce Prince sont très-ra
M. Pellerin en possédoit une en argent, qui peut
ser pour unique : on y voit la tête de Volusien
revers de Gallus. Cette médaille est actuellement d
le Cabinet du Roi.

Les médaillons latins & grecs de Gallus sont
fort rares ; celui en latin, où l'on voit les têtes
Gallus & de Volusien & au revers le Temple de Ju
Martiale, est sur-tout très-rare ; il est dans le
binet du Roi.

### *Valentinien II,*

Parmi les médailles d'or de ce Prince, qui

dans la collection du Roi, il y en a une de forme ordinaire, mais ſans le titre de *Junior*.

## *Valerien le Jeune.*

Le Roi poſſede une médaille en G. B. de Valerien le Jeune, avec ce titre *Pietas ſæculi*, & au revers *Jovi crescenti*, Jupiter encore enfant, aſſis ſur une chevre.

Outre les belles ſuites des médailles antiques Impériales du Cabinet du Roi, dont nous venons de parler, on y admire également une des plus riches collections qui ayent jamais exiſté ſur la Mythologie; ſavoir, les Déités ou les ſuites de médailles d'argent & de bronze, des Dieux du Paganiſme (1). Les Padouannes ou méd. médaillons, &c de coins modernes, dont la plupart ſont connues ſous le nom du Padouan (2), offrent auſſi, ſoit en or, ſoit en argent, bronze, &c. la plus magnifique & la plus nombreuſe collection qu'on ait jamais vue dans aucun Cabinet de l'Europe (3);

(1) M. le Comte de Caylus, connu par ſon amour pour les Arts, non-ſeulement a contribué à l'enrichiſſement du Cabinet du Roi pour la partie des antiques, mais encore pour celle des Deités & autres. Pluſieurs particuliers, animés d'un même zéle, & par un ſacrifice dont des curieux ſeuls peuvent connoître l'étendue, ſe ſont fait honneur de dépoſer volontairement dans ce dépôt, ce qu'ils avoient de plus précieux en medailles, ſoit antiques ou modernes.

(2) Louis Léon, ſurnommé le Padouan. Peintre, natif de Padoue, mort âgé de 75 ans, ſous le Pontificat de Paul V, ſe conſacra au Portrait, genre dans lequel il a excellé. Il a auſſi gravé ſur l'acier & ſur l'argent, des médailles fort recherchées des curieux connoiſſeurs. On a gravé d'après lui. Il eut un fils qui ſe faiſoit appeller *le Padouan*, quoique né à Rome, où il mourut âgé de 52 ans. On confond ſouvent les ouvrages du pere & du fils, qui ſont dans le même goût & dans le même genre.

(3) Les médailles qu'on appelle en général du Padouan, ſont des médailles frappées dans des coins modernes, que les plus habiles ouvriers, ſoit d'Italie, ſoit d'ailleurs, ont gra-

il n'eſt même gueres poſſible de voir de plus
médailles en ce genre, ni de mieux conſervées
tique comparé peut ſeul effacer, par ſa beauté

---

vées avec beaucoup d'art & de goût, en tâchant,
qu'il étoit poſſible, d'imiter l'antique qu'ils copioient
les véritables méd. Elles ſont ſi nombreuſes qu'on e
former d'aſſez belles collections, ſoit en médaillons,
médailles grecques, d'or, d'argent & de bronze, ſoit
dailles romaines également dans les trois métaux
ſur-tout dans les médailles de cuivre & dans le grand b
La plupart des médaillons de cuivre de l'Empire Romai
ſont faux, ont été copiés d'après l'antique : on y a
gravé pluſieurs revers nouveaux qui n'ont jamais paru
médailles antiques, & qu'on a eu ſoin de ſonder ſur d
hiſtoriques.

Les douze premiers Empereurs ont été contrefaits u
finité de fois en grand bronze : on s'eſt principalemen
ché à imiter les têtes les plus rares en ce genre, tels
*Tibere*, *l'Othon*, qu'on ne trouve antique latin, qu
colonie d'Antioche ou de l'Afrique Egyptienne dans l
grandeurs de bronze ; le *Vitellius*, le *Pertinax*, & le
*Gordiens* d'*Afrique*, l'*Agrippine* de *Claude*, la *Do*
qui ne ſe trouve preſque point ; les trois femmes de
mille de Trajan, l'*Annia Fauſtina*, la *Tranquil*
autres.

## *Maniere de diſtinguer les Médailles fauſſes du Pa d'avec celles qui ſont vraies.*

### *Médailles de grand bronze de coin moderne.*

1°. Toutes les Médailles de grand bronze, qu'on
*du Padouan*, ſont ordinairement d'un flanc bien
épais que les antiques.

2°. Elles ne ſont ni uſées ni rognées.

3°. Les lettres en paroiſſent modernes, c'eſt-à-di
même caractere que celui des médailles de notre tem

4°. Elles n'ont jamais de vernis, à moins qu'il
faux, & alors il eſt fort aiſé de le reconnoître ; ca
pour l'ordinaire noir, gras & luiſant, & tendre à
quinte, au lieu que le vernis antique eſt exactemer
lant, & auſſi dur que la médaille même.

5°. Les rebords en ont toujours été limés, ce qui ſe
noît d'une façon plus ou moins ſenſible, pour peu
faſſe attention.

leſſe, cette apparente vérité qu'offre la plupart
:es médailles modernes, ſur-tout quand elles ſont
1 beau choix, telles que celles que l'on voit dans
Collection du Roi.

---

'. Ces médailles ſont toujours fort rondes, au lieu que
ntiques ne le ſont jamais ſi régulièrement, ſur-tout de-
le regne de Trajan.

*Médaillons de G. B.*

s médaillons de G. B ſont également aiſés à diſcer-
& cela par les mêmes régles; tous ceux qui ſe préſen-
depuis Jules Céſar juſqu'à Hadrien, doivent être regar-
comme infiniment ſuſpects; on n'en trouve preſque
t de véritables pendant ces quatorze premiers regnes de
pire Romain: ainſi tous ceux de ce tems peuvent être
ıdés comme des pieces ſuppoſées, à un très-petit nom-
ɔrès, qui ne ſe trouvent véritablement antiques que dans
remiers Cabinets.
ux des regnes ſuivans ne ſont pas plus difficiles à diſtin-
, ils portent les mêmes marques de fauſſeté que ceux
rand bronze: c'eſt la même fabrique, le même vernis,
ême coup d'œil, &c.

*Médailles d'argent & d'or, & Médailles grecques.*

s médailles Impériales d'argent ou d'or, & les mé-
es grecques de coins modernes, de quelques métaux
lles ſoient, ſont auſſi aiſées à reconnoître. Si les rebords
npoſent quelquefois davantage, les lettres décelent aiſé-
t la médaille.
itre les médailles fauſſes reſtituées par le Padouan ou au-
Graveurs, on en diſtingue encore d'autres, ſavoir, les
ailles moulées ſur celles qui ſont de coins modernes,
moulées ſur les antiques, les antiques refaites, &
on change les têtes & les types, les martelées & en-
es, celles qui ont des fentes & des contremarques, les
les & celles qui ſont incuſes, les moulées qui ſont
ues & les médaillons compoſés de pluſieurs cuivres;
les médailles que les fauſſaires ont inventées, celles
quées dans les Colonies Romaines, les Quinaires, les
iates & médailles antiques de plomb, contrefaites. Voy.
*ière de diſcerner les médailles antiques de celles qui ſont
efaites, par M. Beauvais. tom. 3, pag. 383 & ſuiv.*
*Hiſtoire abregée des Empereurs. Voy. auſſi la Science
édailles*, in-fol. *1 vol.*

Si les différentes ſuites des médailles ant
Cabinet du Roi, ſoit Impériales, ſoit Conſulair
tres, en or, argent, bronze, &c. vraies ou
ſont regardées comme uniques & d'un prix i
ble, les ſuites des médailles, monnoies &
modernes ne le ſont pas moins, & ne l
en rien aux premieres; & l'on peut aſſure
collection du Roi en ce genre de médailles, e
lement unique, pour le nombre & pour
choix des différentes ſuites qui la compoſent
dent la plus belle de l'Europe.

Nous ne citerons aucune médaille ni monn
derne, quoiqu'il en exiſte de très-rares,
ment curieuſes, & même quelques-unes qui ſont
mais cela nous meneroit trop loin, il ſuffit qu'
qu'il en exiſte de toutes les nations, de tous l
pour tous les tems, & pour tous les événemen
rables, arrivés dans les différens Etats du

# SUPPLEMENT
## *aux Notices des Cartulaires, &c. des Égliſes de France & autres.*

## *ANCIEN FONDS.*

165. CHartes & Actes ſur les Monaſteres de Long-Pont, de Luxeu en Champagne, ſur la fondation & la dotation de la Chapelle du Palais; (bon nombre d'Actes) ſur le Monaſtere de Cluny, ſur ceux de Corbie, de la Graſſe, ſur l'Égliſe de Beauvais, ſur le Monaſtere de Bonneval, ſur le College de Navarre de Paris, ſur le Monaſtere de Fontevrault, ſur celui de St. Pierre des Foſſés.

Tous ces Actes & Chartes, &c. ſur ces differentes Abbayes & Egliſes ſe trouvent dans l'inventaire des Chartes, fait par ordre de Louis XI, par Louis Louet Conſeiller au Grand Conſeil.

Cet Inventaire des Chartes du Roi, fait par ordre de Louis XI, par Louis Louet, en 1482, indique une infinité d'autres Actes, Titres, Fondations, Hommages, &c. qui regardent les Provinces, les Princes, les Ducs, les Comtes, les Villes, les Evêques, les Monaſteres & les Seigneurs particuliers.

Ce vol dit le P. Montfaucon, doit être ſouvent conſulté; on y fait un abregé du contenu de chaque Acte & de chaque Lettre,

tantôt plus long, tantôt plus court. Les Chartes & les Lettres ſont en latin.

8357. 14 Bulles des Papes en faveur des Ducs & des Evêques de Bretagne, tom. 1er.

Fondations de pluſieurs Abbayes & bénéfices de Bretagne, tom. II, ſavoir, aux Abbayes & Couvens de Buſe, de Villeneuve, de S. Martin de Verton, de Kemperlé, de la Joye de Prieres, de l'Hôpital de la Chauſſée, de Ste. Croix de Guimpamp, de l'Egliſe de Leon de l'Abbaye de Mahé, du Couvent de St. Mathieu, de l'Egliſe de St. Michel près Avray des Carmes du Pont, de Notre-Dame de Folgoët, des Cordeliers de Savanet, de la Chapelle de St. Antoine Ploërmel, de la Chapelle du Champ d'Avray, de la Chapelle de St. François, de Fontevrault, de Lilledever, du Couvent des Chartreux de Nantes, du Couvent du Mont-Saint-Michel, du Couvent St. Morice, de St. Antoine de Padeès Fauxbourg de Nantes, de la Chartreuſe d'Avray, de la Grande Chartreuſe, de l'Abbaye de Saint Gildas de Rays, de la Chapelle du Fauxbourg de Château-Briant.

Toutes ces Bulles, Actes, Titres, &c. ſe trouvent dans le Manuſcrit qui a pour titre Regiſtre de divers Actes & Titres, &c. copiés ſur les originaux qui ſont dans les Archives du Duché de Bretagne au Château de Nantes, vers 1683, *in-fol.* 12 v. n°. 8357. 2-13.

8357. 15-33 Pluſieurs Inventaires avec leurs Tables, des Chartes de Lorraine, Barrois & Evêchés de Metz, Toul & Verdun, 19 vol. *in-fol.*

8357. 47 Affaires Eccléſiaſtiques de l'Egliſe de N. D. de Paris, Templiers, Reliques & autres matieres, *in-fol.*

8406. Rentes que le Prieuré & le Couvent de la Saulçaie ont & prennent chacun an en l'Hôtel du Roi & de la Reine.

Noms des Archevêques, Abbés & Abbeſſes qui ont payé ce qu'ils doivent à Meſſire Jean d'Acre, Bouteiller de France.

Noms des Abbayes qui doivent charroi au Roi, toutes les fois qu'il va en guerre.

Teſtament d'Abbon Patrice Romain, par lequel il a baillé de grands biens à l'Abbaye de Noualis en la Vallée de Suze.

Deux Chartes des Rois Clotaire & Louis, en faveur de l'Egliſe de St. Etienne de Lyon, remarquables par leur ancienneté; autre Charte en faveur de la même Egliſe, de l'Empereur Charles-le-Chauve.

Ces articles ſe trouvent dans un Manuſc. qui a pour titre, Regiſtre original de la Chambre des Comptes, contenant pluſieurs Ordonances & autres Pieces, depuis environ 1229.

9481. 2 Dénombrement des Elections & Paroiſſes de Normandie.

9496. Regiſtre des Bénéfices du Diocèſe de Nevers, en 1441, & autres Pieces.

9570. Fondation du Prieuré de Basville, au Diocèſe d'Auxerre, en 1328.

9872. Regiſtre de pluſieurs Chartes & Privileges pour l'Egliſe de Lyon.

9873. Copies des Titres de l'Egliſe de Lyon.

9879. Statuts de l'Egliſe de la Dunciade de Toulouſe.

9879. 3 Conſtitutions des Religieuſes de Ste. Magdeleine nommées Repenties, à Toulouſe.

9889. Regiſtre des droits des Evêchés de Nice, de Graſſe, d'Avignon & autres.

10391. 5 Regiſtre des fondations de l'Egliſe de St. André, hors la porte de Rouen.

10391. 6 Antiquités & dignités du Prieuré de St Lo de Rouen, par Thom. Avice Curé dud. Prieuré, en 1636.

10392. 2 Recueil de Contrats de l'Abbaye de Ceriſy.

10392. 3 Collateral ou Pouillé de l'Abbaye de la Couture.

10394. 3 Statuts & Regle de l'Abbaye des Moniales de St. Etienne près de Soiſſons, de l'Ordre de St. Auguſtin.

## *Fonds de Dupuy.*

673. Extrait d'un vieux Cartulaire de l'Egliſe de Paris.

## *Fonds de Tellier Louvois.*

9608. 6. 7. Pouillé des Bénéfices des Abbayes de Doulas, Lagny, Breteuil, St. Benigne de Dijon, St Arnould de Crepy, de l'Abbaye de Saint Etienne de Caen, Cluny, Moiſſac, St. Vaaſt d'Arras, Vaulutant & Bonnecombe, *in-fol.* 2 *vol.*

9608. 8. Regiſtre contenant en détail les revenus & pouilles des Abbayes de St. Benigne de Dijon, St. Pierre de Lagny, Notre-Dame de Doulas, St. Etienne de Caen, Notre-Dame de Breteuil, & du Prieuré de St. Arnould de Creſpy.

Dans le même vol. eſt un état des gages & revenus de la charge de Grand Maître de la Chapelle du Roi.

13. Dénombrement des Cures & des Curés de tout
12-13-14 le Diocèſe de Rheims, *in-fol.* 4 *vol.*

## *Fonds de de Boze.*

7. Chartes de fondation de l'Abbaye de N. D. de Bonport & de St. Deſir de Lizieux.
Charte de fondation de l'Abbaye de N. D. de Lepiney & de St. Pierre-ſur Dive.
Cartulaire de l'Abbaye de Fontenelle près Honfleur, Diocèſe de Rouen.
Cartulaire de l'Abbaye de Taillefontaine, Diocèſe de Châlons-en-Champagne.
Monumens de l'Abbaye de St. Tourin d'Evreux.
Mémoires concernant le Prieuré de St. Lo de Rouen.
Mémoires, antiquités & choſes plus mémorables de l'Abbaye de St. Pierre de Jumieges, Ordre de St. Benoît, Congrégation de Saint Maur, Diocèſe de Rouen.

7. Cartulaire de l'Abbaye de Blanche-lande, Ordre de Prémontré, Diocèſe de Coutances.
Monumens de l'Abbaye de Montebourg, & Mémoires pour l'Hiſtoire de cette Abbaye, Diocèſe de Coutances.
Mémoires de la fondation de l'abbaye de la Blouttiere, Diocèſe de Coutances.
Monumens deſſinés au Crayon, du Monaſtere de la Perrine, même Diocèſe.
Monumens de l'Egliſe Cathédrale de Coutances, & Mémoires ſur quelques Paroiſſes dudit Diocèſe.

7. Recueil de pieces & extraits de divers Cartulaires des principales Egliſes de Normandie.
Cartulaire de l'Egliſe de Langres.
Titres & Monumens de N. D. de Silly, Ordre de Prémontré, Diocèſe de Seez.

Chartrier de la Terre & Seigneurie du Grippon, Diocèſe d'Avranches, avec des monumens enluminés.

Monumens des Egliſes de N. D. de Savigny & de N. D. de Cherbourg, Diocèſe de Coutances & d'Avranches.

Monumens de l'Abbaye de St. Sauveur le Vicomte, Dioceſe de Coutances.

Anciennes Epitaphes & Armoiries enluminées, avec le plan & élévation du frontiſpice de l'Egliſe Paroiſſiale & Collégiale de St. Malo de Valogne en Baſſe-Normandie, & des Cordeliers de la même Ville, Diocèſe de Coutances.

Noms des Seigneurs & Evêques, qui ont occupé le Siege de Coutances, tirés du livre noir des Archives du Chapitre.

9597. Cartulaire, Monumens & Tombeaux de l'Abbaye de Fontenay. Diocèſe de Bayeux.

11. Titres concernant l'Abbaye d'Aulnay, même Diocèſe.

Monumens & Armes enluminées de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, Diocèſe d'Avranches, avec des Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du même Monaſtere.

Monumens de l'Abbaye de la Luzerne, Ordre de Prémontrés, même Diocèſe.

Monumens, Tombeaux & Titres de l'Abbaye de Trovart, Diocèſe de Bayeux.

Armes enluminées telles qu'on les voit dans l'Egliſe Paroiſſiale de Ver, avec un extrait d'un des comptes du tréſor de ladite Egliſe, même Diocèſe.

Monumens & Tombeaux de l'Abbaye d'Ardennes près de Caen, même Diocèſe, avec un Reglement de ladite Abbaye.

Titres concernant l'Abbaye de Barbery, même Diocèse.

## *Fonds de Lamarre.*

1. Taxe des Bénéfices de France, tant consistoriaux qu'autres.

4. Inventaire des Archevêchés, Evêchés, Bénéfices de France, Ordre Religieux & Taxes en Cour de Rome.

3. Inventaire des Chartes de la Ste. Chapelle de de Paris.

5. Mémoires de l'Abbaye de la Charte-Dieu, contenant des Pieces originales.

2. Cartulaire du Prieuré de Belleval, Ordre de St. Benoît, Diocèse de Toul.

96. Mémoires de l'Abbaye de Rosey, Ordre de St. Benoît, [illegible]se de Sens.

## *Fonds de Baluze.*

8. Extrait du Cartulaire de l'Eglise de Pont-Audemer.

Dans le même vol. se trouvent des extraits d'un regiſtre du Roi Charles-le-Bel, & de Philippe de Valois, dont l'original eſt à la Chambre des Comptes de Paris, & des extraits d'un Regiſtre de Louis XI, qui ſe trouve à la même Chambre.

6. Papier terrier & livres de cens & redevances du Prieuré de Lieu-Dieu, Diocèse de Bourges, dépendant de l'Abbaye de N. D. de Font-Doule, Diocèse de Xaintes, en 1549.

94. 4. Hiſtoire de l'Egliſe & du Diocèſe de Verdun, compoſée en l'année 1663.

*Fonds de Colbert.*

7840. 3. 3. Les Conſtitutions des Sœurs Religieuſe talieres de Ste. Eliſabeth, Princeſſe d grie, ſous la régle de St. François.

7841. 3. Le Livre de dubitations & définitions dre de Cîteaux.

8191. 3. 3. Conſtitutions des Religieuſes de l'O Fontevrault.

8316. 7. Hiſtoire des Evêques de Rhodez, par Bonal.

8353. 2. 2. Cartulaire du Monaſtere de St. Jean d près Melun, écrit au 13e. ſiécle.

8380. 3. Chronique de la Cité & des Evêques d juſqu'en 1575, écrite au 16e. ſiécle.

7481. 22. Pouillé des Bénéfices [redacted] Province mandie.
Roolle de la cotiſation d'une décime les Bénéfices du Diocèſe de Limoges 1556.

9493. 5. 5. A. Cartulaire de la Chapelle de Mielville du 14e. ſiécle. Ce Cartulaire ſe tro un Man. qui a pour titre, Regiſtre & arriere-Fiefs de la Comté de Cler Beauvoiſis.

9822. 5. Ordonnances touchant les Marguilliers de l'Egliſe de Paris, du 15 & 16e. ſi

9852. 3. 3. Cartul. de l'Egliſe de Langres, du 1 & ſuiv.

9861. 2. 2. Repriſes des Fiefs de l'Evêché de Met

9897. 3. Procès-verbal de la ſaiſie du temporel c

ché de Pamiers, en l'année 1547, après la mort de Bernard de Lordat.

10392. 4. 4. Hiſtoire des Evêques de Metz juſqu'en l'an 1483., *in-fol.*

## *Manuſcrits de Flandres.*

Notices des copies collationnées des Titres, Chartes, &c. de Languedoc & de Flandres, concernant les Egliſes, Monaſteres, &c. de cette Province.

44-45. Inventaire de diverſes Pieces, Titres, Bulles des Papes, &c. concernant les affaires eccléſiaſtiques dans les Pays-Bas, depuis 1343 juſqu'en 1595.

47. Priviléges & amortiſſemens des Egliſes & Hôpitaux de Flandres, &c.

48-49. Recueil de pluſieurs Lettres d'amortiſſement, des quittances de Finances, &c. des années 1515 & 1516, au ſujet de diverſes fondations acquiſes en faveur de pluſieurs Egliſes Paroiſſiales & Abbayes ſituées dans les Pays & Places cédées au Roi par le Traité d'Aix-la-Chapelle, en 1668.

49. Subſides Eccléſiaſtiques des Pays-Bas, depuis l'an 1436, juſqu'en 1659.

63. Amortiſſement des Egliſes & Beguinages de Lille, Exemption du Clergé du Diocèſe de Tournay, en 1537.

64. Temporel de l'Evêché de Tournay, de l'Egliſe Cathédrale & des Couvens de la même Ville.

65-66. 67-68. Recueil hiſtorique eccléſiaſtique de pluſieurs Pieces & Actes concernant les Evêques & l'Evêché de Tournay, tranſcrites ſur les

originaux gardés parmi les archives d
ſor des Chartes de l'Evêché de Tou
depuis l'an 1077, juſqu'en 1672.

69-70. Fondations faites dans les douze Doy
de l'ancien Diocèſe de Tournay, de
13e. ſiécle, &c.

71. Amortiſſement des Egliſes du Diocèſe de
nay, Egliſe de Seclin & autres du mêm
cèle.

72. Recueil concernant les preuves de la Ju
tion des Evêques de Tournay ſur l'A
de St. Amand.

73. Recueil des Titres de l'Abbaye de Siſoin
puis le 9e. ſiécle, juſqu'au 15e. ſi
vement.

85. Amortiſſement des Egliſes d'Arras,
1423.

86. Priviléges & Amortiſſemens du Diocèſe
ras, depuis 1265, juſqu'en 1621.

## *Fonds des 500 de Colbert.*

77. Minute de l'Inventaire des Papiers & Ti
l'Evêché de Metz, fait à Vicques, l'an
par un Commiſſaire du Roi, *in-fol*

78. Mémoires concernant les Evêchés de
Toul & Verdun, *in-fol.*

164. Mémoires touchant l'Univerſité de Par
les Colléges qui en dépendent, les Uni
tés de Rheims, Richelieu & Leiden,

181. Pouillé des Bénéfices de l'Archevêché de R
A la fin de ce vol. ſe lit un dénombremen
Archevêchés, Evêchés, Abbayes & B
fices qui ſont à la diſpoſition du Roi
leur valeur.

90. Inventaire général des Titres de l'Abbaye du Bec en Normandie, dreſſé en l'an 1670, avec une Table alphabétique des Titres.

91. Inventaire général des Titres du Prieuré de N. D. de la Charité ſur Loire, Ordre de Clugny, contenant les droits, tant au ſpirituel qu'au temporel, dreſſé par Ordre de M. Nicolas Colbert, Archevêque de Rouen.

97. Table des choſes eccléſiaſtiques contenues dans les Titres de Nevers.

Les Titres de Nevers ſont n°. 281, 282, 283, 284, 285, 286.

4. Actes de la conférence faite en l'Abbaye de St. André-aux-Bois, en 1579, entre les Députés des Rois très-Chrétien & Catholique, touchant la propriété & la feudalité de la Châtellenie de Beauren, &c.

5. Mémoires d'Alſace & des Evêchés de Metz, Toul & Verdun, par M. Charles Colbert, depuis l'année 1656, juſqu'en 1663.

10. Mémoires concernant les Evêchés de Metz,
11. Toul & Verdun, & des Bénéfices qui en dépendent, depuis 1184 juſqu'en 1654.

10. Recueil de diverſes Pieces, dont quelques-unes très-anciennes & originales. Bulle du Pape Alexandre IV, de 1259, aux Religieux de l'Abbaye de St. Denis en France. Fondation du Collége des Jéſuites à la Fleche, par Henri IV, &c.

## *Fonds de Cangé.*

6. Pouillé royal de l'Archevêché de Tours, avec les onze Evêchés qui en ſont Suffragans.

*Fonds de Lancelot.*

E. 2621. Diverſes Pieces ſur les Ordres Reli France. Voy. Portef. de Fontanieu, 1

8316. 7. Uſages & Coutumes de l'Egliſe de St. Remiremont.

9481. 2. 2. Hiſtoire de l'abbaye de St. Etienne d ſes Abbes & leurs Blazons enlumi Moïnes & leurs blazons, & des Monu y ſont, le tout deſſiné par Jacques ches, ſous les ordres de M. Fouca

9483. 5. Epoque de l'Egliſe & des Evêques ches, &c.

9495. 3. Déclaration du temporel de l'Abbaye du Pont-aux-Dames, Diocèſe de Me puis 1126.
Extrait original des Regiſtres de la des Comptes, en 1673.

9868. 2. 2. Hiſtoire de l'Egliſe de Chartres, par Duparc.

*Fonds de Ducheſne.*

9612. A. A. Mémoires concernant les Evêchés & de France, commençant par un d'un manuſc. de l'Abbaye de St. Ber rigny, &c.

9612. L. Anciens Statuts & autres Pieces cor l'Egliſe & les Chanoines de l'Egliſe Ca de St. Pierre de Rennes.

9612. V. Extraits de Cartulaires de l'Abbaye de I Dans le même vol. ſont des Titres de Maiſons de Champagne, & des Titre

change fait entre Thibaut, Comte de Champagne, & Hugues, Comte de Rhetel.

Extraits de divers Titres, Cartulaires des Egliſes de France, & autres Titres parmi leſquels eſt l'Extrait du Cartulaire de l'Egliſe de Marciennes.

## *Fonds de Ducheſne & d'Oyenart* (1).

es vol. qui compoſent ces deux fonds ſont au nom- de 61 vol. ou porte-feuilles; ils contiennent grande quantite de Pieces tirées de differens Car- ires des Egliſes & Abbayes de France, des Char- entieres ou des extraits d'anciens manuſc, ſur ſtoire de France, ſur les Egliſes particulieres du aume, avec pluſieurs généalogies de nos Rois & uelques grandes Maiſons du Royaume.
ne partie de ces Extraits & pieces ſe trouvent dans ollection des cinq premiers vol. des Hiſtoriens de nce, publiés par Ducheſne, & dans les différens de Généalogies qu'il a auſſi publiés.

Extraits de Cartulaires de diverſes Abbayes de Bourgogne, dont pluſieurs écrits de la main de Ducheſne.

---

) Ce Recueil de Manuſc. ſe trouve dans le Cabinet des s & Généalogies; il y a été placé comme étant pure- r généalogique, quoiqu'il contienne quantité de Pieces ciques; mais on a préféré de le placer dans ce cabinet, iſe que cette partie y eſt dominante; on trouve dans ce ueil une infinité de Pieces qui n'ont pas encore été em- es & qui peuvent ſervir utilement à ceux qui travaillent à toire de France & à celle des Egliſes du Royaume.
plus grande partie des Extraits faits par Oyenart, re- nt le royaume de Navarre & le pays de Bau: il eſt aiſé ir par le Livre qu'a publié ce ſavant Auteur (*Vaſconia rata*) combien il avoit fait de recherches ſur notre Hiſ- , & en particulier ſur celle de ces Provinces.

7. Porte-feuille contenant des copies de de Pieces anciennes & de Chartes anciens Monaſteres de France, c Corbie & autres.

8. Extraits de Cartulaires de l'Egliſe d'A des Archives de la Comté d'Artois, recueil de pluſieurs pieces concern toire de France.

12. Porte-feuille contenant des copies d'an tres des Egliſes de Champagne & tom. II.

13. Vol. contenant des copies des Tit fondation de pluſieurs Monaſteres, donations faites à différentes Egliſes bayes.

14. Porte-feuille contenant quelques copies les & autres pieces concernant l'H Tours.

15. Un vol. contenant des extraits de pluſieu laires & Martyrologes des Egliſes de pagne, & en particulier l'extrait du laire de l'Abbaye d'Andeſſy proche E Diocèſe de Chartres. Autre extrait du laire de l'Hôtel-Dieu de Rheims, autr du Cartulaire du Prieuré de Senuque cèſe de Rheims. Catalogue des Evêq miens, &c.

16. Catalogue des Evêques d'Angers, extr Cartulaire de l'Egliſe du Mans, Fonda Monaſtere de Chaſſagne au Fauxbourg tiers. Fondation du Prieuré de M Copie d'une Charte de 942 en faveur gliſe de St. Hilaire de Poitiers.

. Extraits des Cartulaires de St. Denys en France, & de celui de St. Loup de Troyes.

. Extraits de divers Cartulaires, entr'autres de l'Abbaye de St. Jean du Jarre, de celui de Ste. Marie de Barbeau, & beaucoup d'autres Pieces anciennes.

. Extraits de quelques Cartulaires, ſavoir, du Cartulaire de St. Benigne de Dijon, &c.

. Vol. intitulé ſur le dos, Actes Eccléſiaſtiques. Recueil de pluſieurs extraits de différens Cartulaires, comme de Moiſſac, Bolbonne, Mas d'Azile, &c.

## *Fonds de Notre-Dame de Paris.*

. Pouillé de Bénéfices de Marmoutiers.

Cartulaire de l'Egliſe de Meaux, écrit ſur velin, dans le 14e. ſiécle. *in-fol*

Cartulaire du Monaſtere de Foiſſin, dans le Diocèſe de Laon, Ordre de Cîteaux, depuis l'an 1221, juſqu'en l'année 1300, au mois de Mai, écrit ſur velin en différens tems, *in*-4°.

Cartulaire du Monaſtere de St. Crepin de Caves, Diocèſe de Soiſſons, depuis 1142, juſqu'en 1266, écrit ſur velin, dans le 13e, ſiécle, *in*-4°.

Il y a un acte à la fin concernant Chavigni, de l'an 1166.

Cartulaire du Monaſtere de Foyſin, Diocèſe de Loudun, Ordre de Cîteaux, *in*-8°.

Archevêques & Evêques de France.

Liaſſe contenant des Papiers concernant l'Abbaye de St. Benigne de Dijon, &c.

Titres & Papiers concernant les Abbayes de St. Benigne de Dijon, du Grand Vicariat d'Eſte, de l'Abbaye de Notre-Dame de Breteuil, de Notre-Dame Doulas, de St. Pierre de Lagny, de St. Etienne de Caen, de l'Archevêché de Rheims, de l'Abbaye de la même ville & de celle de Bonnefontaine.

Pluſieurs vol. & Pieces des Actes du Conſiſtoire de l'Egliſe réformée de Niſmes, depuis 1560, juſqu'en 1663, *in-fol.*

Mémoires concernant le Prieuré de Poiſſy.

Pluſieurs Titres, &c des Chapitres, &c. de St. Severin de Bordeaux, Prieuré de St Livrade, Dioc. d'Agen, Cure de Bordeaux, Cure de Boureze, Sarlat, &c.

Porte-feuille concernant les Communautés Religieuſes & les Paroiſſes de la ville & du Diocèſe de Rheims.

Deux Liaſſes de Parchemins, contenant, l'une, des Titres & Papiers de l'Archevêché de Rheims, depuis 1642, juſqu'en 1701; l'autre, trente-trois Pieces & plus ſur le Diocèſe & les Doyennés de Rheims, des années 1681, 1682, 1683, 1684 & 1685.

Collection de Chartes concernant la ville de Perpignan, &c. partie du 13e. ſiécle, partie du 14e. vol. *in-4°.* parchem. rel. en bazane marbrée.

## BIBLIOTHEQUES

# BIBLIOTHEQUES
## UBLIQUES ET PARTICULIERES
# DE PARIS.

N doit mettre ces ſortes de Bibliotheques au nom-
des ſecours que l'on trouve à Paris, pour ſe per-
ionner dans les Sciences, ou pour éclaircir les
tes des Savans : on les appelle publiques, parce
tout Particulier y a un libre accès aux jours & heu-
eb elles ſont ouvertes, & qu'il peut demander les
res qu'il veut conſulter, & y faire les recherches
t il a beſoin, pendant tout le tems de la ſéance.
Ordre qui regne dans ces précieux dépôts des con-
ſiances humaines, en facilite les recherches; le
ir de ceux à qui ils ſont confiés, accélere les décou-
es, & leur honnêteté envers le Public en augmente
rix.

*liotheque de l'Abbaye St. Victor, rue du même nom.*

liothécaire, M. MULOT, Chanoine Rég.

Bibliotheque de cette Maiſon eſt publique
epuis 1652, c'eſt la premiere qui ait été pu-
lique dans Paris; on y entre les Lundis,
ercredis & Samedis, à l'exception des Fêtes;
s vacances ſont depuis le 15 Août juſqu'à la
t. Luc.

ſon pluſieurs Auteurs, cette Bibliotheque doit ſon
eipal luſtre au Roi François Ier. & ſelon Claude
ré, Pierre C. Evêque de Paris, allant au voyage

elle eſt compoſée, une des plus belles & des
ches de Paris. M. Boucher de Bournonville
ſes premiers Bienfaiteurs. M. Couſin, Pré
la Cour des Monnoies, mort en 1707, légu
à cette Maiſon, & y joignit 20000 liv. pour
fonds dont le revenu doit être employé à l'au
tion de cette Bibliotheque, à condition qu'
publique. M. du Tralage lui a auſſi légué le
recueil de Cartes & de Mémoires Géographiq
y ait peut-être au monde. « Le goût que c
» homme (dit Piganiol) avoit pour cette
» rudition, l'étude ſolide qu'il en avoit faite
» grands ſecours que ſes recherches & ſes dép
» traordinaires lui avoient fournis, rendoi
» cueil digne de Louis-le-Grand.

Parmi les Manuſcrits que l'on conſerve da
belle Bibliotheque, on y voit un recueil de to
a été fait pour & contre Jeanne d'Arc, lorſq
fit ſon procès: ce recueil fut fait par ordre d
de St. Victor de ce tems-là. On y voit auſſi u
donnée à cette Abbaye par la Reine Blanche
tille, & un Manuſc. ſur des tablettes de bois
de cire.

Ces tablettes ſont compoſées de quatorze er

eſque point de lacunes. Elles contiennent les dé-nſes faites par Philippe-le-Bel, pendant une partie : ſes voyages, depuis le 28 Avril 1301, juſqu'au 1 Mars 1302.

### *Bibliotheque Mazarine, au Collége du même nom.*

Bibliothécaire, M. l'Abbé Hoock.

)n y entre le Lundi & le Jeudi; ſes vacances ſont depuis le premier Août juſqu'à la Touſſaint.

Cette Bibl. eſt placée dans un des Pavillons du Collége es Quatre-Nations, elle eſt publique depuis 1688. )ans tout le pourtour ſont diſtribués ſur les murs es corps de tablettes ornés de colonnes d'une belle enuiſerie, & enrichis de ſculptures d'un beau tra-ail.

La Bibliotheque du Cardinal Mazarin étoit une des lus belles qu'on ait jamais vues; elle a été compoée de plus de 40000 vol. & avoit été amaſſée par abriel Naudé : il avoit fait, par ordre de ce Cardinal, les voyages en Flandres, en Hollande, en Angleerre, en Italie & en Allemagne, pour y acheter tout e qu'il trouveroit de plus rare & de plus curieux en ait de Livres; elle avoit été auſſi conſidérablement nrichie par l'envie que les Princes & les Miniſtres trangers avoient de faire plaiſir à cette Eminence & e ſatisfaire ſa curioſité.

Cette Bibliotheque étoit placée dans une Galerie qui égnoit ſur la rue de Richelieu. Le Cardinal Mazarin voit réſolu de la rendre publique, mais les troubles il s'éleverent contre cette Eminence renverſerent ce eſſein; les Livres les plus curieux & les plus rares rent en partie vendus ou détournés. Il exiſte à la ibl. du Roi une eſpece de procès-verbal contenant les

noms de ceux qui les ont volés ou détournés, avec détail des manœuvres qu'ils employoient pour y par nir ; il y a auſſi pluſieurs mémoires de Livres vendu avec les prix & les noms des perſonnes qui les o achetés.

Après que ces troubles furent diſſipés, on recueil le plus que l'on put de ſes membres diſperſés, & on rétablit de nouveau ; mais après la mort du Cardin la meilleure partie fut portée à la Bibliotheque Royal pour y être échangée avec les doubles de cette Bi ce qui fut exécuté conformément aux Ordres du Ro le reſtant de cette fameuſe Bibliotheque, & ce q revenoit de l'échange fait avec la Bibliotheque du Ro fut placé dans le Collége des Quatre-Nations. C aſſure qu'il y avoit dans cette Bibliotheque plus de 1 mille vol. compoſés par des Auteurs Proteſtans. l Bibliotheque de M. Deſcordes fut le premier fonds d celle du Cardinal, qui l'acheta environ 10000 livr M. Deſcordes l'avoit en partie achetée de Simo Boſſius. Ainſi cette Bibliotheque fut le fondemen de celle de M. le Cardinal Mazarin, comme cel de ce Miniſtre le fut également de celle que l'on vo aujourd'hui au Collége des Quatre-Nations.

On voit dans cette Bibl. une Bible latine imprimé avant 1462 ; cette Bible eſt unique, & ne ſe trou que là ; elle tient le premier rang ſur toutes les Bible c'eſt de tous les Livres imprimés le plus rare, & celu qui doit le plus exciter la curioſité des Amateurs.

## *Bibliotheque des Avocats.*

Bibliothécaire, M. THOUVENOT.

Meſſieurs les Avocats & autres Savans ont l droit d'y entrer les Mardis & Vendredis apr midi ſeulement.

C'eſt dans une des galeries de l'Archevêché qu'o a placé la Bibliotheque qu'Etienne *Gabriau*, Seigneu

iparfond, Avocat au Parlement, diſtingué par aiſſance & par ſa profeſſion, légua en 1704, ombreuſe Bibliotheque aux Avocats ſes confreres, des fonds pour l'entretenir, à condition qu'elle t ouverte à tout le monde certains jours de la ine.

ouverture s'en fit avec beaucoup de ſolemnité, le ût 1708. La cérémonie commença par une Meſſe fut célébrée par le Cardinal de Noailles, dans la pelle haute de l'Archevêché : le Corps des Avo- y aſſiſta ; Son Eminence, & tous ceux qui poſoient cette aſſemblée ſe rendirent enſuite dans ibl. où le Bâtonnier des Avocats prononça un urs, pour prouver l'utilité de cét établiſſement. e Bibl. eſt ornée des Portraits de pluſieurs Ma- ats, & de ceux de quelques Avocats fameux : celui *Riparfond* eſt au milieu ; à droite ſont ceux de s *Bourdin*, de *Jerôme Bignon*, de *Jacques Talon*, *Denys Talon*, de *Chrétien-François de Lamoignon* *Joſeph Omer Joly de Fleury* ; les Portraits des ats ſont de l'autre côté, & l'on voit ceux de *hias Maréchal*, de *N..... Gorillon*, de *Jean-ie Ricard*, de *Germain Billard*, de *Jean Iſſalis*, *Bonaventure de Fourcroix*, de *Louis Dupré* & de *ys le Brun*.

s fonds légués par M. de Riparfond ne pou- pas ſuffire à l'entretien de la Bibliotheque, pour médier, on augmenta, par Arrêt du Parlement, Août 1712, d'un cinquieme la ſomme de 20 l. payoient pour droit de Chapelle par les Officiers, ats & Procureurs, à leur réception, & on at- a cette augmentation du cinquieme à l'entretien tte Bibliotheque.

puis cet établiſſement, on y fait des conſulta- gratuites toutes les ſemaines, en faveur des pau- Le nombre des Avocats eſt diſtribué de façon que n d'eux y va une fois l'an : c'eſt le premier Avo-

cat-Général qui regle cette diſtribution. L'ordre ſi ſagement établi, qu'il ſe trouve toujours h neuf Avocats dans cette Biblioth. aux jours ma pour ces Conſultations gratuites : des Avocats c & diſtingués dans leur profeſſion, y ſont to 15 jours des Conférences ſur des matieres de prudence; ceux qui doivent y parler, ſont no & invités par celui qui doit préſider, & chac autres qui s'y rencontrent, y donne ſon avis : nairement c'eſt un de MM. les Gens du Roi, Bâtonier, qui y préſide. On y tient deux ou tro l'année d'autres Conférences pour la diſcipli Bureau, & pour les regles néceſſaires au bon or cette Bibliotheque : ce ſont les Gens du Roi, l ciens Avocats, & quelques Députés d'entre les a qui y donnent leurs ſuffrages.

Les conférences de charité s'y tiennent le Mer & celles de la Doctrine le Samedi.

## *Bibliotheque des Prêtres de la Doctrine, le haut de la rue des Foſſés-Saint-Vic*

Cette Bibliotheque s'ouvre le Mardi & le dredi depuis la Saint Martin juſqu'à la Louis.

M. Miron, Docteur en Théologie de la M de Navarre, a légué à cette Maiſon Religieuſe ſ à condition qu'elle ſeroit ouverte au Public c jours de la ſemaine. L'ouverture s'en fit le 1 vembre de l'an 1718, par un diſcours qui fu noncé par le Pere *Baizé*, Bibliothécaire, en pr du Cardinal de Noailles & de pluſieurs perſon diſtinction.

Cette Bibliotheque eſt très-belle & bien choiſi y remarque pluſieurs belles Editions, & quelqu nuſcrits précieux.

## *Bibliotheque de la Ville, rue St. Antoine, Maiſon de Saint Louis.*

Bibliothécaire, M. AMEILHON, de l'Académie des Belles-Lettres, Cenſeur-Royal, & Hiſtoriographe de la Ville.

On y entre les Mercredis & Samedis l'après midi, depuis deux heures juſqu'à cinq en Été, & depuis deux heures juſqu'à quatre en Hiver. Les vacances commencent le premier Septembre, & finiſſent à la St. Martin.

En 1763, la Ville de Paris a rendu publique la Bibliotheque que lui a léguée M. *Moriau*, Procureur du Roi & de la Ville, décédé le 20 Mai 1759. Ce Magiſtrat, reſpectable par ſa probité, par ſon goût pour les Sciences, & par ſon attention continuelle au bien, a voulu être encore utile à ſes concitoyens après ſa mort.

Il avoit toujours deſiré qu'il y eût à l'Hôtel de Ville une Bibliotheque publique à l'inſtar de celle de Lyon, & il s'eſt efforcé toute ſa vie à faire acquiſition d'un grand nombre de vol. en tout genre de littérature, de beaucoup de Manuſc. curieux, de Portefeuilles remplis de Cartes Géographiques, Plans de Villes, Eſtampes, Médailles & Jetons. MM. les Prévôt des Marchands & Echevins, ſentant combien un pareil établiſſement formé ſous leur autorité, étoit glorieux pour eux & digne de leur amour pour les Lettres, ſe ſont empreſſés de concourir aux vues de feu M. Moriau; mais n'y ayant pas de vaiſſeau à l'Hôtel de Ville capable de contenir cette Bibl. & ce qui pourra y être ajouté par la ſuite, on l'a tranſportée de l'Hôtel de Lamoignon, rue Pavée, à la Maiſon de St. Louis, rue St. An-

toine, & elle a été ouverte pour la premiere fois a nouvel établiſſement, le Mercredi 16 Juin 1773 après midi, & continue de s'ouvrir les mêmes jour

On remarque dans cette Bibliotheque preſque tou les Manuſcrits du célebre Denys Godefroi.

L'eſcalier par où l'on monte à cette Bibl. eſt vaſte é très-bien éclairé, le plafond eſt décoré de Belle Peintures; on y remarque un Tableau allégorique peint par M. Hallé au ſujet de la Paix derniere. Mi nerve annonce la paix à la Ville de Paris, & cor duit elle-même cette Déeſſe, qui tient une corne d'a bondance; elle en fait ſortir des fleurs qui ſe ré pandent ſur les Génies des Sciences & des Arts, & ſi leurs attributs; ce Tableau a 14 pieds de large ſur 1 de haut. La Galerie où ſont les Livres eſt très-belle le plafond eſt orné de ſuperbes Peintures.

## *Bibliotheque de l'Univerſité, au Collége Louis-le-Grand.*

Bibliothécaire, M. MALTOR.

Elle eſt ouverte trois jours de la ſemaine, l Lundis, Mercredis & Samedis, depuis neu heures juſqu'a midi, & depuis deux heur & demie après midi juſqu'à cinq heures.

Cette Biblioth. eſt recommandable par la rareté d Editions & par le nombre des Livres qui la compoſen

## *Bibliotheque de la Faculté de Médecine.*

Bibliothécaire, M. DUBERTRAND, ru & vis-à vis le Temple.

Elle eſt ouverte les Samedis après midi.

Cette Bibliotheque eſt compoſée de Livres de Ch rurgie & de Médecine; on l'augmente journellemen

avec le revenu annuel que M. de la Peyronie, premier Chirurgien du Roi, a légué pour cet objet : elle a 94 pieds de long, & 18 pieds de largeur.

Il y a auſſi un Cabinet d'Anatomie curieux à voir, il renferme toutes les pieces extraordinaires & ſingulieres en ce genre ; on y conſerve les inſtrumens de Chirurgie, tant anciens que modernes. Ce Cabinet a 35 pieds de long ſur 18 de large, & eſt décoré du Portrait du feu Roi, donné par lui-même.

## *Bibliotheques particulieres.*

Quoique ces Bibliotheques ne ſoient pas déclarées publiques, les Savans, les Artiſtes & les Amateurs y ont un facile accès.

## *Bibliotheque de St. Germain-des-Prés.*

Bibliothécaires, les R. P. D. PATER & D. LIEBLE.

La Bibl. de St. Germain-des-Prés eſt publique de droit un jour de la ſemaine, depuis que cette Maiſon a hérité de la Bibl. du Cardinal de Gevres ; mais on l'ouvre tous les jours à neuf heures juſqu'à onze, & l'après midi à trois juſqu'à cinq.

Cette Bibliotheque eſt une des plus conſidérables de Paris, tant par le nombre des Livres & anciennes Editions, que par les Manuſc. précieux qui la compoſent; elle a été enrichie en 1718, de la Bibl. de M. L'Abbé d'Eſtrées, nommé à l'Archevêché de Cambrai, & en 1720, de celle de M. l'Abbé Renaudot, ſi connu parmi les Savans. M. le Cardinal de Gevres a légué à la même Abbaye ſa Bibliotheque entiere, dans le deſſein que le Public en jouiroit une fois la ſemaine, le matin & de relevée. M. l'Evêque de Metz, Duc de Coaſlin,

a légué à ces mêmes Religieux un nombre de Manuſc. qui appartenoient ci-devant à M. le Chancelier Seguier, & qu'ils avoient en dépôt depuis 1715. Cette Bibl. augmente tous les jours par de nouvelles richeſſes; elle eſt décorée de Tableaux, bas-reliefs, Buſtes en marbre, bronze, terre, &c. on y voit un bas-relief en marbre de Girardon, ſur lequel on a gravé une Inſcription deſtinée à apprendre à la poſtérité l'époque des découvertes du Comte de Caylus, au ſujet de la Peinture à l'encauſtique.

Un Buſte en marbre du grand Arnauld, ſculpté par *Girardon*, & un autre auſſi en marbre, de Boileau dans ſa jeuneſſe.

Un Tableau de le *Brun*, repréſentant Caïn qui tue Abel.

Le modele de la tête du feu Roi, fait par *Bouchardon* pour la Statue Equeſtre de ce Prince. Le Comte de Caylus en a fait préſent à cette Abbaye, & l'a fait élever d'après ſes deſſeins, ſur un cippe avec une Inſcription.

Entre les Manuſc. de cette célebre & riche Bibl. on remarque quelques Ouvrages de St. Auguſtin, écrits ſur le papyrus ou papier d'Egypte. L'âge de ce Manuſc. ne ſauroit être reculé au-delà du 6e. ſiécle: pour en garantir les cahiers, on les a renfermés dans autant de feuilles de parchemin. La France n'a rien en ce genre de plus précieux ni de mieux conſervé. Ce précieux Manuſc. n'eſt pas le ſeul morceau en papier d'Egypte conſervé dans la Bibl. & dans les archives de cette célebre Abbaye: on y voit pluſieurs autres Manuſc. précieux, ſavoir, les œuvres de Pierre Lombard, Maître des Sentences; la Bible dont on dit que le Cardinal de Lorraine & Théodore de Beze ſe ſervirent au colloque de Poiſſy; un Livre plein de chiffres, qu'on attribue à Ciceron, & dont on croit que St. Cyprien s'étoit ſervi; un Livre de Pſeaumes qu'on aſſure avoir été donné à St. Germain par l'Empereur Juſtin; un

Pſeautier de l'Evêque St. Germain, environ de l'an 542, lequel eſt écrit en lettres d'argent ſur du parchemin pourpré ou violet, où les noms *Deus* & *Dominus*, ſelon l'occurrence du texte, ſont écrits en or. Childebert Ier. du nom, apporta ce beau Manuſc. des dépouilles de la ville de Tolede en Eſpagne.

On y voit auſſi des Tablettes enduites de cire, ſur leſquelles l'on écrivoit anciennement.

Le Cabinet des antiquités eſt un des plus beaux de Paris; il a été commencé, quant aux morceaux antiques, par le célebre Dom Bernard de Montfaucon, & à l'égard des autres curioſités, par le Frere Mathurin Geneſt; il renferme une collection d'Antiquités Egyptiennes, Grecques, Etruſques, Romaines, Gauloiſes, des Monumens Eccléſiaſtiques, des Bronzes Indiens & Chinois, & une grande quantité de Pieces curieuſes qui appartiennent à l'Hiſtoire Naturelle.

## *Bibliotheque de l'Abbaye Ste. Génevieve.*

Bibliothécaire, M. PINGRÉ, Chanoine-Rég.
Sous-Bibliothécaire, M. VIALON, Chanoine Régulier.

Cette Bibl. eſt une des plus belles de Paris; elle renferme un grand nombre d'anciennes Editions, dont pluſieurs ſont extrêmement rares.

Quoiqu'elle ne ſoit pas publique, MM. de Sainte-Génevieve ſe font un honneur & un devoir d'en communiquer les richeſſes aux Savans: ceux qui veulent y étudier, peuvent s'y préſenter les Lundis, Mercredis & Vendredis, depuis deux heures juſqu'à cinq, excepté les Fêtes & le tems des Vacances. Le corps de bâtiment de cette Bibl. forme une croix, au milieu de laquelle eſt un dôme qui en éclaire les quatre parties. Celle du côté de l'Egliſe étant plus courte que les trois autres, Lajoue y a peint,

en 1732, une perſpective qui repréſente un Salon ovale, éclairé par une grande croiſée au milieu: à l'entrée de ce Salon paroiſſent deux urnes de marbre antique; ſur le devant eſt une ſphere ſuivant le ſyſtême de Copernic.

Dans la coupole qui eſt au milieu de cette Bibl. on voit St. Auguſtin revêtu d'une chaſuble antique, entouré de pluſieurs Anges & Chérubins qui l'enlevent au Ciel: il tient d'une main un Livre, & de l'autre cette victorieuſe plume qui toujours défendit la vérité & la religion; un peu plus bas ſont deux Anges qui portent ſa croſſe & ſa mître; on voit partir de la nuée qui ſoutient l'Egliſe, un dard de feu ſerpentant qui tombe impétueuſement ſur les ouvrages de Pélage, de Manès, de Donat & autres Hérétiques, leſquels paroiſſent dévorés par les flammes, & répandre une épaiſſe fumée.

Le pourtour de cette Bibl. eſt orné de quantité de Buſtes en plâtre, d'Hommes illuſtres, parmi leſquels on remarque ceux de Jules Hardouin Manſard, de Robert de Cotte, du Chancelier le Tellier, & de l'Archevêque de Rheims du même nom, faits par Coyzevox, & celui d'Antoine Arnauld, ſculpté par Girardon; ces derniers ſont de marbre & d'une grande beauté.

Le Cabinet de cette Abbaye eſt un des plus beaux de l'Europe; il renferme une magnifique collection d'Antiquités Egyptiennes, Etruſques, Grecques & Romaines, de très-beaux morceaux d'Hiſtoire Naturelle, & une ſuite auſſi nombreuſe que riche de Médailles d'or & autres, données en partie par feu M. le Duc d'Orléans.

Ce Cabinet eſt ouvert les mêmes jours & aux mêmes heures que la Bibl. excepté le Mercredi.

## *Bibliotheque de Sorbonne.*

:te Bibl. eſt très-conſidérable, & paſſe pour une us riches de Paris en Manuſc. précieux, en Livres & anciennes Editions; elle a été conſidérable- augmentée par celle que lui a léguée le Cardinal chelieu ſon Fondateur, laquelle paſſoit pour une lus conſidérables de ce tems, & par celle que el le Maſle, Prieur des Roches, Chantre de l'Egliſe iris & Secrétaire de cette Eminence, donna en à cette Maiſon, avec un contrat de rente ſur l'Hô- : Ville de Paris pour l'entretien du Bibliothécaire, our acheter des Livres nouveaux. La Maiſon de onne, par reconnoiſſance de ce bienfait, accorda chel le Maſle le droit d'hoſpitalité ou de Société raire, par lequel il avoit un appartement dans aiſon, qu'il a gardé juſqu'à ſa mort. Les Rois ; XIV & Louis XV ont fait préſent à cette Bibl. us les Livres ou Eſtampes qu'ils ont fait imprimer aver à leurs frais. Cette Bibliotheque eſt placée un lieu vaſte & très-bien éclairé, qui occupe ſſus de deux grandes Salles deſtinées pour les ; publics, & forme une galerie de vingt toiſes ıgueur ſur cinq de largeur, décorée à ſes extré- d'une cheminée, ſur l'une deſquelles eſt le por- en pied du Cardinal de Richelieu, & ſur l'autre de Michel le Maſle ſon Secrétaire. Sur le devant lle qui eſt du côté de la porte, on a mis un buſte onze du même Cardinal, qui eſt de la main du re *Varin*: ce précieux morceau a été donné à Maiſon par la Ducheſſe d'Aiguillon, niéce du Car- , A l'extrémité de cette galerie eſt une armoire laquelle on conſerve une ſphere de bronze, dont ıvail eſt très-eſtimé.

rmi les Livres qui compoſent cette riche Bibl. on rque toutes les éditions des premiers Livres im- ſs à Paris. Ce fut en effet dans la Maiſon de Sor-

bonne que l'Imprimerie de Paris prit naiſſance : *Guillaume Fichet* & *Jean de la Pierre*, tous deux Docteurs, y firent venir d'Allemagne, en 1470, trois Imprimeurs habiles, *Ulrich Gering*, *Martin Crantz* & *Michel-Friburger*, auxquels ils procurerent tous les ſecours poſſibles pour leur établiſſement, en leur indiquant les Manuſcrits qui méritoient d'être donnés au Public, & prirent ſoin d'en corriger eux-mêmes les épreuves. On ſait qu'environ vingt ans auparavant, l'art d'imprimer avoit été découvert à Mayence, par *Jean Fauſt* & par *Pierre Schoeffer*, & que ces Imprimeurs apporterent à Paris une édition de la Bible, qui cauſa, dit-on, tant d'admiration, qu'on les accuſa de magie, & qu'ils furent obligés de prendre la fuite pour ſe mettre à l'abri des pourſuites de la Juſtice.

Les Livres de Théologie y dominent, & l'on y remarque comme une choſe unique, plus de huit cens Bibles différentes, Recueil qui n'a pu ſe faire qu'avec des ſoins infinis & une dépenſe conſidérable : de ce nombre eſt celle de 1462, dont voici le titre : *Biblia Sacra Latina vulgatæ editionis : Moguntiæ per Johannem Fuſt, & Petrum Schoeyffher, de Gernsheim, anno Incarnationis Dominicæ.* 1462, 2 vol. in-fol.

La rareté de cette Bible, connue ſous le nom de la *Bible de Mayence*, eſt très-grande : cette fameuſe production de l'art de l'imprimerie, qui eſt en lettres gothiques, eſt d'une exécution fort belle pour une des premieres productions de cet art naiſſant ; elle ne laiſſe pas d'avoir des beautés particulieres, qui ſe font aiſément remarquer par les gens de l'Art. Cet Exemplaire eſt ſur vélin, ainſi que ceux qui exiſtent dans les Bibliotheques ſuivantes, ſavoir, dans celle du *Roi*, du Collége de *Navarre*, de *Ste. Geneviève*, de *St. Victor*, de *M. le Duc de la Valliere*, & de l'Hôtel de *Soubiſe*. Les Exemplaires ſur papier ſont

icoup plus rares, mais cependant leur valeur
t pas ſi conſidérable.

n y conſerve encore un petit vol. *in-fol.* qui a
r titre : *Speculum humanæ Salvationis.* C'eſt
etit *in-fol.* compoſé de 63 feuillets marqués & im-
nés d'un côté ſeulement, où ſont repréſentés les
ſteres de notre Foi par 58 Eſtampes ; ſous chacune
quelles l'on remarque deux colonnes de latin rimé,
ettres gothiques : ces 58 Eſtampes ſont en forme de
iettes, ſéparées au milieu par un ornement gothi-
, & chargées de quelques mots, pour faire parler
figures, ou les expliquer. On connoit trois Exem-
res de cet ouvrage fameux, un dans la Bibl. du Roi,
autre qui étoit dans la Bibl. des Céleſtins, & celui
nous annonçons, lequel avoit appartenu à M. de
ſdens de l'Académie Françoiſe. Les Libraires qui
oroient que ce fût un Livre rare & curieux, le
ent dans un paquet coté 99, & priſé 4 livres.
Chevillier, Bibliothécaire de la Maiſon de Sorbonne,
ant un jour ſur le quai de la Tournelle, le trouva
ert ſur une table qui ſervoit de montre à une bou-
e ; il l'acheta auſſi-tôt, & le mit dans la Biblio-
que qui étoit confiée à ſes ſoins.

I. Theſnard, avocat de Macon, fit préſent à cette
ſon d'un Ouvrage intitulé, *Corpus Juris civilis, commentariis Accurſii. Pariſiis Nivellius 1576, in-*
5 vol. en grand papier, à la charge d'une Meſſe
*Beata* tous les ans. Ce Livre eſt un chef-d'œuvre
nprimerie, & l'édition paſſe pour la plus correcte ;
eſt rare & très-recherchée.

armi les Livres d'Eſtampes eſt une ſuite des plus
es, que le Roi Louis XIV a fait graver d'après ſes
leaux, ſes Statues, ſes buſtes & ſes tapiſſeries ; le
rouſel de 1662 ; l'hiſtoire des plantes, & les diſ-
ions anatomiques des animaux.

armi les Manuſc. il y en a beaucoup en langues
entales, Hébr. Syriaq. Arabe, Turque, Perſi, &c.

On y remarque un beau Tite-Live en 2 v. *in-fol.* c'eſt une traduction françoiſe, qu'on croit avoir été faite ſous le regne du Roi Jean : Pierre *Berchoir* ou *Bercheur*, Bénédictin François, & Prieur de St. Eloy à Paris ; fit cette traduction par ordre de ce Prince. Ce précieux Manuſc. eſt enrichi de miniatures à la tête de chaque chapitre, & de vignettes ſur les marges, qui ſont peintes très-proprement. On y voit un autre Manuſc. en parchemin, lequel eſt un catalogue des Livres manuſc. qui étoient dans cette Maiſon l'an 1289, avec le prix & l'eſtimation qui en fut faite alors, & qui monte à 4000 liv. ſomme très-conſidérable pour ce tems.

Outre cette grande Bibliotheque, il y en a une autre dans un appartement qui donne ſur le jardin, laquelle, quoique moins nombreuſe que l'autre, ne laiſſe pas d'être compoſée de beaucoup de Livres rares & ſinguliers : on y en voit pluſieurs où le nom des Bourſiers de divers pays qui les ont donnés eſt écrit, & prouve qu'il y en avoit autrefois dans ce Collége de toutes les nations.

Les Chartreux de Paris enrichirent cette Bibl. particuliere d'un manuſc. des Œuvres de *Raimond Lulle*, qu'on dit être écrit de la main de ce Savant, ſurnommé le Docteur *Illuminé*, qui étoit né dans l'Iſle de Majorque, en 1236.

## *Bibliotheque du Collége de Navarre.*

Les Exécuteurs Teſtamentaires de la Reine Jeanne, en fondant cette Maiſon, la fournirent de tout ce qui étoit néceſſaire à un Collége ; ils y établirent une Bibliotheque qu'ils compoſerent des meilleurs Manuſcrits qu'ils purent trouver, car l'Imprimerie n'étoit pas encore inventée.

Pendant les troubles qui arriverent ſous le regne de Charles VI, le Collége de Navarre fut preſque ruiné, auſſi-bien que la Bibl. Charles VII ordonna, en 1459, de les rétablir, mais ce projet ne fut exécuté qu'en 1464, ſous Louis XI.

Le rétabliſſement de la Bibl. & l'Ecole de Théologie furent commencés par Jean Raulin, Grand-Maître de ce Collége, qui dans la ſuite ſe fit Moine à Cluny. Charles VIII, en 1496, donna deux mille quatre cens livres pour achever les édifices. Raimond Pérault, Cardinal de l'Egliſe Romaine & Légat du Saint-Siége en Allemagne, qui avoit été autrefois Bourſier de ce Collége, lui fit préſent, en 1502, de pluſieurs Reliques qui furent placées dans la Chapelle. En 1511, Louis de Bourbon, Evêque de Laon & depuis Cardinal, donna cent livres pour lambriſſer le cloître, & cent autres livres en reconnoiſſance des ſoins qu'on avoit pris de ſon éducation pendant les quatre ans qu'il avoit demeuré dans ce Collége. Après la mort de M. de Peireſc, arrivée le 24 Juin de l'an 1637, ſa Bibl. ayant été apportée à Paris, le Collége de Navarre l'acheta pour augmenter la ſienne, & cette augmentation eſt ce qu'il y a de plus curieux. La Bibl. de ce Collége eſt recommandable par d'anciens Manuſcrits.

Parmi les Livres dont elle eſt compoſée, l'on remarque preſque toutes les anciennes Editions, & une grande quantité de Manuſc. authentiques.

## *Bibliotheque des Auguſtins de la Place des Victoires.*

La Bibl. de ce Couvent eſt très-curieuſe par le nombre aſſez conſidérable de Livres dont elle eſt compoſée; on y remarque une collection complette de preſque tous les Journaux, & pluſieurs belles Editions.

Au-deſſus de la porte de la grande Galerie de cette Bibl. eſt placé le Portrait du Pere Euſtache, par *Rigaud.*

Au milieu eſt un morceau de Peinture à freſque, exécuté en dix-huit heures par *Mathei*: la Religion y paroît accompagnée de la Vérité, qui avec un fouet chaſſe l'Erreur.

A côté de la Bibl eſt un Cabinet d'Antiquités, dans lequel on conſerve de très-belles choſes en tout genre,

Deux belles Cuiſines, de *Schalken*, dont u
tranſportée du bois ſur toile.
Deux *Vander-Meulen*; dans l'un, des Sold
un Village, & dans l'autre, ils battent des
Une tête, de *Porbus*.
David tenant la tête de Goliath, par *le Car*
Un Berger, du même.
Six morceaux, de *Ribera*.
Quatre Tableaux, de *Wouwermans*, rep
différens ſujets champêtres.
Deux ruines, du *Panini*, & deux autres ſuj
l'un repréſente un concert, & l'autre, un
Le Portrait du Pere Jacques de S. Gabriel, pa
Diogene & Héraclite, du *Valentin*.
Deux Vierges, l'une de *Cazes*, & l'autre de
On y remarque encore pluſieurs autres bons

## *Bibliotheque de Soubiſe.*

Bibliothécaire, M. DUPUY, Secrétaire
cadémie des Inſcriptions & Belles-
& Cenſeur Royal

En 1706, le Cardinal de Rohan acheta
Menars, Préſident à Mortier au Parlement

afin d'en avoir quelques Exemplaires plus beaux & mieux conditionnés que ceux des autres. Depuis que cette Bibl. a passé au Cardinal de Rohan, elle a été tellement augmentée, que celle de M. de Thou en fait aujourd'hui la moindre partie.

## *Bibliotheque des Prêtres de l'Oratoire, rue St. Honoré.*

Cette Maison est la principale & comme la mere des autres Maisons de cette Congrégation. *Pierre de Bérulle*, que sa grande vertu éleva dans la suite à la dignité de Cardinal, institua en France, le 11 Novembre 1611, la Congrégation de l'Oratoire de N. S. J. C.

La Bibl. de cette Maison est composée d'environ trente mille volumes, & est une des plus curieuses de Paris. M. *de Bérulle* commença par y mettre un petit nombre de Livres bien choisis, & sur-tout de bons Livres de controverse: il en mit aussi quelques-uns qu'il avoit apportés d'Espagne, lesquels sont fort rares en France. Plusieurs personnes ont contribué depuis à augmenter cette Bibl. mais elle ne possede rien de plus curieux & de plus rare que les Manuscrits qu'*Achille de Harlay*, Marquis de *Sancy*, & Ambassadeur à Constantinople, apporta de son ambassade. Parmi ces Manusc. l'on remarque un beau Pentateuque Samaritain que *Pietro della valle* avoit acheté dans le Levant pour ce Ministre, & quelques Bibles dont il y en a deux ou trois qui sont d'un très-grand prix: l'on y voit aussi un Exemplaire Grec des Œuvres de St. Ephrem, une Chaîne Grecque sur Job, & une autre sur l'Evangile de St. Jean, écrite en grands caracteres grecs, & qui sont liés ensemble comme des caracteres arabes.

## *Bibliotheque des Feuillans, rue St. Honoré.*

La Bibliotheque de ce Couvent, sans être des plus

nombreuſes, eſt cependant très-curieuſe. l
ſeau n'en eſt pas bien grand, mais il eſt
d'une ordonnance de pilaſtres corinthiens d'
belle menuiſerie : au-deſſus des armoires on
ſuite les Portraits de tous les Généraux de la
gation, à commencer depuis *D. Jean de la B*
juſqu'à celui qui l'eſt à préſent.

Parmi les Livres imprimés, on remar
Exemplaire du Catholicon, imprimé en 146

Entre les Manuſcrits, il y en a qui méritent
tention particuliere.

Le plus ancien eſt un *in*-4°. écrit ſur vé
très-beaux caracteres, & bien conſervé : il
44 Sermons de St. Bernard, traduits en
de ce tems-là. Le P. *Mabillon*, dans ſa Pré
les Sermons de ce Saint, parle de ce Manuſc
en vante l'antiquité & la ſingularité, mais
qu'il n'a été écrit qu'après la mort de ce Pe
dans le titre on lui donne la qualité de Sa
trouve dans ce Manuſc. un nombre infini de
& de tours qui nous font connoître l'état
notre langue dans le douzieme ſiécle. Ce
Manuſc. fut donné à D. *Goulu*, par Nicol
vre, Précepteur du Roi Louis XIII.

On y voit encore un Recueil manuſc. en t
*in*-4°. de tout ce qui ſe paſſa dans la Congr
de *Auxiliis* : toutes ces pieces ont été recueil
Jacques le Boſſu, Religieux Bénédictin de l'Ab
St. Denys, & Docteur en Théologie de la
de Paris ; il avoit été Précepteur du Card
Guiſe, qui fut tué à Blois; il étoit célebre
piété, par ſa doctrine, & par le talent de
dication.

Les Livres des Calviniſtes, des Proteſtan
autres Hérétiques ont été diſtraits de cette
ont été placés dans une eſpece de petit gren
l'on a nommé l'Enfer : ces Livres ſont peu co

bles, & ont été donnés pour la plupart à ce Monaſtere par Dom *Jean de St. Paul Vaſſan*, Religieux de cette Maiſon, mort le 2 Février 1652.

## *Bibliotheque des Jacobins Réformés de la rue St. Honoré.*

La Bibliotheque de cette Maiſon a eu de foibles commencemens. En 1638, à la naiſſance du Dauphin, qui a régné depuis ſous le nom de Louis XIV, ces Religieux s'aviſerent, pour l'augmenter, d'une ruſe qui ne leur réuſſit pas; ils la dédierent au Dauphin par cette Inſcription, qu'ils firent mettre ſur la porte:

*Hæc Principi Delphino Bibliotheca dicata fuit, Die natali ejus 5 Septembris, 1638.*

Cette Bibl. eſt aujourd'hui aſſez nombreuſe & très-curieuſe. En 1699, M. *Piques*, Docteur de Sorbonne, leur légua la ſienne, qui étoit compoſée de bons Livres imp. & manuſc. la plupart concernant l'érudition & les Langues orientales: elle peut être compoſée d'environ trente mille vol. & plus; on y voit le Manuſc. original du Catéchiſme des Jéſuites, compoſé par *Eſtienne Paſquier*, & écrit de ſa main.

Avant que de ſortir de cette Bibl. on doit faire attention à un Tableau ſingulier & allégorique, qui eſt ſur la porte: ce Tableau, (ſelon Piganiol de la Force) eſt de *Nicolas Ninet de Leſtain*, Peintre natif de Troyes, & Eleve de Simon Voüet. Au milieu de ce Tableau eſt une fontaine ornée d'architecture, ſur laquelle eſt aſſis St. Thomas, ſurnommé l'*Ange de l'Ecole*: cette fontaine jette de l'eau par pluſieurs tuyaux, & l'on voit les Moines de différens Ordres, & des Eccléſiaſtiques qui s'empreſſent tous d'aller remplir leurs taſſes de cette liqueur angélique: ſur le

devant du Tableau eſt un Jéſuite qui tient une petite cruche, & qui par-là feroit croire qu'il a grande envie de s'enivrer de cette eau ; mais ſon attitude eſt d'ailleurs ſi diſtraite, & ſi peu empreſſée, qu'on voit bien qu'il n'en veut point faire débauche.

Le Cabinet d'hiſtoire naturelle eſt très-curieux, & très-bien compoſé. On garde très-précieuſement dans ce Cabinet la Chaire qui a ſervi à St. Thomas, l'Ange de l'Ecole.

## *Bibliotheque des Jacobins, rue St. Jacques.*

La Bibliotheque de ces Religieux eſt très-riche en Livres imprimés & en Manuſc. précieux.

## *Bibliotheque des Jacobins du Noviciat-général, rue St. Dominique.*

La Bibliotheque de cette Maiſon eſt très-conſidérable, ſur-tout depuis qu'elle a hérité de la Bibliotheque de M. le Duc d'Orléans.

## *Bibliotheque de l'Académie d'Architecture, au Louvre.*

C'eſt au fameux Colbert, le Mécene des Arts & l'ami des Artiſtes, que nous devons l'établiſſement de l'Académie d'Architecture (en 1671.)

L'endroit où eſt placée cette Académie eſt immédiatement au-deſſus du paſſage du Louvre, vis-à-vis du Bâtiment des Peres de l'Oratoire. Un eſcalier magnifique, où l'on arrive par-deſſous le portique, rue du Coq, conduit à un beau veſtibule diviſé en deux grandes pieces : une porte en face de cet eſcalier donne entrée dans la Salle de l'Académie ; cette Salle eſt éclairée par une vaſte croiſée circulaire qui y répand un beau jour ; elle doit être ornée des portraits des Rois qui ont concouru à cet établiſſement, des portraits des Directeurs-généraux des bâtimens, & des

istes des plus célebres Artiſtes qui ont illuſtré cette ompagnie. Par une porte oppoſée à celle d'entrée n arrive dans une très-belle Salle, dans laquelle eſt la ibl. de cette illuſtre Académie; elle eſt compoſée es meilleurs Livres d'Architecture, & autres relatifs la pratique de cet Art: les Eleves ont la permiſſion y conſulter tous les Livres dont ils peuvent avoir beoin pour leur inſtruction particuliere.

## *Bibliotheque du Monaſtère & Prieuré-Royal de Saint-Martin-des-Champs.*

La Bibliotheque eſt au rez-de-chauſſée du Jardin, lle eſt fort bien tenue; elle n'eſt pas conſidérable, nais elle eſt propre & bien choiſie; il y avoit autrefois un grand nombre de Manuſc. qui ſont aujourd'hui dans celle du Roi; il en reſte cependant quelques-uns, parmi leſquels il y en a un qui eſt extrêmement curieux, c'eſt celui qui contient les Evangiles ſelon la verſion de la Vulgate: ce Man. eſt écrit en lettres d'or ſur vélin, il eſt parfaitement bien conſervé: on croit qu'il eſt du tems de Charlemagne, ou lu moins de Charles-le-Chauve. Le fameux Richard Simon a parlé de ce Manuſc. dans l'Hiſtoire qu'il a aite des verſions du Nouveau Teſtament, *page* 112, olonne 2.

Dans cette Bibliotheque ſont deux tables magnifiques par leur grandeur; elles ſont de pierre de liais, t d'un ſeul bloc qu'on a ſcié dans ſon épaiſſeur: on es a fait peindre en noir, & cette peinture tient lieu le tapis.

## *Bibliotheque des Petits Auguſtins, autrement dits de la Reine Marguerite.*

La Bibliotheque de ce Couvent eſt diſperſée en quare ou cinq chambres différentes, & n'eſt néanmoins ompoſée que de 11 à 12 mille vol. tant imprimés que

manuſcrits, qui ont été donnés à ce Couvent par M. Mauguin, Préſident de la Cour des Monnoies.

Parmi ces derniers eſt le Manuſc. original de l'ouvrage que le Préſident *Mauguin* mit au jour en 1650, ſous le titre de *Vindiciæ Prædeſtinationis & Gratiæ.*

M. Pontas l'a auſſi enrichie d'environ deux cens cinquante vol. de Livres choiſis. Quelques autres perſonnes affectionnées à ces Religieux leur en ont encore donné, & le reſte a été acheté des épargnes de ces Peres.

On y voit un Buffet, qui leur fut donné par l'Electeur de Baviere, dans lequel ſont les Portraits de tous les Papes en médailles, de métal d'Angleterre.

Ceux qui aiment les beaux Livres de Chant, doivent voir dans le Chœur treize ou quatorze gros vol. qui ont été écrits, notés & peints par un Religieux de ce Couvent, nommé *Antoine Trochereau*, natif de Moulins. Les Connoiſſeurs regardent ces treize ou quatorze vol. comme autant de Chefs-d'œuvres, & en admirent la netteté, la beauté des caracteres, le feu & la délicateſſe des vignettes & des miniatures.

On eſt ſurpris qu'un ſeul homme, qui ne s'eſt jamais diſpenſé de la moindre obſervance régulière, ait encore pu trouver le tems pour écrire, noter & peindre tant de vol. dont le moindre ſeroit un long & pénible travail pour un homme : ce Religieux mourut en 1675, âgé de 73 ans.

## *Bibliotheque des religieux Picpus, Fauxbourg Saint-Antoine.*

La Bibliotheque de ce Couvent eſt conſidérable; & mériteroit d'être plus connue qu'elle ne l'eſt. Le Cardinal du Perron ayant ordonné qu'après ſa mort ſes entrailles fuſſent inhumées dans l'Egliſe de ce Couvent, légua à cette Maiſon une partie de la Bibliotheque qu'il avoit à ſa Maiſon de Bagnolet. *Le P.*

*P. Heliot*, qui étoit Chanoine du Sépulcre, avant que d'entrer dans l'Ordre de St. François, donna ſes Livres au Couvent des Picpus, où il prit l'habit ; & où il vécut d'une maniere fort édifiante : il étoit oncle du feu P. Heliot, Auteur de l'Hiſtoire des Ordres Religieux.

## *Bibliotheque des Recolets, Fauxbourg Saint-Martin.*

Il y a peu de Bibliotheques en France dont la ſituation puiſſe être comparée à celle-ci par la richeſſe & l'étendue des points de vue que l'on y apperçoit ; le vaiſſeau a 100 pieds de longueur ſur 28 de largeur & 20 de hauteur ; il y a deux cabinets de 30 pieds de longueur ſur 23 de largeur & 20 de hauteur chacun ; la façade expoſée à l'orient a neuf grandes croiſées, qui lui donnent le jour, & la vue ſur le village de Pantin, &c. trois autres grandes croiſées au midi ouvrent la vue ſur le centre de Paris : les deux cabinets ſont au couchant, éclairés par cinq grandes croiſées. Le vaiſſeau & le premier cabinet ſont remplis de Livres ſur les quatre faces, au nombre d'environ vingt-cinq mille vol. les deux premieres tablettes ſont de format *in*-4°. les quatre ſuivantes de format *in-fol.* & les trois autres de format *in* 8°. *in*-12, &c. On a ſuivi pour l'arrangement des Livres l'ordre des claſſes ou diviſions de la Bibliotheque du Roi : toutes les claſſes ne ſont pas également fournies ; les plus complettes ſont, l'Ecriture Sainte, les Interpretes & Commentateurs, les Saints Peres, les Théologiens, les Canoniſtes & les Hiſtoriens ; chacune de ces claſſes renferme quelque collection rare ; on y voit pluſieurs Ouvrages du commencement de l'Imprimerie, de P. Schoyffher & autres.

Cette Bibliotheque eſt peu riche en Manuſc. on y conſerve deux Bibles du 13e. ſiécle, un Catéchiſme Chinois, un Manuſcrit en caracteres Ethiopiens,

donné à un Religieux de ce Couvent par Zaga Chriſt, Prince d'Ethiopie, fils du Prêtre Jehan; & un Ouvrage intitulé, *Neuſtria Sancta, Neuſtria Pia, Neuſtria Miſcellanea*, en 5 vol. *in-fol.* compoſé par le Pere Artus du Montier, Recolet: cet ouvrage a été ſouvent conſulté par les Auteurs du Gallia Chriſtiana; l'Académie des Belles Lettres de Rouen deſire le faire imprimer: on y conſerve encore pluſieurs autres Manuſc. entr'autres deux Livres d'Egliſe ſur velin, ornés de magnifiques Peintures avec des lettres en or, &c. &c.

On eſt redevable aux ſoins du R. P. Jean Dumaſiens le Bret, & du R. P. Fortuné Lantier, de l'accroiſſement de cette nombreuſe Bibliotheque, généralement compoſée de bons Livres.

## *Bibliotheque des Minimes de la Place-Royale.*

La Bibliotheque de cette Maiſon eſt d'environ 14 mille volumes tant imprimés que manuſcrits. Parmi les premiers on eſtime principalement un recueil de Rituels, amaſſés par M. de Launoy, qui les donna à ce Monaſtere. Ce recueil eſt regardé comme unique. Cette Bibliotheque poſſede un nombre aſſez conſidérable d'Ouvrages de Rabins, & un Livre intitulé, *Rutilenica.*

Entre les Manuſc. ſont les Originaux des Lettres qu'on écrivoit de toutes parts au R. P. Merſenne, le Correſpondant & l'ami intime de Deſcartes.

On voit auſſi dans cette Bibl. un précieux Manuſc. intitulé, *Herbarium Vivum*, lequel contient une Deſcription de toutes les Plantes que le R. P. *Charles Plumier*, Religieux Minime, (qui avoit un goût déterminé pour la Botanique,) avoit vues en différentes parties du monde, ſur-tout en Amérique: rien de plus exact que les Deſcriptions qu'en donne ce ſavant Religieux. Les figures ſont toutes de ſa main, & ſont

très-bien deſſinées. Ce Manuſc. compoſeroit environ 15 ou 16 vol. *in-fol.*

### *Bibliotheque des Carmes de la Place-Maubert.*

La Bibliotheque de ce Couvent eſt aujourd'hui très-peu de choſe : il y avoit autrefois d'anciens Manuſc. entr'autres un des *Œuvres de S. Auguſtin*, qui, dit-on, avoit huit cens ans d'antiquité. Tous ces Manuſc. ſont à préſent dans la Bibl. du Roi, qui leur donna en échange ſix minots de ſel par an, à perpétuité. Ce fut M. Colbert qui eut leur Bible de Mayence, de l'an 1462, &c.

### *Bibliotheque de la Maiſon de l'Inſtitution de l'Oratoire, paſſé la barriere au-delà des Chartreux.*

La Bibl. de cette Maiſon eſt peu nombreuſe, mais compoſée de Livres bien choiſis & de quelques Manuſc. précieux ; on y remarque entr'autres celui des œuvres de St. Léon Pape. Ce Manuſc. avoit anciennement appartenu au Cardinal Grimani ; mais ayant été apporté de Veniſe à Paris, il fut donné à cette Maiſon par le R. P. du Berziau. C'eſt d'après ce précieux Manuſc. que le texte des œuvres de St. Léon a été revu, & qu'ont été faites les dernieres Editions de ce Pere de l'Egliſe, revues par le P. Queſnel.

### *Bibliotheque des Cordeliers.*

Le Roi St. Louis légua par teſtament à cette Maiſon Religieuſe une partie de la Bibl. qu'il avoit amaſſée pour ſon uſage, & qu'il tenoit renfermée dans le tréſor de la Ste. Chapelle. Il légua également une partie de cette même Bibl. aux Jacobins de Paris. (*Voy. l'Eſſai hiſtorique*, *p.* 4.)

La Bibl. de ce Couvent eſt belle & bien choiſie ; on y remarque beaucoup de Manuſc. précieux, dont la

prefque ont été imprimés par Alde Manuce & par les Etiennes. Presque tous les Manuſc. grecs de cette Bibl. ont été donnés à cette Maiſon par Catherine de Médicis.

### *Bibliotheque des Chartreux.*

La Bibl. de ce Couvent doit ſon origine au Roi St. Louis, Fondateur de cette Maiſon : les différentes augmentations qu'elle a reçues, en ont fait un Bibl. recommandable par les choix des Livres qui la compoſent.

### *Bibliotheques des Capucins de la rue St. Honoré.*

Cette Bibliotheque eſt conſidérable & bien choiſie.

### *Bibliotheque des Capucins de la rue St. Jacques.*

La Bibl. de cette autre Maiſon n'eſt pas de moindre valeur que la précédente ; on y remarque de très-belles Editions.

### *Bibliotheque du Séminaire de St. Sulpice.*

La Bibliotheque du Séminaire de St. Sulpice eſt aſſez conſidérable ; elle eſt compoſée de Livres deſtinés pour l'uſage des Séminariſtes.

### *Bibliotheque de la Paroiſſe Sainte-Marguerite, Fauxbourg St. Antoine.*

M. Goy, Curé de la Paroiſſe de Ste. Marguerite, aima ſon Egliſe & ſon troupeau juſqu'au dernier moment de ſa vie ; par ſon teſtament du 26 Novembre 1737, il légua à la Fabrique de cette Egliſe deux Bibliotheques, l'une nombreuſe & bien choiſie, conſacrée à l'utilité des Eccléſiaſtiques de ſa Paroiſſe, & à être ouverte tous les Lundis, Mercredis & Vendredis aux Perſonnes ſtudieuſes auxquelles on prêtera les Livres qu'elles demanderont, ſans les déplacer ; & l'autre, compoſée uniquement de Livres de Piété en langue vulgaire, deſtinés à être prêtés aux pauvres Paroiſſiens qui ſeront dans le cas d'en avoir beſoin.

*F I N.*

# TABLE
## DES MATIERES.

AVERTISSEMENT. *page* 1

*Etat ou Tableau de la Bibl. du Roi. XVII.*

*Eſſai Hiſtorique ſur la Bibliotheque du Roi.* 1

*Droits & autorités de la Bibliotheque de S. M. concernant la fourniture que les Auteurs, Imprimeurs Libraires, Grav. & autres, doivent faire de trois Exemplaires de tout ce qu'ils impriment & gravent, tant à Paris que dans le Royaume.* 113

*Article CVIII du Réglement de la Librairie, du 28 Février 1723.* ibid.

*Exemplaires de tout ce qui s'imprime pour le Clergé, donnés à la Bibliotheque du Roi.* 118

*Aſſemblée générale du Clergé de France, tenue extraordinairement à Paris, au Couvent des Grands Auguſtins, en l'année 1748.* ibid.

*Article VII, Livres & Impreſſions.* ibid.

*Lettre de M. Bignon, aux Syndic & Adjoints de la Librairie & Imprimerie de Paris, au ſujet de la fourniture des Exemplaires dûs à la Bibliotheque du Roi.* 119

*Avertiſſement de Meſſieurs les Syndic & Adjoints, aux Libraires & Imprimeurs de Paris, au ſujet de la fourniture des Exemplaires.* 120

## Dépôt des Livres imprimés.

*Deſcription des Bâtimens de ce Dépôt.* 121
*Premier étage de la Bibliotheque.* 122
*Deſcription du Parnaſſe François.* 124
*Deſcription particuliere des Figures avec leurs attributs & ſymboles.* 125
*Deſcription de deux Tableaux peints par M. Touzé.* 133
*Buſtes de Jérôme Bignon & de l'Abbé Bignon.* 138
*Deſcription de deux Globes de Coronelli.* 139
*Ordre & Arrangement des Livres imprimés.* 140
*Table des Diviſions des Livres imprimés.* 142

## Salon des Globes.

*Deſcription des Globes.* 145
*Meſure juſte des Globes.* 147
*Deſcription du Globe céleſte.* 148
*Deſcription du Globe terreſtre.* 149

## Dépôt des Manuſcrits.

*Deſcription des Bâtimens de ce dépôt.* 151
*Ordre & Arrangement des Manuſ. ( Manuſc. de diverſes langues orientales & autres. )* 154
*Essai Historique sur les différens Fonds conservés séparément dans ce Dépot. ( Manuſcrits François, Italiens & autres.)* 155
*Ancien Fonds du Roi.* 156
*Fonds de Dupuy.* ibid.
*Fonds de Bethune.* 161
*Fonds de Brienne.* 162
*Fonds de Gaignieres.* 166

'CES DES CHARTES, &c. DES ÉGLISES FRANCE ET AUTRES, TIRÉES DES DIF-RENS FONDS QUI COMPOSENT LE DÉPOT S MANUSCRITS.

es des Manuſcrits Latins. 169
es des Manuſc. du Fonds de Doat. 180
: de Duſourny. 193
: de Louvois. ibid.
: de la Mare. 194
: de Baluze. 195
: de de Meſmes. 197
)S DE COLBERT. 198
ne des Manuſcrits qui compoſent le Fonds Colbert. 200
: de Doat. 205
de Cangé. 207
de Lancelot. ibid.
de Ducange. 208
de Serilly. 213
de Huet. 216
de Fontanieu. 217
de Sautereau (Inventaire des Titres du uphiné). 220
utres Fonds en général. 223

net des Eſtampes & Planches gravées.

ıe & Accroiſſemens de ce Cabinet. 225
& Arrangement des Livres d'Eſtampes. 239
& Arrangement des Planches gravées du inet du Roi. 244

DESCRIPTION DES DIFFÉRENS MORCEAUX PEINTS ET DESSINÉS OU GRAVÉS, CONSERVÉS SOUS VERRE ET PLACÉS DANS CE PRÉCIEUX CABINET.

*Premiere piece.* 250
*Seconde piece.* 253

## Cabinet des Titres & Généalogies.

*Origine & Accroiſſemens de ce Cabinet.* 257
*Ordre & Arrangement des Titres & Généalogies.* 261
*Marque diſtincte pour connoître les Livres de la Bibiotheque du Roi.* ibid.
*Remarques ſur les différentes Reliures que l'on a employées depuis François Ier. juſqu'à préſent.* 262
*Reliures ſous François Ier.* ibid.
*Sous Henri II.* 263
*Sous François II.* ibid.
*Sous Charles IX.* ibid.
*Sous Henri IV.* 264
*Sous Louis XIII & les Regnes ſuivans.* ibid.

## Cabinet des Médailles & Antiques.

*Deſcription du Cabinet des Médailles.* 265
*Origine & Accroiſſemens du Cabinet des Médailles.* 266
*Ordre & Arrangement des Médailles.* 282
*Cabinet des Antiques.* 282

DESCRIPTION DE DIFFÉRENS OBJETS CURIEUX CONSERVÉS DANS LE CABINET DES MÉDAILLES ET ANTIQUES.

*Deſcription du Tombeau de Childeric.* 283

tion d'un vaſe trouvé à Rennes. 285
utre vaſe d'une ſeule dent d'Eléphant, ibid.

IPTION DE DEUX BOUCLIERS VOTIFS
ÉS DANS CE CABINET

- de Scipion. 286

- d'Annibal. 288
tion hiſtorique de pluſieurs Médailles & précieuſes du Cabinet du Roi.
s ſur les Médailles. 290
les de Céſar. 292
J. Brutus. ibid.
c-Antoine Pere. ibid.
ntoine le Fils & Polemon Ier. 293
iſte. ibid.
e. 295
on, d'Agrippine. ibid.
tannicus. 297
ba. ibid.
n. 298
us, de Julie ſa fille & de Domitien. ibid.
ian. 299
ien & d'Antinoüs. 300
nin le Pieux & de Fauſtine. ibid.
mode. 301
inax. ibid.
ennius Niger. ibid.
LLON GREC D'ARGENT DE PESCEN- 305
dumenien. 306
tbale. ibid.

*De Severe Alexandre.* ibid.
*D'Orbiana.* 307
*D'Uranius.* ibid.
*De Galien.* 308
*De Carausius & d'Oriuna sa femme.* 309
*Médaillon d'or de Justinien.* 311
*D'Alexandre.* 313
*D'Artavasde.* ibid.
*D'Aurelien.* ibid.
*De Constance III.* ibid.
*De Constant.* ibid.
*De Constantin le jeune.* 314
*De Cornelia Supera.* ibid.
*D'Emilien.* ibid.
*D'Helene.* ibid.
*D'Hérennius.* ibid.
*D'Hostilien.* 315
*De Magnia Arbica.* ibid.
*De Marius.* ibid.
*De Philippe le fils.* ibid.
*De Ptolemée.* 316
*De Romulus.* ibid.
*De Tranquilline.* ibid.
*De Trebonianus Gallus.* ibid.
*De Valentinien II.* ibid.
*De Valerien le jeune.* 317
*Médailles du Padouan & autres, (à la note)* ibid.

MANIERE DE DISTINGUER LES MÉDAILLES FAUSSES DU PADOUAN D'AVEC CELLES QUI SONT VRAIES, 318

MÉDAILLES DE GRAND BRONZE DE COIN MODERNE,

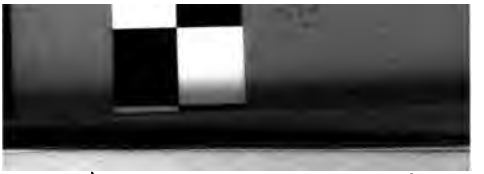



*AILLONS DE GRAND BRONZE.* 319
*AILES D'ARGENT ET D'OR, ET MÉ-*
*LLES GRECQUES.* ibid.

ément aux Notices, Cartulaires, &c.
des Églises de France & autres.

*n Fonds.* 321
*de* DUPUY. 324
*de Tellier Louvois.* ibid.
*de de Boze.* 325
*de la Marre.* 327
*de Baluze.* ibid.
*de Colbert.* 328
*USCRITS DE* FLANDRES. 329
*S DES* 500 *DE* COLBERT. 330
*de Cangé.* 331
*de Lancelot.* 332
*de Duchesne.* ibid.
*de Duchesne & d'Oyenart.* 333
*de Notre-Dame.* 335
*elles acquisitions.* 336

iotheques publiques & particulieres de Paris.

*theque de Saint Victor.* 337
*Lazarine.* 339
*s Avocats.* 340
*s Prêtres de la Doctrine Chrétienne.* 342
*la Ville.* 343
*l'Université.* 344
*la Faculté de Médecine.* ibid.

Bibliotheques particulieres.

*B. de St. Germain des Prés.* 345
*B. de Ste Genevieve.* 347
*B. de Sorbonne.* 349
*B. du College de Navarre.* 352
*B. des Auguſtins de la Place des Victoires.* 353
*B. de Sorbiſe.* 354
*B. de l'Oratoire.* 355
*B. des Feuillans.* ibid.
*B. des Jacobins, rue St. Honoré.* 357
*B. des Jacobins, rue St. Jacques.* 358
*B. des Jacobins, rue St. Dominique.* ibid.
*B. de l'Académie d'Architecture.* ibid.
*B. de St. Martin des Champs.* 359
*B. des Petits Auguſtins.* ibid.
*B. des Picpus.* 360
*B. des Recolets.* 361
*B. des Minimes.* 362
*B. des Carmes.* 363
*B. de l'Inſtitution de l'Oratoire.* ibid.
*B. des Cordeliers.* ibid.
*B. des Chartreux.* 364
*B. des Capucins, rue S, Honoré.* ibid.
*B. des Capucins, rue St. Jacques.* ibid.
*B. du Séminaire St. Sulpice.* ibid.
*B. de la Paroiſſe Ste. Marguerite, Fauxbourg St. Antoine.* ibid.

Fin de la Table.

JUN 15 1931